This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

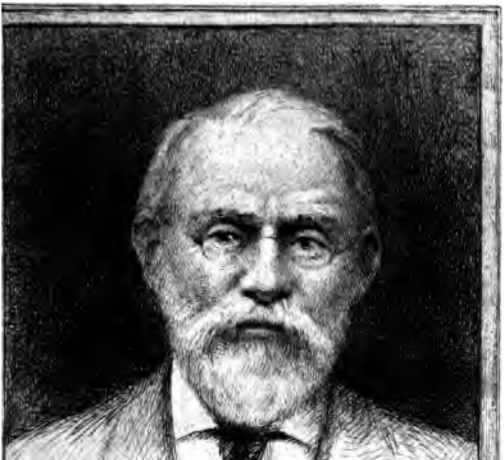

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1749.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS

[illegible]

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1749.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

31472

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	4.	v.
1725.	12.	v.			

Printed in France

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1749.

ARTICLE XXXI.

L'ANTI-LUCRECE, POEME sur la Religion Naturelle, composé par M. le Card. de Polignac; traduit par M. de Bougainville de l'Académie Royale des Belles-Lettres. 2 vol. 8°. *à Paris chez les F F. Guérin, Coignard, Desaint, de Saillant, Le Mercier. M. DCC. XLIX.*

NOus avons vu des gens de *Lettres prévenus* contre cette

Traduction avant qu'elle p
Ils disoient que les Lecteur
l'Anti-Lucrèce Latin ne re
cheroient point le François
que ceux à qui le texte du C
nal n'est pas familier, ne ser
ni curieux ni capables de li
Traduction. Mais ceci pourra
être une idée chimérique : l'e
prise de M. de Bougainville
bien exécutée, que les plus hal
les plus attachés au Poëme L
se feront encore un plaisir
voir & de l'admirer en notr
gue. A l'égard de ceux dont
telligence n'atteint pas les
tés de l'original, ils seront
soulagés par la version Franç
qui demande aussi de la cap
de l'usage dans les matières l
sophiques, du goût pour le
cussions de raisonnement.
cette espéce de Lecteurs ne
vient pas facilement de so
suffisance. Il arrivera par ra
à *l'Anti-*Lucrèce François, c

est arrivé dans la distribution du Latin. On aura son Anti-Lucrèce des deux langues; sans lire ou sans concevoir ni l'un ni l'autre, à peu près comme a dans sa Bibliothéque un Newton, un Mallebranche sans sçavoir trop ce qu'ont dit ces Messieurs; ou bien comme on a un Oratoire, sans prier Dieu; un Laboratoire, sans travailler; une Couronne & des Cimiers dans ses armes, sans être Gentilhomme. Ainsi voit-on, dans le monde, mille choses qui sont *ad pompam*, & qu'on ne peut pas dire totalement inutiles. Dans le cas présent, les Bibliothèques s'enrichissent toujours de deux très-beaux vol. in 8°. & la Typographie de nos Etiennes modernes tire parti de la vanité des hommes, tout aussi bien que de leur érudition.

Mais parlons présentement pour les Connoisseurs. Il faut le redire plus d'une *fois : l'entreprise de M. Bougainville est* très-belle, très-

forte, & très-bien amenée au point de perfection. D'abord il s'annonce par un diſcours préliminaire, qui va nous occuper ſeul dans cet Article. C'eſt un ouvrage d'Auteur, non ſimplement de Traducteur. C'eſt même un ouvrage de Philoſophe & d'Hiſtorien ; car on y apprécie les divers ſentiments des Philoſophes, & l'on y donne un abrégé hiſtorique de toute la Philoſophie ancienne & moderne. Nous voulons rendre compte avec quelque exactitude de ce morceau très-travaillé & très-bien écrit.

L'Auteur fait remarquer, avant toutes choſes, que M. le Card. de Polignac a porté un coup terrible au ſyſtême d'Epicure, en le combattant par les charmes de la Poëſie. Juſqu'ici les Philoſophes religieux & raiſonnables avoient eu de grands avantages dans cette controverſe. Epicure étoit un ennemi défait, bleſſé, preſque détruit : mais Lucrèce ſon Panégyriſte

demeuroit en possession de plaire. Il avoit toujours le talent de captiver l'imagination ; sa mauvaise Philosophie, ornée des graces du langage, paroissoit au moins supportable. *Pour dissiper les nuages dont ce Poëte séducteur, avoit obscurci la vérité, il falloit un Poëte qui pût entrer en lice avec lui & se servir des mêmes armes.... On ne pouvoit réduire au silence cette voix enchanteresse qu'en opposant à ses sons mélodieux, des sons qui ne le fussent pas moins.*

Mais d'ailleurs, M. de Polignac n'a pas seulement consommé la défaite d'Epicure, en disputant à Lucrèce ses lauriers & son rang au Parnasse ; il a combattu & vaincu en même tems tous les Matérialistes, tous les Athées, tout l'Atheïsme même sous quelques dehors qu'il se présente. Pour faire sentir cette vérité, M. de Bougainville fait un parallele du *systême d'Epicure* avec celui des

autres Matérialistes, & il y oppose la doctrine développée dans l'Anti-Lucrèce. C'est la premiere partie de son discours. Il réserve pour la seconde tout ce qui regarde la forme du Poëme, son style, son Histoire depuis la mort de l'Auteur, & la Traduction qu'on en donne actuellement au Public.

La première Partie commence par un précis du systême d'Epicure. Deux substances nécessaires, éternelles, infinies, *la matière & le vuide: Matière* divisée en un nombre prodigieux d'Atômes: *Vuide* immense, qui n'est autre chose que l'espace où les atômes se rencontrent, se choquent, se mêlent, se combinent au hazard; Concours, mêlange, combinaison, hazard, par conséquent, cause immédiate de tous les Etres, sans en excepter l'homme même, ses facultez, son ame, son esprit, ses opérations; hazard encore qui exclut *toute destination* pour une autre

vie, tous raports à un Maître ſuprême, toute diſtinction primordiale de vice & de vertu, de juſte & d'injuſte, tous devoirs de Religion. Tel eſt à peu près le Plan général de ce qu'on appelle Epicuréïſme. Notre Auteur l'expoſe plus en grand, & avec autant de méthode que d'élégance. Il avoit prévenu auparavant ſes Lecteurs ſur la conduite perſonnelle d'Epicure, qu'on dit avoir été irréprochable du côté des mœurs. Ce point de fait n'entre point ici dans la controverſe. On ne s'attache qu'à la doctrine de ce Philoſophe, on en conclut qu'elle n'eſt propre qu'à faire des hommes ſans mœurs, ſans retenuë, ſans bonne foi.

M. de Bougainville paſſe à l'examen des divers autres ſyſtêmes de la Philoſophie ancienne. Thalès, Anaximandre, Anaximenes, Empedocle, Ariſtote, Straton de Lampſaque, Xenophanes, Zénon, *Démocrite*, Pythagore, Pla-

ton. &c. se présentent ici successivement. Ce furent autant d'Athées, si l'on en croit Gassendi : notre Auteur ne les traite pas tout à fait si mal ; du moins il a des égards pour quelques-uns. Il retranche, par exemple, Pythagore & Platon du nombre des purs Matérialistes. Il avouë que Thalès & Aristote ont reconnu une suprême intelligence : mais dans le détail de ces Hypothèses, même les plus modérées, il fait remarquer encore une foule d'absurdités ; & il en résulte que toutes rentrent par quelque endroit dans le systéme d'Epicure ; que la destruction de ce systême entraîne la ruine de tous les autres ; que toutes ces opinions monstrueuses servent au triomphe de la Religion révélée, en faisant briller, par la voye des contraires, sa vérité, sa sainteté, sa noble & vénérable œconomie. A quoi l'Auteur ajoute *que le tableau* ridicule des impié-

tés antiques doit éclairer ou confondre les Athées modernes, les incrédules de nos jours. Car enfin, » leur système, quel qu'il soit, se » réduira nécessairement à quel» qu'un de ceux dont on vient de » donner l'abrégé, ou sera peut» être un mélange de plusieurs de » ces opinions mal assorties. L'er» reur est un Protée qui se repro» duit sous mille formes différen» tes, mais qui toujours le même, » malgré l'illusion des Métamor» phoses, ne peut échapper à des » regards attentifs & pénétrants. » J'en appelle à l'Expérience. » Quels nouveaux systêmes ont » imaginé les défenseurs moder» nes de l'Athéisme? Vils plagiai» res, Copistes des Anciens, dont » ils n'ont fait que déguiser les » sentiments, ils en imposent par » la différence des termes à ce » peuple d'esprits forts, qui suit » aveuglement leurs *pas.* « Et à la *suite de ce morceau*, un coup d'œil

sur Hobbes, sur Machia
Spinosa, & sur d'autre
encore plus récents, justifie
de l'Auteur.

Ici l'on nous permett
moins un mot sur cette
mité, cette identité mên
suppose entre les Athées
nes & les Philosophes d
quité. Si quelqu'un est l
le parallele, ce sont a
les Anciens. Il est bien c
exemple, que Spinosa
Dieu, sans Religion, san
que l'hypothèse de sa
unique est l'exemple le p
pant qu'on puisse citer d
de l'esprit humain. Or le
de Zénon & des Stoïcien
on rapporte le Spinosism
bien sûrement, bien in
blement dans la même c
travagance & d'impiété ?
vrons Diogène Laërce,
apprenons que, suivant
Dieu est un Etre immo

sonnable, parfait, bienheureux & éloigné de tout mal; qu'il gouverne, par sa providence, le monde & toutes les choses qui y sont contenuës; qu'il n'est point semblable à l'homme par la figure; que tout cet Univers est son ouvrage, & qu'il est comme le pere de toutes choses. Ce beau passage, que nous traduisons littéralement, plairoit-il aux Spinosistes? Cette *opération*, cette *providence* de Dieu entreroit-elle bien dans leur hypothèse stupide? Mais achevons notre Analyse du discours.

M. de Bougainville nous donne un précis de la doctrine établie dans l'Anti-Lucréce. On trouve ici les vrayes notions sur l'esprit & la matière; sur le Créateur & la création; sur l'immortalité de l'ame, la loi naturelle, la distinction du bien & du mal, la fin de l'homme qui est Dieu même. Tout ce Plan de la Loi *naturelle* se présente *d'une manière* très-noble & très-

instructive. On ajoute l'éloge d
Descartes & de sa Metaphysique
on en montre la méthode, l
avantages, & les beautés qu'el
fournit au Poëme de M. de Pol
gnac. La Physique du même Ph
losophe entre aussi dans cet ouvr
ge, mais seulement comme en s
cond, comme la partie *accessoire*
dit M. de B. & ceci renferme u
Observation très-fine & très-bie
placée. La Physique de l'Anti-Lu
crèce étant presque toute Carth
sienne ne plaît pas généraleme
à tout le monde, depuis surtou
que le systême de Newton s'accr
dite & prend le dessus. Or il éto
à craindre qu'à cause de ce chan
gement de fortune dans le Carth
sianisme, on ne se prévînt au
contre la Métaphysique du Card
nal. Sur quoi M. de Bougainvil
dit sagement : » Les princip
» adoptés par M. de Polignac
» la Religion & les mœurs, ne d
» *pendent* nullement des explic

» tions qu'il donne aux phénomè-
» nes que nous offre la nature. Il
» soutient la Physique de Descar-
» tes : mais quelque Physique qu'il
» eût embrassée, quand il défen-
» droit celle de Newton ou de Gas-
» sendi, sa Métaphysique seroit
» toujours la même. Toujours iné-
» branlable, elle se soutiendroit
» par sa propre force sans le se-
» cours de ces Hypothèses. » Encore une fois ceci est très-judicieusement insinué. L'apologie qu'on fait ensuite de la Physique de Descartes, se traite principalement par la voye des armes offensives : ce qui est une méthode avantageuse en mille rencontres. On attaque Newton & son vuide immense, on en fait voir les difficultés, les conséquences fâcheuses ; tout ceci fort briévement : car l'Auteur craint que sa premiére partie ne soit trop diffuse. On peut l'assurer qu'elle n'ennuye point le *Lecteur. La seconde* a le même

avantage ; nous en donnerons l'idée en commençant l'autre extrait qui roulera sur la Traduction de l'Anti-Lucrèce.

ARTICLE XXXII.

SPECIMEN LITTERATURÆ Florentinæ sæculi XV. in quo, dum Christophori Landini gestà narrantur, virorum eâ ætate Doctissimorum in rempublicam Litterariam merita... recensentur & illustrantur. Authore Ang. Mar. Bandinio Academiæ Florentinæ Socio. Tomus primus Florentiæ anno 1748. Essai sur la Litterature de Florence, pendant le quinziéme Siécle. Par M. Bandini Académicien de Florence. 8°. pages 236.

LA Littérature de Florence dans le quinziéme siécle doit intéresser tous les Sçavans, & les Gens

de goût ; cette Ville a le Privilége inestimable d'avoir été le Berceau des Lettres dans l'Occident : & les Médicis méritent une gloire immortelle, pour y avoir appellé, après la prise de Constantinople, les Arts & les Sciences. Le grand Cosme, & Laurent de Médicis, sont des noms respectables pour les Politiques, & ceux qui se mêlent du métier si brillant & si difficile de gouverner les hommes. Mais ils doivent être encore plus chers, & plus vénérables pour ceux qui aiment & cultivent les Lettres. Ces Princes attirerent à Florence, & s'attacherent par leurs libéralités, les Argyrophiles, les Lascaris, les Chalcondyles, & beaucoup d'autres. Ces Sçavants répandirent l'amour des Lettres, & le bon goût dans Florence, & formérent des hommes célebres dans tous les genres.

Tous les siécles se ressemblent assez pour ceux qui ne lisent l'Hif-

toire, que pour s'amuser; mais pour celui qui pense, quelle époque dans l'Histoire, qu'un siécle qui produisit les Médicis, qui eurent le mérite de connoître, d'employer, d'encourager les talens, de faire fleurir les Arts & les Sciences, & d'en répandre l'amour dans toute l'Europe!

Ces réfléxions previennent assez en faveur de l'Ouvrage que nous annonçons. Il contient 22. Articles extrémement courts: mais ces articles sont bien étoffés de notes de toute espéce. Les articles & les notes ont pour but de faire connoître M. Landini, qui se distingua beaucoup à Florence dans le 15. siécle; on ne le connoissoit en France, que par quelques Traductions assez peu estimées, & quelques ouvrages assez médiocres; on le présente ici comme Poëte, Historien, Orateur, Philosophe & sçavant dans les Langues. *Disons un mot des articles & des notes.*

Les articles apprennent, que la famille des Landini est ancienne, illustre, & féconde en grands hommes ; que Cristophle Landini, le Héros de cet ouvrage naquit en 1424. qu'il étoit passioné pour l'étude ; que son pere le força de se faire Avocat, que son goût le ramena aux Muses, qu'on le nomma Professeur de Rhétorique à Florence, qu'il eut un grand nombre de Disciples de toutes les Nations, dont plusieurs se rendirent célébres.

Les notes qui remplissent plus des trois quarts du livre, ne sont pas toutes également intéressantes. Elles peuvent faire plaisir aux habitans de Florence, & à quelques sçavants curieux de connoître les noms & les ouvrages de quelqu'un des collégues de M. Landini. Ce qui peut attacher davantage, sont quelques piéces d'Ange Politien, de Salviati, & surtout de *M. Landini* même. On

y lit un grand nombre de ve
de sa façon, quelques Epitres
quelques fragments de Harangu
& d'Oraisons-Funébres. Tout
ces Piéces ne répondent pas tout-
fait aux idées magnifiques que do
ne M. Bandini de son Héros.

Les vers sont sur différent
matiéres, & célébrent le plus sou
vent la gloire, les libéralités,
les vertus de Cosme & de Lauren
de Médicis. Citons quelques-ur
des vers de notre Poëte à l'hon
neur de Cosme le Grand appellé
le pere de la Patrie & des Lettre.
Après avoir dit, qu'il ne veu
chanter ni les guerriers, ni leur
combats, ni les avantures des Hé
ros fabuleux de la Gréce, il con
tinue ainsi:

Vera canam, & veræ referam virtuti
honores,
Et quæ sunt *Medicâ* præmia digna do
mo.
Testis erit populus, testis mihi, Cosme
Senatus,

rbe tuâ uno te clarius esse nihil.
àm unde initium, quæ prima aut ultima ponam ?
los inopes rerum copia tanta facit.
æ patriæ pietas, illinc prudentia rebus,
Hinc se offert miseris, Cosme, benigna manus.
m quis te patriæ non dicat jure parentem ?
Hunc hominis pectus non habuisse putem ?
gnus erat Cæsar, sed magnus Cæsar in armis :
At tu, Cosme, tuâ major in urbe togâ es.
: armis patriam sævâque tyrannide pressit.
Te libertatis unica cura tenet.
ım hostem vidit desertæ curia Romæ :
Hostes è patriâ, tu procul urbe fugas.

Ces vers sont plus clairs qu'ils sont *élégants* ; mais les Arts,

comme toutes les choses humaines n'arrivent que par dégrés à la per fection. Une si foible Aurore ne sembloit pas annoncer la lumiére qui anima les Ange Politien, le Tasse, les Arioste : Mais les pro grès sont rapides lorsque les talen sont récompensés & honorés qu'on a inspiré l'amour des Lettres qu'on lit les ouvrages de l'antiqui té, & qu'on se forme sur ces grand modéles.

Nous citerons encore un endro de l'Eloge que fait M. Landini d fameux Jean Pic de la Mirande dont voici la Traduction : » C » n'est pas par hazard, mais pa » une disposition particuliére de » Providence, que ce grand hom » me a été appellé *Jean Pic de* » *Mirande*; car *Jean* signifie » *grace du Seigneur*; or on co » çoit aisément, que sans une gr » ce signalée, il n'a pu acquér » tant de science & des connoi » sances si vastes, & si étendue

» C

» On l'a appellé *Pic*, parce que
» le Pic-vert a le bec si perçant,
» qu'il n'est point d'arbre si dur
» qu'il ne creuse, pour s'y loger
» & y faire son nid, c'est ainsi,
» qu'il n'est rien de si impénétra-
» ble, & de si caché dans toutes
» les Sciences, qu'il ne l'ait conçu,
» pénétré, & logé dans sa tête.
» Pour le nom de la *Mirande*,
» on voit d'abord, qu'il lui con-
» vient parfaitement, puisque tout
» est admirable en lui. »

Nous finirons en avertissant, que l'Auteur espére donner, en plusieurs volumes, l'Histoire de la Littérature de Florence, du Collége de cette Ville & de son Académie. On ne peut que l'exhorter à continuer son projet: il a les qualités nécessaires pour réussir; il parle bien la langue des Romains; il paroît aimer les recherches & est tout propre à déterrer bien des anecdotes littéraires; il

ne s'agira plus que de faire un choix dirigé par le goût & l'utilité.

ARTICLE XXXII.

MEMOIRES SUR DIFFERENTS Sujets de Mathématique. Par M. Diderot. Vol. in-8°. de 243. pages. A Paris, rue S. Jacques, chez Durand & Pissot, an. 1748.

IL y a ici 5. Mémoires. Le premier a pour titre, *Principes généraux de la science du son, avec une méthode singulière de fixer le son; de manière qu'on puisse jouer en quelque temps & en quelque lieu que ce soit, un morceau de Musique exactement sur le même ton.*

C'est un projet hardi, & par-là même digne d'une ame élevée, de fixer quelque chose sur la terre, & beaucoup plus de fixer le son qui *est* quelque chose d'essentiel

fugitif de ſa nature. Un
d'eſprit, comme M. Di-
entreprend jamais une cho-
ficile ſans quelque profit
s Arts.
itre en matière en obſer-
i grande diverſité de ſen-
, de ſenſations même que
rſes piéces de Muſique ex-
ans les oreilles des peuples
juſqu'à nous faire trouver
le & ſans aucun goût, ſans
ir de Muſique, la Muſique
cs, des Tartares, des Chi-
ui de leur côté traitent no-
ique avec la même indif-
, le même dégoût. L'Au-
oit cependant que tout le
s'accorde à trouver con-
ce qui eſt conſonant, &
it ce qui eſt diſſonant.
Muſique a, ſelon lui, des
es invariables & une théo-
i conſéquence de ce prin-
ui eſt fort ſain, l'Auteur
la Géométrie & le Calcul

Algébrique, infinitésimal n
au secours de ce que l'expé
nous en apprend. Son analys
vainc de faux celle du célébr
glois M. Taylord, & la r
Il s'y agit surtout des vibr
des cordes tenduës compar
celles des Pendules.

Selon M. Diderot, » l'orei
» un vrai tambour de Basqu
» tympan représente la peau
» nerfs auditifs répondent à
» de qui traverse la Base, &
» fait l'office des baguettes
» doigts.

Il explique ensuite les
nances par les rapports de
vibrations, l'octave par le ra
de 1 à 2, la quinte par celu
à 3 &c. Selon les Expérien
le calcul de M. Euler qu'o
ici, tous les sons sensibles
prétiables sont compris ent
& 7552, intervalle qui ren
8 octaves, de maniere que
le plus bas fait 30 vibratior

seconde, & le plus haut en fait 7552. Nos Mémoires ont parlé de 12 octaves à quoi la Musique pouvoit, nous le croyions alors, absolument s'étendre, depuis le tuyau ouvert de 64 pieds ou le tuyau fermé de 32, jusqu'au tuyau de 2 ou 3 lignes équivalant à un petit noyau de cerise qui sifle assez sensiblement : & nous croyions que les orgues ordinaires passent 8 octaves & vont peut-être quelquefois jusqu'à 9 ou 10 depuis le 16 pieds fermé jusqu'au larigot. Dans la pratique nous croirions bien qu'on ne peut gueres passer 10 octaves & que le 64 pieds ne feroit que râler, que haleter, que battre sourdement.

M. Diderot suit M. Euler dans son calcul des sons par les logarithmes. Il est persuadé comme lui que la perception des rapports des sons, fait le plaisir ou le déplaisir de la Musique; il ne peut guères *y en avoir* d'autre cause.

Et de-là, il a raison de conclu
que la raison de la lenteur d
Basses, & de la rapidité des dessu
vient de la nature lente ou rapi
de leurs vibrations respectives.

On trouve ici plusieurs probl
mes & théorêmes curieux sur
plus grande vîtesse d'une corde
sur son plus grand écart, sur l
cloches, sur les verges sonore
L'Auteur croit, d'après M. Ramea
que *le bruit est un*, que *le son*
contraire est composé. Si cette d
tinction du bruit & du son a lie
nous croirions bien plutôt que
bruit est composé de sons mal a
cordés, & le son composé au
de sons concordans. On a c
longtems, & bien des gens croye
encore, que le vœu que M. Did
rot fait ici de quelqu'un qui
rât des obscurités qui les envelo
pent, les principes de M. R
meau, a été rempli dans les e
traits que nos Mémoires en do
nerent dans le temps de leur na

sance en 1721 ; ce que nous n'ob servons que pour éviter le reproche de paresse que fait cet Auteur à notre siécle à cette occasion.

Il vient au systême de M. Sauveur & d'abord à ses expériences sur les sauts, les nœuds & les ventres des cordes dans leurs ondulations, & il en rend un compte exact & ingénieux. Cela le méne à son but de fixer le ton comme M. Sauveur avoit voulu le faire, mais d'une maniere plus sure que celle de cet Auteur, & que celle même qui est en usage parmi les Accordeurs d'Orgue ou de Clavecin. Car celle-ci est sujette aux altérations de l'air. Pour la corriger, M. Dide-ot voudroit qu'elle fût composée 'e deux parties mobiles en vertu esquelles le ton, c'est-à-dire l'ins-ument qui le donne, pût s'allon-r ou s'accourcir. Il ne s'agiroit suite que de graduer cet instru-nt par rapport au Thermomé-& au *Baromètre* qui indiquent

d'un principe de Méchanique sur la tension des cordes. L'Auteur demande & recherche si une corde attachée fixement en un point B & tenduë par une puissance A qui la tire de bout en bout, est également tenduë qu'elle le seroit si au lieu du point fixe B on substituoit une puissance égale & contraire à la puissance A. C'est Borelli qui a le premier proposé cette question. M. Diderot la décide en peu de mots, & renvoye pour en avoir la démonstration au Dictionnaire universel des Sciences & des Arts qu'il prépare.

La décision est que la tension est la même dans un cas comme dans l'autre, & il en tire, en attendant, la preuve du Clavecin, & de ce que le son est ou doit être le même dans les deux cas. Nous seroit-il permis d'en douter, sans cesser d'avoir toute la déférence possible pour l'ingénieux Auteur? *Dans un cas* nous ne voyons de

force active que la puissance A qui tire par exemple comme 10, le point fixe ne faisant que réagir contr'elle par sa force même, qui n'est plus que cinq dans chacune, étant partagée à deux ; au lieu que dans l'autre cas la force active nous paroît double & égale à 20 étant 10 dans chaque puissance qui tire. N'est-ce pas comme si dans le Clavecin la corde tenoit à deux chevilles tournantes, & qu'on les tournât toutes deux en même tems & avec la même force chacune ? Nous croyons qu'elle en casseroit deux fois plutôt que si une seule cheville tournoit, l'autre ne faisant que soutenir réactivement son action.

Quatriéme Mémoire : projet d'une nouvelle orgue sur laquelle on pourra exécuter toute Piéce de Musique à deux, trois, quatre &c. parties, instrument également à l'usage de ceux qui sçavent assez *de Musique pour* composer & de

ceux qui n'en sçavent point du tout. Les orgues d'Allemagne sont comme le texte d'après lequel travaille l'Auteur. Ces orgues, inventées, dit-on, par le célebre Kircher, n'ont de méprisable que les mains qui les portent, & en jouent pour gagner leur vie, à l'aide d'une manivelle. Leur construction est fort ingénieuse. La facilité qu'elles donnent pour l'éducation des Serins, est un usage estimable, étant utile dans la Société. Le Fluteur Automate qui en a résulté dans les mains d'un habile Artiste, est un nouveau sujet d'en faire cas.

Le Projet de M. Diderot acheveroit de les élever au plus haut point d'estime, d'agrément & d'utilité ; si réellement on pouvoit les rendre propres entre les mains les plus malhabiles, les moins musiciennes, d'exécuter toutes sortes d'airs de Musique & de *Concerts*. Il n'y a ni orgue ni cla-

vecin qui valût celui-là, puisque ç'en seroit un, jouable par toutes sortes de mains, retranchant la peine d'apprendre à jouer, peine à laquelle il n'y a personne qui ne renonçât volontiers.

Comme M. Diderot déclare qu'il aime passionément la Musique, qui est la passion des belles ames, mais qu'il ne la sçait pas, ce qui lui est commun avec beaucoup d'honnêtes gens, & comme il est d'un esprit vif, curieux, inventif, on n'est surpris ni de lui voir tenter la chose, ni de la lui voir tenter un peu inutilement. Une orgue qui joueroit toutes sortes d'airs seroit un automate animé, une machine libre, ou un cylindre infini, infiniment infini même, sur lequel on pourroit noter toutes sortes d'airs faits & à faire, & non-seulement toutes sortes d'airs les uns après les autres, mais toutes sortes après toutes sortes, parce qu'il faudroit qu'on pût les jouer

chacun immédiatement après chacun & au moment qu'on en auroit la fantaisie. Car voilà le pouvoir d'un Clavecin ordinaire & de tout homme qui en sçait jouer.

Après bien des réfléxions profondes, surtout vives & ingénieuses, & bien des traits lancés contre la Charlatannerie des Professeurs en Musique, qui peut-être s'en consoleront par l'événement, tout se reduit, ce nous semble, à avoir un cylindre creux, criblé (peut-être d'une infinité) de trous, dans lesquels chacun aura la liberté de mettre les fiches convenables pour l'air qu'il veut jouer. Qu'il nous soit permis de demander, sans offenser personne, comment celui qui ne sçait pas la Musique, la sçait noter? Comment celui qui ne la sçait pas noter, la sçait composer? Comment celui qui ne sçait pas la composer, sçait l'exécuter, & faire une orgue d'Al-*lemagne* sans être Facteur? Et tout

cela fût-il possible, qui est-ce qui voulant, de fantaisie, jouer un air dans le moment, voudra se donner la peine de démonter son air noté, d'en défaire les fiches du cylindre, pour en replacer d'autres propres à jouer l'air en question? Tout cela dit pourtant, & on en sera peut-être redevable à M. Diderot, qu'on peut porter plus loin l'invention des serinettes & orgues d'Allemagne. Par exemple, au lieu de cylindres ne pourroit-on pas noter de simples lames plates qu'on tireroit comme des regiftres, & qui porteroient de nouveaux airs? Nous connoissons quelqu'un qui a quelque idée approchante de celle-là.

Suivent des observations sur le *Chronometre*, c'est-à-dire sur un instrument qui mesure le tems, autre sans doute que les Montres & les Pendules. Il est tout-à-fait beau de voir un Auteur plein d'esprit & de vivacité, viser solidement *par tout, jusques* dans la Musique,

à une mesure fixe de toutes choses. Car c'est encore ici à fixer le caractère des piéces de Musique que vise solidement M. Diderot. Il voudroit qu'au lieu de *allegro*, *presto*, *prestissimo*, *andante*, *piano*, *largo*, &c. que les Musiciens mettent à la tête de leurs Piéces pour en déterminer le mouvement, & le vrai air par conséquent, on déterminât ce mouvement par le nombre des mesures & des minutes ou secondes nécessaires pour les exécuter. Cette pensée fût-elle superfluë, paroit raisonnable.

On objecte qu'il faudroit donc que le Musicien, dans le plus grand feu de l'exécution, se rendît attentif au mouvement d'un Pendule. M. Diderot convient de la force de l'objection ; aussi ne veut-il pas que le Musicien & le Pendule ou le Chronometre soient deux machines différentes. Encore pourroit-on lui répliquer qu'aussi les Musiciens ont-ils soin de battre la

mesure comme un Pendule, & peut-être plus ou aussi exactement par sentiment naturel & habituel, avec le pied, le corps, la tête &c.

C'est son cylindre *pandolyre*, qu'on nous permette ce nom, que M. Diderot a ici en vuë, & auquel il voudroit appliquer un Pendule à secondes propre à lui donner ou à en recevoir le juste mouvement. Le plus difficile n'est pas de régler l'orgue universelle sur le Pendule. Toutes les serinettes ont bien cette régle. La difficulté est de faire cette serinette Pandolyre. En attendant l'Auteur propose ce problême: *Trouver le moyen de faire tourner un cylindre sur lui-même d'une quantité donnée dans un tems donné.* Une serinette ordinaire seroit malfaite si elle ne résolvoit pas ce Problême très-à-peu-près.

Cinquiéme Mémoire, ou Lettre sur la résistance de l'air au mouvement *des Pendules.* Dans un pre-

mier Problême l'Auteur trouve par une suite de calcul fort, c'est-à-dire analytique & intégral, qu'il manie fort bien, que la vîtesse d'un pendule est à tous les points de sa descente la même que celle que le Pendule auroit acquise en tombant, dans le vuide, de la hauteur perpendiculaire qui répond à chacun de ces points; chose à peu près constatée par l'expérience & facile par les principes ordinaires de la Statique ou Dynamique, n'y ayant de chûte effective, qu'autant qu'il y a de rapprochement du centre des graves.

Le second problême recherche la vîtesse & le mouvement d'un Pendule, qui remonte par une force qui le pousse horisontalement; & c'est à l'aide de ces deux problêmes qu'il trouve de l'erreur dans les principes de Newton, concernant cette partie de la Physique moitié expérimentale, moitié Géométrique. Chez les Géomètres le

Préjugé est pour l'infaillibilité de Newton : chez les Physiciens, il pourroit tout aussi sagement être pour son adversaire. Newton a beaucoup gagné pour ne pas dire imposé par sa force géométrique de calcul. Ses principes seront un long sujet de révision. Le vuide & l'attraction où ils aboutissent pourroient cependant former une autre sorte de préjugé, propre à trancher un peu plus vîte bien des questions que la Géométrie ne fait que couvrir d'un voile impénénétrable au commun.

Qu'il nous soit permis à cette occasion d'observer, que pour & contre jusqu'ici tous les Sçavans Physico-Mathématiciens paroissent supposer que la résistance seule de l'air détruit le mouvement du Pendule. M. Leibnitz disoit que pour convaincre un systême de faux, il suffisoit de montrer qu'il aboutiroit au mouvement perpétuel. Voici *un Problême ou* un Paradoxe ou

une démonstration contre l
position universelle. Si la rél
ce seule de l'air réduit le Pe
au repos, & si de soi,
mouvement même naturel,
fait osciller autour de sa lig
direction (sans doute pour
xer) il n'est pas capable d'a
enfin à cette ligne de repo
but de la nature dans la chû
corps est manqué, & le m
ment perpétuel trouvé. On
pose ce problême à tous les
vans. Mais on seroit spéciale
curieux d'en avoir la solution
part d'un homme aussi hab
aussi homme d'esprit, que no
roît l'être M. Diderot, dont
devons aussi remarquer que
est aussi élégant, tranchant &
qu'il est vif & ingénieux.

ARTICLE XXXIII.

CATALOGUE DES LIVRES de feu M. l'Abbé d'Orléans de Rothelin, par G. Martin. A Paris, chez Gabriel Martin, rue saint Jacques, à l'Etoile. 8°. pp. 618. Suite de l'Article XIV. au mois de Février.

EN rendant compte de la Bibliothèque de M. l'Abbé de Rothelin, nous sommes un peu comme les Compagnons d'Enée, de qui Virgile dit :

Quin protinus omnia
Perlegerent oculis ....

Æneid. VI.

Cependant il faut hâter la marche, & finir. Nous ne toucherons ici que quelques articles de l'Histoire Profane, des Antiquités & de

l'Histoire Littéraire ; trois objets immenses dans ce Catalogue.

Au N°. 3222. Le Josephe Latin est fort singulier, si l'on peut s'assurer que ce soit l'ancienne version de Rufin. Le MS. de cet ouvrage est dans la Bibliothèque Ambrosienne, gardé comme un trésor, & révéré pour son Antiquité. Gesner vouloit que ce fût l'exemplaire même de Rufin ; mais il y a des Visionnaires dans la Librairie comme dans les Médailles. Le Josephe de Milan est écrit en lettres Lombardes, dont l'usage est posterieur à Rufin de plusieurs siècles. On peut consulter à cet égard M. Saxi, l'homme le plus judicieux & le plus éclairé sur tout ce qui concerne la Littérature de son Pays.

On voit au N°. 3248. le Thucydide d'Alde en 1502. c'est la première édition. M. de Rothelin y avoit ajouté dans le N°. suivant, le Thucydide de 1731. Car

sa pratique ordinaire étoit d'acquérir, autant qu'il pouvoit, la première & la derniére Edition de chaque ouvrage : ce qui sert à montrer sans détour le progrès de la Littérature. Il y a ensuite un vieux Thucydide François, de Claude de Seyssel Evêque de Marseille, puis Archevêque de Turin. L'Edition est de 1527. sur vélin. Ce n'est pas la première, ni peut-être même la seconde, l'Auteur ayant composé cet ouvrage sous le Roi Louis XII. auquel il l'avoit dédié & pour qui il le fit imprimer la première fois. Au reste, quoique Seyssel eût consulté Lascaris sur le sens de Thucydide, cette Traduction n'est pas un Chef-d'œuvre. On prétend qu'elle est faite d'après le Latin de Laurent Valle ; &, si nous en croyons Henri Etienne, *comme Laurent Valle a mal déviné quelle avoit été la conception de Thucydide, ainsi Claude de Seyssel a été mauvais devin, quant à la conception de*

Laurent Valle. Cependant ce livre tel qu'il est, eut tant de vogue en son tems, que Charles V. le faisoit porter avec lui, & le lisoit jusques dans ses expéditions militaires.

M. l'Abbé de Rothelin avoit les deux éditions Latines d'Appien, 1472. & 1477. ce sont les premières, & l'une & l'autre de Venise. Ainsi Fabricius se trompe, en disant que celle de 1472. est de Rome. On voit de suite dans le Catalogue le beau Salluste imprimé à Milan en 1477. sous ce titre : *Crispi Jugurthini Opera*. Cette Edition a été faite par un Imprimeur (Jacques de Marliano) qui n'a jamais publié que deux livres, celui-ci, & un Directoire pour la Confession en 1478.

Il ne nous seroit pas facile de marquer ainsi les anecdotes de chaque Edition ancienne que présente ce Catalogue ; & il seroit encore d'une plus grande discussion d'apprécier toutes les richesse

cet article concernant l'hiſ-
noderne. Chaque pays a la
; l'Italie ſurtout, la France
nagne, l'Eſpagne ſe diſtin-
; & l'Italie prime encore par
|uité & la bonté de ſes Hiſto-
Nous prenons ici le terme
iquité relativement à la reſ-
ion des Lettres parmi nous:
i ſe rapporte au régne de
ɔis I. Avant ce tems-là l'Italie
t de tous les charmes de la
ture, elle nous enrichit mê-
: ſon abondance, & nous
ıes rien de mieux à faire au
ſiécle, que de ſuivre la route
e nous montroit. On fera
attention dans cette claſſe
bellicus de Veniſe en 1487.
ɔgge de Veniſe en 1476. &
ɔrence en 1492, au Léonard
ı de Florence dans la même
:, au Simonetta de Milan en
.

ɔus ne dirons rien de notre
re de France dont nous

avons déja préconisé l'étenduë & les belles suites. Il se trouve sous cette division des MSS. précieux, des recueils très-estimables, des piéces fugitives qu'on auroit peine à découvrir ailleurs. Nous passons aussi tous les articles qui regardent l'Histoire de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique. Quoiqu'on puisse former des Collections plus abondantes dans tous ces genres, on remarque pourtant ici les principaux Monumens, & les Livres qui ont le plus de réputation.

Les Antiquités sont peut-être chez M. de Rothelin au plus haut point de perfection. C'étoit sa partie favorite, sa littérature privilégiée. Nous pouvons dire que le Catalogue est aussi en cet endroit dans un ordre plein de lumieres & de goût. On y distingue six Classes; I. Rites, usages & coutumes des Anciens. II. Histoire par les Inscriptions & Marbres antiques. III. Histoire Métallique, ou

édailles, Monnoyes &c. IV. di-
rs monuments de l'antiquité:
nphithéâtres, Obèlisques, Pyra-
des, Sépulchres, Statues &c. V.
erres gravées, Cachets, Sceaux,
mpes &c. VI. Mélanges d'Anti-
ités contenant des Collections
lées, des Dissertations, des Ca-
iets d'Antiquaires &c. & dans
elques-unes de ces classes, il y
les sousdivisions, comme dans
le des Médailles: on y indique de
te les traités d'instructions, les
res de collections générales,
ix des Médailles suivant l'ordre
Nations, Hébraïques, Gre-
es, Romaines &c. les Disserta-
ns sur quelques Médailles parti-
lieres; les ouvrages qui traitent
s Monnoyes, Mesures, Poids
:. Ce qui doit le plus picquer les
nnoisseurs, dans cette nom-
euse partie de la Bibliothèque,
st le soin qu'a pris le Possesseur
rassembler les petites Piéces
arées, & d'en former des re-

cueils. On trouve ici des volum
où il entre dix, douze, quin
Dissertations ou Traités, qui a
roient échappé à des yeux moi
attentifs. Et en général ce fut u
des bonnes occupations de feu M
l'Abbé de Rothelin, de ne nég
ger aucun des morceaux littéra
res qui pouvoient enrichir les r
cueils de son Cabinet. Cela se r
marque dans toute la suite du C
talogue.

L'Histoire littéraire qui termi
cette Bibliothèque est dans que
ques-unes de ses parties aussi bie
que la classe des Antiquités. Qu'c
suive par exemple l'Article des B
bliographes périodiques ou d
Journaux Littéraires, on ver
qu'il en manque très-peu; & no
déclarons à cette occasion que l
sept derniers mois de 1720. dan
l'ordre de nos Mémoires, ne man
quent point à M. de Rothelin pa
sa faute, mais par celle de n
Prédécesseurs qui ne les ont ja

is donnés. C'étoit apparemment
tems de calamité littéraire,
bien le zéle s'étant refroidi,
es Journalistes se trouvant en-
ière, il fut conclu par eux qu'il
oit supprimer une partie de
te année, pour courir à l'année
vante : ce qui étoit un systême
-mal imaginé ; & nous avertis-
s tous nos successeurs de ne ja-
is suivre un si mauvais exemple.
M. l'Abbé de Rothelin étoit
ins bien en Bibliographes Ec-
iastiques, c'est la partie foible
cette division. Il faudroit aussi
ucoup de choses pour rendre
nplet son article des Biogra-
s, ou Historiens des personnes
stres dans les sciences. Qui croi-
par exemple qu'il n'avoit pas
vie de Budé par Louis le Roy ;
e de Reuchlin par Majus ; celle
Castellan par Galand ; celle
Cardinal Polus par Dudithius ;
e de Buxtorf par Toussan ; celle
fameux Jurisconsultes, Hoto-

man, Briſſon, Pithou, Cujas &c. par Leicker, &c.

Mais en finiſſant, diſons que perſonne ne ſeroit plus capable de parfaire toute cette Littérature que l'habile Libraire qui a dreſſé le Catalogue. Nous devons au ſieur Martin cette juſtice, que perſonne n'eſt au-deſſus de lui pour la connoiſſance des Livres, & pour le talent de la Bibliographie. Il ſemble que, pour faire briller davantage ſon mérite, il nous ſoit venu tout exprès, dans ces jours-ci, un Catalogue dreſſé en Angleterre & auſſi mal conçu que celui-ci eſt bien fait. C'eſt un plaiſir ſenſible pour nous, de voir que nos Voiſins ne ſont pas en état de nous diſputer cet avantage Littéraire Et qu'on ne s'imagine pas que ce ſoit peu de choſe, ou qu'il puiſſe être facile à tout le monde d'exceller en ce genre : connoître les livres, ſçavoir les ranger, les qualifier, les apprécier, c'eſt le fruit d'un

étude longue, attentive, étendue, & qui suppose encore des dispositions naturelles que l'art ne donne jamais. Tel homme a vieilli dans des Bibliothèques immenses, qui ne rendroit pas compte de la moindre des suites qui les composent: on diroit presque des Bibliothécaires & des Bibliographes comme des Poëtes: *Nascuntur, non fiunt.*

ARTICLE XXXIV.

*TELLIAMED, OU ENTRETIENS d'un Philosophe Indien avec un Missionnaire François sur la mer, la formation de la terre, l'origine de l'homme, &c. mis en ordre sur les Mémoires de Feu M. de Maillet, par J. A. G.***. A Amsterdam, chez L'honoré pere & fils, Libraires, 1748. 2. vol. in-12.*

CEt Ouvrage est dédié à Cyrano de Bergerac, & le Phi-

losophe Indien ne pouvoit choisir un plus digne Protecteur de ses rêveries. Il faut cependant reconnoître une grande différence entre les rêveries de Cyrano, & celles de Telliamed. Le premier a dans l'esprit un tour plaisant & original qui amuse; le ton pesant & ennuyeusement sçavant du second dégoûte: aussi l'Ouvrage de Cyrano, après bien des années, a-t'il le privilége de plaire & plaira toujours: mais autant qu'on peut faire l'horoscope d'un livre, celui de Telliamed périra en naissant.

Cet Ouvrage est précédé d'une Préface fort longue, & bien écrite. L'Auteur de cette Préface se propose, 1°. de donner une idée claire du systême de Telliamed, & il y réussit: 2°. de justifier ce systême, & il n'y réussit pas. La doctrine du Philosophe Indien suppose nécessairement l'éternité de la matière, contredit de front l'*Histoire* de la Création telle

qu'elle est racontée dans la Genèse, & combat plusieurs points révélés de notre Croyance. L'Auteur a senti combien cette doctrine révolteroit les esprits ; & pour tâcher de les tranquiliser, il étale avec adresse beaucoup de doctrine, des sophismes ingénieux, des lieux communs étudiés, & des comparaisons qui peuvent éblouir, mais qui ne prouvent rien. L'embarras qui paroît dans ses raisonnemens, prouveroit seul qu'il se défie de sa cause, & que la prédilection pour un systême chéri ne l'aveugle pas assez, pour ne point appercevoir combien il est contraire aux principes de la Religion. S'il n'avoit pas vu que ce systême les combattoit, qu'étoit-il nécessaire de se jetter dans des raisonnemens interminables, pour défendre les droits de cette Religion sainte ? Elle lui auroit dit : Ne vous donnez pas tant de peines *pour me défendre*, je ne suis

point attaquée, & mes droits sont à couvert.

L'Auteur auroit mieux fait de réunir toutes ses forces pour tâcher de donner un air de probabilité aux opinions du Philosophe Indien ; car quoiqu'il en dise quelquefois assez de mal, & qu'il les appelle des rêveries & des extravagances, on sent qu'il les goûte, & qu'il voudroit les faire goûter ; y réussira-t'il ? L'exposition abrégée que nous allons en faire, mettra en état d'en juger.

1°. Il prétend que tous les terreins, dont notre globe est composé, & que les plus hautes montagnes même ont été formées & pétries dans le sein de la Mer. Quelles preuves en apporte-t-il ? Un grand nombre d'observations faites dans le fond de la mer avec une machine plus surprenante encore que les observations. Il est vrai qu'il y ajoute une foule de *faits, qui ne permettent pas de*

, que dans toutes les con-
de notre globe, on trouve
e sein de la terre, dans les
, & dans les marbres mê-
es feuilles, des plantes, du
du fer, des os de corps hu-
: on y trouve encore plus
unément des coquillages de
espéce, & quelquefois des
s entiers. Il est même cer-
u'on rencontre de ces corps
jusques sur les plus hautes
gnes.
Il prétend que les eaux de
ont toujours diminué, &
ieront toujours; pourquoi ?
loute, parceque cette dimi-
perpetuelle & invariable
nécessaire à son systême. Il
i qu'il apporte en preuve,
térissemens, dont les Histoi-
nous permettent pas de dou-
os terreins se prolongent,
Ports jadis fameux sont au-
hui fort éloignés de la mer.
diminution des eaux de la

mer plaît si fort à l'imaginatio de Telliamed, qu'il en conclut qu'on pourroit trouver la mesur des siécles qui se sont écoulés, de puis que la terre est habitée, & l nombre des siécles qu'elle doit du rer encore, avant que de change d'état.

3°. Telliamed ne se content pas d'admettre l'éternité de la ma tiére *ab ante*; il lui attribue en core une éternité future. Il pré tend que ce vaste *Univers peu se perpétuer par lui-même, sans l concours actuel d'une cause intelli gente & supérieure*; qu'il se fai une circulation éternelle dans le corps qui le composent; que ce corps ont changé, & qu'ils chan geront encore; que les corps lu- mineux ont été opaques; que les corps opaques deviendront lumi- neux, & que la terre que nous ha- bitons finira par un embrasement universel, & deviendra une étoile *brillante*. Quel est le fondemen

de tant de rêveries avancées d'un ton décisif & imposant ? C'est qu'on a remarqué quelque changement dans la Lune & dans le Soleil; c'est qu'on voyoit jadis des étoiles qui ont disparu, & qu'on en observe aujourd'hui qui n'avoient jamais été observées. Ce sont des Phénomènes qu'on explique en Physique, & on les explique d'une manière satisfaisante. En vérité, on perd patience, quand on voit bâtir sur de si légers fondemens un systême contraire à toutes les idées reçuës, & qui combat tous les principes du bon sens, & de la révélation.

4°. Dans les révolutions continuelles qu'éprouvent les corps qui composent cet Univers, il falloit y renouveller les animaux & les hommes. Telliamed n'est pas embarrassé, il fait sortir les uns & les autres du sein de la mer, & originairement tous les hommes ont été des hommes marins. Il en-

ne les croye qu'avec beaucoup de précaution. Je pourrois constater la vérité de cette réfléxion par une foule de faits tirés de cet ouvrage. Je n'en rapporterai qu'un que je ne choisis pas. Telliamed raconte que sur les côtes de Hollande, un homme marin sauta dans un Vaisseau marchand, qu'il parla Hollandois, qu'il demanda une pipe pour fumer, que depuis l'âge de 8. ans il vivoit dans la Mer, qu'il étoit couvert d'écailles, & avoit les mains semblables à des nageoires, & qu'après avoir resté quelque tems dans le Vaisseau, il se rejetta dans la mer. C'est une Histoire si burlesque qu'on donne pour authentique, & qu'on assure avoir été certifiée par le Capitaine & tout l'Equipage.

II. Les régles de la critique & les lumières du bon sens exigent que lorsqu'on peut expliquer un phénomène par une cause connue & certaine, on n'ait pas recours à

cause inconnue & incertai-
)r ces corps terrestres & ces
marins qu'on trouve dans
s les parties de notre glo-
usques sur les montagnes ,
la pierre & dans le marbre,.
liquent heureusement par la
ution qu'a dû causer sur la
le Déluge. On ne s'attend
ue j'entre dans le détail de ces
:ations. On peut avoir re-
à un grand nombre de Sça-
du premier ordre, qui ont
cette matière , & dont les
ges sont assez connus. Il pa-
:ertain que ce monde a souf-
quelque bouleversement, &
n'est qu'une copie foible &
ırée du monde original. La
que se joint à l'Histoire pour
r cette vérité. On ne voit que
ııines, des débris, des décom-
des montagnes escarpées ,
ochers entassés les uns sur les
;, des précipices, des crevas-
s *cavernes*, des monceaux

de sable & de coquillages. La *re*traite des eaux de dessus une terre imbibée & dissoute, dut causer tous ces changemens & ces ravages. Quelle folie donc, je le répéte, de recourir à une cause inconnuë, imaginaire, & qui contredit tous les principes, pour expliquer des effets qui s'expliquent beaucoup mieux par des principes avoués par l'Histoire, la Physique & la révélation.

III. Les plus hautes montagnes, les Cordélieres & le Pic de Tenerif, ont été moulées & fabriquées dans le sein de la Mer, dit Telliamed. Il a été obligé, pour établir ce Paradoxe bizarre, de soutenir, que les eaux de la Mer diminuent toujours & de toute éternité. Cette diminution constante & éternelle des eaux est l'objet qui le touche le plus, & pour la prouver; les plus légéres probabilités, les conjectures les plus frivoles, *deviennent* pour lui des démons-

ons rigoureuses. La Mer a en-
i dans le sable quelques Villes
Lybie, & en particulier la
si célébre par le Temple de
er Ammon. Ce Phénomène
our lui *une preuve très-singu-*
& bien convaincante de la
ution de la Mer; mais cette
e si *convaincante* est détruite,
e qui arrive depuis quelques
s dans le Diocèse de S. Pol
on en Bretagne.* Le sable,
par le vent, y a couvert une
d'environ 4 lieuës, entre S.
Plouescat, & on craint que,
a suite, ces deux Villes ne
ensevelies sous le sable; au-
on bonne grace de conclure
ait, la diminution de la Mer?
cependant tout-à-fait sem-
à celui de Telliamed. On
d'ailleurs qu'il y a en Afrique
mpêtes de sable, capables de
disparoître des Villes entié-

Mém. 119. *de l'Académie* pour l'an-
1.

res ; les Villes de la Lybie, si le fait est vrai, auront péri par le même fleau.

Les attérissemens arrivés à la suite des siécles, dans quelques parties de l'Univers, sont encore, pour Telliamed, une démonstration de la diminution éternelle de la Mer ; mais n'est-il pas évident, que cette preuve ne peut avoir de force, qu'autant qu'on peut constater que la Mer s'est éloignée de certaines Côtes, sans gagner sur les terres dans d'autres climats ? Mais on demande à Telliamed, s'il est en état de le constater ? On n'est pas non plus en état de lui prouver, que la Mer gagne toujours d'un côté ce qu'elle perd de l'autre : mais le hazard a fourni la preuve que cela arrive quelquefois, d'où l'on doit conclure que cela arrive toujours. Lorsque, par exemple, la Mer se retira deux lieuës loin de la Ville de Kokirk, en Ecosse, & que par son éloignement, elle forma la fer-

s Eglises. D'ailleurs, l'Histoire
s apprend que, dans quelques
trées de notre globe, la Mer a
né sur les terres, & ce sera sans
ute, pour réparer les pertes qu'el-
faisoit dans d'autres contrées.
outez que ces attérissemens se
t faits ordinairement à l'em-
uchure des grands Fleuves; c'est
si que les Isles Echinades ont
formées par le Fleuve Ache-
s & une partie de la Basse-Egyp-
par le Nil. Or les eaux doivent
uper, dans le lit des Rivières, la
ce des terres qu'elles ont cha-
es.

res ; voici un de ses sophismes. *De* Historiens nous disent, que *quel*ques personnes ont pû vivre plusieurs heures sous les eaux, comme Scyllias, qui, au rapport d'Hérodote, alla plus de deux lieuës sous la Mer, & comme le poisson *Colas*, Sicilien qui, selon Kirker, passoit des jours entiers sous l'eau. Le Philosophe Indien conclut, contre l'expérience constante, & contre les loix de la Physique, que tous les hommes peuvent ce qu'ont pû deux ou trois hommes extraordinaires. N'est-ce pas là le Paralogisme qu'on appelle *à dicto secundùm quid ad dictum simpliciter ?* Si le poisson *Colas*, & quelques autres ont pû vivre quelques heures sous les eaux, c'est que chez eux ces deux conduits par lesquels le Fœtus respire dans le sein de la mere n'avoient pas été bouchés : mais c'est un Phénomène si rare, qu'il arrive à peine dans un siécle. *En voilà* assez pour faire sentir la

l'un systême plus ridicule
: plus incompréhensible,
; dangereux.

TICLE XXXV.

*SANCTORUM SEP-
BRIS, collecta digesta
entariisque & Observatio-
illustrata, à Joanne Pi-
Joanne Stiltingo, Joanne
no, Joanne Veldio, à
ESU, Presbyteris Theo-
Tom. I. quo dies I. II.
ontinentur, cum tractatu
inari de Diaconissis, Auc-
Joanne Pinio. Antuerpiæ
. Actes des Saints de Sep-
&c. 1 Vol. fol. pag. 788.
es tables & le traité pré-
ire.*

Hagiographes d'Anvers
rassent ici les trois pre-
ours de Septembre. Ils
les Actes de 144. Saints

expreſſémen
quent plus
mes ; & à l
me, le P.
Compagni
une Diſſer
ſes. Tel e
tiére de c
tembre &
Nous tâ
l'exactitu
a pu n
prompt
an
l

.nent dite, ni un Sacrement:
lant on trouve, dans quel-
.ivres Liturgiques des Grecs,
a cérémonie qui se pratiquoit
gard de ces femmes, étoit
que la même qui s'observe en-
pour les Diacres. On leur im-
it les mains, on prononçoit
lles les Prieres de l'Ordination
Diacres, on leur mettoit l'é-
au col, on leur faisoit tou-
le Calice, même après la Con-
tion du sang de J. C. Toutes
pratiques ont déplu au célèbre
idius; il les a taxées d'erreur,
d'hérésie: mais le P. Goar,
ui M. Assemani & le P.
ont élevés contre cette
Ils ont prétendu que le
a sujet & le manque d'in-
empêchoient suffisamment
ne confondît l'ordination
iacres avec celle des Dia-
ses. Ils ont reproché à Ar-
us sa délicatesse extrême sur
adition de l'Etole & sur quel-

rant partout ses réfléxions
ques, en voici des exemple:
Il est question, dans ur
droit, de sçavoir s'il étoit d'
en Occident de donner le
aux Diaconesses. Cabassut em
se la négative, fondé, à ce
prétend, sur un Décret du
Gélase, qui défend de voile
veuves. Notre Auteur, sans
der la chose qui est en effet
incertaine, observe très-bien
ce Décret ne prouve rien, pui
faut distinguer les simples ve
de celles qui étoient attaché
Ministère (S. Paul parle des
& des autres) & que le Pape
lase peut n'avoir défendu l'
du voile qu'aux veuves sans M
tère, non aux Diaconesses.
est démonstratif contre Cab

Une autre controverse plus
pliquée, est celle qui regarde l
nédiction ou la consécration
Diaconesses. Il est bien clair
ce n'a jamais été une Ordin

proprement dite, ni un Sacrement: cependant on trouve, dans quelques Livres Liturgiques des Grecs, que la cérémonie qui se pratiquoit à l'égard de ces femmes, étoit presque la même qui s'observe encore pour les Diacres. On leur imposoit les mains, on prononçoit sur elles les Prieres de l'Ordination des Diacres, on leur mettoit l'étole au col, on leur faisoit toucher le Calice, même après la Consécration du sang de J. C. Toutes ces pratiques ont déplu au célèbre Arcudius; il les a taxées d'erreur, & même d'hérésie: mais le P. Goar, & après lui M. Assemani & le P. ... se sont élevés contre cette censure. Ils ont prétendu que le défaut du sujet & le manque d'intention empêchoient suffisamment qu'on ne confondît l'ordination des Diacres avec celle des Diaconesses. Ils ont reproché à Arcudius sa délicatesse extrême sur l'imposition de l'Etole & sur quel-

expressément nommés ; ils en
quent plus de sept mille An
mes ; & à la tête de tout le
me, le P. Pien, Chef de
Compagnie de Sçavants,
une Dissertation sur les Diac
ses. Tel est en gros toute la
tiére de ce premier tome de
tembre & l'objet de nos Ext
Nous tâcherons de compense
l'exactitude & l'attention, c
a pu nous manquer du côté
promptitude : car il y a près
an que ce volume a paru, &
le second tome de Septembre
est annoncé, comme devant
roître bientôt.

La Dissertation sur les Di
nesses épuise toutes les quest
qu'on peut faire à ce sujet. L
teur parle de leur antiquité
leurs fonctions, des Céréme
de leur Consécration, des loix
tées à leur sujet, du tems &
la manière dont elles ont été
lies. Il y a sur chacune de ces

dans aucune des Eglises Orientales. Car il ne faut pas dire avec le P. Helyot, dans son Histoire des Ordres Monastiques, que quand on bénit aujourd'hui des Religieuses de l'Ordre des Chartreux, l'Evêque prononce sur elles les paroles de l'Ordination du Diacre & du Soudiacre. Cela n'est assurément point ; & pour s'en convaincre, on n'a qu'à parcourir la formule de cette Bénédiction, qui est rapportée dans le présent Traité sur les Diaconesses. Il ne faut pas dire non plus, avec le P. Goar, que l'Eglise Latine avoit coutume autrefois de consacrer aussi ses Diaconesses par des *paroles solemnelles*, c'est-à-dire, selon l'idée de cet Auteur, par la forme qui servoit à l'Ordination du Diacre. Ceci ne peut se prouver, & l'on démontreroit aisément le contraire.

Ajoutons que le même P. Goar *accuse mal à propos* Arcudius de

ne point blâmer, dans le rit c
bénédiction des Diaconesses
rient, l'usage où l'on étoit de
faire toucher le Calice plein :
cet Arcudius quod Diaconiss
crum Calicem sibi traditum à l
tifice contingere audeat. Ce
vant Grec n'a point oublié c
circonstance, & dans les deux
tions de son livre sur les Sacrem
nous lisons en termes exprès :
tò minus licebat tangere Calic
quando & subdiaconi tractare
vasa prohibentur. (Il entend
les vases pleins.) Ainsi par
port à ce point de critique
P. Pien, Auteur de la Diss
tion sur les Diaconesses, a trop
le P. Goar. Enfin un sujet de
pute capable de mettre égalem
en cause Arcudius & Goar, s
l'opinion de M. Assemani,
leur reproche à l'un & à l'a
de n'avoir pas connu la vérit
forme de l'Ordre chez les Gr
Ces deux Auteurs la font co

ter dans les paroles indicatives, *Divina Gratia, &c.* & M. Asse-
mani la place dans certaines prié-
res qui se trouvent à peu de chose
près dans les divers Rituels de
tous les Orientaux. Or cette ques-
tion incidente mériteroit d'être
traitée par quelque habile hom-
me, bien instruit des Rites de l'E-
glise Grecque, & attentif à tout
ce qui pourroit les concilier avec
ceux de l'Eglise Latine. Mais re-
venons aux Diaconesses.

Quelques autres articles exer-
nt la Critique judicieuse du P.
:n. Il réfute le sentiment de M.
Cange, qui ne mettoit aucune
érence entr'elles & les Cha-
nesses. Il fait voir que ce mi-
re n'a pas cessé dès le XII.
:, ainsi que l'ont écrit les PP.
n & Juenin; la preuve en est
nte. C'est qu'en 1559. le
politain Nestorien des In-
nommé Joseph, marquoit
dans son Pontifical la con-

ſécration des Diacon
qu'on avoit coutume
dans les Egliſes de ſo
L'Occident a été p
dans la ſuppreſſion des
ſes. Peu à peu l'uſage d
& de les employer s'eſt
France plus qu'ailleurs,
blié des décrets Eccléſiaſti
tr'elles: nous ne croyon
notre Auteur oublie au
d'antiquité qui ait rapport
jet; & dans toute ſa Diſſe
il regne un ordre & un
qui ne laiſſent rien à dé
la matière préſente. Entron
tenant dans les Actes mêm
Saints de Septembre.
Les trois premiers ſont d
ien Teſtament; *Joſué*, G
Anne la Propheteſſe q
ſus-Chriſt, quand il fut por
emple. On les place ici parc
ır mémoire eſt honorée le
er jour de Septembre, dans
Anciens Martyrologes

Orientaux que Latins. Rien de plus certain que les monuments qui concernent ces illuſtres perſonnages, puiſqu'ils ſont fondés ſur l'autorité même du S. Eſprit Auteur des Divines Ecritures : mais, pour développer ce que le Texte ſacré nous apprend de ces Saints, nos Hagiographes ont trouvé encore une ample matière à leurs travaux, commencons par Joſué.

D'abord il ſe forme une queſtion ſur le nom de ſon pere. L'Hébreu & notre Vulgate l'appellent *Nun* ; les Septante (*a*) & le Livre de l'Eccléſiaſtique le nomment *Nave*. Il ſemble qu'un peu d'attention ſur la pratique aſſez ordinaire aux Grecs & aux Latins de changer les termes Hébraïques, c'eſt-à-dire, d'y ajouter, retran-

(*a*) Il y a pourtant un endroit dans le Grec des Septante où il eſt appellé Nun. ou *Nῦν* *I. Paralip. VII.* 27.

cher, divifer, transformer
ques lettres, devroit fuffire
rendre compte de la diffé
entre *Nun* & *Nave*. (*a*)

Cependant il a fallu que l'A
Bollandifte entrât ici dans un
troverfe reglée avec le P.
douin. Celui-ci, dans fa Ch
logie de l'ancien Teftamen
que *Jefus Nave* dont parle l'I
fiaftique eft la même chofe q
fus Propheta; le Verbe Hébr
Naba fignifiant *prophétifer* ou
la fonction de *Prophète*. Ain
lon ce docte Critique, Jofu
Jefus étoit bien fils de *Nun*,

(*a*) Par exemple, l'Hébreu di
nahan, le Grec & le Latin *Cha*
l'Hébreu *Nimrod*, le Grec *Néb*

n fils de *Nave :* Et comme on dans l'Ecléſiaſtique, ſuivant xemplaire grec du Vatican, Ἰη- Ναυῆ ſans ὁ τῦ entre ces deux ots ; il appuye ſon ſentiment de te autorité, & il rejette ſans fa- n tous les autres exemplaires ecs où l'on trouve Ἰησῦς ὁ τῦ υῆ *Jeſus filius Nave.*

Voilà une batterie qui paroî- it forte à quiconque n'y regar- oit pas d'auſſi près que notre llandiſte : mais qui peut reſiſter x lumiéres de ſa réponſe ? Pre- érement, dit-il, le livre de l'E- ſiaſtique n'exiſtant point en Hé- eu, comment le P. Hardouin ut-il aſſurer que le terme Ναυῆ onde au mot *Naba* & qu'il ſi- ifie un *Prophete* en cet endroit, ndis que dans tous les autres en- oits des livres ſaints, il n'a point te ſignification ? En ſecond lieu xemplaire Grec du Vatican au- el ſeul, parmi tant d'autres Edi- *ns Grecques*, le P. Hardouin s'en-

rapporte, bien-loin de lui êtr
vorable, détruit absolument
opinion. Car on y trouve J
ou JESUS nommé 29. fois, a
ces 29. fois, il y en a 19. où
voit Ἰησοῦς υἱὸς Ναυῆ *Jesus*
Nave, & dix où l'on lit Ἰησοῦ
Ναυῆ qui signifient absolume
même chose. Voila donc 29.
ves tirées de cet exemplaire,
montrer que Josué étoit fil
Nave; par conséquent que le
de l'Eclésiastique ne peut sign
un *Prophète*; par conséquent
le *Nun* de l'Hebreu & de la
gate & le *Nave* du Grec se
portent au même homme. I
a rien de démontré dans les S
ces, si ceci ne l'est pas; &
cet exemple seul on peut

P. que ce saint homme qui
la figure de J. C. passa ses
dans l'état de virginité. Par-
e l'artifice dont les Gabao-
se servirent pour s'insinuer
s des Hébreux, faisoit en-
e que ce peuple vouloit gar-
a loi de Dieu, & maintenir
x avec Israel ; le Bollandiste
voir que Josué pouvoit les
ttre dans son alliance, sans
obligé de consulter aupara-
l'Oracle du Seigneur. Parce
Ecriture parle d'une manière
e, claire, absolue de la chûte
richo, de la prolongation du
lorsque Josué commanda

pliqués dans le ſens le plus naturel ; & il ne manque pas à ce ſujet de combattre les Rabbins & les prétendus eſprits forts, qui voudroient faire diſparoître tout le merveilleux de ces grandes actions.

Une de ſes attentions continuelles eſt encore de réfuter Joſephe toujours fertile en expédiens, pour diminuer ou pour éluder les prodiges conſignés dans les ſaints Livres. Il faut lire tout ce qu'on trouve ici en faveur du paſſage miraculeux du Jourdain, & la critique judicieuſe du récit infidéle de Joſephe. Nous ne pouvons inſiſter ſur tant d'objets importans. Il nous ſuffira de dire que tout ce morceau deſtiné à célébrer la gloire de Joſué, eſt un des plus intéreſſants qui ſe rencontrent dans la Collection immenſe de nos Hagiographes.

Celui de Gédéon, qui nous paroît de la même plume, ſe pré-

sente au second rang. Il n'est pa
tout-à-fait si étendu, parce que les
actions du Héros ne sont pas si dé-
taillées dans l'Ecriture. L'Auteur
s'est appliqué en trois endroits, à
justifier le saint Juge. 1°. Sur les
viandes qu'il apporta à l'Ange,
après lui avoir dit: *Nec recedas
hinc donec revertar ad te portans
sacrificium, &c.* On fait voir qu'el-
les sont appellées *Sacrifice*, par-
ce que l'Ange les offrit au Sei-
gneur, non parce que Gédéon alla
les chercher dans la vuë d'en fai-
un holocauste en l'honneur de
lui qui lui avoit apparu, & qu'il
connoissoit pas encore. 2°. Sur
double miracle de la Toison,
Gédéon demanda, on montre
ce ne fut en lui ni défiance,
opiniâtreté, ni manque de res-
pour le Seigneur; mais, com-
isent Cajétan & Salien, une
ation raisonable pour per-
les autres Israëlites.
ur l'Ephod, que le même

Gédéon fabriqua, & qui fut dans la ſuite une occaſion d'idolatrie pour Iſraël, on prouve très-raiſonnablement que ce ſaint homme n'eut que des intentions droites, & que les ſuites malheureuſes de cette action ne regarderent que ſa famille, quoiqu'on liſe dans le Texte ſacré, *& factum eſt Gedeoni & omni domui ejus in ruinam*. Nous ne faiſons qu'indiquer ces ſolutions, auſquelles nous ajoutons un mot ſur la ſainte Prophéteſſe *Anne*, qui terminera cet Extrait.

L'Auteur Bollandiſte explique toutes les particularités qui concernent cette pieuſe Veuve : la plûpart ſont tirées du Texte même de l'Evangile, où il eſt dit entre autres choſes qu'elle ne s'éloignoit point du Temple : *Non diſcedebat de Templo*. Sur quoi des Auteurs célèbres, du nombre deſquels eſt l'Illuſtre Baronius, ont fait dire à S. Cyrille de Jeruſalem que cette ſainte Femme étoit *Religioſiſſima*

Monialis : d'où ils ont conclu qu'elle avoit fait vœu de chasteté, & qu'elle gardoit une sorte de regle Monastique. Or voilà comment les mauvaises traductions font tomber les gens en erreur. S. Cyrille appelle Anne la Prophétesse ἀσκήτρια, & un ancien Traducteur a rendu ce mot par celui de *Monialis*. Baronius & d'autres se sont attachés à cette version, sans recourir au Grec ; & ils ont assuré, en conséquence, que la Prophétesse menoit à peu près la vie de nos Religieuses : conséquence hazardée sans doute, puisque le mot ἀσκήτρια marque simplement une femme, qui fait profession de vivre dans les exercices de pieté, *asceticam vitam agens*, ainsi que traduit le dernier Editeur de S. Cyrille. Tout ceci n'est que l'analyse des observations du judicieux Bollandiste sur cet endroit des Actes de la sainte Veuve. Nous *passerons* dans d'autres Extraits

aux Saints qui ſuivent, & nc
tâcherons de choiſir ce qu'il y a
ra de plus important dans les M
moires de leur vie. Les trois p
miers Morceaux que nous avc
indiqués juſqu'ici ſont du P. Je
Limpenus : nous en jugeons p
ces deux lettres J. L. placées
marge.

RTICLE XXXVI.

'ENSE DU DOGME tholique sur l'Eternité des ines. Par Dom Sinsart Abbé gulier de Münster au val S. egoire, Ordre de S. Benoît de Congrégation de S. Vanne. vrage dans lequel on refute erreurs de quelques Moder-, & principalement celles n Anglois. A Strasbourg z Jean François le Roux &c. pages 331. sans la Préface la Differt. Prélim.

E livre est tout entier de controverse. On y réfute l'Auteur yme & Anglois d'un ouvrage lé : *le Systême des Théologiens is & modernes concilié par sition des différens sentimens 'état des ames séparées des* : ouvrage pernicieux qui a bjet d'anéantir le dogme de

çon d'argumenter eſt foible ,
nous ſommes bien-aiſes d'en ave
tir , parce qu'il n'eſt pas rare
voir des Philoſophes & des Thé
logiens donner dans cet écue
Eſt-il queſtion , par exemple ,
l'Exiſtence de Dieu , de la néceſ
té d'une Religion , de la vérité
la Religion Chrétienne , de la v
future , &c. ils diſent que , quar
toutes choſes ſeroient égales ,
qu'il n'y auroit pas plus de raiſo
pour un parti que pour l'autre , l'
mour qu'on ſe doit à ſoi-même ex
geroit qu'on embraſſât celui d
Théiſtes & des Chrétiens , parc
qu'autrement on coureroit riſqu
d'être condamné au Tribunal d
Souverain Juge. Point du tout , ré
pondra l'Impie , ſi toutes choſe
ſont véritablement égales , & s'
n'eſt pas poſſible de dire laquell
des deux opinions l'emporte ſu
l'autre : car comme on ne doit êtr
jugé que ſuivant les lumiéres qu'o
a pû acquérir , le ſouverain arbitr

bien écrite, il remarque que tous les raisonnements de l'anonyme Anglois, fussent-ils plus pressants & mieux maniés qu'ils ne sont, ne devroient pourtant faire aucune impression sur des hommes judicieux. La raison en est évidente : C'est qu'il y a, pour le sentiment opposé, un poids immense de preuves & d'autorités. Or dans une matière de cette conséquence, seroit-il sensé de s'exposer au plus grand des malheurs, en s'appuyant sur une opinion combattuë puissamment, vivement & constamment ?

Ici la méthode du *plus sûr* est invincible, & nous devons cette justice à D. Sinsart qu'il la saisit à propos. Car il ne met pas simplement l'éternité des peines en problême, pour conclure que, dans l'égalité même des raisons pour & contre, il faudroit encore prendre l'affirmative, afin d'éviter le châti-*ment dû aux* incrédules. Cette fa-

dernieres paroles. Ce qui d
re la crainte de tous les e
de la Religion, ce n'est pas
ment la possibilité de l'éta
qu'ils nient, c'est cette pos
réalisée par des preuves infi
supérieures à tout ce qu'ils p
objecter de contraire.

Après sa Préface, D. Sins
ce une Dissertation, dont le
de faire voir que la raison
juge incompétent pour pro
sur les matières révélées, &
objections qu'elle fait sur le
téres ne doivent pas être éc
Ce morceau est un tissu de p
tirés de divers Auteurs, s
excepter les plus célèbres
les Protestans, qui reconn
la foiblesse de la raison hu
quand il est question des vér
compréhensibles de la foi.
est un de ceux dont notre
fait le plus d'usage, & il fa
venir qu'en certains endro
ses Ouvrages, il est très élo

ſur l'article. Dans ſon Dictionnaire ſurtout, il aime à dégrader la raiſon; à la repréſenter comme un *principe de deſtruction, & non d'édification;* à élever la foi ſur les débris de nos lumiéres naturelles. Mais on ne doit pas croire que tout ceci ſoit une doctrine fixe dans l'eſprit & ſous la plume de ce Critique. Ailleurs il ſuit ſans façon des routes oppoſées, il déclare que *la Philoſophie eſt la reine*, & que *la Théologie n'eſt que la ſervante:* il aſſure qu'en matière de Religion, il ſuffit que chacun s'en rapporte de bonne foi aux lumières que Dieu lui donne. Et quand ce dangereux Ecrivain, ce vrai Protée de créance & de conduite, prend le parti de la foi contre la raiſon, quand il répéte en mille manieres différentes que nos lumieres ſont accablées ſous le poids des vérités révélées, il a bien auſſi ſon intérêt ſecret. Car la raiſon étant une fois *dégradée*, abaiſſée, comptée pour

rien dans la science des Mystéres de la Religion, il est aisé de la re-cuser ensuite sur l'existence & le nombre de ces Mystéres; sur les preuves qui établissent les caractè-res & la certitude de la révélation. Par conséquent plus d'appui, plus de ressource, plus de moyen pour s'assurer de la religion surnaturel-le, plus de route pour aller à la connoissance du Christianisme. Et l'on peut bien dire, sans calomnie que c'est-là le but, le *quod era demonstrandum*, de l'artificieu Bayle.

Nous croyons donc que le R. D. Sinsart a un peu trop comp dans sa Dissertation Préliminair sur l'autorité & les raisons de pernicieux Auteur. C'étoit le du

Timeo Danaos vel dona ferentes

Il est bien clair que la raiso peut ni approfondir les Mysté ni en distinguer tous les rapp

ni en expliquer toutes les convenances. Mais elle a ses droits pour connoître que ces Mystéres ont été révélés, pour savoir que ces Mystéres tout incompréhensibles qu'ils sont en eux-mêmes, ne sont pas toutefois contraires à la raison. On réfuta autrefois un célébre Auteur * qui prétendoit qu'on devroit se soumettre à des Mystéres qui seroient aussi opposés aux lumieres naturelles que cette proposition *deux & deux sont cinq*. On observa très judicieusement qu'une telle doctrine iroit à détruire également & la raison & la religion. On se borna très à propos à dire que les vérités révélées étoient au-dessus de la raison humaine, mais qu'on ne pouvoit jamais montrer qu'elles y fussent contraires. Et c'est en particulier ce qui suffit pour la question présente de l'*Eternité des Peines*. Nous pourions le faire voir si nous

* *Quæstion, Alnetan.*

écrivions un traité sur cette
tière : mais entrons dans le cor
l'ouvrage du R. P. Abbé qui
bat l'Anonyme Anglois.

On trouve ici trois parties,
chacune a son objet particu
La premiére est employée à p
ver le dogme de l'Eternité
peines par les termes de l'Ecri
& par le témoignage unanime
Peres. La seconde réfute les rai
nements que l'Auteur Ang
propose dans sa Préface cont
vérité de ce dogme. La troisi
détruit les arguments répa
dans le cours de son livre.
avant que de traiter la ma
au fond, D. Sinsart dresse une
terie générale que nous estin
très-efficace contre cet Anony
Nous ne sçavons même si ce
pas une de ces preuves, qui
vent toucher infiniment plus
tous les détails de doctrine, p
qu'elles sont à la portée d'un
grand nombre de personnes,

L'Anglois pose pour principe & répéte à tout instant que, selon l'idée qu'on a de la souveraine bonté de Dieu, il faut que toutes les Créatures raisonnables parviennent un jour à la béatitude, quelque impies, quelque criminelles qu'on les suppose avoir été durant leur vie.

Surquoi D. Sinsart demande fort à propos pourquoi le Verbe de Dieu s'est fait homme; pourquoi le Baptême est regardé comme nécessaire au salut; pourquoi les Saintes Ecritures enseignent si clairement qu'il y a des Elus & des Réprouvés, pourquoi la Religion Chrétienne a été prêchée aux Nations; pourquoi on met de la différence entre le Chrétien & le Mahométan; entre celui qui reconnoît un Dieu & l'Athée qui n'en reconnoît point? On voit la raison de toutes ces questions. Si tous les hommes sont destinés à *un bonheur éternel*, si aucun

d'eux ne peut être exclus des biens de l'autre vie, l'Incarnation, l'Evangile, le Christianisme, le Baptême, la Prédestination, le Culte de Dieu, toute Religion en un mot est quelque chose d'assez indifférent. » Une des plus affreuses » conséquences, *dit D. Sinsart*, » qui se présente naturellement » comme une suite nécessaire du » système de l'Auteur, c'est que tou» tes les religions sont indifféren» tes. Autant vaut être Juif, Ma» hométan, Idolâtre que Chré» tien. Si tous les hommes ne peu» vent manquer d'être éternelle» ment heureux, ne doit-il pas » paroître égal de professer une » Secte ou une autre, puisqu'on » arrive au même but » ? L'Anonyme Anglois, il est vrai, admet pour les méchans, les incrédules, les impies, des peines temporelles après la mort : mais premiérement l'idée de la bonté infinie de Dieu *seroit* encore blessée par ce systè-

& c'est ici véritablement
peut employer le raisonne-
de Bayle cité ailleurs par
nfant. » Je vous demande,
te Critique à M. le Clerc,
est conforme aux notions
munes de la bonté qu'un
qui veut donner à ses créa
s une félicité éternelle, leur
fouffrir pendant cent mille
ions de siécles les tourmens
plus douloureux ? Si vous me
ndez qu'oui, je croirai avec
on, ou que vous ne parlez pas
ērement, ou que vous n'a-
pas l'idée commune de la
té; & cela étant, nous dis-
tions en vain. Si vous me ré-
dez que non, je vous con-
idrai d'avouer la même cho-
l'égard de cent mille mil-
s d'années, & puis à l'égard
ingt millions, & ainsi de
: jusqu'à ce qu'à force de
ler, vous soyez réduit à
ou six ans. Vous ne serez

» point en sureté dans ce dernier
» poste, & vous ne pourez pas
» même tenir dans un quart-d'heu-
» re de colique ; car les notions
» communes de la bonté renfer-
» ment évidemment qu'un bon
» pere, qu'un bon Maître, qu'un
» bon ami délivrent du plus petit
» mal l'objet de leur amitié dès
» qu'ils le peuvent ; & que s'ils ne
» le font pas, ce ne peut être qu'à
» cause qu'ils sont sujets à quel-
» ques caprices, ou qu'ils espe-
» rent qu'un peu de souffrance pro-
» curera au patient un bien qu'ils
» ne pourroient lui procurer par
» nulle autre voye. On ne peut
» rien imaginer de semblable
» dans un Dieu infiniment parfait,
» &c.

En second lieu, quand on lit at-tentivement ce que l'Evangile dit de J. C. de ses satisfactions, de ses souffrances, de sa mort pour nous ; de la nécessité & de l'efficacité du Baptême pour le salut

de la prédilection que Dieu témoigne pour ses Elûs ; du bonheur de ceux qui embrassent la Loi Evangélique, qui la défendent au prix de leur sang, peut-on croire que tout ceci se termine à la diminution de quelques peines temporelles que nous aurions dû souffrir tous après cette vie ? Quand on considere surtout l'appareil & les circonstances du Jugement dernier, tel que l'anoncent les Livres Saints, peut-on se persuader que la fin d'une si grande action soit d'écarter pour quelque tems ceux qu'on appelle les Réprouvés, afin de les réunir ensuite dans la gloire éternelle avec tous les Amis de Dieu.

En troisiéme lieu (& ceci sans doute est d'une force supérieure) que veut donc faire entendre J.C. lorsqu'il assure en parlant de Judas qui l'avoit trahi, qu'il *eût été meilleur pour cet homme qu'il ne fût jamais né ?* Dans le systême de

l'Auteur Anglois, Judas
être éternellement heureux
avoir expié sa faute. Or pe
dire que la non-existence o
néantissement eût été un plus
bien pour lui que ce bonheur
pel, qui devoit suivre son
ment temporel ? *Cet enfer, a
das*, dit fort bien D. Sin
*n'eût différé que de nom de c
les Catholiques appellent le P
toire : mais chez eux rien ne
moins raisonnable que de dire
vaudroit mieux pour un h
destiné à ce feu passager qu
fût jamais né.* Qu'on médite
cette pensée : elle suffiroit
pour détruire toutes les hypot
absurdes de l'Anonyme. Nous
sommes pourtant encore q
préliminaires de la réfutation
développement des grandes
ves de notre sçavant Contr
siste entrera dans un autre Ex

ARTICLE XXXVIII.

PETRI DE EBULO CARMEN de Motibus Siculis, & rebus inter Henricum VI. Romanorum Imperatorum & Tancredum sæculo XII. gestis, nunc primum è Ms. Codice Bibliothecæ publicæ Bernensis erutum, notisque cum criticis tum historicis illustratum cum figuris edidit Samuel Engel supremi in Rep. Helveto Bernensi, ut & Academici Senatus adsessor, & Bibliothecæ publicæ Præfectus. Basileæ Typis Emmanuelis Thurnisii. M. DCC. XLVI. Poëme de Pierre de Ebulo sur la révolution de Sicile au XII. siécle &c. 4°. p. 159.

CEt Ouvrage & son Auteur sont deux Phénomènes Littéraires. Jusqu'ici on n'avoit enten-

du parler ni de Pierre de Eb
(ou d'Eboli petite Ville
Salerne) ni de son Poëme
conquête de la Sicile par l'
reur Henri VI. M. Samuel
Bibliothécaire de la Répu
de Berne ayant trouvé cett
parmi les MSS. qui lui son
fiés, crut pouvoir en faire
Public. Des Sçavans l'ont
dans son entreprise : il y
des Notes tantôt pour é
certains faits, & plus souven
montrer en quoi & comm
Poëte du XII. siècle a im
anciens.

Car il faut dire à la loua
Pierre d'Eboli, que malgré

(*a*) Nous ne connoissons qu
rin d'Eboli qui vivoit environ
après Pierre, & dont il reste
Archives du Vatican des Actes
nant l'Election des Papes. Voy.
ad ann. 1271.

barie qui l'entraîne quelquefois, il s'étudie mieux que ses contemporains, à prendre le bon style de Virgile, d'Ovide & des autres Héros du Parnasse. Ces efforts sont ceux d'un Pygmée qui tâche de s'élever à la hauteur des Géants; mais combien d'autres, ses devanciers & ses égaux, n'ont pas essayé d'en faire autant ? Ils sont barbares par goût, par choix, par préférence. Leurs compositions ressemblent aux desseins des Peintres & des Sculpteurs du même tems. Tout est comme d'une pièce, sans vie, sans relief, sans agrément. Citons ici quelques vers de notre Pierre d'Eboli, pour le dédommager de l'oubli où il a été confiné pendant tant de siècles. Il commence ainsi la description du territoire de Capouë.

Urbs antiqua situs uberrima denique campis,

Mater opum, felix Præsule, (*a*)pl
viris
Ubere luxuriat tellus, Autumnus ab
dat,
Vite maritatur populus annis ama
Ordine dispositas eadem complecti
ulmos,
Incola fastidit quod fluit uva meru
Ter fata, ter feritur, tria dat respo
Colono,
Ter sub Sole novo semina pensat l
mus &c.

Et quand il veut célébrer la be
té, l'antiquité, les richesses de
Maison Impériale de Henri VI
dit :

Est domus ætherei quà ludunt temp
veris,
Ipse domus pariès ex adamante rig

(*a*) C'est un compliment que le P
te fait à Matth eu Archev. de Capo
qui étoit très-bien à la Cour de l'Em
reur Henri VI.

Ante domum patulo prælu-dit sole theatrum.
Quo salit in medio fons, Arethusa, tuus.
Ipsa quater denis innititur aula columnis,
In quibus Imperii tota quiescit humus;
&c.

Et dans une lettre que Tancrede (usurpateur de la Sicile) écrit à Sybille son épouse pour lui confier la garde de l'Impératrice Constance qui lui avoit été livrée par trahison; le Poëte exprime ainsi les ordres de ce Prince:

Sis comes & custos, & ei sis hospes & hostis,
Hanc nunquam sine te, si sapis, esse sinas.

Et plus bas, voulant indiquer tous les divers personnages que *l'épouse de* Tancrede devoit faire

avec l'Impératrice, il dit :

> Nunc major, nunc par, nunc minor
> velis.

Tout ceci n'est ni merveilleu
ni misérable, & peut passer p
bon sous l'étiquette du XII. siè
Mais cet Ouvrage ne doit
se lire pour prendre le vrai g
de la Poësie; il ne peut amu
personne, précisément parce
ce sont des vers, son utilité
toute du côté de l'Histoire. Vers l
1191. l'Empereur Henri VI. en
prit de conquérir la Sicile, qui
appartenoit du chef de Consta
son épouse, fille de Roger II. d
nier Prince Normand, Maître
gitime de cette Contrée. Tanc
de, qui n'étoit que fils naturel
Roger, s'étoit fait reconnoî
& couronner Roi. C'est l'enne
que Henri VI. eut à combatt
La première campagne ne fut
favorable aux Impériaux. Les c
leurs en firent périr un gr

; l'Empereur malade leva
de Naples ; il arriva mê-
e l'Impératrice Constance
, comme nous disions plus
entre les mains de Tan-
qui la rendit pourtant à son
dès que le Pape le lui eût
é.

; Henri VI. eut sa revanche
ne autre campagne. Tan-
toit mort ; il n'avoit laissé
fils sous la tutelle de sa
Sybille ; l'Empereur con-
utes les Places, & fit périr
e qui restoit de Princes
nds. C'est cette Victoire que
d'Eboli célèbre en flatteur,
te soudoyé, ou qui a bon-
vie de l'être. Les louanges
& outrées qu'il donne à
ne sont pas encore la par-
mable de cet Ouvrage. Il
attacher à ses détails histo-
; car ce Chantre du XII.
n'imaginoit rien de mieux
suivre les événemens, com-

me faisoient les Chroniqueurs ses Contemporains. Or dans la plûpart des faits, il s'accorde parfaitement avec ces Auteurs. Il confirme leurs relations, il donne de l'étendue à ce qu'ils ne racontent quelquefois que d'une maniere abrégée. Nous remarquons un point très-considérable, où ce Poëte Pierre d'Eboli réforme les Chroniques. Le trait mérite d'être rapporté avec soin. On lit dans toutes les Histoires de Sicile & d'Allemagne, que le mariage de Constance fille de Roger II. avec Henri VI. alors Roi des Romains, fut célébré en 1186. à Milan par le Patriarche d'Aquilée accompagné de plusieurs autres Evêques; que le Pape Urbain III. désapprouva fort cette union, parce qu'elle rendoit Henri trop puissant; qu'il suspendit même de leurs fonctions les Evêques qui avoient assisté à la cérémonie. Mais, selon Pierre d'Eboli, la

a lui-même le mariage. (a)
i c'étoit au plus tard en 1185.
est la derniere année de ce
tife : ce n'étoit point à Milan ;
à Rome ; & le Pape Urbain
ne peut être censé avoir con-
né une alliance que son Pré-
sseur avoit confirmée de l'au-
é Apostolique. Ajoutons que
ce Livre où l'on a gravé
gures que porte le Manuscrit
ierne, on voit Henri VI. &
pouse Constance, qui prennent
é du Pape Lucius III. avant
départ pour l'Allemagne : mo-
ent qui suffit seul pour mon-

en rend un autre bien estimab
par la sagesse & la bonté de se
notes. Elles sont assez sçavante
pour donner idée des talents de ç
Bibliothécaire ; & assez précise
pour ne pas ennuyer le Lecteur
Nous osons en critiquer une qu
est à la page 23. on y lit que l
Pape Célestin III. couronna l'Em
pereur Henri VI. & sa femm
Constance le 29 d'Avril (*III
Cal. Maj.*) de l'année 1191. O
il est certain par le témoignag
de tous les Contemporains qu
ce couronnement fut fait le len
demain de Paques, c'est-à-dire l
15 d'Avril, Pâques étant cette an
née-là le 14. M. Engel cite en ce
endroit la Chronique de Fosse
Neuve qui fait néanmoins tro
fautes : voici le texte, *XVIII
Kal. Maii Rex Henricus cu
conjuge suâ Constantiâ in Eccle
siâ B. Petri à Cœlestino Papâ Imp
rialem coronam acceperunt II
Cal. Maji.* Ce Chroniqueur m

le couronnement de Henri VI. & de Conſtance, le XIV. d'Avril (*XVIII. Kal. Maji*) premiere faute. Il le met le 29 du même mois (III. Kal. Maji) ſeconde faute. Il le met tout à la fois en deux jours différents & très éloignés l'un de l'autre. Troiſieme faute.

Du reſte on ne peut que faire beaucoup d'accueil à cette Edition, qui met dans la République des Lettres, un livre oublié depuis ſix ſiécles, & digne après tout de n'être pas tout-à-fait perdu.

ARTICLE XXXI

OBSERVATIONES ASTI NOMICAS, y Physicas chas en los Reynos del Pe las quales se deduce la f y Magnitud de la Tierra. presso de orden del Rey n señor en Madrid, por Ju Zuñiga anno 1748. in p. 396. Observations Astr miques & Physiques faites les Royaumes du Pérou, mesurer la grandeur & la re de la Terre, &c.

LEs hommes ont habité l tems la Terre, sans en noître la grandeur ni la fi Cette ignorance a duré après sance du monde, & lors n qu'on avoit déja fait de gı progrès dans les Arts. On es pris des imaginations étra qu'ont eu sur ce sujet les plus

s de ces siècles si vantés. Les
odes. & le cours du Soleil
l'autre hemisphère leur cau-
t des embarras dont ils ne
dent comment se dégager.
parvint enfin à soupçonner
la terre étoit une espèce de
: mais ce n'en étoit pas assez
dissiper toutes les autres pré-
ons. La connoissance de la
figure de la terre étoit ré-
à nos jours, & quiconque
instruit de tout ce qu'il en a
d'application & de fatigue,
observations qu'en voya-
pour la déterminer, comme
fait, ne refusera pas son
e ni peut-être son admira-
aux Mathématiciens chargés
exécution du projet.

s le commencement de l'A-
mie Royale des Sciences, on
sérieusement à mesurer un
du Méridien terrestre, dont
portoit extrêmement, pour la
raphie & pour la Naviga-

tion, de connoître la vra
deur. M. Picard, un des
miciens, entreprit l'Ouvr
l'acheva heureusement. Il
géométriquement & ast
quement l'arc du Méridi
restre, correspondant à l'
dégré dans le Méridien cél
le dégré du Méridien terr
estimé de 57060. toises.
on étoit alors persuadé que
étoit un globe, on crut
plus rien à désirer. C'en
assez effectivement, si
étoit une sphère: mais les
maticiens sont étrangeme
aux scrupules, & il n'y
de scrupuleux si difficiles à
car ils ne se contentent
probabilités ni de vraisemb
ils veulent des démonstrati
dentes, & hors de tout
de paralogisme. On conç
que inquiétude sur la sphé
la terre. Est-ce une sph
faite, ou seulement un sph

Car si c'est seulement un sphé roïde, il ne suffit pas d'avoir mésuré un dégré du Méridien pour s'assurer de la figure du sphéroïde.

Cette inquiétude fut augmentée par les Observations de M. Richer & ensuite de plusieurs autres Mathématiciens célébres, sur les inégalités de l'Oscillation des pendules en divers climats. On en conclut qu'il étoit nécessaire de mesurer une suite de plusieurs dégrès du Méridien, qu'on compareroit ensuite les uns aux autres, pour sçavoir s'ils sont égaux entr'eux, & au cas qu'ils ne le soient pas, quelle est leur inégalité. Il toit naturel que les Académiciens rançois commençassent par le oyaume où l'on trouveroit plus facilité & plus de secours. M. ssini le pere entama l'ouvrage, ils se joignit ensuite au pere : le continuer. Le Gouverne- : y donna toute la protection inable & ne ménagea pas la

dépense, même dan
plus difficiles. On v
tracer une Méridien
ris jusqu'à Dunkerq
Paris jusqu'à Coliou
Le résultat des o
que la Terre n'étoit
re, ce que MM. Huy
ton reconnoissoient,
roïde allongé, ce
Mathématiciens n'ac
Selon eux, la Terre
roïde applati ou un
approchant des pole
voquoit pas en dou
des mesures prises p
sini pere & fils, mai
& ses Partisans n'e
pas moins dans le
Le seul moyen de r
prits étoit d'envoyer
thématiciens, les un
cle Polaire, & les au
quateur, pour y mesu
du Méridien le plus
pourroit du cercle P

autre dégré du Méridien le plus près qu'il se pourroit de l'Equateur. Telle fut l'intention de Louis XV. aujourd'hui régnant, qui fut déclarée à l'Académie des Sciences par M. le Comte de Maurepas, Ministre & Sécretaire d'Etat pour la Marine, & qui a été exécutée avec le plus grand succès.

Les Espagnols, Auteurs de cette Relation, se croiroient coupables *d'une impolitesse rustique, Grosera rusticidad.* S'ils ne reconnoissoient que les Mathématiciens François leur ont fait part de leurs lumiéres, & que ces dignes membres de l'Académie des Sciences ont parfaitement justifié le choix & répondu à la confiance dont le Roy leur Maître les a honorés. Depuis le retour des Académiciens qui avoient été envoyés vers le Nord, on a encore mesuré par l'ordre du Roi la Méridienne qui traverse toute la France. On s'est servi de *nouveaux instrumens* encore plus

pour les opérations. Son ra
étoit de douze pieds. L'arc, de
dégrès avec les minutes & les
condes. Toute la machine é
d'un gout & d'une précision
ne permettent pas de désirer 1
de plus en ce genre. Elle est
présentée dans une planche p
ticuliere, où elle en dit plus e
faveur que nous n'en disons.
seul défaut qu'on y remarq
c'est que la barre de fer, n'ay
pour appui dans le haut que la
nette, elle n'étoit pas suffisamm
assujettie & trémoussoit un
au moindre mouvement de
machine. Le trémoussement d
barre se communiquoit au fi
plomb & empêchoit qu'on ne
tinguât parfaitement le point p
cis où ce fil coupoit les transv
sales gravées sur la largeur
l'arc.

L'instrument étant préparé,
Mathématiciens s'appliquerent
vec la plus scrupuleuse attent

à-tout ce qui étoit de leur ministère. On voit ici le détail de toutes leurs opérations, & de toutes les corrections nécessaires pour les rectifier. Tout cet endroit demande des Lecteurs initiés aux mystères de l'Astronomie, & capables de rendre justice aux Observateurs. Les calculs étant achevés & mis au net, on trouva qu'au Solstice d'hyver en 1736. la distance Méridienne du Tropique du Capricorne au Zenith de Quito étoit de $23^{d}. 15'. 9'\frac{1}{4}$.

On laissa l'instrument dans le même lieu & dans la même situation, pour s'en servir l'année suivante à l'observation du Solstice d'Eté de 1737. On opéra avec les mêmes précautions & la même application. Par le résultat des calculs, il paroît que la distance Méridienne du Tropique du Cancer au Zenith de Quito fut jugée de $23^{d}. 41'. 32''$. Les deux distances *Méridiennes* des deux Solsti-

ces au Zenith de Quito étant connuës, on les joint ensemble & la moitié de la somme donne la plus grande obliquité de l'Ecliptique ; elle est de $23^{d}. 28'. 20''\frac{5}{8}$.

Cette recherche si utile aux Astronomes occupe tout le premier livre du Recueil, le second livre contient les Observations faites avec l'Anneau Astronomique & le quart de cercle, pour déterminer la latitude des lieux qui se rencontroient sur la route pendant le voyage. Ces déterminations étant absolument nécessaires pour la Géographie & pour la Navigation, le Roi Catholique avoit ordonné aux Auteurs de la Relation de s'y appliquer. Comme ils furent obligés de partir de Cadis avant que de recevoir les instrumens qu'on fabriquoit à Paris, ils empruntérent à Carthagéne un Anneau Astronomique qui avoit appartenu au P. Feuillée Minime, & deux Lunetttes d'approche avec

une Pendule. L'anneau Aſtronomique n'eſt pas auſſi juſte pour ces opérations que le quart de cercle: on s'attendoit qu'il y auroit quelque différence entre les Obſervations faites avec le premier inſtrument & celles qui ſe feroient avec le ſecond. Il y en eut: mais elle fut légére.

Les Aſtronomes François étant arrivés à Carthagène avec leurs inſtrumens, M. Godin débarqua ſon quart de cercle, de 22 pouces de rayon, qu'on mit en œuvre pour rectifier les opérations qu'on n'avoit encore faites juſques-là qu'avec l'Anneau Aſtronomique : on place ici une ſuite d'Obſervations par où l'on s'eſt aſſuré de la latitude de Carthagène, de Porto-Belo, de Panama & de pluſieurs autres endroits dans l'intérieur du Continent. Les tables ſont dreſſées avec la plus grande exactitude. Les Obſ*ervateurs ſont* nommés à *côté de l'Obſervation*, & on a

même déſigné à qui appartenoient les inſtrumens dont on s'étoit ſervi. Don Juan revenant en Eſpagne obſerva auſſi en paſſant par S. Domingue la latitude du Cap.

Les Obſervations qu'on a rangées dans les Tables, ſont telles qu'on peut ſe paſſer, dans la pratique, d'en avoir de plus préciſes & de plus exactes. La navigation ni la Géographie n'en ſouffriront pas. Cependant comme les Mathématiciens, plus que les autres, veulent parvenir à la plus haute perfection, on mit en œuvre à Cuenca le grand inſtrument de vingt pieds de raïon. On ne ſauroit douter que les opérations qu'on fit avec cet inſtrument ne ſoient encore plus juſtes que les précédentes: mais il n'en faut pas conclure qu'il ſeroit donc à propos, ou même néceſſaire de fabriquer des inſtrumens encore plus grands. Outre que ces machines ſeroient très-embarraſſantes & très-couteuſes,

il n'en reviendroit aucune utilité sensible pour les Arts, ce qui est le principal objet des Sciences naturelles. Du reste, il ne faut pas conclure de ces inégalités qu'on remarque entre les Observations, comme font certains Lecteurs qui ne sont pas Mathématiciens, & qui selon les apparences, ne le deviendront jamais, que les Démonstrations Mathématiques n'ont donc pas cette évidence tant vantée, puisque si elles étoient évidentes, il n'y auroit aucune différence entre des Observations établies sur les mêmes principes, & éxécutées par la même méthode: cette prétention est frivole. Ces différences dont on se plaint, ne doivent pas être imputées à la démonstration, dont la solidité ne sauroit être contestée par aucun Juge compétent. C'est à l'inexactitude des instrumens, & quelquefois en *partie* a *l'*inexactitude des *Observateurs* qu'on doit s'en pren-

dre. L'organe de la vûë peut y entrer pour quelque choſe : mais la Démonſtration eſt toujours invulnérable.

On a inſéré une Table de Déclinaiſon d'une conſtruction nouvelle, & l'on en explique l'uſage. On n'y a pas déterminé la plus grande Déclinaiſon du Soleil, afin que chacun puiſſe s'en tenir à celle qu'il préférera. La premiere & la cinquiéme colomnes contiennent les degrés & minutes des Signes de l'Ecliptique, qui ſont marqués au haut & au bas de la ſeconde colomne, dans laquelle on voit les degrés, minutes, ſecondes, tierces, de la Déclinaiſon du Soleil, correſpondante aux degrés & minutes de l'Ecliptique. Mais comme on n'a calculé que juſqu'à quinze minutes, on a ajouté dans une troiſiéme colomne, la déclinaiſon qui convient à une minute de plus ou de moins de longitude du Soleil dans l'Ecliptique. Dans le cal-

... de cette Table, on a supposé ... la plus grande Déclinaison de ... Ecliptique est de 23d 28′ mais ... la commodité de ceux qui ... nent à l'Ecliptique plus ou ... d'obliquité, il y a une quatrième colomne, où l'on voit ce qu'il faut ajouter ou retrancher ... dix secondes de plus ou de ... d'obliquité. Cette nouvelle Table de Déclinaison sera plus utile aux Astronomes qu'aux Navigateurs, qui dans leurs opérations ne mettent guéres en ligne de compte les secondes, ni les tierces.

La Relation avertit qu'on a supposé la Déclinaison du Soleil uniforme pendant les quinze minutes, comprises dans la seconde colomne, ce qui n'est vrai géométriquement que pendant que le Soleil est aux points équinoxiaux. Comme cette erreur ne va pas jusqu'à deux tierces, on n'a pas jugé à propos d'y faire attention.

La connoiſſance des longitudes eſt d'une néceſſité abſoluë pour la ſûreté de la Navigation, & pour la conſtruction des Cartes Géographiques. Auſſi ce point avoit été très-expreſſément recommandé aux deux Officiers Eſpagnols par la Cour de Madrid. Si toutes les fois qu'on peut obſerver ſur Mer la latitude, on pouvoit par quelqu'autre opération s'aſſurer de la longitude, ce ſeroit un avantage ineſtimable pour les Navigateurs, qui périſſent beaucoup plus ſouvent par l'ignorance des longitudes, que par l'ignorance des latitudes. Ce qu'on ne ſauroit déterminer ſur Mer dans la préciſion convenable, on le peut ſur Terre & c'eſt par-là qu'on acheve de fixer la ſituation d'une Ville, d'un Port, d'une Montagne, & de tout autre lieu.

La méthode la plus ſuivie, c'eſt d'obſerver les immerſions ou émerſions des Satellites de Jupiter. On

matières, pourvû qu'ils ayent
telligence des termes. Cette
thode a cette commodité par-
lière qu'on a souvent occasion
la pratiquer, au lieu que les
ipses de Lune ne sont pas si fré-
nces, & sont d'une plus longue
ussion. On ne doit pas toute-
les négliger, & on ne les a
négligées, comme il paroît par
relation.

Tout le troisiéme Livre est af-
té aux Longitudes. Ce sera un
or & une regle sûre pour les
graphes. Il est terminé par une
re bien dessinée & nettement
vée, de la Lune. N'est il pas
nant que la Géographie Lu-
re, plus curieuse que nécessai-
soit à peu près à sa perfec-
, pendant que la Géographie
Globe de la Terre, qui nous

intéreſſe tout autrement, ne ſera peut-être jamais achevée? L'ouvrage ſeroit conſommé dans peu s'il étoit poſſible de placer quelque habile Mathématicien dans la Lune, avec tous les inſtrumens convenables. Il conſidéreroit à loiſir la Terre, comme de la Terre nous conſidérons la Lune.

Nous ne nous arrêterons pas aux Livres ſuivans, où il eſt traité de la Dilatation & de la compreſſion des Métaux, par la chaleur & par le froid; de la vibration des Pendules en des climats éloignés l'un de l'autre; des expériences faites avec le Barometre ſimple en pluſieurs endroits, pendant le voyage; de la loi de la Dilatation de l'air; de la vélocité du ſon: ce n'eſt pas que tout cela ne ſoit très-curieux, & que les expériences qu'on rapporte, ne paroiſſent avoir été faites avec la plus grande exactitude: mais depuis près d'un ſiécle, il s'eſt imprimé tant de Livres

sur ces matières, surtout en France & en Angleterre, que plusieurs de nos Lecteurs ne reverroient pas avec plaisir des objets qu'on leur a mis si souvent sous les yeux. N'y eût-il que les Mémoires de l'Académie des Sciences, on n'a presque plus rien à désirer en ce genre. On seroit tenté de croire qu'il n'y a plus de nouvelles connoissances à espérer dans la Physique, ni dans la Mathématique, si l'on n'étoit convaincu par tant de nouvelles découvertes & toutes si singulieres, que l'une & l'autre sont inépuisables.

La Relation explique dans le plus grand détail toutes les opéra-ions par où l'on a mesuré le de-é du Méridien, qui commence à u'to. C'étoit le principal objet la commission de tant d'habiles thématiciens. Ainsi il étoit jus-'en parler plus amplement que out le reste : on a rempli par-*ment* cette obligation, & tous

leur en a couté en aidan
meſurer en plein vent &
moyenne région de l'air ,
ſommets de la Cordéliere
une longue ſuite de calcu
dans la ſituation la plus coı
eſt toujours bien ennuyan
par conſéquent bien labı
On n'attend pas de nous &
roit tort d'attendre que nou
crivions ici tant de tables de
gles, corrigés & réduits au
avec tout ce qui eſt propr
rendre plus eſtimables & p
les. C'eſt une néceſſité l.

tion de tous les Géographes & de tous les Navigateurs de la Nation.

La Terre n'étant pas une Sphére, mais une ellipse, il est évident que la méthode ordinaire de naviger doit être rectifiée, si l'on veut que cet Art, si nécessaire & si hazardeux, ait toute la perfection & toute la sûreté dont il est capable. Cet examen étoit réservé naturellement à la fin de ce Recueil; après avoir établi tout ce qui concerne la figure du Globe Terrestre: on ne l'a point omis. Il a déja été publié plusieurs Ouvrages sur ce sujet; mais cette spéculation est trop forte pour la plûpart des Pilotes. Elle ne sera d'aucun usage; si l'on n'imagine une pratique facile & indépendante des Démonstrations Géométriques, dont peu de Navigateurs sont capables. C'est dans cette vûë qu'on a terminé ce troisiéme Tome, par une nouvelle Table des parties du Méridien sur *l'Ellipsoïde*; *nous* n'espérons gué-

res qu'on vienne à bout d'accou-tumer les anciens Pilotes à ces nouveautés. On ſera d'autant plus obligé de les laiſſer dans leur pé-ché d'habitude, qu'on ne les con-vaincra jamais qu'ils ſeront en danger de périr, s'ils s'opiniâtrent à s'en tenir à l'ancienne pratique. Il ſera plus facile de forcer ceux qui ſe deſtinent à cet Art, en ne les recevant que lorſqu'ils ſeront inſtruits de la nouvelle méthode. Cela même ſera peut-être impoſ-ſible, ſi l'on conſidére qu'elle eſt l'éducation de la plûpart de ceux qui aſpirent au Pilotage. Nous ſouhaitons que le temps diſſipe nos préventions & nos craintes. De quelque manière que les cho-ſes tournent, la gloire de ceux qui ont eu part à cet Ouvrage n'en ſouffrira pas.

Comme c'eſt ici le dernier ar-ticle que nous donnerons ſur les trois Volumes des Officiers Eſpa-

gnols, nous sommes bien-aises de rectifier en finissant trois fautes qui nous sont échappées, dans le premier Extrait (Janv. 1749.)

Page 61. nous marquions que MM les Académiciens François arriverent à Cartagène *le 15 Decembre 1735.* il faut lire *le 15 Novembre.*

Page 12. nous disions: *On s'embarqua sur la Balandre Françoise, commandée par M. d'Hericourt le 24 Novembre de la même année 1735. pour se rendre à Porto-Belo.* Ceci n'est ni assez clair, ni assez bien circonstancié. Il faut lire: *Le 24 Novembre 1735. les deux Officiers Espagnols s'embarquerent pour Porto-Belo, avec les Académiciens François, sur le Bateau du Roi, qui avoit apporté ceux-ci le 15 du même mois, & qui étoit commandé par M. d'Hericourt.*

Page 83. nous avancions que *M. Bouguer étoit venu à Quito par la Riviere des Emeraudes.* C'est

M. de la Condamine qui prit cette route, ainsi que nous l'avions bien marqué, en rendant compte du dernier Volume des Mémoires de l'Académie des Sciences (*Decemb. 1748. 11. vol. pag. 2669.*)

ARTICLE XL.

LETTRE AU P. B. J. SUR le Livre intitulé, l'Esprit des Loix.

JE suis surpris, M. R. P. que vous n'ayez point encore parlé dans vos Mémoires de *l'Esprit des Loix*, Livre si fameux parmi les Gens de Lettres, si connu même de ceux qui sont incapables de l'entendre. Auriez-vous donc manqué l'occasion d'acquérir cet Ouvrage, de vous le faire communiquer du moins par ceux qui le possédent?

Quoiqu'il en soit, je vous dirai *ici mes pensées*, non sur toutes

parties de cet Ouvrage (ce
it trop de matière pour une
le lettre) mais sur quelques
ts où l'Auteur ne ménage pas
: la Religion. Dans la suite je
s entretiendrai de plusieurs
es articles qui m'ont fourni
grand nombre de réfléxions.
n général je puis vous assurer
l'*Esprit des Loix* part d'une
ne très-légère, & très-exercée
rire ; que l'érudition y est ré-
luë sans affectation & sans
nterie ; que l'Auteur a une
noissance singulière de l'hist.
: ancienne & moderne ; de la
sprudence des Grecs & des Ro-
ns, des Asiatiques & des Eu-
ans. Mais je ne vous dissimu-
i pas non plus qu'il est sou-
: aussi foible de preuves que
le en conjectures & en para-
s. Il se propose, non de trai-
les Loix en elles-mêmes, mais
apports que les Loix peuvent
r avec diverses choses. Ainsi,

ou indirectement la Religion. Croirez-vous, par exemple, l'Auteur, quand il dit (*Tome I. pag. 296.*) *La Liberté Philosophique consiste dans l'exercice de la volonté, ou du moins (s'il faut parler dans tous les systêmes) dans l'opinion où l'on est que l'on exerce sa volonté.* Ne direz-vous pas 1°. Que le simple *exercice de la volonté* ne suffit pas pour faire que nous soyons libres, & qu'il faut pour cela l'*exercice* de la puissance élective *de la volonté?* 2°. Que s'il y avoit un systême qui se contentât pour la Liberté, de *l'opinion où l'on pourroit être que l'on exerce sa volonté*, ce seroit un systême totalement condamnable?

Que penserez-vous aussi de cette proposition si générale qui est à la page 300. du premier Volume: *Il faut faire honorer la Divinité, & ne la venger jamais?* Vous penserez, sans doute, qu'on ne peut jamais entreprendre de venger par-

faitement & totalement la Divinité ; mais qu'il est des circonstances où il convient de punir les entreprises sacrilèges contre Dieu, parceque cela sert à réparer son culte suprême, & à intimider les méchans. Avec le principe de l'Auteur, comment justifieroit-on tant d'Ordonnances des Princes & des Magistrats, qui décernent des peines contre les Blasphémateurs & les Blasphêmes.

Dans l'*Esprit des Loix*, on rencontre divers morceaux qui prouvent que l'Auteur est versé dans l'étude de la Physique & de l'Anatomie : connoissances très-utiles, quand on les employe à propos. Mais je ne vois pas qu'il fallût les mettre en œuvre pour excuser *le Suicide*, si commun, dit-on, parmi les Anglois. Car c'est l'excuser, que de le regarder comme une maladie causée par la nature du climat. *Cette action*, dit l'Auteur, *(Tom. I. pag. 377.) tient à l'é-*

tat physique de la machine . . . . . & l'on ne peut pas plus punir l'homicide de soi-même en Angleterre, qu'on punit les effets de la démence. Comment nous persuadera-t'on que les Anglois, qui se tuent de sang-froid, n'ont point assez de liberté pour continuer de vivre ? Le climat & la constitution des corps furent les mêmes en Angleterre, il y a trois ou quatre cens ans : alors la pratique du Suicide s'y remarquoit-elle plus qu'ailleurs ? N'est-ce pas une sorte de mode qui s'y est établie, ou par vanité, comme on dit qu'elle régne chez les Japonois ; ou plûtôt par principe d'irréligion, comme on a tout lieu de le croire, depuis que l'Angleterre est devenue le centre de toutes les mauvaises Doctrines ?

Un des endroits qui méritent le moins d'excuse dans cet Ouvrage sur les Loix, est le chap. IV. du Livre XVI. (*pag. 414. premier Volume.*) On y lit en titre que la

Loi de la Polygamie est une affaire de calcul; & l'Auteur apporte en preuve, qu'il naît plus de filles que de garçons en Asie, où la pluralité des femmes est si commune; & pour montrer qu'il naît dans ces vastes contrées plus de filles que de garçons, il produit d'après Kœmpfer, un dénombrement, par lequel on voit qu'à Méaco, Capitale du Japon, il y avoit un peu plus de 182 mille mâles, & 223 mille 573 femelles.

Cette preuve est elle bien concluante? Le dénombrement que cite Kœmpfer fut fait en 1672. dix-huit ans avant son arrivée au Japon. Il ne nous dit point si dans cette année 1672. quelque cause particulière n'avoit point diminué considérablement le nombre des hommes de Méaco. En tems de guerre ou d'embarquement, on voit en France beaucoup plus de femmes que d'hommes, soit dans *les Campagnes*, soit dans les Ports

de Mer, quelquefois même dans les grandes Villes. Si quelqu'un assuroit pour lors qu'il naît parmi nous plus de femmes que d'hommes, ne se tromperoit-il pas ? Or qui nous assurera qu'en 1672. il n'y avoit pas à Méaco quelque raison semblable de diminution dans la liste des hommes ?

Il est prouvé par le témoignage du même Kæmpfer, que le dernier dénombrement fait à Méaco (apparemment en 1689. ou 1690.) excédoit de plus de 124 mille personnes celui de 1672. * On ne spécifie point, il est vrai, dans ce dénombrement de 1689. ou 1690. le nombre des hommes & des femmes ; mais on n'a aucune raison de croire que l'excès ne fût pas en grande partie sur le compte des

* Celui de 1672. étoit de 405643 personnes. Le dernier dont parle Kæmpfer, étoit de 529726. voyez *Kæmpfer, Tom. I. p. 172. & Tom. II. p.* 198.

hommes. Ainsi la preuve tirée de ce dénombrement de 1672. est très-équivoque; elle est de plus très-insuffisante pour le reste de l'Asie. Car quel argument est celui-ci : il y avoit à Méaco en 1672. beaucoup plus de femmes que d'hommes, donc en Asie il naît beaucoup plus de filles que de garçons? Et moi je produis, d'après l'Auteur même de l'*Esprit des Loix*, le Païs des Lamas, qui est le Thibet, où il naît beaucoup plus de garçons que de filles; en sorte même que chez ces Peuples une femme épouse plusieurs maris.

Mais, dira-t'on, cette pratique des Lamas prouve donc que *la loi de la Polygamie est une affaire de calcul.* Point du tout, répondrai-je, puisqu'il est certain que les Tartares, leurs voisins, qui sont dans le même cas, c'est-à-dire, qui ont parmi leurs enfans beaucoup plus de garçons que de filles, ne donnent pourtant jamais plu-

sieurs maris à une seule femme. Voyez *Description de la Chine*, *Tom. IV. p. 461.*

Mais, continue-t'on, il est du moins certain que l'usage d'épouser plusieurs femmes a quelque rapport au climat; ainsi l'on ne peut nier que *la Loi de la Polygamie ne soit une affaire de calcul.* C'est à peu près tout le fond de ce Chap. IV. du Liv. XVI. de l'*Esprit des Loix*. Je répons qu'en admettant même la premiere proposition qui n'est pas inconteſtable, je nierois bien la conséquence. En effet, de ce que l'usage d'épouser plusieurs femmes auroit quelque rapport au climat, s'ensuivroit-il absolument que la *Loi de la Polygamie fût une affaire de calcul*; c'est-à-dire, une affaire dont on pût & dût rendre raison, par la supputation seule des personnes de l'un & de l'autre sexe qui naissent dans un païs? Ne sçait-on pas que d'autres causes ont influé dans ces

usage? Aux premiers tems, nécessité ou prétexte d'avancer la propagation du genre humain : dans la suite, Religions fausses, qui accordent tout aux désirs sensuels : quelquefois, motifs de luxe & de vanité, comme chez les anciens Seigneurs de Germanie, qui, au rapport de Tacite, se distinguoient du vulgaire, par la multitude de leurs femmes : presque toujours, passion, mauvais exemple, éducation trop libre : voilà les causes qui ont autorisé, accrédité, maintenu la Polygamie ; & qui l'empêchent d'être simplement *une affaire de calcul.*

J'aurois encore à vous faire observer, M. R. P. dans le même endroit de l'*Esprit des Loix*, le peu d'exactitude de cette proposition : *La pluralité des femmes ou même la pluralité des hommes est plus conforme à la nature dans certains païs, que dans d'autres.* Tous *les Maîtres de* la Morale ensei-

gnent que la pluralité des hommes pour une seule femme n'est nullement *conforme à la nature*, parce qu'il ne peut en résulter aucun bien.

Mais passez avec moi, je vous prie, au Chap. XV. de ce même Livre XVI. (*Tom. I. p. 427.*) où l'on trouve que la Loi du Méxique qui défendoit, sous peine de la vie, à deux Epoux, de se réunir après le divorce, étoit plus sensée que la loi des Maldives, qui permettoit à un mari de reprendre la femme qu'il avoit répudiée ; & voyez un peu la raison qu'en donne l'Auteur : c'est, dit-il, que la loi du Mexique, *dans le tems même de la dissolution, songeoit à l'éternité du mariage :* au lieu que *la loi des Maldives semble se jouer également du mariage & de la répudiation.* Si je ne me trompe, *songer à l'éternité du mariage*, c'est songer à son indissolubilité ; or si *la loi* du Mexique songeoit à l'in-

dissolubilité du mariage, pourquoi permettoit-elle donc de le dissoudre ; & si elle faisoit tant que d'en permettre la dissolution, que ne laissoit-elle du moins aux époux la liberté de se réunir, puisqu'on la suppose songer à l'indissolubilité de leur union. En un mot, de deux loix, dont l'une permet de renouer les liens sacrés du mariage, & l'autre le défend, laquelle doit-on regarder comme *songeant* mieux *à l'éternité du mariage*, comme plus sensée par conséquent? Tout le monde dira, sans doute, que c'est la premiere, & tel fut le cas de la loi des Maldives, non celui de la loi du Méxique.

C'en est assez, M. R. P. sur le premier tome de l'*Esprit des Loix:* je viens au second qui pourroit me fournir un plus grand nombre d'Observations, mais il est nécessaire d'abréger.

A la page 162. l'Auteur dit : *Les Romains eurent une bonne po-*

lice sur l'exposition des enfans. Romulus imposa à tous les Citoyens la nécessité d'élever tous les enfans mâles & les aînées des filles. Si les enfans étoient difformes & monstrueux, il permettoit de les exposer, &c. Ce trait est tiré de Denys d'Halicarnasse, & je ne m'inscris pas en faux contre la citation; mais je ne puis approuver que l'on qualifie de *bonne police* une pratique barbare. L'Auteur dit lui-même dans un autre endroit de ce volume (*pag. 236.*) *Maxime générale : nourrir ses enfans est une obligation du droit naturel.* Jugez par-là si c'est une *bonne police* que de les tuer.

A la pag. 181. on trouve que *quand la Religion donne des règles, non pas pour le bien; mais pour ce qui est meilleur; non pas pour ce qui est bon, mais pour ce qui est parfait; il seroit convenable que ce fussent des conseils, & non pas des loix.*

Le célibat vient ici en forme d'exemple. » On en fit une loi, » dit l'Auteur, pour un certain or» dre de gens, mais il en fallut » chaque jour de nouvelles pour » réduire les hommes à l'observa» tion de celle-ci. Le Législateur » se fatigua : il fatigua la Societé » pour faire exécuter aux hommes, » par précepte, ce que ceux qui » aiment la perfection auroient » exécuté comme conseil. « Ici, M. R. P. on ne prend pas garde que l'entrée *dans ce certain ordre de gens* étant tout-à-fait libre, la loi du célibat n'a point dû paroître onéreuse. C'est une condition qu'on propose à ceux qui veulent se dévouer plus particuliérement au Service de l'Eglise. L'obligation qu'ils contractent suit la liberté de leur engagement. Elle ne *fatigue*, cette obligation, que ceux qui oublient la générosité & la sainteté de leur promesse ; que ceux *qui voudroient* retourner en

arrière, après avoir fait une démarche à laquelle personne ne les forçoit.

Il n'est point vrai non plus que le *Législateur*, c'est-à-dire, l'Eglise, se soit *fatiguée*, ni qu'elle ait *fatigué* la Societé, en renouvellant ses ordonnances pour maintenir la loi du célibat. La preuve qu'elle ne s'est point *fatiguée*, c'est qu'elle a toujours parlé avec vigueur sur cet article. La preuve qu'elle n'a point *fatigué la Societé*, c'est que tous les Etats qui sont demeurés attachés à l'Eglise, conservent inviolablement la même loi. A l'égard des Peuples qui ont abandonné l'ancienne créance de leurs peres, ils étoient apparemment aussi *fatigués* des autres loix Ecclésiastiques, que de celle du célibat : & qu'en faudroit-il conclure ? Que toutes les autres loix Ecclésiastiques étoient de trop ? Qu'il auroit fallu s'en tenir aux simples *conseils*, pour la sanctification des Ec-

tes, par exemple, pour les jeûnes & les abstinences ? &c. Je ne crois pas que l'Auteur voulût embrasser ces maximes.

Je remarque, M. R. P. à la pag. 183. un si grand éloge de Julien l'Apostat, que je ne crains presque pas le mauvais effet qu'il pourroit produire. S'il étoit plus modéré, je craindrois davantage. On fait, il est vrai, abstraction des vérités révélées & de l'apostasie de Julien, mais ceci mis une fois à quartier, on dit : *Non, il n'y a point eu après lui de Prince plus digne de gouverner les hommes.* Quoi ? Theodose, Charlemagne, S. Louis, Edouard III. Charles le Sage, Louis XII. Charles Quint, Louis XIV. & tant d'autres Monarques de mémoire immortelle, n'étoient pas plus dignes de gouverner que cet Empereur, le plus vain, le plus pédant, le plus bizarre de tous les hommes ? J'en appelle du jugement de l'Auteur à

S. Gregoire de Nazianze, à S. Jean Chryſoſtôme, & aux Ouvrages même de Julien.

Je voudrois avoir l'éloquence des deux SS. PP. que je viens de nommer, pour m'élever autant qu'il ſeroit néceſſaire, contre ces propoſitions de la pag. 217. *Ce ſera une très bonne loi civile, lorſque l'Etat eſt ſatisfait de la Religion déja établie, de ne point ſouffrir l'établiſſement d'une autre.* Et tout de ſuite: *Voici le principe fondamental des loix politiques en fait de Religion. Quand on eſt le maître de recevoir dans un Etat une nouvelle Religion, ou de ne la pas recevoir, il ne faut pas l'y établir; quand elle eſt établie, il faut la tolérer.* L'Auteur a bien mis deux fois pour préliminaire, qu'il n'eſt pas Théologien: mais ſans avoir cette qualité, il doit convenir, il convient même en bien des endroits de ſon Ouvrage, qu'il y a une véritable Religion; que cette

véritable Religion est la Religion Chrétienne ; que cette Religion Chrétienne seroit la plus propre de toutes à faire de bons Citoyens. Cependant, suivant les maximes qu'on lit ici, jamais cette Religion ne se seroit établie dans le monde. Les Juifs étoient contents de leur religion, quand J. C. leur annonça son Evangile. Les Romains, les Grecs, les Barbares se portoient pour être contents de leur religion, quand les Apôtres & les hommes Apostoliques les inviterent à la Foi. Ainsi ç'eût été *une très bonne loi civile* chez les Juifs, chez les Romains, chez les Grecs, chez les Barbares, *de ne point souffrir l'établissement du Christianisme ;* & si l'Auteur eût été appellé au Conseil de l'Empereur Constantin, il l'auroit bien détourné de protéger les Chrétiens ; & aujourd'hui encore, si on lui demandoit son avis à la Cour de Constantinople, *du Mogol, de Siam*, de la Chine,

&c. touchant la Loi de J. C. il ne manqueroit pas de dire qu'il est de la bonne politique de ne la pas recevoir. Faites le même raisonnement pour la créance Catholique. Selon les mêmes principes, jamais elle ne pourroit rentrer dans les Etats où elle a régné si longtems. Quelles conséquences ! Je souhaite que l'Auteur ne les ait point apperçûës ; mais je ne puis croire qu'elles échappent à ses Lecteurs ; & par cette raison j'ai dû en indiquer le danger.

Vous verrez bien aussi, M. R. P. ce qu'on doit penser des maximes répanduës dans la pag. 219. où il est question des loix pénales en matiere de religion. L'Auteur les condamne toutes absolument, & sans restriction, puis il ajoute : » Il est plus sûr d'attaquer une re- » ligion par la faveur, par les com- » modités de la vie, par l'espéran- » ce de la fortune ; non pas par ce » *qui avertit*, mais par ce qui fait

on l'oublie; non pas par ce
indigne, mais par ce qui jet-
ans la tiédeur, lorsque d'au-
passions agissent sur nos
s, & que celles que la reli-
i inspire sont dans le silence. «
ne ceci est dit en général, il
pas de doute qu'on ne puisse
ervir aussi-bien contre la
Religion, que contre les faus-
& tel est le danger de tous
incipes purement politiques:
fait entrer trop avant dans
ce que l'homme doit croire
tiquer pour son salut.

dernière Observation sera
endroit de la pag. 241. où
it des Loix désapprouve la
ite de Justinien qui *mit parmi
ses de divorce, le consentement
iri & de la femme, d'entrer
un Monastère.* Voici la rai-
l'Auteur. » Il est naturel que
causes de divorce tirent leur
ine de certains empêchemens
on ne devoit pas prévoir avant

» le mariage ; mais ce déſir de gar-
» der la chaſteté pouvoit être pré-
» vû, puiſqu'il eſt en nous. « Or je le demande à toute perſonne intelligente : le déſir de garder la chaſteté ne peut-il pas auſſi-bien venir à des époux depuis leur mariage, que d'autres cauſes de divorce ? Et ſi ce déſir ſe fait ſentir à eux, n'eſt-il pas dans l'analogie de la religion de leur faciliter la route d'une vie plus parfaite ? *Mais*, ajoute-t'on, *cette loi ne fait que donner des victimes à Dieu ſans ſacrifice.* Ceci, ſans doute, doit paroître ſingulier : quoi, ce n'eſt pas un ſacrifice que de s'engager à garder la chaſteté tout le reſte de ſa vie ?

Je finis ici ma très-longue Lettre, qui n'attaque pas l'Auteur de l'*Eſprit des Loix* par animoſité ou par jalouſie, puiſque je ne le connois pas. Je puis vous aſſurer au contraire, que j'applaudis de grand cœur aux talens de cet Ecrivain,

ie je ne refuserois pas d'en-
e ses raisons, s'il en avoit de
es à produire pour sa défense.
us prie d'insérer au plûtôt cette
e dans vos Mémoires. Je suis,

ARTICLE XLI.

OUVELLES ITTERAIRES.

De Paris.

Es Amusemens du Cœur & de l'Esprit, Tom. I. Nous n'a-
s vû qu'une partie de ce pre-
tome, quand nous l'avons an-
é dans nos Mémoires. Les
ieres feuilles nous ont été com-
iquées depuis. On y trouve,
int le goût & le titre de cet
rage, un mêlange de Prose &
'ers. Le morceau que nous
guons fort dans cette suite est

l'Histoire de *Jeanne I du nom*, *Reine de Naples & de Sicile*, *Comtesse de Provence*. On lit cet article avec beaucoup de plaisir. La narration en est claire, suivie, animée; on y fait connoître en peu de mots le genie des Cours, les événemens principaux, l'Histoire Littéraire, & les catastrophes les plus singuliéres du XIV. siécle. L'Auteur de cet Ouvrage vraiement digne d'amuser le cœur & l'esprit, pourroit se faire connoître sans risquer sa réputation.

Caroli Porée è Soc. JESU Sacerdotis Fabulæ Dramaticæ editæ ab uno ejusd. Societatis sacerdote. Piéces Dramatiques du P. Charles Porée, &c. chez Marc Bordelet, ruë S. Jacques, *in* 12. *p.* 508. On a dans ce tome 5. piéces de Théâtre, le Joueur, le Pere aveugle sur ses enfans, l'Indolent, les Vocations forcées, le Jeune libertin *rappellé* à une vie plus réglée.

Nous rendrons compte avec quelque exactitude de ces restes précieux d'un excellent Maître, qui sçut instruire, édifier même par les jeux du Théâtre. Pour bien connoître cette partie des travaux & des succès du P. Porée, il suffiroit de lire la Préface qui est à la tête de ce volume. Elle est écrite avec toute la clarté, l'élégance & la précision dont un morceau de cette nature puisse être susceptible. Nous ne résistons jamais à la tentation de citer & de transcrire, quand nous rencontrons du Latin digne des bons siècles : ainsi nous rapporterons par avance le caractère qu'on trace ici des Piéces Dramatiques du P. Porée : *Qui juvenilibus hisce ludis interesse solebant, non sine jucundo voluptatis sensu, meminerunt aptè dispositas in ordinem scenas, ità ut fabula facili primùm intricata nodo, mox continuatò eventorum filo suspensa, prono demùm ac pro-*

clivi rerum decursu se spontè expediret. Meminerunt narrationes simplices, quotidiano quasi sermone sed dilucido, explicatas, quæ auditorem nunc jocosè detinerent, nunc ad lætiora præpararent, nunc vehementissimè commoverent. Meminerunt usurpatum ab optimo Poëta dicendi genus, personis quam maximè accommodatum, lene ut plurimùm & æquabile, puro, ut ità dicam, & limpido fonte dimanans. Meminerunt facetos argutosque sales, qui à scurrilibus jocis prorsùs alieni, ingenuâ venustate & nativâ quâdam festivitate ânimis arridebant. Meminerunt denique serias gravesque sententias, quæ hisce jocis elegantibus intertextæ, tantùm iis adjiciebant ponderis & ornamenti, quantùm amænitatis vicissim ab eis recipiebant.

Notice de l'Etat ancien & moderne de la Province & Comté d'Artois.

d'Artois, *par M....* chez Guill. Desprez & Guill. Cavelier, ruë S. Jacques, *in 12. pag.* 555. cet Ouvrage né à l'occasion du nouvel *Etat de la France*, en 6. vol. a néanmoins sur celui-ci l'avantage du détail : c'est comme une Carte à grand point par rapport à l'Artois, qui est réduit en abrégé, comme les autres Provinces, dans la notice générale de la France. Nous souhaiterions fort pour les autres Contrées du Royaume, de pareils Ouvrages. On parle ici des Comtes & autres Souverains de l'Artois, des Etats Généraux, du Clergé, de la Noblesse, du Tiers Etat, des Tribunaux, des Priviléges des Habitans, du Commerce, des Chemins, des Riviéres du païs, des Loix, des Mœurs, des usages qui y sont en vigueur, de leur différence d'avec les Coutumes établies dans les autres Provinces, &c. Nous ne pouvons dissimuler, *qu'ayant examiné* avec assez de

soin plusieurs des faits historiques qui sont cités dans ce volume, nous les avons trouvés très-exacts; c'est un préjugé pour l'exactitude de tous les autres. Il y manque toutefois une anecdote peu considérable, mais qui mérite de n'être pas totalement oubliée. Après la mort du dernier Duc de Bourgogne de la Maison de France, Charles le Terrible; Louis XI. s'étant emparé d'*Arras*, voulut lui changer son nom & lui en donner un très-beau, afin de se l'attacher davantage; il ordonna qu'on l'appellât *Merveille*. Nous avons vû un grand nombre d'actes où ce terme est employé; mais à l'égard de cette Ville, comme de tant d'autres, l'ancien usage a subsisté; & l'on sçait en effet qu'il est plus aisé de conquérir des Places, que de changer seulement une lettre de l'Alphabet.

Le grand événement de la Paix a ranimé les Muses Latines. Sans

ute, que le son de leurs lyres se
a fait entendre dans toutes les
rties de la France, mais nous
ıvons pas été présens partout.
nsi nous ne ferons qu'annoncer
elques-uns de ces héroïques con-
rts. On voit un Recueil de Poë-
s intitulées : *Regii Borbonii So-
tatis J E S U Collegii celeberri-
e Academiæ Cadomensis in reditu
:cis, Festi plausus.*

Un de ces Poëtes veut qu'on tra-
ainsi le Portrait de Louis X V.
rinqueur pacifique.

ponant telam Charites, calamumque
fidelis
ıcat amor, roseis depicta coloribus
adsit
dua quæ spirat blando Lodoicis in ore
ajestas, adsint Pax & Victoria, fidæ
inc illinc comites, &c.

. . . .

rnet oliva manum, sociataque laurus
olivæ
llita victoris decurrat tempora circum.

Il y a dans le même Recuei Eclogue où l'on remarque d reuses naissances.

Dès le mois de Janvier, M. quin, du Collége de la Mar célébroit le retour de la Paix une piéce de Vers, dont nous rions citer beaucoup de morce nous saisissons celui-ci au haza

Sic roseos quocunque regit pax currus
Insolitis accensa fremunt clamorib tra :
Antevolant molles, examen am risus :
Subsultimque leves, sylvestria Nu Fauni
Pulsavere solum, linquunt sua Nymphæ,
Decurrere Jugis Dryades, pedil choreas
In numerum plaudunt, dum circù vet amorum
Læta cohors : manibus pars flore vincla,

Pars amat alternis innectere brachia sertis.
Dives opum, plenóque exundans copia cornu
Subsequitur, gratoque gemit sub pondere pressa.
Non procul, alma Ceres gravidis incedit aristis.
It quoque pampineâ redimitus tempora fronde
Lætitiæ Vinique Pater, cui plurimus ardet
Fusus in ore color; nec abest pretiosa liquore
Amphora purpureo, &c.

Regi Pacifico carmen, Auctore Joanne Carolo Tardy, *avec l'imitation de la piéce Latine, en Vers François*, par le même Auteur. Chez Prault, Quay de Gêvres. Ce Poëte décrit ainsi les heureux fruits de la Paix.

Per te *compositis* regnat pax aurea terris,

Liber & Oceanus nautis tuta æquora pandit,
Et gemini reparata vigent commercia mundi.
Nunc licet extremos securis navibus Indos,
Atque Arabum penetrare sinus, austroque favente
Mutare indigenis peregrinum mercibus aurum,
Unde salus pendet regnorum & robora crescunt.

Ce qui est rendu de cette manière dans le François.

Tout respire la Paix. Le Marchand moins timide
Commerce en liberté sur la plaine liquide :
Il peut dans le Pérou conduire ses Vaisseaux,
Qui n'ont plus d'ennemis, que les vents & les flots,
Pénétrer jusqu'au Gange, & par l'or qu'il en tire,

:roître & soutenir les forces d'un Empire.

M. Vérardy, né Piémontois, ... tout François d'inclination, ... signalé son zéle par une Ode La... ie, dont il est aussi lui-même le ... aducteur. L'endroit que nous ... ons citer pourra donner une idée ... antageuse de cette Poësie. Pour ... re entendre que les autres Hé... s doivent souvent leur gloire à ... s Etrangers, & que LOUIS ne ... it la sienne qu'à lui-même, l'Ode ... ançoise dit:

Les HEROS foibles & vulgaires
Tombent dès qu'ils manquent d'appui.
Souvent leurs bienfaits salutaires
Ne sont que l'ouvrage d'autrui.
Grand Prince, ta gloire est plus pure:
Jamais le faste ou l'imposture
Ne prêta rien à ta Grandeur;
Et malgré leur éclat suprême
Tes vertus ne sont qu'à toi même
Et la source en est dans ton cœur.

La fin de cette ſtrophe eſt la traduction de celle-ci :

Affulget orbi ſplendidius tua
Ignara fuci gloria Ludovix,
Nativa puro fonte prodit
Ex animo repetita virtus.

Il ſemble que le François a quelque choſe de ſupérieur au Latin ; ce qui doit paroître aſſez ſingulier dans une traduction faite par l'Auteur même.

Les Conquêtes du Roi, couronnées par la Paix, Odes. Chez Morel le jeune, au Palais, & Chaubert, Quay des Auguſtins, pag. 38.

Il y a ici trois Odes qui contiennent l'Hiſtoire de la derniere Guerre. Tout ſe ſuit comme dans des Faſtes, mais cela n'empêche pas le Poëte de s'élever au ton lyrique. Nous croyons que cette production littéraire lui a coûté beaucoup ; & c'eſt ce qui augmente ſon mérite. Nous citerons ces deux ſtrophes, dont l'une exprime les vœux

e la France au tems de la maladie u Roi :

Termine nos vives allarmes
Souverain Maître des Mortels !
Vois ses Sujets fondant en larmes
Prosternés devant tes Autels.
Contemple leur douleur amère ;
C'est un Fils qui demande un Père ;
Une Veuve son Protecteur,
Le Pauvre y réclame un asyle ;
Le Citoyen un sort tranquile ,
Et la Patrie un Défenseur.

L'autre invite le Roi à consom-
ier la Paix.

La Victoire a pour toi des charmes ;
Il t'en reste une à remporter ;
Ce n'est point par l'éclat des armes
Que tu sçauras la mériter ;
Ce grand, ce sublime avantage
Consiste à dompter ton courage ;
Deviens aujourd'hui ton vainqueur.
Qu'on lise un jour dans ton Histoire
La France à *LOUIS* dut sa gloire,
Sa clémence fit son bonheur.

Parallèle de LOUIS XV. LOUIS XIV. Le goût de ce Poëme est singulier & estima L'exécution mérite des éloges l'Auteur, que nous ne connoi pas, devroit être encouragé : idée a été de comparer partou derniers Exploits du MONAR régnant avec ceux de son Au Bisayeul. Il faut que nous ch sions quelques endroits pour faire sentir le génie de ce Poët

Sur la présence de S. A. S. Comte de Clermont, à la Ba de Raucoux.

Ce Fils du grand Condé, plein d'a
pour son Roy
Nous rappelle à Raucoux le beau jo
Rocroy.

Sur l'entrée des Ennemis da Provence.

Du haut des Monts, enflé d'une
espérance
Browne comme un torrent, ino
Provence :

D'Amédée imitant le dangereux effort
Ose-t'il se flatter d'avoir un autre sort ?
Audacieux projet, entreprise inutile !
L'un fuit devant Tessé, l'autre devant Belle-Isle.
Nervinde reparoît, Lawfeld la reproduit &c.

Sur la conclusion de la Paix.

Comme son Bisayeul, oubliant ses Exploits
De ses armes, LOUIS abandonne les droits,
A soulager son Peuple il trouve plus de gloire,
Qu'à conserver les fruits qu'il tient de la Victoire.

De Pace Oratio Gratulatoria habita Universitatis nomine, in majoribus Sarbonæ Scholis, Die jovis 27 mensis Februarii ann. Dom. 1749. à Carolo le Beau, Rhetorices in Grassinæo Professore, & in Regiâ Inscriptionum & Litterarum Academiâ Socio. Universita-

tis jussu edita. Apud Thiboust, Regis, nec non Academiæ Paris. Typographum, in Plateâ Cameracensi. 4°. pag. 22. Harangue sur la Paix, par M. le Beau, &c.

On célébre ici la gloire & les avantages de la Paix : c'est la distribution générale.

I. Gloire de la Paix qui résulte & de la modération du Roi Vainqueur, & de la valeur de ses Troupes : c'est tout le plan de la première partie qui commence par ce morceau. » Illud est summæ po» testatis splendidissimum jus & » cum ipsâ conjunctissimum, ut » immenso quidem infrà Deum in» tervallo constituti Reges, Deo » tamen inter cœteros mortales » proximi, quemadmodùm ille » dat signum ventis, emittit tem» pestates, effusasque revocat & » comprimit, ità Belli Pacisque vi» ces arbitrio nutuque moderen» tur. Sedentes in otio Populos ad » arma excitare, eorumdem fræ» nare impetum; commovere suo-

»rum manus ; commotas ab ictu
»cobibere ; accendere fulmina,
»quibus quassatæ corruunt urbes
»regnaque contremiscunt, ea-
»dem restinguere, ipsorum est.
»Bella quidem non gerunt soli,
»sed bella soli decernunt, soli
»componunt Pacem. Ut igitur,
»utrùm arma justè capiantur, to-
»tum eorum famæ periculum est ;
»sic ad eos præcipuo jure pertinet
»ea laus ; quæ ducitur ex splendo-
»re magnificæ Pacis.

Dans le cours de cette premiè-re partie, l'Orateur rappelle les grands événemens de la derniere Guerre. Il peint notre Auguste Monarque, conservant au milieu de ses triomphes un fond inaltérable de bonté & de clémence. Il fait voir les François accumulant les trophées, & s'ouvrant par une multitude de Conquêtes, la route d'une Paix glorieuse.

Voici quelques traits de la Victoire de Fontenoy : *Stabat impavidus inter vulnerum periculum*

Ludovicus, totam in consilio, in ipsâ fronte fortunam gerens; cujus oculorum conjectu velut ancipiti sydere accensi furebant suorum animi, nostrorum mentes perculsæ pavebant. Aderat Delphinus, jam paternæ magnanimitatis hæres, qui juvenili audaciâ fervens, leoni nuper adulto similis, in vulnera, in flammas totâ cupiditatis vehementiâ ruens, vix patris imperio continebatur. Volitabat per ordines ægro corpore, animo valentissimo ille Dux, addictus aptusque ingentibus Ludovici fatis, strenuus manu, consilio vigens, omnium belli artium gnarus; victoriæ contemtor, ubi cunctandum est; eamdem, ubi dimicandum, certò secum trahens; in tumultu pugnarum, tum maximè pacatus & sui compos; cujus tum maximè celerior quàm fulgur contuitus oculorum est, major impetus quàm fulminis.

II. Avantages de la Paix pour l'Europe qu'elle soulage, pour nos

Alliez dont elle affermit les droits, pour la France qu'elle va combler de biens. C'est la seconde partie, dont nous ne citerons que le bel endroit où l'Orateur représente les agitations que causoit la guerre dans les diverses Nations de l'Europe : *Aliæ Pacis retinentes, precibus, consiliis, machinationibus, interdùm etiam minis, omnibus denique stimulis ad arma impellebantur ; ibi sollicitudines, suspiciones, rixæ, domesticæ dissensiones : Aliæ ditionis angustæ terminis circumscriptæ magnorum exercituum incessu proterebantur ; ibi vastitas, ac vel sine bello omnia incommoda bellorum : Aliæ irretitæ fœderibus, sedibus suis excitæ, fortunam non suam sequi cogebantur, trahebanturque quasi cladium alienarum appendices ; ibi mæror, luctus ac derelictio agrorum : Aliæ præcipuo adversus Gallos bellandi studio inflammatæ, quæcumque mala in cæteras dispertita pro-*

creabant, hæc ipsa omnia patiebantur; & quo majore mole concurrebant, eò patebant latiùs omni generi calamitatum. Atque ut in immani & latè dissipato incendio, alii hauriuntur flammis; alios opem ferentes ipse vapor afflatos enecat; alii aut superincidente ruinâ opprimuntur, aut dirutos lugent penates suos; alios pavor deturbat in præceps; suum quemque fatum variâ peste conficit: sic omnes ferè Europæ gentes in communi deflagratione diverso genere malorum conflictabantur.

Ce discours qui est, *in genere temperato*, nous a paru très-estimable.

On vient de nous envoyer une brochure intitulée: *Réponse à l'Auteur du Journal Helvetique, qui s'imprime à Neuf-Châtel, touchant les remarques critiques qu'il a faites sur un livre où l'on prouve l'infaillibilité de l'Eglise.* Ce

Livre étoit intitulé : *Essais d'éclaircissemens, où tous les points de controverse sont décidés par un seul principe, qui est celui de l'infaillibilité de l'Eglise Romaine.* Nous en rendions compte en 1746. & en faisant l'éloge du zèle de l'Auteur qui étoit un Doctrinaire, nommé le P. Bœuf, nous disions que la substance de son Livre se réduisoit à ce syllogisme :

La seule Eglise de J. C. est infaillible,
La seule Eglise Catholique-Romaine est l'Eglise de J. C.
Donc la seule Eglise Catholique-Romaine est infaillible.

Sur quoi le Journal Helvetique qui s'imprime à Neuf-Châtel, a fait grand bruit contre le Livre des Eclaircissemens, & contre nos Mémoires.

Le Doctrinaire, en Réponse à ce Journal, a publié, au mois d'Août dernier, la brochure que nous an-

nonçons ici ; & nous pouvons assurer qu'en demeurant dans les termes de la modération, il méne assez bien le Journaliste Protestant. La Controverse roule entiérement sur la matière importante de l'Eglise : article principal dans les *Eclaircissemens*.

Nous apprenons que le P. Bœuf, Auteur du Livre & de la Brochure, est mort au mois de Novembre dernier après une carriére toute de zéle, ayant passé plus de quinze ans à parcourir les Cevènes en fervent Missionnaire. A la fin de sa Réponse, il marquoit que les quatorze dernières pages du Journal Helvétique qu'il réfute, sont contre les *Journalistes de Trévoux*. C'est trop de quatorze pages ; il nous en faudroit apparemment beaucoup moins pour détruire les objections de l'Ecrivain Suisse. Nous en jugeons par la mauvaise querelle qu'il fait au P. Doctrinaire. Mais ni ce Journal de Neuf-Châ-

tel, ni aucun autre Libelle, de quelque eſpèce qu'il ſoit, ne poura nous arracher une ligne d'apologie, ni un mot de repréſailles; & nous croyons que les honnêtes gens, & les hommes de Lettres pour qui nous écrivons, approuveront cette conduite.

Le Sieur Gerſaint, dont nous avons ſouvent eu occaſion de parler avec éloge, annonce, par de curieux Catalogues qu'on trouve chez Prault pere, Quay de Gêvres, & Jacques Barrois Quai des Auguſtins, deux Ventes qu'il doit faire, l'une d'une grande Collection de Tableaux des meilleurs Maîtres d'Italie, de Flandres & de France, le Mercredi 26. Mars 1749. & jours ſuivans, dans les Salles du grand Couvent des Révérends Peres Auguſtins; l'autre d'une Collection de Coquilles conſidérable par le nombre, & des plus précieuſes dans le choix, le

21. Avril 1749. en sa maison sur le Pont Notre-Dame ; à la Pagode. A cette derniere, il joindra plusieurs Estampes détachées, & des suites de différens bons Maîtres, François & Etrangers, entr'autres, quelques-unes de la Gallerie du Luxembourg d'après Rubens des premières épreuves, plusieurs volumes du Cabinet du Roi, avec plusieurs Planches gravées, &c. Les Curieux pourront, pour l'une & l'autre Vente, aller voir les Articles sur lesquels ils auront des vuës ; les trois ou quatre jours qui précederont chacune de ces Ventes, les matins depuis neuf heures jusqu'à midi, & les après-dînés ; depuis deux heures jusqu'à cinq.

La Vente de la Bibliothèque de feu M. l'Abbé de Rothelin, commencera le 14. d'Avril prochain.

Barrois, Libraire à Paris, va

faire la Vente de la Bibliothèque le feu M. l'Archevêque, Médecin à Rouen. Nous ne pouvons donner la Notice de ce trésor Littéraire qui nous est inconnu.

L'Académie des Sciences & Beaux Arts établie à Pau, distribuera le premier Jeudi du mois de Février 1750. deux prix, l'un à l'Auteur du meilleur ouvrage en Prose, pour sujet duquel elle propose la question suivante : *Les talens sans étude peuvent-ils produire le beau ?* l'autre à la meilleure Ode ou au meilleur Poëme qui lui sera présenté, sur *la derniere révolution de la République de Genes.* Les ouvrages destinés au Concours, doivent être adressés, francs de port, à M. de Blair, Conseiller au Parlement de Navarre, au plus tard vers la fin du mois de Novembre prochain. L'Auteur de l'Ouvrage qui a pour sentence : *Invidia tanquam ignis, summa*

petit, auroit remporté le prix de 1749. s'il s'étoit fait connoître dans le billet cacheté, conformément à l'avertissement donné au Public.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Avril 1749.

ART. XXXI. *Anti-Lucréce &c. traduit par M. de Bougainville &c.* 581

ART. XXXII. Specimen Litteraturæ Florentinæ &c. *Essai sur la Littérature de Florence &c.* 594

ART. XXXIII. *Mémoires sur différents sujets de Mathématiques &c.* Par M. Diderot. 602

ART. XXXIV. *Catalogue des Livres de M. l'Abbé de Rothelin. Dernier Extrait.* 621

ART. XXXV. *Telliamed ou Entretiens d'un Philosophe Indien &c.* 631

Art. XXXVI. Acta SS. Septembris &c. *Actes des SS. de Septembre.* 647

Art. XXXVII. *Défense du Dogme Catholique sur l'Eternité des Peines &c.* 667

Art. XXXVIII. Petri de Ebulo Carmen de Motibus Siculis &c. *Poëme de Pierre de Ebulo &c.* 685

Art. XXXIX. Observationes Astronomicas y Physicas &c. *Observations Astronomiques en Espagnol &c.* 694

Art. XL. *Lettre au P. B. J. sur le Livre intitulé* l'Esprit des Loix. 718

Art. XLI. *Nouvelles Littéraires.* 741

Errata pour le mois d'Avril.

Au haut de la page 443. *lis.* 643.

Même page dans la note, Mem. 119. de l'Académie pour l'année 1742. *lisez* Mém. de l'Académie pour l'année 1722. p. 7.

Pag. 583. *lig.* 5. comme a, *lisez* comme on a.

Pag. 590. *lig.* 19. de Zénon & des Stoïciens, *lisez simplement* des Stoïciens.

Ibid. l. 25. suivant Zénon, *lisez* suivant les Stoïciens.

Pag. 599. *lig.* 9. quis, *lis.* qui, *& ôtez les points d'interrogation au bout de ces deux vers.*

Ibid. lig. 21. patriâ, *ôtez la virgule.*

Pag. 602. Art. XXXII. *lisez* XXXIII.

Pag. 621. Art. XXXIII. *lisez* XXXIV.

Pag. 631. Art. XXXIV. *lisez* XXXV.

Pag. 647. Art. XXXV. *lisez* XXXVI.

Pag. 667. Art. XXXVI. *lisez* XXXVII.

Pag. 650. *lig.* 6. anx, *lisez* aux.

Pag. 665. *lig.* 5. tradutions, *lisez* traductions.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Fevrier 1749.

De l'Imprimerie de JORRY, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1749.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1749. I. Vol.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mai 1749. I. Vol.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	5.	v.
1725.	12.	v.			

IEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
s Sciences & des beaux Arts.

Mai 1749. I. Vol.

ARTICLE XLII.

rCII CÆCILII FIRMIANI Lactantii Opera omnia. Editio Novissima quæ omnium instar esse potest: ad LXXX. & amplius Mss. Codices, Editosque XL. collata & emendata, atque notis uberioribus illustrata; cui manum primam adhibuit Joannes-Baptista le Brun Rothomagensis, extremam imposuit Nicolaus Lenglet du Fresnoy, Pres-

byter ac Theologus Parisiensis. Lutetiæ Paris. apud Joannem de Bure ad ripam Augustiniensium M. DCC. XLVIII. Nouvelle Edition de Lactance, par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy &c. 2. vol. 4°. Tom. I. pag. 750. Tom. II pag. 826.

ON diroit presque de Lactance ce qu'un sçavant Editeur * disoit de Pline : c'est comme *le Vaisseau* dont il est parlé dans Plaute ; plus on travaille à le mettre en bon état, & plus on s'apperçoit qu'il reste de choses à y faire. Nous croyons toutefois qu'il en sera du Lactance de M. l'Abbé Lenglet, comme du Pline à la Dauphine. On s'en tiendra à cette derniére Edition, parce qu'elle a tous les avantages des précédentes, & qu'elle présente de nouvelles perfections, sans compter après tout qu'il seroit dif-

* Le Pere Hardouin.

ficile de rien donner qui satisfît mieux l'œil & le goût des Connoisseurs.

Ces deux volumes in 4°. s'annoncent par une dédicace à S. A. E. Monseigneur le Cardinal de Rohan. L'Imprimeur a imaginé de la faire en style d'inscription antique. L'invention en est heureuse, & l'exécution très-élégante.

La Préface de l'Editeur est un morceau de détail qui doit être lû avec soin. On y apprend tout ce qui concerne la présente Edition. Elle avoit été projettée par M. le Brun des Marettes mort en 1731. M. Lenglet du Fresnoy, initié depuis plus de 40 ans, dans l'Etude de Lactance, a succédé au même travail. Il a profité des recherches de M. le Brun; il y a joint les siennes, & il a rassemblé les notes des autres Editions tantôt toutes entiéres, quand elles lui ont paru importantes; plus souvent abrégées & réduites, quand il a fallu faire un choix.

On a de Lactance sept Livres d'*Institutions Chrétiennes* avec l'Abrégé fait par lui-même ; un Livre de l'*Ouvrage de Dieu* ; un Traité *de la colére de Dieu* ; & un Ouvrage *de la mort des Persécuteurs* du Christianisme. Tout ceçi fait le fonds de cette Edition, & l'on y ajoute quelques morceaux soit en vers soit en prose, qui ont été attribués à Lactance.

On ne suit pas l'ordre des tems dans la distribution de ces divers Livres. On a eu plus d'égard à l'importance & à l'étenduë des matiéres. Les *Institutions*, par exemple, qui sont à la tête des deux volumes, n'ont été composées qu'après plusieurs autres Traités ; mais c'est le grand ouvrage de Lactance, c'est le plus propre à faire connoître le mérite de cet ancien Auteur. Il est tel ce mérite, qu'on a toujours mis les Livres qu'on nous redonne ici au rang des plus précieux monuments de

l'antiquité. Le fond des matiéres se rapporte partout à la défense de la Religion, & le style a fait l'admiration des Anciens. On l'a comparé sans scrupule à celui de Cicéron : ce qui ne doit pas empêcher qu'on ne se souvienne de la différence des siècles & de la qualité diverse des Nations. Car Cicéron étoit né au centre du bon goût & dans le régne des beaux Arts : Lactance étoit Africain, & vivoit dans un siècle déja fort déchu pour la Littérature.

M. l'Abbé Lenglet fait connoître plus particuliérement ce Pere de l'Eglise dans un Abrégé qu'il donne de sa vie. Nous avions déja une très bonne Notice sur le même sujet, dans les Mémoires de M. de Tillemont, & c'est de là que D. Ceillier a aussi tiré ce qu'il dit de Lactance à la tête de l'Article qui le concerne dans l'histoire des Auteurs sacrés & Ecclésiastiques (*T. 3. p. 387.*)

Il résulte de tous ces monumens que Lactance, né dans le Paganisme, étoit déja converti lorsque la persécution de Diocletien commença en 303; qu'il passa la plus grande partie de ses jours à donner des leçons de Rhétorique, sans toutefois fréquenter jamais le barreau; que le zèle de la Religion le porta à écrire pour sa défense, & qu'il s'acquitta de cette importante fonction avec plus de force & de succès que plusieurs autres Apologistes de la même cause. Enfin nous apprenons que dans un âge plus avancé, il fut choisi pour prendre soin des études de Crispe César fils aîné de Constantin, & qu'un emploi si distingué ne l'empêcha pas de vivre toujours dans une exacte modestie, & de pratiquer la pauvreté avec autant de rigueur qu'auroit pû faire un Anachorète.

Il est encore d'usage, en parlant de Lactance, de remarquer les

endroits foibles de ſa doctrine. M. Dupin, M. de Tillemont, D. Ceillier, & M. l'Abbé Lenglet n'oublient point cet Article. On lui reproche principalement d'avoir tenu l'erreur des Millenaires, & l'opinion frivole de la fin du monde au bout de ſix mille ans. S. Jerôme l'accuſoit de ne point reconnoître la perſonne du S. Eſprit. Mais on ne trouve point aujourd'hui cette tache énorme dans ſes livres. M. l'Abbé Lenglet le diſculpe auſſi très-bien de l'accuſation de Manichéiſme & d'Arianiſme.

Nous ſouhaiterions qu'on eût voulu prendre également ſa défenſe contre Bayle, qui, dans ſon Dictionnaire, l'attaque ſouvent & preſque toujours mal-à-propos. Voici des exemples que nous indiquons ſimplement : la diſcuſſion pour être parfaite demanderoit plus d'étenduë que nous ne pouvons en donner ici.

Lactance (*L. I. Inſtit. C. XVII.*

& L. de irâ Dei C. X.) prouve la divisibilité des Atomes par les diverses figures qu'on leur donnoit parmi les Epicuriens. Cet argument est très-solide. Nos Philosophes modernes & l'Anti-Lucrèce en particulier s'en servent encore avec succès. Mais l'Auteur du Dictionnaire (*Art. Leucippe*) le trouve nul; sous prétexte qu'il démontre seulement la division possible des parties de la matiere, & non la division actuelle. Cependant de quoi est-il question? Est-ce de la division actuelle? Non sans doute. Lactance ne prétend parler que de la division possible, ou, ce qui est la même chose, de la *divisibilité*, dont les Epicuriens ne vouloient point. Quelle est donc sa faute, & en quoi a-t-il merité qu'on le contredît?

Lactance (*L. I. Inst. C. 20*) reproche aux Romains d'honorer, même par des jeux publics, la Courtisane Flore. Et Bayle dans

Article de son Dictionnaire
scrit en faux contre ce fait. On
ut voir ses raisons bien réfutées
ns nos Mémoires (Nov. 1735.).
ctance y est vangé pleinement,
ssius expliqué & redressé, tou-
cette controverse mise dans le
s grand jour. Nous croyons
un coup d'œil sur le même en-
it du Journal pourroit servir à
tifier une Note de cette nou-
le Edition de Lactance, *T. I.*
p. 84.

Bayle (Art. *Rorarius*) assure
Lactance *n'établit entre les*
es & l'homme d'autre différence
celle du Culte de Dieu. Cela
trop affirmatif, puisque le Cri-
ue avouë lui-même que Lactan-
, dans son Traité *de Opificio*
i, refuse la faculté raisonna-
aux bêtes; puisque dans le
ap. même VII. *de Irâ Dei*, qui
celui dont Bayle fait le plus
sage, Lactance s'exprime ainsi:
e omnino quisquam, modo qui

ſapiens videri vellet, rationale animal cum mutis & irrationalibus coæquavit ; puiſqu'il n'admet jamais dans l'homme & dans les bêtes une égalité d'opérations, mais une ſimple ſimilitude : *etſi non talia ſint in mutis , tamen ſimilia videri poſſunt.*

Lactance (*L.* 3. *Inſtit. Chap. XXIII.*) ſe moque de Xenophanes qui mettoit dans le creux de la Lune une terre ſemblable à la nôtre , & des hommes qui y vivoient comme nous faiſons ici-bas. Il ſemble qu'il n'y a pas ſi grand mal à dévoiler le ſyſtême frivole de ces conjectures : car quand la Lune ſeroit habitée, qui ſçait ſi ſes habitans ſeroient ſemblables à nous ? Cependant Bayle (Art. *Xenophanes*) fait retomber tout le ridicule ſur Lactance ; comme ſi en effet le ſentiment de Xenophanes étoit devenu une vérité depuis le rétabliſſement des Arts & de l'Aſtronomie.

Le Dictionnaire Critique, aux Articles *Apollonius*, *Epicure*, *Hippomanes* &c. fournit encore des exemples d'obſervations fauſſes ſur Lactance. Nous ne trouvons guères qu'un endroit où Bayle prenne bien la penſée de cet ancien Pere ; c'eſt quand il dit que Lactance n'attribuë point à Epicure de faire les Dieux composés d'atomes. (*L. de irâ Dei C. X.*) Et c'eſt une remarque qui mériteroit d'entrer dans une Note de la nouvelle Edition. Car il paroît qu'en ceci Lactance a mieux pris la penſée d'Epicure que Tertullien, que S. Auguſtin, & que notre Anti-Lucréce, qui décrivant le ſyſtême des atomes, dit que, dans l'idée d'Epicure, ces petites parties de matière ont formé,

> Fructus omnigenos, hominesque, ferasque, *Deosque.*

Nous venons d'indiquer la matière de quelques nouvelles notes

ſur Lactance: parlons préſentement de celles de M. l'Abbé Lenglet. Au bas du texte, qui fait le fond de ſon édition, on voit une multitude d'obſervations, ſoit pour repréſenter les variantes, ſoit pour comparer les manières de parler qu'employe l'Auteur, avec d'autres textes des anciens, ſoit pour expliquer des points d'Hiſtoire, ou des endroits de Lactance, qui pouroient avoir de la difficulté. Parmi ces notes qui ſont de divers Auteurs, nous ne pouvons démêler ce qui eſt véritablement de M. Lenglet, qu'au moyen de l'avis qu'il donne dans ſa Préface : voici ſes termes : *Si ſubjiciatur textui Lactantiano quædam adnotatio hiſtorica aut critica, ne dubites, ea eſt Langletii. Si verò ſubſint lectiones variæ, eas quibuſdam tamen exceptis Joanni le Brun adjudices. Verum quæ ad Grammaticam, aliorumque ſcriptorum cum Lactantii verbis collationem ſpectant, vix at-*

imus. Nous croyons que la mo-
tie a empêché notre Editeur de
nommer à la fin de chacune
ses Notes, ainsi qu'il fait or-
nairement quand il est question
s autres Commentateurs ou In-
prétes. Cependant on nous per-
ettra de dire qu'une méthode
iforme eût fait plaisir au Lec-
ır : d'autant plus que le Texte
tin qu'on vient de rapporter
nonce des exceptions considé-
bles. Car, suivant cet avis, les
cussions de Grammaire, & la
mparaison des expressions de
êtance avec celles des autres
rivains ne sont presque jamais
uvrage du nouvel Editeur : or
deux Articles reviennent sou-
nt, & si l'on y ajoute les Va-
ntes presque infinies dont le
vail regarde principalement M.
Brun des Marettes; si l'on com-
toutes les Notes tirées de di-
rs Auteurs, *Isæus*, *Walchius*,
tulejus, *Gallæus* &c. on sera

assez embarassé pour déterminer au juste toute la partie qui concerne M. l'Abbé Lenglet. Il nous semble pourtant, après avoir examiné les choses d'assez près, que les explications de Mythologie, dans le vaste ouvrage des Institutions Chrétiennes, pourroient lui appartenir ; & nous le félicitons de ces remarques qui sont utiles & sçavantes. Nous croyons aussi qu'en quelques endroits il rapproche les divers Textes de Lactance, pour faire voir quand & comment cet Auteur pourroit être soupçonné de se contredire : ceci est très-visible, par exemple, dans le XVII. Chap. du troisiéme Livre des Institutions Chrétiennes, lorsque Lactance reproche à Epicure de s'être fait le Panégyriste de la plus honteuse volupté, quoiqu'au Chap. VII. du même Livre on lise qu'Epicure faisoit consister le souverain bien dans le plaisir de l'ame.

Une des plus grandes attentions de M. l'Abbé Lenglet a été de bien choisir les notes qu'il emprunte des autres. Il s'en trouve un nombre infini de très-judicieuses & de très-instructives. Mais il étoit impossible qu'elles fussent toutes du même mérite. En voici deux par, exemple, qui n'auront pas l'approbation de tout le monde.

Lactance (*T. 1. p. 106.*) recherche l'origine de l'idolâtrie ; & dans une note on la fait remonter jusqu'au tems d'*Enos*, dont il est parlé au 4 Chapitre de la Genèse. Notre vulgate dit: *sed & Seth natus est filius quem vocavit Enos: iste cœpit invocare nomen Domini ;* & dans l'Hébreu on lit: *tunc cœptum est invocari in nomine Jehovæ.* C'est aussi le sens des Septante, des versions Syriaque & Arabe, ausquelles il faut ajouter le concert des PP. & des meilleurs Interprêtes, tant Juifs que Chrétiens. Cependant la note que nous indiquons,

dit qu'il faut traduire ainſi le texte ſacré : *tunc profanatum eſt in invocando nomen Jehova ;* & l'on allégue en preuve la paraphraſe Chaldaïque, qui donne en effet cette interprétation extraordinaire, mais favorable au prétendu établiſſement de l'Idolatrie dès le tems d'*Enos*. Or nous ne croyons pas que, ſur l'autorité ſeule de cette Paraphraſe, il ſoit permis de s'écarter ainſi du texte Hébreu interpreté par la vulgate, par les Septante, par les PP. & par les autres Commentateurs anciens. Du moins ſommes-nous perſuadés que la choſe mérite d'être fort balancée, fort examinée, & que le *ſic accipiendus eſt locus Gen. 4. v. ult.* doit être un peu modifié.

L'autre note que nous voulons citer & qui eſt du Proteſtant Rivet, ſe trouve *T. 1. p. 546.* Lactance dit que *ſi le corps eſt mortel, parce qu'il ſe voit & qu'il ſe touche, il s'enſuit que l'ame eſt immortelle*

parcequ'elle ne peut être ni vuë ni touchée. Surquoi Rivet observe qu'avec cet argument on prouveroit qu'*après la résurrection le corps ne seroit ni visible ni propre à être touché.* Mais assurément cette critique est nulle. Car Lactance parle seulement ici de l'état naturel du corps & de l'ame. Après la résurrection, le corps est immortel & il ne laisse pas de tomber encore sous les sens, d'être vu, d'être touché &c. Mais ceci est un effet de la libéralité & de la puissance de Dieu. Evidemment ce ne peut être l'hypothèse de Lactance, comme le démontre tout l'ordre de ses raisonnemens.

En finissant cet Extrait, nous remarquerons une chose qui nous a fait beaucoup de plaisir. C'est la liste exacte de toutes les éditions de Lactance avec la Notice abrégée de chacune. A la tête on voit celle de 1465. qu'on appelle de *Sublac*, parcequ'elle fut faite dans ce Mo-

M. de Tralage. Si cette invention fut l'ouvrage d'un seul spectateur, son nom méritoit d'être transmis à la postérité. Cette méthode de donner le ton aux Piéces de Théâtre, eût été d'une grande utilité, si la brigue & la jalousie n'en eussent pas souvent abusé.

Parmi les Piéces dont on parle dans ce volume, il y en a plusieurs qui ont été composées par des Acteurs même de la Comédie: par exemple, l'*Homme à bonne fortune*, Comédie en cinq Actes & en prose de M. Baron. On prétend que l'Auteur, qui passoit pour homme à bonne fortune, & que sa propre expérience avoit très-bien instruit, s'y peint d'après nature. La piéce n'est pas irrépréhensible. Son défaut le plus marqué, est, dit-on, *d'être inutile pour la correction des mœurs*. On parle du Théâtre comme d'une école ouverte pour la réforme des mœurs. Croit-on sérieusement que

les Auteurs des piéces Dramatiques ou que les Spectateurs se proposent ce grand objet ? Les premiers cherchent à se faire valoir & les autres à s'amuser. Combien de Comédies où l'on n'apprend rien de bon ! On verroit mille représentations de l'Amphitrion sans en devenir meilleur. Si l'on disoit que le Théâtre excite des passions qu'il seroit de l'intérêt public de reprimer, l'ambition, la vengeance, la volupté &c. on ne diroit rien qui eût besoin de preuve.

La Tragédie de Phraate causa bien du chagrin à M. Campistron son Auteur. Cette Piéce qui ne fut pas imprimée, est absolument perduë. L'Auteur des Mémoires sur la vie & les ouvrages de ce Poëte, reconnoît qu'il y avoit dans cette Tragédie des peintures & des incidens qui ne convenoient pas à ces tems-là. On donnoit lieu aux applications malignes des Courtisans, ordinairement très-

diſpoſés à profiter des occaſions qui ſe préſentent.

La Coquette & la fauſſe Prude Comédie en cinq Actes & en proſe, eſt encore de M. Baron. Cette piéce eſt ſupérieure pour la conduite à la Comédie de l'*homme à bonne fortune*. On en fait en peu de mots la critique. On y remarque ſurtout que le dénouëment eſt défectueux : *c'eſt*, dit-on, *le défaut ordinaire de M. Baron, qui manquoit de talent pour la conduite de ſes piéces*. Il eſt bien déſavantageux à un Poëte dramatique de manquer par l'Art. Mais il n'en ſera pas inconſolable, s'il conſidére que c'eſt un défaut bien commun.

Ce ne ſont pas ſeulement les Acteurs qui ont aſpiré à la gloire d'être Auteurs & de pouvoir repréſenter leurs propres ouvrages; il a auſſi pris quelquefois envie aux Actrices de ſe ſignaler. En 1687. Mademoiſelle de Longchamps, ſœur de Mademoiſelle

Raisin, & qui a exercé à la Comédie l'emploi de Soufleuse, mit sur le Théâtre la petite Comédie ou plûtôt la farce *le Voleur ou Titapapouf* : on la nomme ainsi à cause du pétard renfermé dans une lanterne sourde où il éclate. C'est le nœud de l'intrigue. Malgré tous les efforts des Comédiens qui favorisoient l'Auteur, elle ne soutint que trois représentations, chacune à la suite d'une Tragédie très-capable d'attirer des Spectateurs. On voit par le Registre des Comédiens que l'*Autrice*, c'est le terme du Registre, n'eut à chaque représentation que neuf livres omme *Autrice* : somme totale, 27
Ce Registre n'est pas suspect, aque Auteur dramatique n'a 'à le consulter pour sçavoir ıctement ce qu'il doit penser de ouvrages.

legulus est le triomphe de Pra-
Le sujet en est simple, grand, & intéressant, mais en même

temps très-difficile à être a
aux régles du Théâtre prin
ment à celle d'unité de lie

L'Auteur vint à bout de
cre cet obstacle en mett
scène dans le camp des R
devant Carthage, non à I
l'amour est très-subordonn
cette piéce. On remarqua
blement à cette occasion
grandeur d'ame frappe tout
ment que la tendresse &
Spectateur est touché plus vi
par une grande action qui l
que par un fade amour qui lan
qui fatigue l'Auditeur & l'

Le Poëte montre de l'A
le cinquiéme Acte où il est
faire que l'intérêt augmente
sure qu'on avance vers la
trophe. Le personnage de
ne suffisoit pas, il y supp
une invention également h
& hardie, introduisant p
premiere fois sur la Scène
fant, dont la présence seule

mieux la compassion que les discours les plus pathétiques. On sçait que cet illustre Romain refusa d'embrasser sa femme & ses enfans, ne se permettant même pas de les regarder, parcequ'il étoit captif & qu'il avoit perdu sa liberté & sa patrie. Il eût cru deshonorer sa famille par les marques extérieures de l'affection la plus légitime. Cette Tragédie n'est pas toutefois sans défauts. Le seul caractére de Regulus y est bien soutenu. La versification en est dure & chevillée. On y trouve cependant des endroits écrits avec plus de force & ornés de pensées brillantes. On courut en foule à Regulus & la 28ᵉ. représentation eut le même succès & les mêmes applaudissemens que la premiere.

Tout ce qu'on sçait de la vie de Nicolas Pradon, c'est qu'il étoit de Rouen, & qu'il mourut d'apoplexie à Paris au mois de Janvier 1698. On lui a attribué mal à pro-

doit pas être surpris que tant d'Auteurs y aspirent. C'est dans la littérature le chemin le plus court pour parvenir à une grande réputation ; mais il est étrangement difficile, & il s'y fait bien des chûtes, souvent si rudes, qu'on ne s'en reléve jamais. Mademoiselle Bernard ne fut pas effrayée de tous ces périls ; D'autres personnes de son sexe avoient produit plusieurs petites piéces pleines de délicatesse & d'aménités. Quelques-unes s'étoient même élevées jusqu'à la hauteur & à la dignité de l'Ode. C'étoit se *hausser* bien autrement que ne vouloit le Bourgeois des femmes sçavantes : Mademoiselle Bernard peu satisfaite de tous ces honneurs, voulut se distinguer dans le genre Tragique. Laodamie, c'est le titre de la Piéce qu'elle composa, fut reçuë très-favorablement. Vingt représentations sembloient avoir fixé son sort. Cependant on n'en parle plus.

des Sciences & des beaux Arts. 80

La chute de cette Piéce, aprè un accueil si favorable, ne per met pas de juger du mérite des ouvrages dramatiques par les premiers succès. On diroit naturellement qu'il n'est pas une régle plus sure, puisque c'est juger d'après le public dont les suffrages sont si respectés. N'abandonnons pas la régle : ajoutons-y seulement qu'outre cette approbation générale, donnée de si bonne grace dans les commencemens, & qui flatte si agréablement les Auteurs, il faut encore que plusieurs années après la Piéce soit redemandée par les Spectateurs, sans qu'on ait mis en œuvre aucun ressort sécret pour les faire parler. Boileau pensoit ainsi.

Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages,
Où tout Paris en foule apporte ses suffrages,

Et qui toujours plus beaux, plus ils sont
regardés,
Soient, au bout de vingt ans, encor redé-
mandés &c.

Laodamie est la derniere Piéce nouvelle jouée sur le Théâtre de la ruë Mazarine, vulgairement nommé de Guénegaud. La troupe passa ensuite à l'Hôtel qu'elle avoit fait construire dans la ruë des Fossés de S. Germain-des-Prés. L'ouverture du nouveau Théâtre se fit le lundi 18 Avril 1689. L'Histoire du Théâtre François expose en détail toutes les démarches & toutes les dépenses qui furent faites à cette occasion. Ce n'est pas là une digression inutile & qui n'ait aucune liaison avec le sujet principal.

Mademoiselle Bernard dont la Tragédie de Laodamie avoit été la derniere des Piéces nouvelles, représentées sur le Théâtre de Guénegaud, voulut aussi faire valoir ses talens sur le nouveau

Théâtre. En 1690. peu de temps après Laodamie, elle mit au jour la Tragédie de Brutus. Ce second Poëme dramatique soutint vingt-cinq représentations. Il est fort au-dessus du premier. *Cependant la Tragédie de Brutus n'est tout au plus qu'un ouvrage médiocre. Le personnage de Brutus, qui devoit être le dominant de la Piéce, n'en est que le troisiéme. Le rôle de l'Ambassadeur de Tarquin & celui de la sœur de Valerius sont absolument inutiles. On pourroit même y joindre le personnage de Tiberinus, un des fils de Brutus. Des scènes perduës entre Aquilie & Titus, & une versification foible & souvent prosaïque :* la censure est courte, mais elle dit beaucoup en peu de mots.

Catherine Bernard née à Rouen & de la Religion prétenduë réformée, vint assez jeune à Paris, où elle abjura le Calvinisme. Son mérite lui fit des Protecteurs & des

amis. M. le Chancelier de Pontchartrain lui conseilla de ne plus travailler pour le Théâtre; cet avis qui valoit encore mieux que la pension que ce Chef de la Justice lui payoit, fut suivi exactement. La Demoiselle ne renonça pas seulement à la Poësie dramatique; elle supprima quantité de Piéces, composées dans sa jeunesse, & qui n'étoient pas assez conformes à la pureté de la morale évangélique. On ne put jamais obtenir d'elle, même en lui offrant une somme considérable, de consentir à l'impression: le Roi lui accorda une pension de deux cens écus. Elle mourut en 1711.

Tiridate fut représenté pour la premiere fois le lundi 12^{e}. Février 1691. Andronic & Tiridate passent parmi les connoisseurs pour les deux meilleures Tragédies de M. Campistron. Le public semble se déclarer pour Andronic & l'Auteur se déclare ouvertement pour

Tiridate, dont le ſujet eſt la paſſion pleine d'horreur d'Amnon pour Thamar, déguiſés ſous des noms étrangers.

Il n'étoit pas aiſé de préſenter un pareil événement aux Spectateurs, ſans les révolter contre un Prince capable de tant de fureurs. On avoit beſoin de tous les ſecrets de l'Art pour les accoutumer à un objet ſi contraire à nos mœurs & à tout ſentiment d'humanité. L'Auteur vint à bout par les juſtes remords dont ce Prince inceſtueux eſt déchiré, d'intereſſer le Public pour lui. Il fut plaint malgré toute l'infamie d'un crime plus propre à exciter la haine que la compaſſion.

Les Comédiens François s'étant aviſés en 1727. de remettre au Théâtre cette Tragédie qui n'y avoit pas paru depuis quelques années, l'Abbé Pellegrin publia à cette occaſion une *Diſſertation critique ſur la Tragedie de Tiridate.* Nous

nous contenterons de dire de cet ouvrage avec l'Histoire du Théâtre François, *Qu'il seroit meilleur si la partialité s'y faisoit moins sentir : mais elle est outrée, & souvent la critique est injuste.*

Les Lecteurs qui n'ont connu *Jean Galbert Campistron* que par ses talens pour la Poësie dramatique, apprendront volontiers quelques particularités de sa vie. Il naquit à Toulouse en 1656. d'une famille noble. Louis Campistron son Pere étoit Procureur Général des Eaux & Forêts, charge que le frere de cet Auteur posséde actuellement. Le Poëte vint à Paris à l'âge de 17. ans, après avoir été blessé dangereusement dans un combat singulier. Son inclination dominante pour les vers l'emporta sur toutes les remontrances de ses parents, qui voyoient à regret éclorre dans le sein d'une famille honorable, un Poëte dont on ne tireroit aucun service. Def-

oreaux n'a pas dissimulé comme il
'ut regardé de ses proches, dès qu'il
eut renoncé au Barreau pour suivre les Muses. Parmi les Poëtes
qui vivent encore, peut-être y en
a-t-il plus d'un qui aura eu bien
des reproches à essuyer : mais l'amour de la Poësie & des Mathématiques, quand on en est atteint,
est bien difficile à modérer.

Campistron résolu de demeurer
dans la Capitale, & se mettant peu
en peine de ce qu'on disoit dans la
Province, se livra tout entier à
son penchant. Il débuta par la
Tragedie de Virginie, qui eut
assez de succès, & fit connoître
avantageusement l'Auteur. Arminius en eut beaucoup plus. Mais
l'Auteur n'en étoit pas plus à son
aise. Heureusement Raisin le logea
jusqu'à l'heureux moment que
Campistron trouva accès auprès
de M. le Duc de Vendôme. Ce
Prince avoit prié M. Racine de
se charger des vers qu'on récite-

roit pendant la Fête qui se préparoit à Anet pour Monseigneur le Dauphin. M. Racine en s'excusant, indiqua Campistron comme l'homme le plus propre à exécuter ce projet. Le choix d'un Connoisseur si habile fut suivi, & Campistron le justifia par l'Opéra d'Atis & de Galatée, qui fut extrêmement applaudi. Le Duc de Vendôme envoya au Poëte une gratification de cent louis qu'il refusa, quoiqu'avec peine, dans le besoin où il étoit, par le Conseil de Raisin & de Champmeslé. Le Prince touché de cette générosité, fit Campistron Secrétaire de ses commandemens, lui donna toute sa confiance, & se l'attacha entiérement par la Charge de Secrétaire Général des Galéres.

Le nouveau Secrétaire donna des marques non suspectes de sa reconnoissance au milieu des plus grands hazards. A Steinkerque, où le Duc signaloit son intrépidi-

ʼ, ſelon ſa coutume, il vit Cam-
iſtron à ſes côtés, & lui dit : Que
aites-vous ici ? Campiſtron ré-
ondit froidement, *Monſeigneur,
oulez-vous vous en aller ?* Le Prin-
e comprit parfaitement toute la
eauté de cette réponſe, & il en
appelloit volontiers le ſouvenir.
a libéralité d'un Maître ſi géné-
eux ne ſe borna pas à tant de
ienfaits. Il obtint du Duc de
Mantouë pour le Secrétaire des
Galéres le Marquiſat de Pénango,
c à *la même recommandation, le
Roi d'Eſpagne, honora ce Poëte,
ux Champs de Luzara, de l'Or-
re de S. Jacques de l'Epée dont
l a été Commandeur.*

On ne doit pas être ſurpris qu'un
oëte Tragique accoutumé à faire
arler les Héros ſur la ſcene, &
exprimer leurs ſentimens, n'ait
as manqué de valeur dans l'occa-
ion ; mais on ſera ſurpris de la
etraite de Campiſtron, qui vou-
ut abſolument quitter M. de Ven-

dôme pour retourner à Toulouſe : c'étoit pour conſerver ſa ſanté qui s'étoit altérée conſidérablement par les fatigues des voyages & de la guerre. Le Prince fut piqué de cette conduite, qu'il taxa même d'ingratitude.

M. Campiſtron fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1701 à la place de M. de Segrais. Cette illuſtre Compagnie qui vouloit auparavant que, pour y être admis, on ſollicitât, venoit de ſupprimer les ſollicitations ſe réſervant l'entiere liberté du choix. Cette circonſtance fut glorieuſe au nouvel Académicien.

En 1710. Il épouſa Mademoiſelle de Maniban-Caſaubon ſœur de M. l'Archevêque de Bordeaux, & il en eut cinq enfans, deux garçons & trois filles. On raconte ainſi ſa mort. Après un grand repas, comme il étoit tems de retourner à ſa maiſon, les Porteurs firent quelque difficulté de ſe char-

d'un homme aussi pesant, il
nenaça, les frappa & tomba
apopléxie ; il mourut quel-
s heures après, âgé de 67.
le 11. Mai 1723. On ne lui a
roché dans la vie civile que
iégligence à répondre aux let-
qu'on lui écrivoit. M. de Ven-
ne dit un jour à cette occasion
mot fort plaisant : comme il
oit Campistron qui brûloit un
immense de lettres, & qui
oit cette expédition avec grand
, ne voulant pas qu'il en
appât aucune : *Le voilà*, dit
'rince, *tout occupé à faire ses*
onses. Il ne falloit assurément
tout l'esprit du Secrétaire pour
ondre de cette maniere.

MM. Parfait terminent cet ar-
e par l'éloge de M. Campis-
n. » On peut assurer, disent-
s, sans craindre de se tromper,
u'il étoit né avec un génie dé-
idé & des talens supérieurs
our la Poësie dramatique. Per-

» ſonne n'a poſſedé plus que lui
» l'intelligence & l'économie du
» Théâtre. La diſpoſition de ſes
» piéces eſt admirable. C'eſt ſur-
» tout dans cette partie eſſentielle
» qu'il faut avouer qu'il égale les
» plus grands Maîtres. On voit
» encore que les ſituations ſont
» ménagées avec un Art & une
» entente infinie : ſes Tragédies
» ſont remplies de ſentimens, &
» il excelloit principalement dans
» les ſcènes tendres & pathétiques.
» Ses caractéres ne ſont pas bien
» forts, & l'on pourroit lui re-
» procher à plus juſte titre qu'à
» M. Racine, qu'ils ne ſont pas
» variés. Mais ſon plus grand dé-
» faut eſt celui de la verſification.
» Il eſt tel que ſouvent la foibleſſe
» de la Poëſie rebute & fait per-
» dre une partie de la beauté des
» images. «

Les deux Auteurs pour mettre encore plus de variété dans leur ouvrage, déja ſi varié par lui-mê-

ſſent pendant quelques pa-
piéces dramatiques & leurs
;, & parlent de quelques
:, morts ou retirés depuis
Ce ne ſont pas là des per-
es étrangers, & introduits
propos. Les Acteurs ſont
lque ſorte l'ame du Théâ-
ls n'excellent pas, le ſpec-
t ennuyeux, les Spectateurs
ſent, les Auteurs ſe déſeſ-
, la meilleure Piéce tombe,
ı harmonieux des ſifflets.
eci ſoit dit ſans vouloir don-
cun avantage à la profeſ-
: *Comédien*, qui n'eſt pas
ſtimée aujourd'hui qu'elle
autrefois.

Tragédie de *Medée* par M.
ige-pierre, repréſentée la
re fois en 1694, fut re-
vec aſſez d'indifférence:
es Comédiens l'ayant re-
ıu Théâtre en 1694. elle
ı ſuccès prodigieux. L'Abbé
in mécontent de cette éton-

étonnante révolution publia une Dissertation sur cette piéce où il dit: *Ce qu'il y a de surprenant ... c'est que personne n'ose la soutenir bonne, & que cependant tout le monde aime à la voir représenter. Examinons ce qui peut la faire aimer sans la faire estimer.* Ce Critique n'a exécuté qu'une partie de son projet : il a recherché avec soin les raisons qui empêchent de l'estimer, & il affoiblit celles qui la font aimer. On ne sçauroit disconvenir que cette Tragédie ne soit défectueuse par bien des endroits; mais il faut reconnoître aussi, que l'Auteur a eu l'art d'intéresser les Spectateurs pour Médée, pour une Princesse dont toute l'antiquité nous a laissé une idée si odieuse. La simplicité que l'Abbé Pellegrin désaprouve est un vrai mérite pour le Théâtre quand elle est soutenuë de la vivacité des mouvemens, de la noblesse des pensées, & de la dignité de l'expression. Il est cer-

ı que la *Médée* ne doit pas son
cès à la versification.

M. Rousseau à qui ses Odes ;
ses Epitres, ont assuré une gloi-
immortelle, n'a pas réussi de
me dans la Poësie dramatique,
ût été trop d'exceller encore
ce genre. Il n'est pas juste qu'un
ıl homme posséde tous les ta-
ıs. Ce seroit trop d'humiliation
ur tous les autres Poëtes qui
'oient contens de leur sort s'ils
distinguoient par un seul en-
oit. On console ici M. Rousseau
cette disgrace par l'exemple
M. de la Fontaine qui avoit
quis tant de réputation par ses
bles, qu'il n'en a rien perdu par
foiblesse de ses productions pour
Théâtre. M. Rousseau n'en sera
s moins un de nos plus grands
ëtes, pour avoir mal réussi dans
petite Piéce du *Caffé ;* c'est une
omédie en un Acte, le coup d'es-
i de cet Auteur dans la Poësie
ramatique. Selon MM. Parfait,

ce *n'est qu'une misérable farce, sans régle, sans conduite, & sans caractère.*

La Judith de M. l'Abbé Boyer, représentée par d'excellens acteurs, charma d'abord tous les Spectateurs. La Cour & la Ville, surtout les femmes, y accouroient en foule. Les hommes furent obligés de leur ceder le Théâtre & de se tenir debout dans les coulisses. C'étoit un spectacle tout nouveau de voir deux cens femmes assises sur les banquettes avec des mouchoirs étalés sur les genoux pour essuyer leurs larmes dans les scènes pathétiques. Ces larmes couloient-elles par compassion pour le malheur d'Holopherne, comme celles du riche Caissier de l'Epigramme faite à cette occasion ? Il n'y a nulle apparence: c'étoit sans doute des larmes de joye pour le courage de Judith. L'empressement du Public dura tout le Carême: l'Auteur flatté du succès fit impri-

mer

r cette Tragédie pendant la
nzaine de Pâques, & immédia-
nent après, elle fut reçuë avec
: salve générale de tous les sif-
s du Parterre. Mademoiselle
ampmeslé, Actrice peu accou-
née à cette Symphonie, apos-
pha ainsi le Parterre: *Messieurs
us sommes assez surpris que vous
eviez aujourd'hui si mal une
ce que vous avez applaudie pen-
it le Carême.* On répondit du
terre, *les sifflets étoient à Ver-
lles aux Sermons de l'Abbé.* ***
arut aussi une Dissertation con-
cette Tragédie; mais l'Epi-
mme du Caissier, dont nous
lions tout à l'heure, en dit
s que toutes les critiques du
nde: elle est de M. Racine.

Judith, Boyer par aventure
t assis prés d'un riche Caissier;
aise étoit, car le bon financier
endrissoit & pleuroit sans mesure.

Bon gré vous sçais, lui dit le vieux rimeur,
Le beau vous touche, & ne seriez d'humeur
A vous saisir pour une baliverne.
Lors le Richard, en larmoyant lui dit,
Je pleure, hélas, de ce pauvre Holoferne
Si méchamment mis à mort par Judith.

ARTICLE XLIV.

NNALES COMPENDIARII Regum & Rerum Syriæ numis veteribus illustrati, deducti ab obitu Alexandri Magni ad Cn. Pompeii in Syriam adventum cum amplis prolegomenis. Viennæ Austriæ, ex Typographia Kaliwodianâ an. 1744. in-fol. Histoire Abrégée des Rois & du Royaume de Syrie, depuis Alexandre le Grand jusqu'à l'arrivée de Pompée en ce Royaume, par les Médailles & avec d'amples prolegomenes. A Vienne en Autriche. 1744.

Et ouvrage, publié depuis quatre ans, auroit été annoncé :aucoup plûtôt dans nos Mémois, si la guerre n'eût pas interompu notre commerce littéraire vec l'Allemagne. Le livre n'en ıra pas moins parmi nous l'agré-

ment & le mérite de la nouveauté. Le Comte Ešthérházy de Galantha après avoir achevé ses études de Philosophie sous le P. Prileszky Jésuite, a décoré les Théses qu'il a soutenuës dans l'Université de Tyrnau, par ce Recueil de Médailles, dédié à la Reine de Hongrie.

On ne doit pas craindre de déplaire aux Souverains en leur offrant de pareils dons. Les Médailles sont une espéce de Bibliothéque qui leur convient particuliérement. Ils y apprennent avec facilité & en peu de temps tout ce qui s'est passé de plus mémorable dans la suite des siècles, les noms & les principales actions des Rois, des Reines, des Empereurs & des Impératrices, les fondations & les époques des Villes, les divers cultes de Religion, les habillemens civils & militaires & cent autres particularités dignes d'être sçuës. Si les devises ont été

gardées comme la Philosophie
es Grands, les Médailles sont à
lus juste titre leur Histoire. S'il
e leur sied peut-être pas d'excel-
r dans la connoissance de l'Art
Métallique, il ne leur siéra jamais
al d'en être instruits jusqu'à un
ertain point.

L'Auteur se propose dans ce
ecueil de Médailles, & dans les
nnales dont elles sont précédées,
éclaircir l'Histoire des Rois de
yrie. Il est important pour l'in-
lligence des livres Saints, com-
e de la Prophétie de Daniel &
s Machabées, qu'on fasse dispa-
ître, autant qu'il est possible,
utes les difficultés, qui embar-
ssent une partie si considérable
la Chronologie Sainte, & qui
ont pas peu fatigué les plus ha-
les Interprétes de l'Ecriture &
s Critiques de réputation. Ce
otif, qui a déterminé l'Auteur,
érite des éloges. On ne fait ja-
ais un meilleur usage de sa scien-

ci aux recherches des Antiquaires. On jugera facilement par ce ſeul trait, de ſon travail & de ſon application. C'eſt qu'il a raſſemblé plus de quatre cens Médailles des ſeuls Rois de Syrie : au lieu que M. Vaillant n'en cite guères que cent.

On n'a pas négligé les ſecours qu'on a pu tirer des Hiſtoriens les plus eſtimés, tels que ſont Polibe, Diodore de Sicile, Plutarque, Tite-Live & généralement des Ecrivains-mêmes qui n'ont parlé que par occaſion de la Syrie, comme Pline-l'ancien, Pauſanias, Strabon.

Il ne ſuffit pas pour l'exactitude de l'Hiſtoire que les faits ſoient rapportés fidélement, il faut encore qu'ils ſoient rangés ſelon l'ordre des tems. L'Annaliſte paroît avoir ici bien de l'avantage ſur la plûpart des Médailliſtes, qui ſont rarement bons Aſtronomes. Parmi les Eclipſes qui ſont arrivées depuis

lexandre le Grand jusqu'à l'an
;. avant l'Ere Chrétienne, il y en
une de Lune que l'Auteur a été
›ligé de calculer parce qu'elle sert
ixer l'Epoque de la fameuse Ba-
ille de Raphia, où Antiochus fut
vincu par Ptolomée Philopator.
e calcul n'est pas d'un homme
:u versé dans cet exercice. C'est
r ces Eclipses qu'on détermine
s Epoques fondamentales de
Histoire.

Plus on est d'habile en quelque
:nre d'érudition que ce soit, plus
ı est réservé à publier des conjec-
res & de purs systèmes sur des ap-
ırences souvent frivoles. L'Au-
ur qui a manié tant de Médail-
s des Rois de Syrie, s'est facile-
ent apperçu qu'on y voit des
.onogrammes & des marques sin-
ılières; mais il n'a point hazardé
: nouvelles explications. Il sça-
›it trop bien qu'il en a mal pris
des Médaillistes, d'ailleurs très-
vans, pour n'avoir pas eu la même

retenue. Ils ont avancé avec trop de promptitude des imaginations qui ont été détruites par des Médailles dont ils n'avoient eu aucune connoissance, & qui n'ont été produites qu'après la publication de leur méprise. De justes égards ont empêché de les nommer. C'est assez d'avoir sçu profiter de leur malheur.

On n'a pas crû devoir le même ménagement à Reuchlin, autrement *Capnion*, Ecrivain qui a eu part aux contestations des Catholiques & des Lutheriens, & qui s'est distingué par un traité de l'Art Cabalistique. Il se persuada qu'il avoit trouvé la vraye explication d'un Monogramme ou marque qu'on voit, dit-il, sur plusieurs Médailles des Rois de Syrie. C'est une étoile à cinq pointes, traversée par des lignes droites, tirées depuis chaque pointe ou angle à l'angle opposé. Antiochus Soter marchant contre les Galates pour leur livrer bataille, vit, selon Lu-

a songe Alexandre qui lui
. de faire attacher à l'ha-
chaque soldat une figure,
ée de trois triangles entre-
c formés par cinq lignes.
un gage assuré de la Vic-
e Cabaliste prétend qu'en
nblant les parties de la fi-
en formoit le mot grec
nifie *santé* ΥΓΙΕΙΑ.
ne contredit pas aisément
me de Lettres qui assure
dont il se dit témoin ocu-
ependant comment Re-
lans un temps où l'on ne
point à former des mé-
, a-t-il vu souvent, sur des
és d'argent d'Antiochus
le Monogramme dont on
parler, pendant que l'Au-
milieu de tant de Cabi-
il a fouillé à discrétion,
toient abondamment pour-
Médailles des Rois de Sy-
a rencontré aucune de cet-
e, sinon une de Seleucus I.

où l'on voit un Pentagone ? Il y a bien de l'apparence que Reuchlin a pris pour des Médailles d'Antiochus Soter des Talismans marqués d'un Pentagone, avec les mots ΥΓΙΕΙΑ ou ΙΑΩ.

Toutes les Médailles du recueil sont gravées selon leur véritable grandeur; M. Vaillant s'étoit proposé la même chose, mais malgré tous ses soins, les Médailles dont il s'est servi dans son Histoire des Seleucides sont representées un peu plus grandes qu'elles ne sont réellement.

L'Auteur après avoir comparé ensemble les mois des Calendriers Hébraïque, Julien, Syro-Macédonien, entreprend d'éclaircir ce qu'il y a d'embarassant dans la Chronologie des Livres des Machabées : c'est un travail plus difficil & plus épineux qu'on ne se l'imagine. Nous ne pouvons en parler dans un extrait que succinctement, & par conséquent superficiellement. Ce sera trop encore selon la

part des Lecteurs, qui pren-
nt peu de part à la vérification
 époques, quand il n'eſt queſ-
n que de quelques années de
s ou de moins.
On prouve par le premier livre
 Machabées que l'année com-
nçoit par le mois de Niſan.
nſi c'eſt de ce même mois que
n doit compter les années dont
ſt parlé dans le même livre:
s en comparant les deux livres
 Machabées, on prouve que
uteur du ſecond livre a compté
années depuis le mois de Tiſri,
appartient à l'automne. Ce qui
cauſe que le ſiége de Betſura
 Antiochus Eupator, eſt mar-
 dans le premier livre à l'an-
 150 des Grecs & dans le ſe-
d à l'année 149. Scaliger au
 d'uſer d'une conciliation ſi
ble, a ſuppoſé que l'Auteur
ſecond livre a ſuivi le calcul
Chaldéens, qui ne commen-
nt pas à compter comme les

Juifs & les Syromacédoniens, depuis l'année 312. avant J. C. mais du mois de Septembre de l'année 311. Ce fameux Chronologiste n'a pas consideré que, si l'Auteur du second livre des Machabées avoit mis le commencement de son Ere ou dans l'Automne ou dans le Printems de 311. il seroit comme impossible de concilier les deux Ecrivains de cette Histoire. Notre Auteur en donne les raisons : elles doivent convaincre tout Lecteur attentif.

Les lettres d'Antiochus V. Eupator & de Lysias causent encore plus d'embarras. Le Cardinal Noris a rassemblé en peu de mots tout ce que les Sçavans du premier ordre ont écrit sur ce sujet. Le P. Calmet déclare que tout ce qui s'est dit pour résoudre cette difficulté ne le contente pas. L'Auteur du Recueil, malgré la crainte qu'il témoigne avoir, de passer pour téméraire, ose tenter une si

lleuse aventure. A quoi bon
lier des livres où l'on ne met
que ce qui a été dit aupa-
int ? Si quelque loi le défendoit
ue cette loi fût bien gardée,
: feroit en peu de tems une
nge réforme dans les Biblio-
ques & dans toute la Littera-
.

us ne nous dispenserons pas de
ner une légère idée du systême
'Auteur. Les faits qui concer-
: la même matière, sont quel-
fois rapportés tout de suite,
iqu'ils ne soient pas arrivés en
ne tems : les Ecrivains sacrés
ont usé plus d'une fois de la
:, pour mettre ensemble tout
ui a rapport au même sujet,
être plus obligés d'interrom-
le fil de la narration. Ils n'ont
averti que ces événemens su-
lonnés les uns aux autres &
ntés de suite n'étoient pas ran-
selon l'exactitude des dates,
s chercher ailleurs dans les li-

vres saints des exemples de cette espece de transposition, quiconque lira attentivement les Chapitres cinquiéme & sixiéme du premier livre des Machabées & les Chapitres treizième & quatorzième du second livre, remarquera que la prétention de l'Auteur n'est pas sans fondement.

Or sa pensée est que la lettre de Lysias & les deux lettres d'Antiochus Eupator ne sont pas rangées selon l'ordre des dattes, la premiere étant dattée du mois *Dioscore* de l'année 148. & les deux autres du mois *Xantique* de la même année, qui fut la premiere du regne d'Antiochus Eupator. La difficulté est de montrer que la première de ces dates est assez éloignée des deux autres pour placer commodément divers évenemens qui se sont passés dans cet intervalle. Il a fallu montrer que le mois *Dioscore* étoit un mois Embolismique; ce qui est cause que son nom

paroît dans aucun Calendrier
s mois de l'année Syro-Macédo-
enne; & déterminer en quel tems
étoit intercalé : ce que l'Auteur
oit pouvoir fixer après le XII.
ois , nommé *Hyperberetæus.*
out ce morceau sera lu très-atten-
ement des vrais Savans de tou-
les nations. Ce n'est pas là pro-
ttre à l'Auteur une foule de
cteurs : mais les Suffrages de ce
tit nombre, quand on le mérite,
dommagent bien de celui de la
ltitude.

Ce n'est pas l'unique difficulté
e l'Auteur éclaircisse ; il en dis-
te encore d'autres qui concer-
nt la Chronologie, l'Histoire,
Géographie. Mais nous n'a-
ncerons pas plus loin dans un
emin, où si l'on ne marche
ec une extrême circonspec-
n, on court risque de tomber
chaque pas : nous nous hâtons
ntrer dans une route plus gra-
use. On apprend à ceux qui

s'appliquent à la connoiſſance des Médailles, pluſieurs choſes néceſſaires pour devenir habiles dans l'intelligence des Médailles des Rois de Syrie. MM. Vaillant & Hayms, ont beaucoup travaillé ſur ces Médailles, mais ni l'un ni l'autre n'ont enſeigné la méthode qu'on doit tenir pour les démêler & les ranger dans un ordre convenable & commode. L'Auteur ſupplée à cette omiſſion par des avertiſſemens qui ne feront pas inutiles.

Ses Annales commencent à la mort d'Alexandre le Grand, antérieure de douze ans à l'Ere des Séleucides. Ce ne fut que la douxiéme année de cette Ere que Seleucus I. Nicator devint Maître de la Syrie. Il s'agiſſoit de trouver des Médailles qui fiſſent connoître les Princes qui avoient poſſédé avant lui la Syrie & l'Aſie, & depuis la mort d'Alexandre, c'eſt-à-dire pendant 24. ans. Philippe Ari-

, frere d'Alexandre, fut son
mier successeur avec Alexan-
fils d'Alexandre le Grand & de
cane, lequel vint au monde
ès la mort de son pere. Ce con-
rant laissa encore un fils qu'il
it eu de Barsine & qui fut nom-
Hercule. Parmi toutes les Mé-
les portant les noms du *Roi*
lippe & du *Roi Alexandre*, il
en a presque aucune qu'on
le assurer être de Philippe Ari-
. L'Auteur déclare qu'il n'en
encontré aucune qui soit du
ne Alexandre; aucune qui soit
Iercule son frere.

I y a des Médailles d'argent
lexandre & de Philippe, avec
tête sans barbe & couverte
ne peau de Lion; ceux qui les
nnent toujours pour des Mé-
les d'Alexandre ou de Philip-
se trompent souvent. Ce sont
têtes d'Hercule; ce qui se
clut aisément de ce que toutes
têtes se ressemblent parfaite-

ment sur les Médailles de Philippe, d'Alexandre, de Seleucus I. d'Antiochus I. Est-il probable que tous ces Princes se soient si bien ressemblés? Les Médailles d'argent de Philippe avec le titre de Roi & qui sont mieux frappées que les autres, si de plus elles ressemblent aux Médailles d'Alexandre le Grand & de Seleucus I. doivent plûtôt être attribuées à Philippe Aridée qu'à Philippe pere d'Alexandre.

Après la mort de Philippe Aridée & l'extinction de toute la famille d'Alexandre, Antigonus & son fils Demetrius *Poliorcete (Preneur de Villes)* regnerent en Syrie & en Asie. On distingue leurs Médailles de celles des autres Rois de même nom par les cornes que ces deux Princes ont à la tête; car il n'y a guéres que les premiers Successeurs d'Alexandre qui ayent affecté ce Symbole. C'est au même Antigone qu'il faut rapporter une

ille d'or avec la tête de Pal-
le type de la Victoire. Cette
:inre est commune sous les
; d'Alexandre & de Philippe.
fut qu'après la Victoire na-
'emportée près de Cypre,
tigone & son fils Demetrius
t solemnellement le diadême
titre de Rois, & c'est à ces
narques, jointes aux Sym-
de la Victoire navale, qu'on
ne surement leurs Médail-

:ucus Nicator est le chef de
nille des Seleucides. Pour
: les Médailles qui leur ap-
nnent, l'Auteur a été obli-
voir recours aux Historiens.
oire lui en a fait connoître
ms & lui a fourni le moyen
:ttre quelque ordre parmi
Médailles; mais les Médail-
eur tour ont rendu à l'Hist
beaucoup plus qu'elles n'en
it reçu. Elles ont éclairci les
es difficiles, terminé les con-

testations Chronologiques, & suppléé ce que les Historiens avoient omis. Preuve évidente que pour devenir foncièrement habile dans l'histoire, il est nécessaire de l'étudier également dans les livres & dans les Médailles.

L'Auteur ayant rassemblé tout ce qu'il avoit pu de médailles des Séleucides, s'attacha d'abord à celles où l'année de l'Ere des Séleucides est marquée. On ne soupçonnera d'aucune inéxactitude toutes ces dates si l'on considére qu'elles s'accordent parfaitement avec les dattes de l'Ere des Seleucides rapportée dans les livres des Machabées.

Les années de l'Ere ne sont marquées sur les Médailles des Seleucides que depuis Antiochus III. dit le Grand, jusqu'aux régnes d'Antiochus VIII & Antiochus IX. où elles cesserent de paroître. Avec les Médailles où l'Ere est marquée & les textes des livres

n discerne les Médailles
e les visages & les titres
pour qui elles ont été
C'est ainsi qu'on distin-
Médailles des Antiochus
. VII. VIII. IX. de Seleu-
& des deux Demetrius de
e des Seleucides & diffé-
Demetrius Poliorcete. Ces
netrius étant connus, on
aisément le troisiéme par
e & par ses titres.
eur prétend que quand
re des Médailles portant
u Roi Antiochus sans au-
e titre, sans la marque
, & d'ailleurs avec des
lifférens de ceux des au-
ochus déja connus; ces
s doivent être rapportées
ux Antiochus I. ou II.
s-unes de ces Médailles
tête avec une aîle atta-
l'oreille. M. Vaillant les
à Antiochus I. fils de Se-
mais on n'approuve pas

cette conjecture, qui n'est fondée que sur ce que ce célébre Antiquaire croit avoir vu une tête semblable sur quelque Médaille de Seleucus I.

Une Médaille d'Argent communiquée par M. Faukener, très-bien conservée & du poids de quatre Drachmes, qu'on a gravée dans ce Recueil, présente avec la légende *Antiochus Sauveur*, une tête ceinte du diadême, & fort ressemblante à celle que MM. Hayms & Vaillant attribuent à *Antiochus II. le Dieu*. Cette Médaille, appuyée d'une autre de bronze avec la même inscription, montrent qu'il faut rapporter à *Antiochus I. le Sauveur* les Médailles que MM. Hayms & Vaillant ont rapportées à *Antiochus II. le Dieu*.

Parmi les Antiquaires, une Médaille nouvellement découverte renverse quelquefois des systêmes qu'on avoit bâtis avec com-

plaisance,

ſance. Les Phyſiciens ſont expo-
ı la même diſgrace. Une expé-
.ce, ſouvent par haſard en cher-
nt toute autre choſe, détruit
:es les expériences qui ont
:édé dans le même genre, &
e tous leurs Inventeurs dans
grande affliction. Il n'y a que
Géométres, quand ils ſe ren-
nent dans leur ſphére d'activité,
eſt immenſe, à couvert de ces
:es révolutions. La Médaille où
Vaillant a vû une tête avec
aîle & qu'il a crû être d'An-
:hus Soter, ſi elle eſt de quel-
: Antiochus, eſt plûtôt celle
*'ntiochus Hierax, Antiochus
pervier,* qne d'aucun autre An-
:hus.

l n'en a pas peu coûté à l'Au-
: pour démêler les Rois Seleu-
:s & leur aſſigner leur place
onologique dans la ſucceſſion,
our diſſiper, à la faveur de
iſtoire Sacrée, quelques difficul-
occaſionnées par les Médail-

les d'*Antiochus Evergetes* ou *le Bienfaiſant*. Comme tous les Médailliſtes ne ſont pas également profonds, & que pluſieurs ſe contentent d'une connoiſſance ſuperficielle, on a mis fort à propos deux Tables des Rois Syro-Macédoniens ou Séleucides qui ont regné dans la Syrie. La premiere repréſente la ſuite de ces Rois, ſelon le ſentiment commun des Hiſtoriens & des Chronologiſtes qui ont écrit avant M. Vaillant. Elle eſt priſe de la Chronologie réformée du P. Riccioli. La ſeconde Table, beaucoup plus ample que la premiere, contient les Rois de Syrie & d'Aſie qui ont regné depuis Alexandre le Grand. L'Auteur y a inſéré les Rois mêmes qui n'étoient pas Séleucides, il y a auſſi marqué les années Juliennes de l'Ere des Séleucides ; c'eſt dans l'automne de ces années que commencent les années correſpondantes ſelon les Syro-Macédoniens, & dans le

qu'elles commencent ſe-
ſuifs. A côté du nom de
Roi, qui n'eſt pas Seleuci-
. marqué une étoile.
it naturel que, dans l'ou-
ue nous annonçons, on ſe
lu P. Hardouin & de ſon
Chronologique des Rois
,qu'il a rangés dans un or-
: différent de celui où ils
par le nouvel Annaliſte.
: Jéſuite, qui a eſſuyé de
charges pendant ſa vie, de
es Spanheims & des Noris,
e ici après ſa mort un
dont il n'eſt pas facile de
aſſer.
teur expoſe très-nettement
emens ſur quoi le P. Har-
bâti la ſucceſſion des Rois
: qu'on entreprend de ré-
l'abord il donne 54. ans de
ı Séleucus I. parce qu'on
une Médaille de ce Prince
tres qui expriment ce nom-
ſt ſelon le P. Hardouin la

durée du Régne de Séleucus I.
Mais ce fameux Critique n'a pas considéré qu'on a autant de droit de nier que ces lettres soient des chiffres Grecs qu'il a droit de l'assurer. Il ne faut pas avoir fait de grands progrès dans la science métallique, pour sçavoir qu'il se trouve sur les Médailles des Rois de Syrie des lettres jointes en monogrammes ou séparées, qui ne marquent pas l'année courante de l'Ere des Séleucides. Nul Œdipe n'a deviné jusqu'ici ce que signifioient ces lettres de l'Alphabet Grec. Si la méthode du P. Hardouin étoit bonne, Séleucus Nicator auroit régné 60 ans, puisque sur une de ses Médailles on voit le caractére qui exprime ce nombre. De plus l'Auteur assure qu'il n'a jamais observé aucune Médaille avant Antiochus le Grand où l'Ere soit marquée, & pour ce qui regarde le témoignage des Anciens, il se contente de citer Polybe,

Iiſtorien très-inſtruit de tout ce
ui concerne la Syrie, & Contem-
orain d'Antiochus le Grand : or
elon lui Séleucus mourut environ
 cent vingt-quatriéme Olym-
iade, qui concourt en partie avec
 trente-deuxiéme année de l'Ere
es Séleucides.

Le Pere Hardouin, ſur la parole
e Pline, retranche un des deux
éleucus qui ont régné avant An-
ochus le Grand, c'eſt la conclu-
on qu'on tire d'un texte de Pli-
e : mais l'autorité de cet Ecrivain
oit-elle prévaloir ſur le témoi-
nage de Polybe, de Trogue-Pom-
ée, d'Appien, de Porphyre, d'Eu-
be, de S. Jérome ? D'ailleurs on
oduit ici de très-bonnes raiſons
our concilier Pline avec tant
Auteurs reſpectables.

Nous omettons pluſieurs ré-
xions judicieuſes ſur les Médail-
s des Rois de Syrie, pour venir
x Médailles Hébraïques dont
Auteur a fait uſage dans la compo-

sition de ses annales. Ce n'est pas substituer des objets plus gracieux à la place de ceux que nous avons soustraits. Les seuls caractères Hébraïques & Samaritains blessent les yeux qui n'y sont pas accoutumés : mais il seroit indécent de ne rien dire de ces Médailles qui nous viennent du Peuple de Dieu, & qui par cet endroit sont dignes d'une attention particulière.

L'Annaliste nomme avec honneur les PP. Vilalpand, Kircher, Hardouin, Souciet, tous quatre Jesuites, Wafer, Hottinger, Morin, Cellarius, Reland, Schikar, Walton, Spanheim, Eisenschmid, le P. Calmet, qui se sont exercés sur ce sujet; il espere toutefois que son travail ne sera pas inutile : ce ne seront pas de simples redites.

On commence par une courte instruction. Il y a deux sortes de caractéres Hébraïques sur les Médailles de cette nation. Les plus anciens s'appellent Samaritains,

utres sont connus sous le nom
syriens ou simplement d'Hé-
ıx. C'est de ceux-ci que les
s se servent aujourd'hui dans
s Bibles. Toutes les Médailles
pées du temps des Machabées
des Lettres Samaritaines : tou-
elles dont les inscriptions sont
Lettres Assyriennes sont beau-
plus récentes que ne marque
inscription. On demandera
quoi l'on a préféré dans les
noyes Hébraïques, frappées
emps des Machabées, les ca-
ères Samaritains aux caracté-
Assyriens : on répond que les
ctéres Samaritains étoient con-
és à l'usage du commerce, &
les caractéres Assyriens, quelle
soit l'origine & la signification
e mot, étoient destinés à l'u-
de la Religion. Cette double
ure, l'une pour le sacré, l'au-
pour le profane, n'étoit pas
iculiere aux Juifs. Leur cons-
e à se servir des caractéres dits

Assyriens, pour transcrire la
prouve que de tout temps
été employés à cet usage.
teur ne dissimule pas que, s
Jérome, Esdras inventa d
veaux caractères dont on
nuoit encore d'user pend
vie de ce S. Docteur. Il
qu'Esdras ne fit que rétablir
leur premiere beauté, les l
qui étoient alors en usage.
suffit pour le faire regarde
me l'inventeur de ces mêm
tres dont il n'étoit que le R
rateur. On ne lit nulle pa
l'Histoire Sacrée qu'Esdras
venté de nouveaux caractè

Malgré tout ce qu'on p
pour établir l'usage d'une
noye particuliere au Peu
Dieu, & marquée de q
lettres de son alphabet, l'
juge qu'il est plus probabl
les plus anciennes Monno
cette espéce ne sont pas an
tes aux Machabées. Les J

ervis ſans ſcrupule des Mon-
des autres Peuples, quoi-
y vît des figures humaines.
éce de Monnoye qu'on mon-
à J.C. quand il demanda au
le qui elle étoit frapée, avoit
oute l'image de Céſar, puiſ-
Sauveur dit en conſéquen-
Donnez donc à Céſar ce qui
Céſar.

icommodité que ſouffre le
erce, faute de monnoyes,
que nous les avons, n'eſt
ne objection bien embar-
te. L'exemple des Chinois,
ſe ſervent point d'eſpèces
nt, & qui ne laiſſent pas de
& d'acheter avec de pe-
igots qu'on peſe & que l'on
quand il en eſt beſoin, eſt
éponſe déciſive. Les Chinois
que quelque petite monnoye
ivre, pour payer les baga-
qu'ils achetent dans les mar-
Ce qui s'eſt pratiqué pen-
ant de ſiècles, & ce qui ſe

pratique encore dans ce va
pire, a-t'il été impraticab
Juifs ?

Il est donc très-vraisem
que les plus anciennes mo
du Peuple de Dieu ne sont
térieures au tems des Macl
il s'agit à présent de sçav
& par qui elles ont été fab
Que ces monnoyes soient
moins anciennes, c'est touj
même difficulté. Le P. H
répond très-ingénieusemen
les Samaritains les fabriq
& que les Juifs s'en se
selon les conventions fai
tr'eux, à peu près comme
chand Chrétien qui s'étoit
avec un Marchand Juif, a
leur commerce ne souffrît
interruption. Le Chrétien
le Samedi, & le Juif le
che.

Il n'est pas nécessaire d
ger les Juifs de cette pré
tion. Toutes Monnoyes

ne voit que des lettres & des noms, ont pu être fabriquées par les Juifs, à qui la Loi ne défendoit que de représenter des figures humaines.

On fixe ensuite l'année où l'on commença de marquer l'Ere des Séleucides sur les Monnoyes de Simon Machabée, & l'année où l'on cessa. On n'a pas omis les noms & la valeur des différentes especes qu'on trouve dans l'Ecriture. Cette exposition est courte, & on y lit avec plaisir que l'Auteur, pour décider plus sûrement, a fait peser des sicles en sa présence. C'est la bonne manière d'évaluer les anciennes Monnoyes, & de les réduire aux nôtres, le titre & l'alliage de l'argent étant d'ailleurs bien connus.

Les Prolegomenes finissent par deux Tables très-instructives; l'une des anciennes Monnoyes Juives, l'autre de celles qui sont supposées: c'est pour préserver les Antiquaires

de ces méprises qui réjouissent le Public.

L'Auteur de cet ouvrage est le Pere Erasme Froëlich Jésuite, aujourd'hui Professeur d'Histoire dans le Collége des Nobles que l'Impératrice-Reine a établi depuis trois ans dans le Palais de la Favorite à Vienne. Ce Pere étoit déja connu dans la République des Lettres par un autre Ouvrage qui parut en 1737. intitulé, *Erasmi Froëlich quatuor tentamina de re Nummaria vetere.* Quatre Essais du P. Erasme Froëlich sur le sujet des Médailles anciennes &c. Il étoit Professeur de Mathématique au Collége Académique de Vienne dans le tems qu'il a publié ces divers Ouvrages, qui sont généralement estimés des Antiquaires.

ARTICLE XLV.

ESSAI SUR LA CASTRAMETATION, ou sur la mesure & le tracé des Camps; contenant les premiers principes pour l'arrangement des Troupes, la formation de l'ordre de la Bataille, & la distribution ou construction du Camp; avec un Précis des différentes Gardes qui en font la sureté. Par M. le Blond Professeur de Mathématiques des Pages de la grande Ecurie du Roy, & des Pages de Madame la Dauphine. A Paris Quai des Augustins, chez Jombert Libraire du Roy &c. 1748 in-octavo. pag. 202 sans compter la Préface & les planches.

. seroit à souhaiter pour le Public, que tous ceux qui se mê-, en assez grand nombre, de truire, sans parler de ceux, en

plus grand nombre, qui veulent l'amuser, se donnassent la peine comme M. le Blond, ou eussent le talent comme lui, de recueillir tout ce qui va au fait en rejettant ce qui n'y va pas; de le rediger avec cette méthode, & de l'exposer avec cette netteté, cette facilité de style & d'expression. On auroit des livres faits & non à refaire, tels que le sont la plûpart, surtout en fait d'Elemens de Science & nommément de Géométrie, dont le Public se lasse d'acheter, de racheter cent fois les nouvelles façons ou Editions, sans jamais avoir la bonne, s'il n'a celles du siécle qui se trouve précisément entre celui du renouvellement des Sciences, & le nôtre d'aujourd'hui.

Comme l'Auteur a fort bien rendu le Plan genéral de son livre dans sa Préface, nous allons l'abréger, pour dire un mot ensuite du détail de l'exécution de ce Plan. Le but de l'Art militaire étant le

vement des troupes, soit pour
her, combattre, ou pour as-
: les Places, & tout mouve-
devant partir d'un point fi-
our être fort & régulier, la
amétation qui est ici le point
le la guerre, méritoit d'être
traitée à fond par un Au-
intelligent, méthodique &

Castramétation étoit le grand
s Romains. C'étoit bien plus
art & la discipline de leurs
emens que par leur valeur
leurs Batailles, qu'ils conqué-
t l'Univers, ou qu'ils en pre-
t possession, commençant
urs par se bien camper &
ne enraciner dans le Pays
vouloient acquerir, & qu'ils
roient souvent par cette seu-
re de fait.
ssi leurs premiers camps, tels
es décrit Polybe, étoient-ils
és, ramassés autour d'un cen-
omme une Ville réguliére &

tranquille, bien eſpacée,
lignée & tirée au cordeau
tuë, cela s'entend, d'une
enceinte avec parapet &
Fut-ce un relâchement, fu
perfection, lorſque enviro
cle de Végece fort poſtérie
lui de Polybe, les Romain
gerent ce quarré parfait e
ou en quarré long, repre
un front de Bataille, poin
quille, & toujours prêt à
ce, ou faiſant même toujo
à l'ennemi ?

Il faut entrer dans l'eſp
jours profond des Romai
proche en proche ils prire
ſeſſion de l'Italie, de la
des Gaules & des peuples
policés par la force de le
pline & par la police d
campemens ſtables & qua
meſure qu'ils s'éloigneren
ſtabilité de leur centre, q
circonférence s'aggrandit
furent en butte aux incurſ

bites des Barbares toujours fugi-
ifs devant eux, toujours prêts à
retomber sur eux, au moment mê-
me de leur campement actuel, il
ne leur fut plus permis de rompre
eur ligne, leur ordre de bataille.
Aussi Vegece nous les représente-
t-il tenant d'une main une bêche,
une pioche, pour former leur camp,
& de l'autre l'épée ou telle autre
arme pour repousser en même
tems l'ennemi, fort choqué de voir
des Inconnus venir former des éta-
blissemens solides dans leur ter-
rain sous un air de campemens si-
mulés. Car ces campemens quar-
rés n'étoient chez les Romains,
gens d'habitude, s'il en fut jamais,
que la répétition éternelle de la
premiere fondation de leur Ville
de Rome, la seule Ville de l'Uni-
vers dans leur esprit, *Urbis &
Orbis.*

Il faut croire qu'ils porterent
trop loin cette fantaisie de vouloir
enfermer tout le monde entier

dans leur Ville, en la re
lant partout. Elle s'affaiss
propre grandeur. A force
trer chez les Barbares, les
res les pénétrérent eux-m
toutes parts : & la Castran
romaine fut un art perdu
bien des siécles. M. le Bl
honneur de son renouv
au Prince Maurice dans la
des Pays-bas contre les Es
Il ne dit rien du fameux P
Parme leur ennemi, qui
bien leur en avoir donn
dele ; le propre talent rec
de ce grand homme ayan
mener toutes ces guerres
campemens fixes & méth
à la propre façon des Ro

Dans ce renouvellem
l'Art de la Guerre, para
renouvellement des autre
Sciences, l'Europe s'en e
& s'en tient aujourd'hui
conde façon des Romains
sé long, en lignes, en

lle. Le quarré parfait a trop
ıbilité pour notre caractère
le & toujours l'épée à la main
batailler.
ellement toutes nos armées
ctives campent en ligne.
d'autre campement du reste
des tentes, qui couvrent un
terrain avec une sorte d'alli-
ıent & de distribution de ruës,
éparent des quartiers que la
lité même de la chose force
en espacer. Point de retran-
ent du reste, point de fossé,
de parapet ; mais seulement
ırdes, des piquets, des avant-
:s, ou gardes en avant, &
:n avant ; ce qui tient réelle-
les troupes fort alertes, mais
ıine en détail, en ne les laiss-
jamais jouir, si ce n'est d'un
-repos. Voilà notre esprit de
urs batailler. Celui des Ro-
s étoit de regarder les ba-
s comme une derniere ress-
e, & de n'en donner que

leur corps défendant : sommes-nous plus braves qu'eux ? c'est un fait, les Romains craignoient les batailles, ils en avoient pourtant assez gagné. C'est un fait, nous les aimons, nous en avons pourtant assez perdu.

Autrefois la façon de camper une armée étoit chez nous de la distribuer par quartiers dans des villages souvent fort éloignés les uns des autres, & où un ennemi entreprenant pouvoit les enlever par pelotons. On se contentoit de barricader un peu les Villages avec les Chariots de l'armée. La façon d'aujourd'hui est plus serrée, plus allignée, plus continuë, plus en ordre de bataille : c'est l'ordre de bataille lui-même. Les troupes n'ont qu'à sortir, & à s'alligner en front de bandiere chacune à la tête de son camp pour s'y trouver, après avoir pris leurs armes aux Faisceaux, en état de défense devant l'ennemi qui survient.

Or elles ont le tems de faire
:te évolution & toutes les opé-
:ions néceſſaires, parce que les
rdes avancées en donnant ſur le
amp avis de l'approche de l'en-
mi, lui diſputent pas à pas les
enuës du camp en s'y repliant
ıtement. Mais les gardes avan-
es qui occupent beaucoup de
›upes au qui vive, ſont elles-
èmes un inconvénient, auquel
s retranchemens réguliers à la
;on des Romains ſuppléeroient
bonne partie.

Comme nos camps ne ſont que
ırdre même de bataille fixé, ar-
té ſur un terrain, M. le Blond
mmence par expliquer à fond
que c'eſt qu'un ordre de ba-
ille, & d'en donner les princi-
s, les élémens, & toute la for-
ation, celle des files, des rangs,
s compagnies, des bataillons,
s eſcadrons, des brigades. &
toutes les diviſions & ſoudivi-
ons d'une petite & de la plus
ande armée.

L'Auteur définit la *Caſtramétation*, l'art de meſurer & de tracer les camps, par où on voit que l'Auteur n'embraſſe que la pratique, le métier, & un peu l'art de camper, mais non la ſcience & les grandes parties qui ſont celles du Général, il les exclud formellement. Il y auroit pourtant un bel ouvrage à faire ſur cela, ouvrage de théorie par rapport aux ſubalternes, mais ouvrage de pratique pour les Officiers Généraux. Car ce qu'on appelle théorie, pure ſpéculation même, ne l'eſt que pour des perſonnes ou des génies vulgaires & méchaniques ; les penſées élevées & les raiſonnemens les plus étendus n'ayant rien d'impraticable pour des eſprits d'une certaine force & d'une certaine élévation. Diſons un mot du détail.

Un nombre d'hommes, à côté les uns des autres dans une même ligne, s'appelle à la guerre un

ng. Des hommes mis un à un
erriere les uns les autres s'appel-
nt une *file*. Plusieurs rangs mis
s uns derriere les autres forment
es files. Plusieurs files à côté les
nes des autres forment des rangs,
u'on distingue par les noms de
remier, de second & de dernier
ang.

Tout est distinct, tout est pré-
is à la guerre, science, art natu-
ellement Mathématiques. On ne
e croiroit pas. Chaque homme,
haque soldat a son nom de guer-
e. Dans une file de quatre hom-
nes, mis en ligne l'un derriere
'autre, le premier s'appelle *chef
le file*, le dernier *serre-file*. Il n'y
a rien d'indifférent dans ces noms;
ls désignent les fonctions. Les
chefs de file, les serre-files sont
les soldats d'élite. Les uns for-
ment le *front*, *la tête* d'une trou-
pe, les autres la *queuë*. Les Ro-
mains nommoient *acies* (*tren-
chant*) le front, le premier rang

fait pour *percer*, disons-nous ; pour *couper*, disoient-ils, le front, la tête oposée de l'ennemi. Les cotés d'une troupe s'appellent les *aîles*, les *flancs*, soigneusement distingués en *aîle droite*, *aîle gauche*. Le milieu s'appelle le *centre*.

Un petit nombre d'hommes s'apelle *Escouade*, un plus grand nombre *Compagnie* : plusieurs Compagnies font le *Bataillon* ; encore le Bataillon a-t-il des divisions articulées & précises formées de plusieurs compagnies, dont chacune a aussi les siennes formées de plusieurs Escouades. Et toute division a son Chef, *Commandant*, *Capitaine*, *Lieutenant*, *Sous-Lieutenant*, *Sergent*, *Caporal*, *Chef de file*, *&c.* sans parler des *Majors*, *Aide-Majors &c.*

L'esprit de la Guerre, qui paroît de soi un esprit de tumulte & d'horreur, est un esprit d'ordre & d'arrangement. Et c'est par-là, en quelque sorte, que Dieu se dit

lui-

lui-même avec prédilection, le *Dieu des Armées*. Sans cet ordre une Armée ne seroit qu'un cahos de forces éparpillées & dispersées, & un vrai troupeau de moutons qu'on meneroit à la boucherie, ou de tigres qui s'entre-déchireroient mutuellement. Le grand but est de réunir toutes les forces, & de les diriger toutes à un but, comme si un bataillon n'étoit qu'un seul homme, une seule tête qui eût mille bras. Cela ne peut aller que par l'unité morale la plus éxactement introduite par la subordination.

Le nom seul de bataillon fait sentir que c'est un corps complet, & une armée en petit. Aussi est-ce la partie intégrante, dont la réunion à d'autres pareilles, forme immédiatement la plus grande armée, au moins en infanterie; car en cavalerie, cela s'appelle un escadron. Nos bataillons sont communément de 6. à 700. hommes; nos escadrons

de 150. à 160. On a égard au volume. Celui d'un cavalier vaut celui de 3. ou 4. ou 5. fantassins.

On y a si bien égard, qu'on évalue au plus juste le terrein qu'occupe un fantassin, un cavalier, soit pour marcher, soit pour s'arrêter, soit pour faire ses évolutions, soit pour camper, soit pour combattre, élargissant, serrant les files, les rangs, selon le besoin. Tout est à la guerre, plus que par tout ailleurs, compté, pesé, mesuré; le trop ou le trop peu de ceci ou de cela y étant de la plus grande considération. Un fantassin est censé occuper trois pieds de terrein en quarré; c'est le plus serré, le plus juste. On a égard à la liberté des mouvemens des coudes & des pieds, c'est-à-dire, du combat & de la marche.

Une chose bien comptée est le nombre des rangs qu'on met les uns devant les autres pour s'ap-

, se soutenir. Nous imitons
omains qui n'en mettoient
uatre. Il faut croire que c'est
s juste nombre : car la
ige des Grecs en avoit le
:, le quadruple même, &
iefois l'octuple. Nos files
onc de quatre hommes. Cela
le la *profondeur*, la *hau-*
une Armée, d'un Bataillon,
Troupe en bataille.
Commun des non-Militaires
ivent s'accoutumer à cette
une Armée d'une ligne (car
ppelle *ligne*) qui n'a que
hommes de profondeur, que
eur de quatre hommes à
, pour percer ensuite une
d'outre en outre, la couper,
ettre en piéces. Il n'y en a
vantage cependant dans une
Il est vrai qu'à quelque dis-
de cette ligne & en arriere
n a une seconde, & quel-
is une troisiéme en réserve:
quand la premiere ligne est

percée, il est assez rare que la seconde ne prenne pas l'épouvante, & soutienne le choc violent d'un ennemi, déja victorieux de l'élite d'une armée.

Il faut penser cependant que, si notre ligne n'a que 4. hommes de profondeur, celle de l'ennemi n'en a pas davantage, & qu'un trenchant (*acies*) long & effilé peut couper une longueur plus facilement que la percer, ce qui s'appelle percer en pénétrant par une pointe. Mais cela même a occasionné de sçavantes & assez vives Dissertations de la part de gens Militaires mêmes, qui ont dit que, si dans le cas de nos lignes peu profondes l'ennemi se présentoit en file, en coin, en *tête de Porc* (c'est le terme) en Phalange, en colonne en un mot, il perceroit notre ligne, & pourroit la tailler en piéces en la prenant tout de suite en flanc, aux endroits divisés.

Tout est possible. La surprise est toujours victorieuse à la guerre. Une Armée de cent mille hommes qui ne s'attendroit pas a cette évolution subite, pourroit être défaite par une Armée beaucoup moindre qui prendroit ce parti, après s'y être longtems exercée. Hors de là on opposeroit colonne à colonne, ou, sans rien opposer, & en s'ouvrant volontairement au centre ou ailleurs pour laisser passer cette premiere furie, (comme les Grecs eux mêmes le sçavoient faire, & comme eux, les Romains, & nous-mêmes l'avons quelquefois pratiqué d'après Ælien, Vegece, ou d'après nous-mêmes) on pourroit encore fort bien repousser un ennemi qui se croiroit victorieux; comme nous l'avons fait à Fontenoi, s'il est vrai que l'Infanterie Angloise formât contre notre centre une colonne, une phalange, ou simplement une espéce de gros Bataillon.

La colomne, dont nos Mémoires ont souvent parlé avec discussion pour & contre, ne paroît pas pouvoir être une évolution ordinaire & d'une grande armée entiere. Nous croyons cependant qu'un habile Général pourroit en user quelquefois en un petit nombre de troupes, pour percer les lignes ordinaires qui sont peu profondes en effet, & du reste bien longues & bien effilées.

M. le Blond avec sa méthode & sa clarté ordinaires passe du Bataillon & de l'Escadron à l'ordre général de bataille, dont il donne les maximes ou principes généraux qui lui servent de fondement ; comme de ranger une armée en deux lignes avec une réserve ; de placer l'infanterie au centre, la cavalerie sur les ailes ; de mettre entre les Bataillons & Escadrons un intervalle égal à leur front ; de placer ceux de la seconde ligne vis-à-vis de ces intervalles ; de

placer la ſeconde ligne environ à 300 pieds ou pas de la première, afin que le feu de l'ennemi l'incommode moins &c. On trouve ici une Planche d'impreſſion repliée. C'eſt l'ordre de Bataille de l'armée du Roi en Flandres en 1747.

Il s'agit tout de ſuite du camp & du campement, dont l'ordre de Bataille décide abſolument; comme il décide de la marche & de tout. Car une armée doit marcher, camper & combattre dans le même ordre. La raiſon en eſt viſible, elle doit être toujours prête à combattre, à ſe défendre au moins ſi elle eſt attaquée. L'étendue d'un camp eſt donc décidée par celle de l'armée en Bataille. Il y a des exceptions à tout, peu cependant à cela, ou il doit y en avoir peu. Le public non militaire a auſſi de la peine à comprendre qu'un camp, ou une armée en bataille occupe une ou deux lieues de front.

L'Auteur donne des idées fort diſtinctes de la maniere de diſtri-buer le terrain aux troupes, aux divers corps, à l'Infanterie, à la Cavalerie, aux Brigades, aux Bataillons, aux Eſcadrons, aux hommes, aux chevaux, à l'artillerie, aux vivres, aux cuiſines, aux armes qu'on met en faiſceaux, aux drapeaux. Il alligne ſes tentes, il eſpace les ruës, il pratique des dégagemens. Il entre ſur cela dans des détails, dans des calculs fort pratiques, fort néceſſaires.

Il apprend à former, à tracer un camp qui fait un coude ou un angle, lorſque le terrain le rend néceſſaire. Il donne le tracé du camp d'une armée qui aſſiege une place ou qui eſt dans des lignes de circonvallation. Il finit par l'article des Gardes, qui n'eſt pas un des moins eſſentiels, ſurtout pour un camp non retranché. Il traite des gardes ordinaires; des gardes particulieres du camp; du Piquet, des grandes gardes, ou gar-

des ordinaires qui forment l'enceinte du camp, des gardes d'infanterie & de cavalerie à part, enfin de la maniere de disposer les troupes pour former l'enceinte.

Le Livre est terminé par plusieurs Planches gravées qui l'enrichissent beaucoup, mettent sous les yeux bien des choses, & entr'autres le camp de Coudun près Compiegne en 1698. pour l'instruction de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

ARTICLE XLVI.

DISSERTATION HISTORIQUE sur l'espéce de mal de Gorge gangréneux qui a régné parmi les enfans l'année derniére. A Paris chez Guillaume Desprez & Guillaume Cavelier ruë S. Jacques in 12. pag. 135.

RIen n'est plus conforme à la pratique des anciens Méde-

cins, que de donner l'Hiſtoire des maladies conſidérables ou peu communes. Les hommes ſe reſſemblent dans leurs infirmités corporelles, comme dans leurs paſſions : ſi les travers des autres, repréſentés à propos, nous rendent quelquefois meilleurs, pourquoi la connoiſſance des maux qu'on a éprouvés avant nous, ne contribueroit-elle pas à notre guériſon ?

M. Chomel, célébre Médecin de Paris, fait une action de Citoyen, en publiant ſes Obſervations ſur une eſpèce de mal de gorge, qui fit des ravages au mois d'Octobre dernier, parmi les Demoiſelles Penſionnaires chez les Religieuſes de la Viſitation ruë du Bacq. Huit de ces jeunes perſonnes (la plus âgée avoit 15. ans.) furent attaquées preſque dans les mêmes jours : deux périrent avant qu'on connût le danger de leur état : trois moururent vaincuës par

la violence du mal ſupérieur aux remèdes : trois furent gueries, ſuivant un régime qui probablement ſera encore très-efficace dans les mêmes circonſtances. Mais quels étoient donc les ſymptômes de cette cruelle maladie ? Nous ne pouvons indiquer ici que les principaux.

Dans le premier moment de l'attaque, on voit la luette allongée & traînante : l'une ou l'autre des Amygdales eſt couverte d'une tache blanche qui s'étend, gagne la luette, la ronge, deſcend vers le Pharinx, remonte juſqu'à la membrane pituitaire ; & il y a pour lors ſaignement de nez abondant, non toutefois hémorragie dans les formes. Vers le troiſiéme jour, la fiévre ſe déclare ou ſe développe davantage ; les malades exhalent une odeur qui devient de plus en plus inſupportable ; la tache blanche s'épaiſſit, ſe tourne en croute ; & quand elle tombe,

I en paroît une autre sous la premiere. Dès-lors accroissement de fiévre; battement des carotides, vifs & redoublés; changement dans la voix; érosion de la membrane pituitaire & de la trachée par l'ulcère gangréneux; sérosité âcre coulant des Narines; embarras dans la respiration; gangrène enfin au poumon, d'où suit la mort quelquefois le 5. plus souvent le 7. ou le 9.

Ce mal attaque surtout les enfans & particuliérement ceux qui vivent en commun. Il ne s'y trouve ni frissons, ni douleurs de tête ou de reins, ni délire, en un mot presque aucun symptôme des fiévres malignes ausquelles le mal en question ne ressemble guères que par la lenteur & la difficulté de la guérison.

D'après ces accidens & ces symptômes, il me semble, conclut M. Chomel, *qu'on doit ap-*

*cette maladie une aphte * ou*
: gangreneux , Epidémique
ntagieux parmi les enfans:
veut la nommer Esquinan-
:e ne peut être que par rap-
u lieu que l'Ulcère occupe ;
e la difficulté d'avaler ou de
r doit ordinairement caracté-
'Esquinancie.

:e maladie est-elle nouvelle ?
a question que forme l'Au-
& par deux textes extrême-
bien choisis, il fait voir
:tée & Aëtius, Médecins
du V. Siécle, en ont connu
:ure, les circonstances, le
r. A ces anciens se joignent
oup d'Auteurs du XVI. &
'II. siècle, dont M. Chomel
t les autorités, & qu'il
e même encore dans une
:acée à la fin du livre. Ose-

---

appelle *Aphte* tout mal qui naît
bouche, surtout des enfans, &
ierement celui qui s'étend jusq.
us la gorge.

rions-nous bien porter aussi une goutte d'eau à la mer, c'est-à-dire mettre à la suite de tant d'habiles gens, le Silésien, Daniel Sennert,* qui professoit la Médecine à Wittemberg, il y a 120 ans? Sur la question présente il suit ponctuellement son Arétée & son Aëtius. Il marque d'après eux les caractéres, les symptômes, les effets de ce dangereux mal. Il indique même à peu près la méthode de guérir qu'on trouve ici, & dont nous parlerons. Ainsi M. Chomel a bien des guides; & l'on ne pourra le soupçonner de donner dans les conjectures: écueil dont se garantissent toujours les grands Maîtres.

Il faut le suivre dans le détail des causes de la maladie. Elles viennent des qualités de l'air & du tempérament des personnes. Un

---

* *Daniel Sennert T.* 3. *fol. p.* 276 277.

Eté long, chaud, ſuivi d'une Automne humide met dans l'air des principes de corruption, que l'Auteur expoſe ſelon toutes les regles de la bonne Phyſique. Si dans ces circonſtances il ſurvient un froid ſec qui reſſerre ſubitement les fibres, on peut imaginer le deſordre qui doit en arriver; & ce deſordre ſera ſans doute plus ſenſible & plus funeſte à l'égard des enfans dont le tempérament eſt chaud, & la complexion délicate.

Qu'on ſe rappelle préſentement l'Eté & l'Automne de l'année dernière. Ces deux ſaiſons furent telles qu'on vient de dire. Chaleur d'abord & humidité : puis en Octobre, froidure ſubite, brouillards, frimats. A quoi l'Auteur ajoute que la Seine ayant été très-baſſe juſqu'au 27. Decembre, ſes eaux furent certainement moins pures, moins dégagées de leurs immondices qu'à l'ordinaire : nouvelle cauſe de corruption & de putré-

faction. Arétée la connoiſſoit; puiſqu'il nous apprend qu'en Egypte le mal de gorge qu'il décrit eſt fort commun, à cauſe de l'uſage qu'on y fait des eaux limoneuſes du Nil.

De cette maniére, la Théorie de M. Chomel ſe lie toujours de plus en plus avec celle des Anciens: elle eſt confirmée par l'application qu'il en fait aux divers ſymptômes qui ont été obſervés dans les Penſionnaires de la Viſitation. L'âge & la complexion tendre de ces jeunes Demoiſelles ſervent à expliquer pourquoi la même maladie ne s'eſt pas étenduë juſqu'aux grandes perſonnes; & ſur la fin de cet article, l'Auteur fait auſſi remarquer très-à-propos que ce mal n'eſt point de même eſpéce que celui qui déſole depuis ſi longtems les Campagnes. On indique ici la maladie des Beſtiaux, ſur laquelle nous avons vu, du même Médecin, une let-

mprimée en 1745. remplie
ervations judicieuses, & qui
ourroit être trop répanduë
les diverses Provinces du
ume.

us venons au traitement de
tre gangréneux. Il se réduit,
l'Auteur, à trois choses:
er le progrès de la pourriture,
ire celle qui est établie, sou-
la force de la nature pour
e soit en état de se défendre.
rogrès du mal peut être ar-
ar l'émetique & la saignée,
remédes qu'il faut employer
ptement & alternativement.
oit y joindre un régime doux,
e, humectant: usage de bouil-
égers, *faits avec le veau &*
ulet, en prenant la précau-
le les couper avec quantité
de décoctions d'herbes apéri-
rafraîchissantes, & qui puis-
ussi résister à la pourriture.
n avec le syrop ou la gelée
le dans de l'eau tiéde &c.

Mais pour détruire la corruption déja établie, l'Auteur propose d'employer dès le second ou le troisiéme jour les Vésicatoires; & ceci est un des endroits de l'Ouvrage qu'il faut lire avec le plus de soin, parce qu'il rappelle une pratique ancienne, mais trop abandonnée dans l'hypothèse présente. Les Maîtres de l'Art faisoient en pareil cas un usage très-fréquent des ventouses & des vésicatoires. Les autorités se présentent ici en foule, & nous y ajouterons encore notre Professeur de Wittemberg, Daniel Sennert, qui dit que les ventouses pourront même épargner ou suppléer la saignée: *Cucurbitulæ etiam venæ sectionis vicariæ esse possunt.*

L'Auteur remplit sa troisiéme indication, qui est de *soutenir les forces du malade*, par l'usage assidu & continué du camphre pris intérieurement; &, selon sa méthode, il appuye encore la confian-

qu'il a dans ce remède, sur l'au-
rité des plus habiles Praticiens,
sur l'expérience qu'on a de ses
ns effets.

Il souhaiteroit même, en par-
it des Gargarismes, que le Cam-
re en fût *la base*. Une de ses rai-
ns est qu'il n'a rien de désagréa-
:. » Or, l'on sçait, ajoute-t'il,
combien il est difficile de faire
gargariser des enfans, de leur
aire prendre des drogues. Pour
en qu'on leur en donne de re-
utantes, il n'est plus possible
nsuite de leur en faire prendre
ucune «. On voit là un sage
oservateur qui proportionne sa
éorie aux infirmités & aux peti-
humeurs des sujets. Dans les
vres, il est aisé à un savant Mé-
cin de prescrire, pour la guérison
s maladies, tout ce que la nature
le plus dégoutant; mais quand
en vient à la pratique, & que
sens du Malade l'emportent sur
raison, il est bien nécessaire de

ſavoir préparer, déguiſer, tempérer, faire en un mot ce que dit Lucréce :

Prius oras pocula circùm
Contingunt mellis dulci flavoque liquore,
Ut puerorum ætas improvida ludificetur
Labrorum tenùs, &c.

Lucret. l. 1.

M. Chomel examine en finiſſant, s'il eſt à propos d'employer les ſcarifications pour ſéparer ce qui eſt mort & gangrené, de ce qui ne l'eſt pas ; & en ſuivant toujours les plus grands Auteurs, il ſe déclare fort contre cette méthode, qui eſt très-difficile & très-dangereuſe : *Chirurgia hac neque facilis neque tuta*, diſoit auſſi Sennert. » C'eſt donc » à la nature, conclut notre Au» teur, qu'on doit abandonner le » ſoin de ſéparer ce qui eſt mort, » d'avec ce qui ne l'eſt pas. Elle » ſeule peut porter le remède juſ» qu'au mal : l'art doit l'aider, & » non pas la contraindre ». D'au-

s bonnes raiſons combattent l'u-
e violent des inciſions, des ſcari-
ıtions ; il faut lire dans l'Ou-
ıge même cet endroit qui eſt
rêmement bien traité & en gé-
al toute la Diſſertation ne peut
e trop luë, trop méditée par les
nes Médecins. Elle a ces trois
alités la méthode, la clarté, la
eſſe.

On trouve à la ſuite une Lettre
M. Aſtruc, célébre Docteur en
édecine, qui donne de grands
ges à l'Ouvrage de M. Chomel.
ı ſufrage de ce caractère eſt d'un
s-grand poids, & peut garentir
ſuccès de la Diſſertation. Nous
uvons d'ailleurs dans cette Let-
trois Obſervations particulières
e M. Aſtruc eut occaſion de fai-
il y a quelques années, ſur trois
ınes gens, Penſionnaires au Col-
e des Jéſuites de Paris. La ma-
lie étoit auſſi un mal de gorge,
ıis un peu différent de celui qui
ira l'attention de M. Chomel au

mois d'Octobre dernier. Par exemple, chez les malades que voyoit M. Astruc l'ulcère gangréneux se portoit vers l'œsophage & l'estomach ; au lieu que dans le cas dont parle M. Chomel, ces parties étoient exemptes de la contagion. Cette diversité a dû causer quelques différences dans le traitement, surtout par rapport aux purgatifs que M. Astruc étoit obligé de tempérer davantage. M. Chomel rend compte de ces différences dans une remarque placée après la lettre.

Du reste on apprend bien des choses importantes dans la méthode que suivit M. Astruc à l'égard de ses trois jeunes gens, dont deux furent guéris, & le troisiéme, secouru plus tard & plus délicat, succomba à la violence du mal. On s'intéresse au détail de toutes ces opérations vraiment pleines de sollicitude pour un Médecin qui aime ses Malades, & qui lutte contre un ennemi, bien

hé, bien *traître*, & capable
plus mauvais coups, *pour*
qu'on le néglige.

ARTICLE XLVII.

[Gr]AMMAIRE DES SCIEN[C]ES Philosophiques, ou Ana[l]yse abrégée de la Philosophie [m]oderne appuyée sur les Expé[r]iences, traduite de l'Anglois [d]e Benj. Martin. A Paris, chez [B]riasson, rue S. Jacques, à la [S]cience, & à l'Ange Gardien, [1]749. p. 340. sans compter [g]rand nombre de figures dessi[n]ées avec beaucoup d'exactitude & de précision.

[C]Eux qui sont assez heureux pour cultiver la Physique, [scie]nce si propre à étendre & à [ré]gler notre raison, ne se plain[dro]nt pas de manquer de livres; [grâ]ces au zéle des Auteurs, ou [à l]eur envie d'écrire, on la pré-

ſente ſous toutes les formes, ſous toutes ſortes de titres, & dans toutes les langues. C'eſt à la Philoſophie Newtonienne ſurtout qu'on fait cet honneur; la Philoſophie de Deſcartes a régné longtems; il faut que la gravitation régne à ſon tour, & tout annonce que ſon régne ſera étendu & durable. Ces ingénieux tourbillons, qui plaiſent tant à l'imagination, croulent de tous côtés. Le mouvement ſeul des Cométes les renverſe; les Cométes vont d'Orient en Occident contre le cours des tourbillons d'Occident en Orient, & placées auprès de Mars, de Jupiter, & de Saturne, elles vont incomparablement plus vîte que ces Planettes.

M. Martin eſt un Newtonien rigide; mais on ſe tromperoit, ſi on ſe flattoit d'apprendre le Newtonianiſme dans ſon Ouvrage. Il ne paroît propre à inſtruire ni les Sçavans ni les Ignorants. Il s'éleve

ève trop pour ceux-ci, il ne s'é-
ève pas assez pour ceux-là. Il y a
ependant quelques morceaux trai-
és avec art, avec goût, avec pro-
ondeur, & surtout dans les no-
es, qui, quoique nombreuses, pa-
oissent semées avec épargne : c'est
ans doute ce qui aura fait le grand
uccès de ce livre en Angleterre.
l est encore estimable par un
utre endroit, on cite dans les
Auteurs célébres, les ouvrages,
es articles, quelquefois les pages,
où sont traitées avec étenduë les
natiéres qu'on ne fait qu'effleu-
er. Il est vrai qu'on ne cite pres-
que jamais que des Auteurs An-
glois, & on croiroit qu'ils sont les
seuls qui ayent parlé de Physique.

Il n'est point de partie de la Physique dont il ne soit fait mention dans ce livre. On rendroit cet extrait bien long, en indiquant seulement les matiéres qu'on y traite. Il suffira, pour faire juger du mérite de cet Ouvrage, de s'attacher

à deux ou trois morceaux propres à faire connoître la manière de l'Auteur, & nous choiſirons ce qu'il dit des couleurs, des eaux, & de la végétation. Il a choiſi le dialogue comme plus propre à inſtruire de jeunes gens : mais le Dialogue en eſt fort ſimple, & on ne cherche pas à dire de l'eſprit, où il ne s'agit que de dire des choſes.

I. On juge aiſément que M. Martin adopte le ſyſtême de Newton ſur les couleurs ; il expoſe ce ſyſtême avec netteté, & apporte quelques-unes des expériences qui démontrent la différente réfrangibilité, & la différente réfléxibilité des rayons de la lumiere. Il conclut de ces expériences, 1°. que les rayons de la lumiere ſont colorés ; 2°. que les rayons rouges ſont les moins réfrangibles ; que les plus réfrangibles ſont les violets, & que tous les rayons intermédiaires peignent avec les couleurs intermédiaires ; 3°. que les

couleurs ſont dans les rayons, & non pas dans les corps.

Le diſciple paroît étonné de la nouveauté de ce ſyſtême, & dit: » Voilà une étrange doctrine! je » ne crois pas que vous perſuadiez » à beaucoup de gens que les cou- » leurs n'exiſtent pas dans les » corps, pendant qu'ils les ver- » ront autour d'eux peintes avec » une variété ſi grande, & ſi bril- » lante. Le Maître répond, que, » s'ils ne veulent pas ſe laiſſer » convaincre par la raiſon & l'ex- » périence, ils peuvent reſter » dans l'ignorance, & garder leurs » préjugés & leurs erreurs. » C'eſt le parti le plus ſage, lorſqu'on parle à des perſonnes qui n'ont point d'yeux, ou qui ne veu- lent pas les ouvrir. Le Philo- ſophe Anglois a découvert ſur ce point les voyes cachées de la nature, & ſon ſyſtême eſt celui de la nature même. Une ex- périence eſt en Phyſique, ce qu'eſt

un Principe en Géométrie. Une conclusion liée avec un Principe certain a toute la certitude du Principe : une conséquence qui suit immédiatement & évidemment d'une expérience certaine, a toute la certitude de l'expérience même. Or la différente réfrangibilité, & la différente réfléxibilité des rayons, sont une conséquence évidente & immédiate des expériences de Newton.

Ce qui a fait le plus tort à cette nouvelle propriété des rayons, c'est qu'on n'en rapporte pas la cause Physique. En vérité, les Physiciens devroient être guéris de cette délicatesse, & de la manie de vouloir tout expliquer, puisqu'ils ne peuvent faire un pas dans l'étude de la nature, sans rencontrer des Mystères, & des incompréhensibilités. D'ailleurs on admet le ressort de l'air, quoiqu'on en ignore la cause ; pourquoi n'admettroit-on pas la dif-

férente réfrangibilité, quoique la cause en soit ignorée ? M. Martin n'oublie pas de parler de l'analogie des couleurs avec les sons ; il attribuë cette découverte à Newton. Le P. Grimaldy en avoit parlé avant lui ; le Philosophe Anglois a seulement la gloire de l'avoir perfectionnée, & depuis lui, on a poussé bien loin cette analogie.

II. M. Martin parle de la nature & propriété des fluides, & ce qu'il en dit est fort lumineux dans sa briéveté. Il s'étend davantage sur les eaux de la mer : il prétend 1°. que la salure des eaux de la mer vient des montagnes de sel, dont le fond de la mer est tapissé ; l'eau dissout le sel, & toutes les parties aqueuses sont imprégnées de parties salines. Cette opinion est assez généralement reçuë, & elle ne manque pas de vraisemblance ; cependant elle a ses difficultés. L'expérience apprend qu'il

n'y a par livre d'eau, qu
quatre gros de sel, & il es
qu'elle en pourroit dissoud
coup plus. Quelle seroit
qui empêcheroit une plu
dissolution ? Notre Auteu
d'exposer souvent à son
la cause finale des Phé
qu'il explique ; il dit q
lure de la mer rend ses
corruptibles, qu'elle les r
pesantes, & moins sujet
ler : cette double propri
la navigation plus libre &
cile. 2°. Il demande pou
eaux de la mer n'augmen
quoique toutes les riviere
chargent ? Il répond que
de la mer se répandent d
la terre par des conduit
rains, & que la quanti
gieuse de vapeurs qui s'él
la mer, se répandent su
res, pour y former les s
les riviéres. Il est bien p
nant que la mer ne dimi

car il eſt prouvé par le calcul, que, dans un jour d'Eté, il peut s'élever en vapeurs 18270. millions de tonneaux d'eau ſur la Méditerranée : & cependant cette mer ne reçoit des neuf grandes rivieres qui s'y déchargent, que 5280 millions de tonneaux d'eau par jour : ce qui ne fait pas le tiers de ce qui pourroit s'évaporer d'eau en un jour.

3°. Il explique le Phénoméne du flux & du reflux de la mer, par la gravitation de la Lune & du Soleil ſur les eaux de l'Océan. Les Anglois veulent abſolument faire de l'attraction une cauſe univerſelle, & nous avons vu le Docteur Mead ſoutenir, que cette attraction étoit la clef de la Médecine, & que ſans cette clef, le plus habile Médecin n'étoit qu'un ignorant. C'eſt une charlatanerie dans la Médecine, qu'un reméde univerſel; ne ſeroit-ce pas une charlatanerie dans la Phyſique ?

qu'une cause universelle ?

III. La Philosophie des plan-
tes, & des végétables est un des
chapitres les plus intéressans ; &
tout ce qu'il y a de plus curieux
sur cette matiére y est traité d'une
maniére convenable. L'Auteur at-
tribuë l'accroissement des plante
& des arbres, non à la terre
mais à l'eau seule. Pour le prouv
il apporte l'expérience de Vanh
mont. Ce Philosophe fit plant
dans deux cens livres de terre
sechée au four, un saule qui
soit cinq livres. On l'arrosa
dant cinq ans ; au bout d
terme le saule pésoit 169.
terre pésoit encore 200.
moins deux onces. Cette
rience n'est pas si concluan
le pense l'Auteur ; dans l'
plus pure il y a beaucoup d
ties terrestres, & l'eau sert
hicule à ces parties terrest
qui fait que la végétation
tant plus prompte, que
plus chargée.

L'Auteur ſoutient avec raiſon que toutes les plantes, & tous les végétaux ſont produits d'une ſemence de la même eſpéce, & que la plante qui eſt produite de la ſemence, eſt réellement & formellement contenuë en miniature dans la graine, avant qu'elle ſoit ſemée, & que la végétation ne ſert qu'à développer le germe. Ce germe s'apperçoit à l'aide du microſcope dans toutes les graines, & ſans microſcope dans les féves: d'où les Philoſophes modernes concluent que la premiére ſémence originaire contenoit au temps de la création toutes les plantes qui devoient être produites dans les ſiécles ſuivans. Le diſciple eſt étonné de cette doctrine: & le Maître, au lieu de diminuer cet étonnement, fait un calcul bien capable de l'augmenter. Voici ce calcul mot pour mot. » Suppoſons » qu'un pois en ait produit cent au» tres la premiere année: ces 100.

» pois en produiront chacun 100.
» autres la seconde année : ainsi il
» y en aura en tout 10000. qui
» dans la troisiéme année en pro-
» duiront 1000000. la quatriéme
» année 100000000. & ainsi de
» suite en augmentant chaque an-
» née en proportion géométrique,
» dont la raison commune est 100.
» de sorte que le produit dans
» chaque année sera exprimé par
» un nombre composé d'une unité
» suivie de deux fois autant de
» zéros, qu'il y aura d'années. En
» supposant donc, que l'âge du
» monde est 5752. ans, jusqu'à
» l'année présente ; il faudroit,
» pour exprimer tous les pois
» qui auroient pû être produits
» d'un seul jusqu'à présent, un
» nombre composé d'une unité,
» & de 11504. zéros. Mais le nom-
» bre des pois (en supposant
» qu'on en puisse ranger 50. dans
» l'espace d'un pied de longueur)
» que pourroit contenir un cube

» circonſcrit autour de l'orbe de
» la planette de Saturne, qui a
» 518000. lieues de diamètre,
» n'auroit beſoin que de 44. pla-
» ces de figures pour l'exprimer.
» La quantité de pois produits
» juſqu'à préſent égaleroit donc un
» nombre de ces cubes immenſes,
» qui ne pourroit être exprimé
» que par 31460. chiffres. Ce qui
» va beaucoup au-delà de toute
» comparaiſon, & de la penſée
» même, ſans compter une quan-
» tité de matière encore bien plus
» conſidérable, employée en ti-
» ges, coſſes, racines, feuilles,
» &c.

L'Auteur parle avec la même
exactitude de l'uſage & des pro-
priétés de la racine, de la tige,
les bourgeons, des feuilles, des
fleurs, des fruits, & de la tranſpi-
ration des plantes. Il prétend avec
tous les Naturaliſtes, que la mouſ-
ſe même, les champignons, &
toutes les excroiſſances fongueu-

ſes viennent de ſémence
c'eſt l'extrême petiteſſe
graine qui empêche de l'
cevoir.

Nous finirons en faiſan
marque ſur les Axiomes
du Chapitre III. Le pre
cés Axiomes, dit, qu'*une*
ne peut jamais être pro
rien ; le ſecond, qu'une
ne peut pas être anéantie o
au pur néant. L'Auteur
qu'on auroit tort de ſe ſc
de ces deux prétendus A
& qu'ils ne contiennent ri
réligieux, *parce qu'on co*
dit-il, *que Dieu peut faire*
ſes impoſſibles. Il n'eſt pas
Dieu puiſſe faire des ch
poſſibles. Il y a contr
qu'une choſe impoſſible pu
ter. Elle ſeroit impoſſible
le ſeroit pas. C'eſt une véri
tée & démontrée par tous
loſophes, & on ne voit
pourquoi M. Martin a v

contredire sur ce point. Il falloit bien ôter le scandale que donnent deux Axiomes, qui, s'ils étoient vrais, prouveroient l'impossibilité de la création, & de l'anéantissement de la matière; cela est fort bien : mais une mauvaise raison ne persuade pas, & l'on s'en tiendra à croire les axiomes vrais à la rigueur. L'air de confiance avec lequel on avance ces deux prétendus axiomes, est d'autant plus dangereux, qu'on ose dans ce siécle audacieux renouveller l'opinion d'Epicure, & soutenir l'éternité de la matiere, & l'impossibilité de la création; mais concevra-t'on jamais, qu'une matiére finie, imparfaite, dépendante, existe par elle-même? Les ténébres ne se dissipent, qu'en admettant un Etre infiniment parfait qui la tire du néant. Ce passage du néant à l'Etre, est, dit-on, incompréhensible. En vérité ceux qui pensent devroient bien être guéris de

la manie de vouloir to
prendre ; toute la nature
pas pleine d'incompréhen
Et n'eſt-il pas plus incon
ſible, que la matiére exiſ
tiellement par elle-mêm
ne l'eſt qu'un Etre infinim
fait l'ait tirée du Néant ?
voit évidemment que
infiniment parfait doit a
dée claire de toutes les ch
ſibles, & que ſa volonté
ſi puiſſante & ſi efficace
ait une connexion eſſen
néceſſaire entre ſa volitio
fet ; & que faut-il de p
la création ?

ARTICLE XLVIII.

ACTA SANCTORUM SEPTEMBRIS &c. Tomus primus quo dies I. II. & III. continentur &c. Antuerpiæ &c. fol. Actes des Saints &c. Tome premier de Septembre, où sont contenus les trois premiers jours de ce mois. A Anvers &c. Suite de l'Article XXXVI. au mois d'Avril.

IL est peu de Légendes de Saints qui ayent plus prêté au travail des Hagiographes que cel[le] de S. Firmin le Confesseur, ho[n]oré le premier jour de Septem[br]e. Ce Saint vivoit au IV. siè[cl]e, & il est reconnu pour le troi[siè]me Evêque d'Amiens. Son culte [ne] fut jamais douteux; mais les [par]ticularités de sa vie, ou plutôt [les] Mémoires qui le concernent, [sont] mêlées d'Anachronismes les

uns réels, on les reco
les autres ſimplement a
on réſout les difficultés à
Il faut remarquer
manière tout-à-fait
dont on répond à M.
mont, qui accuſe l'Aute
tes de S. Firmin le Mar
voir placé la mort de ce
premier Evêque d'Ami
Dioclétien, tandis qu'i
portoit en même-tems au
Dèce & de Valérien. L
diſte fait obſerver que
a pu être martyriſé ſou
tien, en vertu des Edits
& de Valérien : ce qui ſ
expliquer le texte des
ſon Martyre. Ainſi l'Anac
n'eſt point démontré. Au
parle ici de S. Firmin le
parceque l'Hiſtoire de ſa
auſſi mention de S. Firmin
feſſeur.

Les tranſlations du cor
lui-ci, ont fait naître

ſiècle une diſpute très-vive, & cette matière forme ſous la plume de l'Auteur Hagiographe un très-grand morceau de critique. Voici en très-peu de mots la ſuite des faits. Saint Firmin le Confeſſeur fut d'abord inhumé dans l'Egliſe qui s'appelloit alors de N. D. & qui a nom aujourd'hui de S. Acheul, Abbaye poſſédée par les Chanoines Réguliers de Sainte Géneviève. Au commencement du VII. ſiècle, S. Salvius auſſi Evêque d'Amiens, transféra ce précieux dépôt de l'Egliſe de N. D. dans la Cathédrale, qu'il avoit bâtie ſous l'invocation de S. Pierre & de S. Paul. Cette Egliſe ayant été brulée au XIII. ſiècle, on bâtit à la place la magnifique Egliſe de N. D. qui ſe voit aujourd'hui.

L'érection de cette baſilique fut cauſe apparemment qu'il ſe fit une nouvelle tranſlation des Reliques de S. Firmin le Confeſſeur. Il eſt certain du moins qu'en 1279. le

Card. Simon de Brie Légat du Pape Nicolas III. plaça ce Saint corps dans une Châsse neuve. La cérémonie fut auguste : les Rois de France & d'Angleterre, le Prince de Salerne fils du Roi de Sicile, l'Archevêque de Rouen & cinq Evêques y assisterent. Nous disons que ce fait est certain, parce qu'on en a trouvé les Actes authentiques dans la Châsse même du Saint Evêque, lorsqu'on l'ouvrit en 1715. On avoit déja dans les Archives de l'Evêché d'Amiens une copie en bonne forme de ce monument, & cela devoit suffire pour dissiper les doutes : mais comment guérir certains esprits déterminés à fronder tout ce qui porte l'empreinte de l'antiquité?

En 1697. on trouva, dans l'Eglise de S. Acheul, quelques tombeaux : & sur un d'entr'eux, il parut quelques lettres qu'on crut exprimer le nom de S. Firmin : rien de plus équivoque au fond que ces

aractères très-altérés. Cependant
n vit bientôt dans le Public un
crit, sans nom d'Auteur, qui as-
uroit que le corps de S. Firmin le
'onfesseur étoit encore dans l'E-
lise de S. Acheul, & qu'il n'avoit
oint été transferé dans la Cathé-
rale. Le fameux M. Thiers, hom-
ie à Paradoxes Ecclésiastiques &
iturgiques, vivoit alors; il soutint
ortement l'anonyme; il écrivit
ême avec si peu de discrétion que
on livre fut supprimé par un Ar-
et du Conseil d'Etat. On le réim-
rima à Liege, & jusqu'en 1711.
ersonne n'entreprit d'y répon-
re.

Enfin Monsieur De Lestocq, Doc-
ur de Sorbonne & Chanoine d'A-
iens, prit la plume pour mainte-
ir son Eglise dans la possession
u saint corps. Un inconnu répli-
ua sous le titre d'*Ombre de M.*
Thiers qui n'étoit plus au monde.
e Docteur revint à la charge;
Anonyme opposa de nouvelles

critiques que M. De Lest
pareillement. Le démêl
risque de ne plus finir
M. Sabbatier, alors Evê
miens, se détermina à fa
nellement l'ouverture de
qui étoit dans sa Cathé
que les adversaires disoie
ou du moins ne contenir
reliques de S. Firmin. La
exécutée le 10. de Janv
avec toute la célébrité
ble; & l'on eut la conso
trouver dans ce lieu vén
os du saint Evêque, av
attestant la translation fa
Cardinal-Légat Simon d
1279. Après les cérémon
dévotions convenables
cas, M. Sabbatier instr
peuple par des Mander
blics, & l'on dressa tou
tes qu'on estima les plus
de servir à l'édification d
siècles à venir.

L'Auteur Bollandiste

ces pieces en entier : nous sommes surpris de ne point voir, dans cette collection, un mandement du même Prélat en datte du second d'Avril 1715. par lequel il ordonne *que le caveau où est le prétendu tombeau de S. Firmin le Confesseur, découvert depuis quelques années, dans l'Eglise de S. Acheul, soit incessament fermé ; & condamne la vie de ce même S. Firmin écrite par M. Baillet, & en défend la lecture jusqu'à ce qu'elle soit corrigée.*

Cet Acte, très-relatif à l'objet des Ecrivains d'Anvers, leur a échappé. A cela près, nous pouvons assurer qu'il ne manque rien pour la discussion de tous les points de critique qui concernent S. Firmin. Ce morceau du I. Vol. de Septembre est fort travaillé, fort précis, & tous les Thiers du monde ne tiendroient pas aujourd'hui contre un ouvrage si démonstratif. *L'Auteur doit être le*

P. Jean Stilting, la marge portant J. S.

S. Loup (ou S. Leu) *Archevêque de Sens*, naquit en 573. & mourut en 623. Deux époques qui ne s'établissent pas sans l'aide de la critique; & presque tout ce qui regarde ce saint Prélat est du même genre. On détermine ici le dégré d'autorité de ses légendes; on marque l'usage qu'il est possible d'en faire, & les taches qu'il en faut retrancher; on produit les divers monuments de son culte; on cite les différentes translations de ses reliques. Parmi un grand nombre d'observations très-bien faites, nous remarquons celle où l'on reléve les fautes de Moréry. On y lit (Article S. Leu) que ce Saint calomnié par ses ennemis & condamné à l'exil par le Roi Clotaire II. jetta, au sortir de Sens, son anneau pastoral dans des fossés plein d'eau, en disant: *Je reviendrai quand cet anneau aura été*

retrouvé ; qu'en effet peu de tems avant ſon retour, on pêcha près de Melun un Barbeaux dans le corps duquel étoit l'anneau du Saint, & qu'on le plaça avec honneur dans l'Egliſe Cathédrale où il eſt encore, qu'enfin au voiſinage de l'endroit où cette pêche s'étoit faite, le Roi Louis le Gros fonda la célébre Abbaye de Barbeaux où ſon corps fut inhumé en 1137.

Or dans ce récit il n'y a preſque pas un mot de vérité. Car 1°. ni les Actes de la vie de S. Leu, ni aucun Auteur un peu ancien, ne parlent de l'aventure de l'anneau. 2°. Il n'y a point de Cathédrale à Melun & il n'y en a jamais eu. 3°. Ce n'eſt point Louis le Gros qui a fondé l'Abbaye de Barbeaux, mais Louis le jeune ſon fils. 4°. C'eſt auſſi le corps de ce dernier Prince qui a été inhumé dans ce lieu, non en 1137. mais en 1180.

Au reſte nous formerons ici une difficulté ſur l'époque de la

fondation de cette Abbaye de Barbeaux. On la place à l'année 1165. d'après la Gaule chrétienne de Robert, & d'autres Ecrivains cités par l'Auteur Bollandiste. Cependant MM. de Sainte-Marthe (*Gall. Christ. T. 4.*) rapportent une Chartre de Louis le jeune qui établit les Religieux du Port de Seine *de Portu Sequana* à Barbeaux en l'année 1156. Cette piéce est-elle fausse, ou bien a-t-elle été inconnuë à tant d'habiles gens? Le P. Jean Veldius Auteur de cet endroit des *Acta SS.* terminera le différend.

Saint Gilles Abbé dans le Languedoc. Le culte de ce Saint est fort ancien & fort célébre. De la Province de Languedoc où il a commencé, on l'a vu se répandre de siècle en siècle dans toutes les contrées de l'Europe. Ses reliques sont révérées dans une infinité d'endroits. On en marque ici les translations principales: sur la seconde faite

faite dans l'Eglise de S. Sernin de Toulouse, on rapporte deux sentimens; les uns croyent devoir la placer au tems de l'hérésie des Albigeois, & les autres la différent jusqu'au XVI. siécle: opinions que notre Hagiographe laisse dans leur dégré de probabilité, sans décider laquelle est la plus sûre.

La grande question sur S. Gilles regarde le tems auquel il a vécu. Les Actes de sa vie le font Grec, & disent qu'il vint dans les Gaules, lorsque S. Césaire gouvernoit l'Eglise d'Arles, c'est-à-dire au commencement du VI. siècle: mais les mêmes Actes marquent aussi qu'il eut des rapports avec *le Roi de France Charles*: or le premier Roi, ou plutôt le premier Maître de ce nom, qui ait été vu en France, est sans contredit Charles Martel, postérieur de deux siècles à S. Césaire d'Arles. Voilà d'abord des noms & des faits qui ne peuvent quadrer ensemble. C'est

bien autre chose quand on vient à examiner l'époque du monastère dont S. Gilles fut le Fondateur & le premier Abbé. Il faut absolument la placer, cette époque, vers la fin du VII. siècle, au plutôt vers l'an 673. Ceci est démontré par notre sçavant Bollandiste, qui confirme toutes ses discussions par des témoignages solides, d'où l'on apprend, indépendamment de la Légende, que S. Gilles a vêcu du tems de Charles Martel. Ainsi toute la plus haute Antiquité qu'on puisse donner à la naissance de ce Saint, ne doit pas outrepasser de beaucoup le milieu du VII. siécle; & pour accorder les meilleurs Historiens qui parlent de lui, il faut différer sa mort jusques vers l'an 725. Si nous pouvions montrer toutes les routes par où passe l'Hagiographe pour arriver aux termes que nous indiquons, on verroit que sa méthode en ce point a été excellente, & son au-

tention exquise. L'étonnant pour nous est que D. Mabillon, les Historiens modernes du Languedoc, les Ecrivains de l'Histoire littéraire de France, tous bons Critiques & bons connoisseurs en fait d'Antiquité, se soyent défiés des Actes de S. Gilles, qu'ils en ayent même reconnu les défauts, & qu'après toutes leurs réfléxions, ils ne laissent pas de faire ce saint Abbé contemporain de S. Césaire, c'est-à-dire plus ancien de près de deux siècles qu'il n'a pû être. Cet endroit des *Acta SS.* a pour Auteur le P. *Jean Stilting*.

Ce même Hagiographe a beaucoup travaillé l'article qui concerne *S. Antonin Martyr*, dont la mémoire est honorée le second jour de Septembre. Il se trouve ici un point considérable de critique sur cette question : *Si le S. Antonin qu'on revère à Pamiers en Languedoc, est le même que celui d'Apamée de Syrie.* Notre Auteur embrasse

l'affirmative, & ses preuves sont les meilleures, qu'il soit possible d'employer dans une matière qui n'est pas susceptible de demonstration. Ceux dont il s'éloigne à ce sujet, & auxquels il répond dans le cours de ses observations, sont les Auteurs de la nouvelle Histoire de Languedoc; qui ont prétendu que le S. Antonin Patron de Pamiers étoit François, & par conséquent tout autre que celui d'Apamée de Syrie. Nous ne doutons pas que tous les amateurs de l'Antiquité Ecclesiastique ne suivent avec plaisir cette controverse. Nous ne faisons qu'en marquer le sujet; & nous finissons cet extrait en promettant un troisième article où nous parlerons de quelques autres Saints, dont on a les Actes dans ce premier volume de Septembre.

ARTICLE XLIX.

HISTOIRE GENERALE d'Allemagne, par le P. Barre Chanoine Regulier de Ste. Geneviéve, & Chancelier de l'Université de Paris. T. VII. & VIII. A Paris chez De Lespine & Hérissant, &c.

Comme nous avons sû deux fois ce vaste morceau de l'Histoire d'Allemagne, lequel comprend la fin du VII. & tout le VIII. volume, notre extrait aura aussi deux parties. Dans la premiére nous présenterons l'ouvrage tel qu'il nous a paru dabord; nous en citerons quelques endroits; nous en indiquerons d'autres qui peuvent passer pour considerables. La seconde, relative à notre seconde lecture, contiendra quelques observations fondées sur certaines déconvertes, qui peuvent

intéresser beaucoup le Public.

Premiere partie. On peut réduire à cinq articles principaux les grands événements qui remplissent la fin du VII. tome & tout le VIII. de cette Histoire. Ces cinq articles sont l'élection de Charles petit-fils de Maximilien I. au trône Impérial ; les guerres que l'Allemagne eut à soutenir sous ce regne ; les négociations & les traités de paix qui se firent du tems de Charles V ; les hérésies qui troublerent alors l'Empire & les Royaumes du Nord ; les mesures qu'on prit pour les éteindre soit dans les diettes de l'Empire, soit dans le Concile de Trente. Nous prions nos Lecteurs de suivre un peu cette division, parce qu'elle exprime tout l'ordre de notre Extrait.

I. L'élection de Charles déja Roi d'Espagne à la dignité d'Empereur, ne se fit pas sans mettre en œuvre tous les ressorts de la

politique. François I. aspiroit au même honneur. Il envoya des Négociateurs dans toutes les Cours de l'Europe : mais un seul Partisan de la maison d'Autriche fit échouer tous les projets de notre Monarque. Erard de la Mark, Evêque de Liège, mécontent de la France, rendit la plûpart des Electeurs favorables au Roi Catholique. L'Auteur expose les causes du mécontentement de l'Evêque. Il briguoit un Chapeau de Cardinal : le Roi François I. avoit écrit pour lui au Pape ; la Princesse Louise de Savoye, mere de ce Prince, traversa ces sollicitations & fit tomber le Cardinalat à l'Archevêque de Bourges, Bohier, frere du Trésorier de l'Epargne. Erard de la Mark, pour s'en venger, tourna ses inclinations vers la maison d'Autriche. Citons du moins le commencement de cette narration. (*T. VII. p. 1090.*)

» François Premier ne sçavoit

» pas que les intrigues de son Con-
» current étoient mieux concer-
» tées que les siennes. Charles avoit
» conduit ses affaires de très-loin,
» & il en dut la réüssite à un Sei-
» gneur de la maison de la Mark.
» Il y avoit 20. ans que cette mai-
» son s'étoit déclarée pour la Fran-
» ce, & qu'elle y étoit considérée
» à cause de Sedan, de Stenay,
» de Jamets & de quelques autres
» places qu'elle tenoit en souve-
» raineté. Erard Evêque de Liège,
» Robert Seigneur de Sedan, &
» ses trois fils, Fleuranges, Jamets
» & Raucourt composoient cette
» maison. L'Evêque ne s'étoit en-
» gagé dans l'Etat Ecclésiastique
» que par intérêt; il étoit aussi
» propre à la guerre qu'au Cabi-
» net. Louis XII. lui devoit en
» partie la Victoire remportée à
» Gierradadda, & Sa Majesté, par
» reconnoissance, lui avoit procuré
» l'Evêché de Chartres, & plu-
» sieurs autres bénéfices. Enfin il

» parvint à avoir l'Evêché de Liè-
» ge. Louis XII. avoit aussi déter-
» miné le Cardinal d'Amboise, à
» donner sa nièce en mariage à
» Fleuranges &c. « Tout cet en-
droit mérite d'être lu dans son
entier.

II. Les guerres des Impériaux sous Charles V. eurent souvent la France pour objet. Charles & François I. furent deux Rivaux dignes l'un de l'autre, & placés, pour ainsi dire, par la Providence pour maintenir l'équilibre de puissance en Europe. Une des premières querelles entre ces Princes, fut suscitée par Robert de la Mark, Prince de Sedan & de Bouillon, le même dont nous parlions plus haut. Il osa déclarer la guerre à l'Empereur, pour des intérêts dont l'Historien explique ainsi les causes: *Tom. VIII. p. 26.*
» La propriété de la Ville d'Hier-
» ges qui relevoit de son Château
» de Bouillon, fut prétendue par

» le Prince de Chimay d'une
» part, & par le Seigneur d'Esme-
» ries de l'autre : les deux parties
» se pourvurent devant le Tribu-
» nal de Bouillon, Souverain en
» cette matière. Chimay gagna sa
» cause ; & Esmeries fâché d'a-
» voir perdu la sienne, entreprit
» de faire casser ce Jugement. Il
» avoit prêté de l'argent à l'Em-
» pereur, sous la caution du Mar-
» quis d'Arscot, & il sçavoit que
» son débiteur & son répondant
» n'étoient pas en état de le payer.
» Cependant il poursuivit Arscot
» en Justice ; mais il lui fit dire
» en secret qu'il se désisteroit de
» ses poursuites, si on lui mettoit
» en main un relief d'Appel au
» Conseil Aulique au sujet de la
» Sentence de Bouillon &c. « On
voit, en suivant le même récit,
que la concession du relief d'ap-
pel indigna Robert de la Mark
& le détermina à se tourner du
côté de la France, pour en obtenir

des ſecours contre l'Empereur.

L'Auteur raconte auſſi d'une maniere fort inſtructive comment les hoſtilités commencerent en Italie à l'occaſion du mauvais gouvernement des François (*Tom. VIII. p. 39.*) Comment les Suiſſes de l'Armée de Lautrec furent défaits à l'attaque de la Bicoque, & comment *le dépit de ne pouvoir donner un ſeul coup à l'ennemi les jetta dans une eſpece d'immobilité, d'où ils ne ſortirent que pour fuir avec précipitation.* (P. 54.) Comment à Romagnano le Chevalier Bayard ſauva par ſa valeur & au prix de ſa vie l'avant-garde de l'Armée Françoiſe (*p. 106. & ſuiv.*) Comment les Généraux de l'Empereur, Bourbon, Peſcaire, Du-Guaſt, Lannoy, ſignalérent leur prudence dans l'ordre de bataille qu'ils gardérent à Pavie, où François I. perdit tout *fors l'honneur* (*p. 116.*) Comment, après des traitez de Paix, la mort

violente de l'Ambassadeur de France Jacques *Maraviglia* ranima le ressentiment du Roi (*p. 364.*) L'Histoire de ce Lombard s'entame ainsi : Maraviglia avoit amassé des richesses immenses. » Le desir de revoir sa patrie, ou peut-» être la vanité d'exposer à la vuë » des Milanois ce que son indus-» trie lui avoit acquis, lui fit de-» mander au Roi la permission » d'aller à Milan. Le Roi qui le » tenoit pour homme d'esprit, » l'employa pour sonder si Fran-» çois Sforce pourroit être déta-» ché des intérêts de l'Empereur. » Sa Majesté lui donna les instruc-» tions nécessaires afin de négocier » une affaire si délicate, & le char-» gea de deux lettres toutes diffé-» rentes pour le Duc de Milan. » Par la première le Roi recom-» mandoit à ce Prince les affaires » particulieres de Maraviglia ; & » comme elle ne contenoit rien » que de civil, elle devoit être

présentée en public : mais par la seconde, ce Ministre étoit honoré du caractère d'Ambassadeur de France ; & en cette qualité il devoit faire sa résidence à Milan &c. » La suite explique la :tastrophe de *Maraviglia* & les fets dont elle fut suivie.

III. Les réconciliations de Char- s V. avec la France furent cour- s ; mais assez fréquentes. Fran- is I. étoit un ennemi noble & :néreux. Il prenoit les armes pour gloire, & il les quittoit pour ire du bien à ceux mêmes de qui n'avoit reçu que du mal. Le rssage de Charles V. par la Fran- : est une époque de bonté & de 1éralité, aussi bien que de fausse olitique. Notre Auteur expose r détail la révolte des Gantois, i fut l'occasion de ce voyage fameux. » Dès l'an 1536. Marie d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, avoit obtenu des Etats de Flandres un don de 1200.

» mille florins pour lui aider à sou-
» tenir la guerre contre la France.
» Dans la répartition qui s'en fit,
» la ville de Gand devoit en payer
» pour sa part 400 mille. Les Gan-
» tois s'étant fortement opposés
» à cette contribution, la gou-
» vernante fit arrêter les plus con-
» sidérables d'entre eux, & déclara
» à leurs compatriotes qu'elle ne
» relacheroit point les prisonniers,
» jusqu'à ce que la ville eût four-
» ni la somme qu'elle demandoit.
» Les Gantois jaloux de leurs Pri-
» viléges furent moins touchés de
» la détention de leurs parents &
» de leurs amis, qu'irrités de l'im-
» position qu'on leur demandoit.
» Il se passa près d'un an en con-
» testations sur ce sujet, & au
» mois d'Août 1537. ils présen-
» terent une Requête à la Gou-
» vernante, où ils produisoient des
» Priviléges en vertu desquels on
» ne pouvoit les contraindre à
» *payer* de telles taxes. Elle répon-

t qu'elle feroit examiner ces
·érogątives dans ſon Conſeil,
ais qu'en attendant elle pré-
ndoit qu'ils payaſſent » &c.
ez la ſuite (p. 497.)
;harles V. vint à Paris. Notre
orien prétend que, durant ſon
ır dans cette Capitale, il alla
'alais pour y entendre plaider.
ɔn y appella une cauſe qui con-
oit la Sénéchauſſée de Beau-
: ou de Carcaſſonne; que Guil-
ıe Signet & un Chevalier ſe
ıtoient cette dignité; qu'une
principales raiſons alléguées
re Signet, étoit qu'il n'avoit
la qualité de Chevalier, &
l'Empereur leva la difficulté
ıi donnant l'épée, les éperons,
iſant à la partie: *La raiſon*
'ous alléguez ceſſe, car Signet
hevalier: (Voy. *p. 502.*
e trait nous étonne infini-
:. En 1415. Sigiſmond étant
ı voir le Roi Charles VI. alla
'alais & y fit tout le même

perſonnage qu'on raconte ici. Il ſe trouva là une cauſe pour la Sénéchauſſée de Beaucaire, il ſe trouva un Guillaume Signet, qu'on inquiettoit ſur ſa naiſſance, *& lors*, dit Jean Juvenal des Urſins p. 330. Edit. du Louvre, (Sigiſmond) *appella ledit Maître Guillaume Signet, lequel devant lui s'agenouilla; & tira l'Empereur une bien belle épée qu'il demanda; & le fit Chevalier, & lui fit chauſſer ſes éperons dorés, & lors dit: la raiſon que vous alléguez ceſſe, car il eſt Chevalier.* Si 125. ans aprés Sigiſmond, le même fait eſt arrivé, dans le même lieu, & avec les mêmes circonſtances; c'eſt une anecdote preſque comparable à la Scène des deux Soſies. Mais pour dire la vérité, nous nous défions beaucoup de l'attribution qu'on en fait au régne de Charles V. au moins nous en attendons la preuve.

IV. Ce Prince vit naître une

multitude d'héréſies en Allemagne. Celle de Luther fut la ſource de toutes les autres. Elle s'étendit juſques dans la Suéde par la protection qu'y donna Guſtave Vaſa. L'hiſtoire de ce Conquérant trouve ici ſa place. On remonte juſqu'aux cruautés de Chriſtiern II. Roi de Dannemark, premiére ſource de la révolution. (T. VIII. p. 20.) En 1520. ce Monarque fit inviter tous les Seigneurs de Suède à une fête magnifique. » Le Sénat en corps » & la premiére Nobleſſe de Stoc- » kolm ne manquerent pas de s'y » rendre. Ce ne fut pendant les » deux premiers jours que feſtins, » jeux & plaiſirs. Chriſtiern affec- » toit des manieres pleines de » bonté & de familiarité, il ſem- » bloit qu'on eût enſeveli dans la » bonne chere la haine & l'aver- » ſion que les deux partis avoient » fait paroître ſi longtems l'un » contre l'autre. Tout le monde

» s'abandonnoit ainsi tranquille-
» ment à la joye, lorsque le troi-
» siéme jour les Suédois furent ti-
» rés de cette espéce de sécurité
» d'une maniere bien funeste.
» L'Archevêque d'Upsal &c. »
Nous produisons ainsi les premiers traits de ces grands éclats, afin de mettre le Lecteur en goût de lire le reste dans l'Ouvrage même du P. Barre. Les affaires de Suede reviennent aux pages 22. 65. 141. &c.

L'Anabaptisme, rejetton funeste des dogmes de Luther, est décrit d'une manière très-vive & très-attachante dans cette Histoire. Citons ce bel endroit (p. 147.) » Ni-
» colas Stork, l'un des plus zélés
» disciples du Réformateur (Lu-
» ther) fut aussi le plus hardi à ti-
» rer des conséquences outrées de
» ses principes. Il étoit originaire
» de Suickaw en Silesie. S'il eut
» beaucoup moins d'érudition que
» Luther, on peut dire qu'il eut

» beaucoup plus de cette douceur
» engageante qui gagne les cœurs.
» Luther, semblable à un Conqué-
» rant, imposoit des loix avec hau-
» teur, & se faisoit croire par l'as-
» cendant qu'il prenoit sur les es-
» prits. Stork, au contraire, cé-
doit habilement à l'opinion des
autres, pour les ramener à la
sienne, & se faisoit croire plûtôt
par persuasion que par autorité.
Le maître étoit brusque & impé-
rieux; le disciple étoit affable &
moderé: les discours de Luther
se sentoient un peu trop de la
bonne chère qu'il faisoit; &
Stork par sa retenuë & par ses
manières austères, se concilioit le
» respect qu'on n'accordoit à Lu-
ther que par force & par violen-
» ce, &c. Il faudroit copier cin-
quante pages pour rendre un comp-
te parfait de tout l'Anabaptisme
tel qu'il se trouve décrit par le P.
[C]atrou. *Voyez surtout les* pag. 155.
58. 220. 226. 229. 334. 378.
2, &c.

V. Notre Historien est fort étendu sur toutes les opérations des Diettes par rapport au Luthéranisme, & sur les mouvemens qu'on se donna pour éteindre cette hérésie, par le moyen du Concile général. Ici nous sommes fort embarassez pour citer, vû la multitude des traits qui se présentent; choisissons le discours qui fut fait au nom de l'Empereur dans la Diette de Ratisbonne en 1541. (*T. VIII. de cette Histoire, pag. 530.*)

» Dans la premiére Séance tenue » le 5 d'Avril, le Président fit un » discours, & dit au nom de l'Em» pereur, que les divisions des Etats » de l'Empire sur la Religion ayant » donné occasion aux Turcs de pé» nétrer jusques dans le sein de » l'Allemagne, ce Prince avoit » cherché tous les moyens possi» bles de terminer ces différends: » que n'en trouvant point de meil» leur que de tenir un Concile gé» néral, il s'étoit rendu en Italie

traiter avec Clément VII.
ue la chose n'ayant pû
:er, il étoit allé à Rome
conférer avec Paul III.
avoit trouvé très-disposé:
guerre aïant toujours em-
'exécution de ce dessein;
t enfin convoqué cette
k prié le Pape d'y envoyer
at: qu'il n'avoit rien plus
que de pouvoir procurer
: accommodement; &
ur y parvenir, il étoit à
de choisir de part & d'au-
etit nombre de gens pieux
nts, qui, sans préjudice
e des Parties, conférassent
ble sur les points contro-
, & proposassent à la Diete
que voye de conciliation,
l'après en avoir déliberé
: Légat, on pût parvenir
lir la paix. Il y eut d'abord
testation entre les Catho-
& les Protestans sur la ma-
l'élire ceux qui devoient

à conférer, &c. Nous conseillons fort à nos Lecteurs de voir encore dans ce vol. VIII. de l'Histoire d'Allemagne, les pages 13. 16. 18. 74. 77. 78. 81. 91. 99. 103. 192. 219. 265. 275. 288. 310. 323. 345. 359. 392. 470. 495. 521. 530. 556. 596. 616. 619. 624. 628. 645. 650. 666. 672. 698. 771, &c. Nous indiquons ainsi toutes ces pages du Tom. VIII. de cette Histoire pour nous délivrer d'une plus ample discussion. Elle s'est pourtant faite avec soin, & nous invitons les hommes de Lettres qui ont acquis l'ouvrage du P. Barre, de suivre exactement toutes nos citations. Nous les prions également de faire attention à la seconde partie de notre Extrait: c'est de notre part le résultat d'une seconde lecture très-longue & très-laborieuse.

Seconde partie. L'Historien d'Allemagne ayant fait en quelques endroits un très-grand usage du

)aniel (*Hist. de François I.*)
s avons été curieux de le met-
auſſi en parallèle avec d'autres
s Ecrivains Modernes ; & nous
ns trouvé des reſſemblances très
juentes, très-reconnoiſſables ;
ns même très-identiques. Ces
eurs, outre le P. Daniel (*Edit.*
1713. Tom. III.) ſont M. Va-
s (*Hist. de François I. Edit.*
de 1685.) M. de Vertot (*Ré-*
utions de Suède, in 12. Edit.
1696.) le P. Catrou (*Hist.*
Anabaptiſtes, Edit. in 12. de
40.) Frapaolo (*Hist. du Con-*
de Trente, traduite par le P.
urrayer.)
Nous ſavons bien que les Livres
autres ſont faits pour ſervir,
is il nous ſemble que, ſi l'on
toit l'eſtime juſqu'à les tranſcri-
quelquefois mot à mot, il ſe-
t à propos de mettre des guille-
ts ou de la lettre italique. Ce ſe-
peut-être une attention néceſſai-
our la ſeconde Edit. de ce vol.
I. de l'Hiſtoire dont nous par-

lons, & nous y joignons aussi la fin du vol. VII. Or voici des observations qui pouroient diriger les Editeurs.

1°. Le morceau que nous avons cité dans cet Extrait sur Erard de la Mark, est, (à la réserve de quelques mots supprimés, changés ou transposés) dans l'Histoire de François I. par Varillas T. 1. p. 150. aussi bien que celui de la querelle de Robert de la Mark avec l'Empereur, (*p. 176.*) & celui de l'Ambassadeur *Maraviglia* que Varillas appelle *Merveille* (*Tom. second p. 51.*) & *voyez* dans le même Auteur Tom. I. les pages 187. 196. 232. 236. 401. 451. 488. 570. & Tom. second les pages 15. 16. 17. 18. 84. 92. 151. &c.

2°. L'Histoire de la révolte des Gantois contre la Gouvernante des Pays-bas, commençant ainsi: « Dès l'an *1536. &c.* est à peu de chose près dans le P. Daniel. T. III. pag. 364.

364. & *voy.* auſſi les pages 372. 378. 415. &c.

3°. Le récit des cruautés de Chriſtiern II. dont nous avons produit le commencement à ces mots: *Le Sénat en corps &c.* eſt preſque tout entier dans M. de Vertot *Revol. de Suède* T. I. pag. 220. 221. & *voy.* de même les pages 226. 229. & T. 2. pag. 13. 64. 232. &c.

4°. Le caractére de Stork que nous avons entamé à ces mots: *Nicolas Stork l'un des plus zélés diſciples du réformateur &c.* ſe trouve preſque mot à mot dans l'Hiſt. des Anabaptiſtes du P. Catrou T. I. pag. 8. 9. 10. & *voy.* *même Tome* pag. 17. 23. 32. 51. 66. 220. 232. 250. 334. 377. & *Tome ſecond.* pag. 41. 42. 61. 166. 188. &c.

5° Le diſcours fait au nom de l'Empereur dans la diette de Ratiſbonne & cité plus haut, en commençant à ces mots: *Dans la*

première séance &c. est dans Frapaolo T. I. p. 172. & nous avons compté plus de soixante & dix endroits du même Frapaolo répétés dans notre nouvelle Histoire d'Allemagne. Nous avons remarqué quelques notes du P. Courrayer insérées dans le texte du P. B. entr'autres celle-ci, qui est à la page 78. de ce Tome VIII. & à la page 58. du I. Tom. de Frapaolo « si » par respect pour le Clergé, *ajoutoit le corps Germanique* (substituez, *ajoute le P. Courrayer*) » les Empereurs ou les Rois lui ont » accordé des immunités &c.

Il faudra donc dans une seconde édition de l'Histoire d'Allemagne, marquer par des guillemets tous ces endroits, & l'on n'oubliera pas d'en mettre au caractère de François I. qui est à l'exception de deux ou trois mots, tout emprunté de l'excellent abrégé de M. le President Hénault. On le cite en marge; mais cela

ne suffit pas pour rendre à l'Auteur tout ce qui lui est dû. Nous aurions encore mille choses à dire de ce VIII. Vol. mais il faut finir par deux réfléxions. La première c'est qu'il est triste pour les bons Catholiques de France & d'Allemagne d'avoir ici tant de morceaux de Frapaolo & de son Traducteur le P. Courrayer. L'amour que nous avons pour l'Eglise ne nous permet pas de dissimuler la peine que nous ressentons à cet égard. On supprime dans cette Histoire leurs grands éclats, mais non tous les traits de leur malignité. La seconde réfléxion retombe sur nous-mêmes : c'est que nous avons fait la faute de ne pas examiner, comme nous le pratiquons ici, les VII. premiers Vol. de cette Histoire. Si le mal est comme sans remède, & si le Public a droit de nous reprocher cette négligence, du moins tâcherons-nous d'être plus attentifs dans les deux ou

trois Extraits qui nous restent encore à faire.

ARTICLE L.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Vitry en Champagne.

Avis pour la conduite d'un jeune homme, par M. le M. D... A Vitry, chez Jobart Libraire sur la place, vis-à-vis l'Eglise de N. D. 1748. in-12. p. 102. sans l'avant-propos & la préface qui en contiennent XX.

Il y a ici une Préface de l'Editeur, qui marque que, dès sa premiere jeunesse, cet ouvrage lui a été confié manuscrit par un Gentilhomme de ses amis; & qu'il

en a fait le plan de sa conduite, sans avoir jamais pu découvrir le nom de l'Auteur. C'est toujours, à ce qu'il paroît, un homme de condition, & l'on prétend aussi y donner des leçons aux jeunes Gentilshommes qui entrent dans le service & dans le monde. Tout le détail de ces leçons est un tissu de moralités très-bonnes, très-sensées & très-utiles. Il n'est guères d'obligations, de circonstances, d'evénements, d'espéces de vertus qui ne trouvent ici leur place. On y insinue doucement & noblement ce qui doit former l'honnête homme & le Chrétien : l'homme de Lettres même n'y est pas oublié, mais c'est une littérature de Militaire & de Cavalier, qu'on recommande, non celle d'un Sçavant de profession. Il faut lire tout l'ouvrage qui n'est pas susceptible d'Extrait, n'étant qu'une suite de maximes isolées. Il s'y rencontre quelques redites, parce

qu'on ne s'eſt aſtreint à aucun ordre ; mais en matiére de morale & d'inſtructions, ſurtout relatives à la jeuneſſe, il faut répéter, inculquer, faire enſorte qu'il reſte quelques veſtiges du vrai dans des eſprits volages, que le cœur encore ne ſçait que trop bien diſtraire & débaucher. *Ce livre ſe trouve auſſi à Paris & à Reims.*

De Lille en Flandres.

Deſcription du Temple de la Paix, élevé par les ordres du Magiſtrat de la ville de Lille pour les rejouiſſances de la Paix &c. chez Jean-Baptiſte Henri &c. 1749. 4°. pag. 22.

On expoſe ici trois choſes. 1°. L'Architecture du Temple de la Paix érigé par les ordres du Magiſtrat de Lille, pour les réjouiſſances publiques qui ont été faites le 16. Mars dernier. 2°. Les inſcriptions, les emblêmes & les

evises qui ornoient ce monu-
ent. 3°. L'ordre & le gout du
u d'Artifice qui a été tiré à cette
casion. Le Temple est repré-
nté dans une planche, & décrit
ivant le détail de toutes ses par-
es. On y remarque beaucoup de
nie, de noblesse & de magnifi-
nce. Il en est à peu près de mê-
e du feu d'Artifice dont l'inven-
on fait honneur aux Artistes &
ceux qui les ont mis en œuvre.
ais toutes ces beautés ont passé.
n n'a pu conserver que la par-
: Littéraire renfermée dans les
scriptions, les emblémes & les
vises : c'est ce qui fait que nous
sistons un peu sur cet article. Le
emple de la Paix étoit orné
onze Inscriptions, de neuf em-
êmes & de 21. devises. Tout
ci distribué à propos, & dans
s endroits où l'effet devoit être
us sensible. Sur la face principale
1 piédestal de la Paix, on lisoit
tte *Inscription* qui est dans le
ıi goût : 2 R iiij

LUDOVICO XV.
REGI
FORTI, SAPIENTI, BELGICO;
VICTIS
TRIPLICI PRÆLIO
HUNGARIS, BRITANNIS, BATAVIS;
ASSERTO SOCIORUM JURE,
MEDIO VICTORIÆ CURSU,
PROVINCIIS SUIS PUBLICÆ
FELICITATI DONATIS,
EUROPÆ PACATORI
PARTUM ORBIS AMOREM
GRATULATUR
S. P. Q. J.

Pour célébrer la modération du Roi dans la victoire, il y avoit un emblême représentant Enée qui tend les bras au jeune Lausus qu'il vient de percer dans le combat : Eneïd. l. X. v. 810. avec ce mot : *Terrori succedit amor.*

Suivoit une devise où l'on voyoit

Lion ſur des animaux qu'il
enverſés ; & ces mots d'Ovide:
ſt. l. 3. Eleg. 5. *Satis eſt proſ-
ſe.*
Les ſecours donnés à Génes
ent repréſentés par cette devi-
*Un grand arbre ſoutenant une
ne, dont quelques branches ſont
ore pendantes* : Reparat laben-
honorem.
La tranquillité renduë au Com-
rce de Mer étoit le ſujet de cet
blême : *Neptune ſur ſon char
aiſe d'un coup de ſon trident
itation des flots* : Sic cunctus
agi cecidit fragor ; *Eneïd. l. I.
158.*
Le retour de la félicité publi-
étoit exprimé par cette deviſe:
*e Hirondelle volant ſur des
pagnes couvertes de neige au
mencement du Printems* : Fe-
attulit omen ; *Ovid. Metam. L.
Fab. I.*
Ceci n'eſt que pour ſervir de
ièle : les autres Inſcriptions,

Emblêmes & Devises satisferont également les Gens de Lettres. L'Auteur est le P. Wastelain Jesuite de Lille. Nous nommerions également les autres Décorateurs & Artistes, si nous les connoissions.

DE PARIS.

Géographie moderne abrégée, précédée d'un petit Traité de la Sphère & du Globe, ornée de plusieurs traits d'Histoire tant Naturelle que Politique; & terminée par une Géographie Ecclésiastique, où l'on trouve tous les Archevêchés & Evêchés de l'Eglise Catholique, & les Principaux des Eglises Schismatiques; avec une Table des longitudes & latitudes des principales Villes du monde, conformes aux dernieres observations de MM. de l'Académie des Sciences, & une autre de tous les noms de lieux contenus dans cette Géographie. *Chez la Veuve Robinot*,

Quai des Augustins , Claude Si-mon pere , rue des Maçons , & Claude-François Simon fils, rue de a Parcheminerie , in - 12. pages 740. M. DCC. XLVIII.

Nous aurions dû faire connoî-re plûtôt cette bonne Geographie ; nais à l'égard de ce livre, comme le bien d'autres , nous méritons oujours quelque indulgence , en onsidération des bornes de nos Mémoires , & de l'abondance des natières dont nous sommes obli-és de rendre compte. On a ici ans un seul vol. tout ce qui peut onner une connoissance très-suf-ante de la Géographie. Nous som-es même surpris , après avoir lû uvrage entier, qu'on ait trouvé ecret d'y faire entrer tant de ses, & quelques-unes dans un il si considérable. Le titre ex- tous les objets qu'on s'est osés : outre la position exacte ieux , on indique les traits ipaux de l'Histoire tant Ci-

vile que Naturelle ; l'état des mœurs, de la Religion, des forces de chaque Pays, les productions singulières soit dans les Arts soit dans la Littérature, dont on doit faire honneur à certaines Villes. On avertit que, pour lire avec fruit cette Géographie, il faut avoir recours aux Cartes de M. Guillaume De L'isle qui sont si généralement estimées ; mais comme il y a un grand nombre de Villes qui ne se trouvent pas sur ces Cartes, on marque ici d'une étoile ces endroits, afin d'épargner aux Lecteurs la peine de les chercher. Nous remarquons aussi à la page 466. une note considérable ; & que nous sommes bien-aises de faire observer. C'est le conseil qu'on donne aux personnes curieuses du détail de la Terre-Sainte, de consulter la Géographie & la Chronologie sacrée imprimée depuis peu chez *Durand*, *rue S. Jacques*. Ces deux Ouvrages sont

. Robert, & méritent l'esti-
s Connoisseurs.
us ne ferons point de tort à
velle Géographie, dont nous
ons ici la notice; si nous aver-
; de trois ou quatre fautes
y rencontrent: elles sont si
s, que c'est un grand éloge
'Auteur de ne s'être pas mé-
avantage.
. 167. & 176. On dit qu'A-
n est *la Capitale du Comtat*
ssin. Cela n'est point exac-
t vrai; & nous corrigeons à
occasion la même faute qui
st échapée dans notre Jour-
: Janvier pag. 45. Avignon
omme un district à part, &
e doit pas être confondu
e Comtat, dont Carpentras
éritablement & dans le sens
: la Capitale. Nous pour-
à ce sujet produire des preu-
videntes. On les trouvera
nent dans les autres Géo-
ies, Notices, Dictionaires,

livres Historiques, qui traitent de la Provence en général, ou en particulier de ce qu'on appelle l'état de l'Eglise en France.

p. 255. On dit que Turin est la *Patrie du célébre Cardinal de Tournon*. Il falloit spécifier ce Cardinal, ou par son nom de *Maillard*, ou par l'époque de sa vie: car sans cela on ne pouroit le distinguer de l'autre *célébre Cardinal*, *François de Tournon*, qui vivoit au milieu du XVI. siècle.

Pag. 261. On dit que la Bibliothèque Ambrosienne de Milan contient 30000. volumes: il falloit dire cinquante mille. M. Saxi qui en est le Bibliothécaire énonce clairement ce nombre dans les prolegomènes de la Bibliothèque des Ecrivains de Milan. *T. I. pag. LI.*

P. 283. on dit qu'à Naples les Eglises sont fort riches *surtout la Métropole de S. Sauveur où on garde du sang & le Chef de ce S. Mar-*

tyr, lequel sang *se liquefie, dit-on, tous les ans le jour de la fête quand on approche le Chef de la phiole où ce sang est renfermé.* Or il est certain 1°. que l'Eglise Métropolitaine de Naples n'est point sous le titre de S. Sauveur, mais de l'Assomption de la Sainte Vierge. 2°. que ce n'est point S. *Sauveur*, mais S. *Janvier* dont le sang se liquefie lorsqu'on en approche le Chef.

De Pace, Oratio habita in Re… Ludovici Magni Collegio Soc… SU ipso Regis Natalium die, …imo-quinto mensis Februarii, …o Domini M. DCC. XLIX. …oanne Bapt. Geoffroy, ejusdem Societatis Sacerdote. Harangue …ur la paix par le P. Geoffroy …e, pag. 36. in-4°.

…bjet de ce Discours est de …emarquer les trois grandes …s du Monarque Auteur de … Il se montre, dit l'Orateur… *…acis Arbitrum facilem*,

Pacis Datorem generosum, Pacis Assertorem non dubium. C'est la division de toute la Harangue.

I. Partie. Pour bien juger de la facilité avec laquelle le Roi se fait l'Arbitre de la Paix, l'Auteur considère l'état brillant où la France se trouvoit au commencement de la dernière campagne; le danger que couroient les Ennemis; la douceur des conditions qu'on leur a proposées. Et ce plan donne lieu de dire des choses très-ingénieuses sur le caractère & la fortune des Nations que nous avions à combattre; sur les avantages remportés dans le cours de la guerre; sur le vrai héroïsme d'un Prince qui allie la valeur avec l'amour de la Paix. Citons l'entrée de cette premiere Partie: *Illos ad pacem pronos esse & faciles qui bello quàm pertinaces, tam infelices fuerint, sapientiæ est sibi opportunè quidem at serò consulentis. Illum pacis arbitrum se gerere, qui*

victoriæ nullius compos extiterit, confidentiæ est de seipsâ, quàm superbè tam inaniter opinantis. Illum verò in votis habere pacem, cujus ad vota bellum cesserit; metam triumphis ponere, quibus sociatæ gentes vix moram injecerant; res Hostium inclinatas cum posset urgere ad lapsum, Pace opportunâ reficiendas permittere; hujus negotium regere tam facilè, ut nihil cum superbiâ, nihil non ex humanitate expensum ac statutum fuisse intelligatur; quis negaverit his omnibus Heroëm indicari, non sui minus victorem quàm hostium, & quo faciliorem Arbitrum exoptare Europa non poterat?

II. Partie. Le Roi donne la paix en Monarque généreux: ce qui paroît évidemment par le bien qu'il fait aux Ennemis, par la tranquillité qu'il procure aux François, par le désintéressement qu'il témoigne pour lui-même. Ce dernier Article fait naître le trait

suivant : *Non exhibebit illum Historia inter stratas hostium trepidantium catervas, molientem conversiones imperiorum ; designantem urbium ruinas ; aliena regentem ex iracundiâ victrice, aut prædatrice ambitione diripientem : sed exhibebit illum inter inermes exarmatum, sua cuique dividentem ex lege quam dat sine superbiâ, cum benevolentiâ quam exerit sine fastu, pro authoritate quam exercet sine imperio, ut cum aliis Heroïbus gloria sit quod immutent fatum Populorum, laus sit Ludovico, quod novum faciat nemini ; Hostibus referat quod ademptum ; Sociis vendicet quod negatum ; promovensque aliena, sua tantùm retinens, æquus in omnes, quod sit iniquus sibi propè arguatur.*

III. Partie. Les deux garants d'une paix durable sont l'inclination que le Roi a pour elle, & la crainte qu'il a inspirée à ses Ennemis. Voila ce qui occupe l'O-

... ent dans ce dernier morceau où
... entre ainsi : *Quæ res habent à*
... turâ, ut sint usu suavissimæ ;
... ent etiam ab ipsâ usûs suavita-
... ut nec amittantur sine mærore
... i, nec sine anxietate aliquâ
... erentur, & quanta fuit con-
..., elapsæ ut redderentur,
... a ne elabantur iterùm tantus
... bat pavor. Hinc adeò post
... mam tempestatem revocatâ
... ate, si qua nubes ancipiti
... manet, vel aëre nondum
... uido vagatur aura & ob-
... at, trepidat statim incer-
... nus, & procella reditura
... gata voluptatem non per-
... ud aliter paci &c.
... n de ce Discours est fort
... écution en est vive, bril-
... eine d'esprit.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires.

MM. RR. PP.

VOus avez annoncé, dans vos mémoires du mois de Fevrier dernier, une bibliothèque universelle: je vous prie de me permettre de vous faire part de ma façon de penser sur ce sujet; si vous croyez qu'elle puisse être de quelqu'utilité, vous serez les maîtres de la rendre publique.

Il y a longtems que l'on souhaite dans la République des lettres une Bibliothèque universelle; l'on a déja un grand nombre d'ouvrages sur cette matière; leur combinaison doit beaucoup en faciliter l'exécution; la principale difficulté peut être dans le choix du plan. J'appréhende bien que l'Auteur, dont vous annoncez l'Ouvrage, ne soit du nombre de

ıx qui demandent conſeil après
ɔir pris leur parti : je ne laiſſerai
; de me hazarder à dire ce que
penſe du ſien.

Il paroît que l'Auteur a diviſé
ı Ouvrage en deux parties ; la
:miere deſtinée aux vies des Sça-
ıs, & la ſeconde au Catalogue
leurs Ouvrages : il paroît auſſi
: les articles de l'une & l'au-
partie ſeront rangés ſelon l'or-
: Alphabétique.

Or par rapport à la première
:tie qui doit contenir les vies
Auteurs ; il me permettra de
: que l'ordre alphabétique n'y
ıvient point ; c'eſt l'ordre chro-
ogique qu'il faut y obſerver,
ı que l'on puiſſe, entr'autres a-
ıtages de cet ordre, remarquer
s facilement la naiſſance & le
ıgrès des Sciences en général
de chacune en particulier dans
ıque Pays & chez chaque Na-
ɒ. C'eſt pourquoi, ſi l'on vou-
: y apporter un ordre différent

de celui du décès de chaque Auteur & du tems où il a cessé de paroître dans le monde, je croirois qu'on ne pourroit pas en trouver un plus convenable au sujet que de diviser ces vies par Nations, observant l'ordre Nécrologique dans chaque membre de cette division.

A l'égard de la seconde partie, c'est-à-dire du Catalogue des Ouvrages, le moyen de le rendre utile au Public est de le ranger par ordre des matieres : l'ordre alphabétique n'y est encore nullement propre. En reduisant le Catalogue des ouvrages à l'ordre des matières, chaque classe de Sçavans pourra acheter la partie pour laquelle elle inclinera davantage, & ne sera point forcée d'acheter des parties auxquelles elle ne prendra nul intérêt. Autrement la necessité d'acquérir la totalité écartera les Acheteurs par son prix énorme : ainsi l'intérêt bien en-

lu du Libraire se trouvera joint à l'a-
tage du public.

e sens bien que si l'Auteur a fait son
vrage dans l'ordre où il l'annonce, il
a de la peine à se résoudre à un nou-
u travail pour le réduire en un ordre
: différent; mais si cet Auteur est ju-
eux, comme il y a tout lieu de le
ire, il doit préférer la satisfaction du
ılic à la sienne & à toute autre consi-
ation. Or il me paroît évident que
dre Nécrologique & l'ordre des ma-
es sont préférables à l'ordre Alpha-
:que qu'une simple table peut sup-
er. Il y auroit bien des raisons à ap-
ter pour le prouver. Mon dessein n'est
nt d'en faire ici un pompeux étalage;
s n'échaperont pas à la réfléxion de
uteur de l'Ouvrage que vous avez
ıoncé, pour peu qu'il veuille s'y ap-
ıuer quelques momens.

J'ai l'honneur d'être &c.

MM. RR. PP.

Votre &c. D. C. A. E.

11. *Mars* 1749.

ABLE DES ARTICLES du I. Vol. de Mai 1749.

ıT XLII. Lucii Cæcilii Lactantii Ope-
ra &c. *Nouvelle Edition de Lactance.* 773

ART. XLIII. *Histoire du Théâtre François T. XIII.* 791
ART. XLIV. Annales Compendiarii Regum Syriæ &c. *Histoire des Rois de Syrie par les Médailles.* 819
ART. XLV. *Essai sur la Castramétation &c.* 849
ART. XLVI. *Dissertation Historique sur le mal de gorge gangréneux, &c.* 869
ART XLVII. *Grammaire des Sciences Philosophiques, &c.* 889
ART. XLVIII. Acta Sanctorum Septembris. *t.* I. *Actes des Saints de Septembre.* I. *t. &c.* 899
ART XLIX. *Histoire Générale d'Allemagne.* T. VII. & VIII. 913
ART. L. *Nouvelles Littéraires.* 936

Errata pour le mois d'Avril 1749.

Pag. 746. en rendant compte d'un très-bon livre : intitulé *Notice de la Province d'Artois ;* nous voulions marquer le nom que Louis XI donna à la ville d'*Arras ;* & au lieu de dire que ce nom étoit *Franchise*, comme nous l'avions lû dans plusieurs actes Mss. quelque autre idée étrangére a croisé celle-ci, & l'on a imprimé le terme de *Merveille.* C'est une faute qui doit se corriger ainsi (*lig.* 16.) Il ordonna qu'on l'appellât *Franchise.*

Lu & approuvé, LE ROUGE.

Le second Volume paroîtra le 15. *de ce mois*

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1749. II. Vol.

MOIRES
POUR
ISTOIRE

iences & des beaux Arts,

ıcés d'être imprimés l'an
t à Trévoux, & dédiés à
Altesse Sérénissime Monsei-
le PRINCE SOUVE-
N DE DOMBES.

Mai 1749. II. Vol.

A PARIS,
IAUBERT, à l'entrée du Quai
ugustins, à la Renommée,
& à la Prudence.

I. DCC. XLIX.
pprobation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701; & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	6.	v.
1725.	12.	v.			

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

s Sciences & des beaux Arts.

Mai 1749. II. Vol.

ARTICLE LI.

NOUVELLE TRADUCTION de Saluste avec des notes critiques sur le Texte. Par M. . . . de l'Oratoire. A Paris chez Lottin & Buttard, ruë S. Jacques. In 12. pag. 304.

SAllufte eſt un Auteur qu'on ne peut trop traduire, parce que c'eſt un Auteur qu'on ne peut

trop se picquer d'entendre & de faire entendre aux autres. Quand une traduction de cet ancien n'auroit que le mérite d'un bon Commentaire, elle seroit toujours très-précieuse. Si elle joint à ces avantages les graces du style & la beauté de l'expression, ce sera un ouvrage parfait. Le Public decidera si celle-ci a tous ces avantages; nous assurons qu'elle nous a fait beaucoup de plaisir, même en la comparant avec le texte Latin, qui nous a paru pourtant plus beau que jamais: car c'est le propre de ces héros de la littérature d'exciter toujours une admiration nouvelle, & de frapper plus l'âge mûr que la jeunesse.

Cependant, qui le croiroit? Le nouveau Traducteur ose critiquer son modèle. La préface & les notes de ce volume taxent Salluste d'obscurité dans quelques expressions, de hardiesse dans les métaphores, de prolixité dans les digres-

sions. On refute ceux qui vantent l'harmonie, le nombre, la cadence de cet Auteur. *Accoutumés*, dit on, *à tout respecter dans les Anciens, nous admirons en eux ce que nous blâmerions peut être dans les modernes.* Ces critiques ont dû être permises à un écrivain parfaitement maître de sa matière, & intéressé d'ailleurs à voir plus de perfections que de défauts dans l'objet de ses veilles. Nous dirons pourtant qu'un petit détail sur l'excellence des deux Histoires de Salluste auroit pu trouver place à la suite des censures. On dit bien que *la précision de cet Historien, son énergie, la vivacité de ses peintures, sont presqu'inimitables.* Mais quelque chose de plus dévelopé sur ces qualités auroit pû instruire & occuper agréablement le Lecteur.

Par exemple, Salluste est véritablement *inimitable dans ses peintures* : Mais nous aimerions

qu'on appréciât au juste sa manière de peindre. C'est dans le portrait qu'il excelle. Il s'attache toujours aux hommes plus volontiers qu'aux événemens ; ou plûtôt il fait juger des événemens par le caractère des hommes. Quand on a bien considéré tous les traits qu'il donne à Catilina, on devine pour ainsi-dire toutes les circonstances de la conjuration. Quand on a étudié d'après lui, Cesar, Caton, Jugurtha, Marius, rien n'étonne dans l'Histoire de leur vie : on a tout vû, comme en esquisse, dans le plan général de leurs sentimens, ou dans l'exposition de leurs premières entreprises.

Mais d'ailleurs ce burin de Salluste est si efficace, si trenchant, si pénétrant, qu'il n'est jamais question chez lui de multiplier les images ou de varier les attitudes. En peu de mots, il a le talent d'achever ses portraits, de leur donner une force d'expression, qui dit mille

..s,& qui en fait penser encore
intage. Tel eſt, par exemple,
uractère de Sempronia, mor-
ı peut-être le plus fini qui ſoit
ı toute l'hiſtoire, ſoit ancienne,
moderne.
ncore une fois nous ſouhaite-
s que notre nouveau Traduc-
eût peint Saluſte à ſon tour;
qui pouvoit le faire mieux que
Il s'eſt appliqué à le bien con-
re, à bien ſaiſir ſes penſées,
pproprier tout ſon genie. Ap-
mment qu'il a craint le repro-
qu'on a fait tant de fois aux
mentateurs de s'enthouſiaſmer
faveur de leur texte. Mais
iqu'il en ſoit, l'article eſſen-
après tout, n'eſt pas de louer Sa-
, c'eſt de le rendre fidélement &
lement en notre langue. Voilà
and objet de cet ouvrage : on
ra de l'exécution par les mor-
x que nous allons citer. Le
ctère de Catilina ſe préſente
i :

» L. Catilina étoit d'une naif-
» fance illuftre. Les forces de fon
» corps répondoient à celles de
» fon efprit. Mais il étoit pervers
» & corrompu. Les guerres intef-
» tines, le meurtre, le pillage &
» les diffenfions eurent de l'attrait
» pour lui dès fon enfance ; il en
» fit l'exercice de fa jeuneffe. Il
» fupportoit la faim, le froid, les
» veilles au-delà de ce qu'on pour-
» roit croire. Audacieux, fourbe,
» rufé, capable de tout feindre &
» de tout diffimuler, avide du
» bien d'autrui, prodigue du fien,
» emporté dans fes defirs, affez
» éloquent, peu judicieux ; fon ge-
» nie vafte lui fuggéroit fans ceffe
» des projets peu vrai-femblables,
» fans bornes & au-deffus de fes
» forces. Depuis l'abdication de
» Sylla, il bruloit du defir de fe
» rendre maître de la Républi-
» que, & il s'embaraffoit peu de la
» nature des moyens qu'il y em-
» ployeroit, pourvû qu'il vînt à

» bout de commander &c.

On voit ici ce que le Traducteur promet dans sa Préface, *une exactitude scrupuleuse à suivre le texte.* Quoi de plus littéral en effet, que la plûpart des expressions qui composent ce portrait? Salluste dit : *Huic ab adolescentiâ bella intestina, cædes, rapinæ, discordia civilis, grata fuere, ibique juventutem suam exercuit ;* & le Traducteur : *Les guerres intestines, le meurtre, le pillage & les dissensions eurent de l'attrait pour lui dès son enfance ; il en fit l'exercice de sa jeunesse.* Qu'on parcoure de même chaque phrase de l'un & de l'autre : on les trouvera presque à l'unisson. Il manque seulement au François un dégré de briéveté & d'énergie que le Latin seul peut avoir. Et nous croirions assez qne cet endroit de Salluste: *vastus animus immoderata, incredibilia, nimis alta cupiebat,* devroit

ce. Mais

l'exacti

Nous

de Ca

Que

hommes,

à vous

rs l'appui de mes conſeils
mon bras. Bientôt le Con-
que vous partagerez avec
nous donnera lieu d'agir
: de nos vœux &c. » Il n'y
omparer le Latin pour voir
i eſt très littéral. Nous en
rions peut-être cet endroit,
chef ou comme ſoldat &c.
ı porte ; *vel Imperàtore, vel*
e utimini , neque animus ,
rpus à vobis aberit. Il ſem-
n pouvoit dire : *prenez-moi*
ef ou pour Compagnon, ma-
ıon bras ſeront également à
l y a auſſi un peu de lon-
ans cette phraſe : *le Con-*
ue vous partagerez avec
nous donnera lieu d'agir
de nos vœux. Mais il faut
ıître que le Traducteur a
guidé par ſon exemplaire
te : *hæc ipſa , ut ſpero ,*
n unà conſul agam. Pour
er cet *unà* il a cru devoir
le Conſulat que vous par-

être entendu des *desirs du cœur*, non des *projets de l'esprit*. Ainsi l'on diroit bien : *son cœur insatiable formoit des desirs sans bornes*, &c. Mais au fond la différence est peu considérable.

L'exactitude du Traducteur paroit également dans les Harangues; autre espéce de composition où Salluste n'a peut-être point d'égal. Nous ne citons que la fin du discours de Catilina aux conjurés : » Que ne sortez-vous donc de cet » assoupissement ? La voici cette li- » berté que vous avez tant dé- » sirée, la voici. Les richesses, » l'honneur, la gloire se pré- » sentent à vous. Ce sont les prix » que la fortune réserve au Vain- » queur. Les circonstances du » tems, l'indigence, l'entreprise » en elle-même, les riches dépouil- » les qui la suivront, doivent faire » sur vous plus d'impression que » mes discours. Comme chef ou » comme soldat, je vous prêterai

ɔurs l'appui de mes conſeils
:e mon bras. Bientôt le Con-
; que vous partagerez avec
, nous donnera lieu d'agir
ξré de nos vœux &c. » Il n'y
comparer le Latin pour voir
:ci eſt très littéral. Nous en
terions peut-être cet endroit,
e chef ou comme ſoldat &c.
tin porte ; *vel Imperatore, vel
me utimini, neque animus,
corpus à vobis aberit.* Il ſem-
l'on pouvoit dire : *prenez-moi
Chef ou pour Compagnon, ma
mon bras ſeront également à.*
Il y a auſſi un peu de lon-
dans cette phraſe : *le Con-
que vous partagerez avec
nous donnera lieu d'agir
é de nos vœux.* Mais il faut
noître que le Traducteur a
al guidé par ſon exemplaire
orte : *hæc ipſa, ut ſpero,
:um unà conſul agam.* Pour
mer cet *unà* il a cru devoir
e : *le Conſulat que vous par-*

tagerez avec moi. Or ce mot ne se trouve ni dans les meilleurs mss. ni dans la bonne édition de Leipsic faite en 1724. En quelques autres endroits, le défaut d'une édition parfaite a occasionné encore quelques inutilités. Par exemple, dans la Harangue de Bocchus à Sylla, l'exemplaire du Traducteur porte *Rex maximus in hâc terrâ, & opulentissimus omnium &c.* Cet *opulentissimus* n'est ni dans les MSS. ni dans les premieres éditions, & celle de Leipsic l'a retranché.

Nous croitions aussi que les Scholiastes l'ont quelquefois induit en erreur. Voici un exemple: Salluste achevant de tracer le caractère de Catilina & de ses compagnons, dit: *Si causa peccandi in præsens minus suppetebat, nihilò minus insontes sicuti sontes, circumvenire, jugulare: scilicet, ne per ocium torpescerent manus aut animus, gratuitò potius malus atque crudelis erat:* Ce que le Tra-

ducteur rend de cette maniére : » Si son intérêt ne lui fournissoit » point de victimes, il ne laissoit » pas de leur en faire immoler au » hazard, de peur que leurs bras » ne s'engourdissent dans l'inaction, » ou plutôt, parceque la cruauté » lui faisoit commettre le crime » par l'attrait du crime même. » C'est Josse Bade qui semble avoir conseillé cette façon de traduire : elle ne nous paroit pas toucher le vrai sens de Salluste ; au moins dans le dernier membre de la phrase, que la traduction présente comme trop isolé, trop détaché de ce qui precéde : car la raison pour laquelle Catilina ordonnoit ces attentats, étoit bien le desir d'entretenir l'ardeur & l'audace de ses Compagnons ; mais Salluste exprime de plus le premier effet que ce désir opéroit dans l'ame de Catilina : c'étoit de le rendre méchant & cruel à pure perte, *c'est-à-dire sans* qu'il gagnât rien

à la mort des Citoyens victimes de sa fureur. Nous sentons bien que tout ceci est fort difficile à bien exprimer dans notre langue : mais nous avons à faire à un Ecrivain très-capable de réussir en cet endroit, comme en mille autres de sa traduction.

Nous voudrions pouvoir transcrire la Harangue de Caton & celle de César avec le parallèle de l'un & de l'autre ; puis venant à la guerre de Jugurtha tenir un compte exact de tous les grands morceaux qui s'y rencontrent. Harangues, caractères, descriptions, tout étincelle ici de beautés, & le Traducteur atteint presque partout son modèle. Après le portrait de Jugurtha, Salluste peint les inquiétudes de Micipsa sur la destinée de ses enfans : ce qu'on trouve représenté ainsi dans le François. » Ses belles qualités (de Jugur- » tha) donnerent d'abord de la » joye à Micipsa. Il se flatoit qu'el-

» les contribueroient à la gloire » de son Royaume. Mais venant » ensuite à réfléchir sur sa vieil- » lesse & sur l'âge encore ten- » dre de ses enfans, tandis que » Jugurtha, dont la gloire crois- » soit de jour en jour, étoit formé ; » il en conçut les plus vives in- » quiétudes. Il considéroit avec ef- » froi l'avidité de l'homme pour » commander, & la pente qui » l'entraîne vers l'objet de sa pas- » sion. Son âge & celui de ses en- » fans offroient une occasion ca- » pable de faire succomber les » moins ambitieux. De plus Ju- » gurtha étoit fort chéri des Nu- » mides. Se défaire de lui, c'é- » toit s'exposer à une sédition ou » à une guerre civile. « Il n'y a guères dans tout ce bel endroit que ces termes, *les moins ambitieux*, qui puissent être un objet de critique. Sallüste dit : *mediocres viros*, & un de ses Commentateurs : *homines non cupidissimi*, *neque tamen*

abjecti planè animi. Or *les moins ambitieux* sont, ce semble, au-dessous de cette médiocrité. On pouvoit mettre : *ceux même qui n'auroient qu'une ambition commune.*

Le portrait de Marius est fort bien dans la Traduction : » Il y » avoit déja longtems que Marius » bruloit de parvenir au Consu- » lat. Industrieux, plein de pro- » bité, consommé dans l'Art Mi- » litaire, intrépide dans les Com- » bats, modeste en sa façon de » vivre, indifférent pour les plai- » sirs & pour les richesses, uni- » quement avide de gloire ; rien » ne manquoit à ce grand homme » pour parvenir à son but qu'une » naissance illustre. Ayant passé » son enfance à Arpinum où il » étoit né, aussitôt qu'il avoit été » en âge de supporter les fatigues » de la guerre, il s'étoit formé » non à l'éloquence des Grecs, ou » à la politesse de nos villes, mais

» aux exercices militaires &c.

Le lecteur sera également satisfait du caractère de Metellus; de celui de Sylla; des Harangues de Micipsa, de Marius, de Bocchus, de Sylla &c. à quoi nous ajoutons les morceaux de politique & de morale, où Salluste excelle, & que le Traducteur s'est appliqué à bien rendre. Nous approuvons également les notes qui sont en petit nombre, mais la plusspart tres-utiles & quelques-unes tout à fait nécessaires: celle par exemple, qui reproche à Salluste d'avoir représenté Cyrus comme le premier Conquérant qui ait paru au monde; celle qui explique si à propos l'*ingenium haud absurdum* de Sempronia; celle qui condamne la trahison dont on usa pour faire tomber Jugurtha entre les mains de ses ennemis. *Salluste*, dit fort bien le Traducteur, *qui nous a prodigué sa morale pour des sujets bien*

moins nécessaires, n'en fait pas ici le moindre usage; il semble même approuver toute cette conduite. Ce n'étoient plus ces Romains qui s'étoient crus obligés de découvrir à un Roi ennemi les trahisons qui se formoient contre lui.

En finissant nous proposerons un petit nombre de questions sur certains endroits de la nouvelle Traduction. Nous ne sommes pas surs de critiquer juste, c'est pour cela que nous interrogeons simplement (*pag. 10*) » Avides de louan» ges, ils ne vouloient point de » bornes à leur gloire; désintéres» sés & généreux, ils en mettoient » à leurs richesses. *Laudis avidi, pecuniæ liberales erant; gloriam ingentem, divitias honestas volebant.* Le texte François réünit les idées de même espéce; le Latin les sépare : ne seroit-il pas mieux de suivre cette derniere méthode, & de dire : *Avides de louanges, ils répandoient l'argent*

avec profusion ; sans bornes dans leurs désirs, quand il étoit question de la gloire, ils aimoient à se contenter de richesses médiocres.

Pag. 12. » Magnifiques dans » l'appareil de leurs sacrifices. « *In suppliciis Deorum magnifici*. N'est-ce point plûtôt en général: *magnifiques dans leurs Cérémonies de Religion ?* Car *supplicia* ou *supplicationes* ne se borne pas, ce semble, aux *Sacrifices*.

Page 15. » à les enlever des mai» sons des Particuliers & des édi» fices publics. » *ea privatim ac publicè rapere, delubra spoliare*. Il est question des Statuës, des Tableaux, des vases précieux que les Armées Romaines s'accoutumerent à enlever, à piller dans leurs expéditions d'Asie. Ces deux mots *privatim* & *publicè* ne devroient-ils pas être entendus de ce qui se faisoit tant *au nom du Public* que par *une autorité particulière ?* En effet quelquefois ces

brigandages s'exerçoient par les Questeurs au nom du Peuple Romain ; & d'autres fois c'étoient les Particuliers qui s'approprioient ces richesses : au moins est-il certain que *privatim* & *publicè* chez Salluste se prennent souvent dans une signification toute semblable. Par exemple, *publicè privatimque are oppressi* ; ce sont des hommes *obérés tant au nom de la Nation que pour eux-mêmes &c.* D'ailleurs si dans l'affaire des Statuës, des Tableaux & des Vases enlevés aux Asiatiques, il falloit entendre des violences faites dans les maisons des Particuliers & dans les Edifices publics, il semble que ces mots *delubra spoliare* seroient inutiles : ce qui n'est guéres du genie de Salluste.

P. 83. » On louoit... Caton » parcequ'il ne faisoit aucune gra- » ce. *Cato nihil largiendo gloriam adeptus*. Ce *largiendo* ne seroit-il pas mieux rendu, si l'on disoit

! *ne faisoit aucunes lar-*
›sse Bade dit : *nullas lar-*
iut captiones facere vole-
. bien une vertu, de ne
unes libéralitez au Peu-
gagner ses suffrages ; au
de ne faire jamais de gra-
›nne, c'est un défaut ; ce
·es du moins la matière
e.

·. » Les Soldats … rame-
en se battant, les hom-
es troupeaux » &c. *Peco-*
ncipiorum prædas certan-
Ne pouroit-on pas dire
:ntes est mis là pour
de la même façon qu'on
us haut, *Subdolus augere*
! pour *Subdolè* &c…
rs il faudroit traduire :
us emmenoient, à l'envi
:s autres, les troupeaux

7. Marius … les traitoit
ses égaux » *milites mo-*
erio habiti. N'y a-t'il pas

un milieu entre commander avec hauteur, & traiter *des Soldats comme ses égaux*, & ce milieu n'est-il pas indiqué par les termes de *modesto imperio* qui veulent dire, à ce qu'il paroît, un *commandement modéré*, *tempéré*, *raisonnable*?

Mais terminons ici nos Remarques dont on ne tiendra nul compte, si l'on veut. La traduction de Salluste qu'on nous donne est un ouvrage bien travaillé & très-utile. Nous invitons l'Auteur à nous faire, de tems-en-tems, des présens semblables.

.RTICLE LII.

SERTATION SUR nnée de l'Exil d'Ovide, luë Assemblée publique de l'A- émie de Bordeaux le 25. 'oût 1748. par le P. Bo- de la Compagnie de JESUS le l'Académie de Bordeaux.

: trouve dans l'Histoire quel- s points dont les Auteurs nporains ne marquent pas ttes avec assez de précision. si leur récit contient des stances qni n'ont pu se ren- r ensemble que dans cer- tems ; s'ils ont eu soin de ier, quelle étoit la situa- le quelques Astres dans le ju'ils disent que les faits se passés ; on peut éclaircir ce nous ont rapporté, en con- t l'Astronomie, en calculant sition des Planétes ou d s

Etoiles dont ils ont parlé. C'est par ce moyen que le sçavant P. Petau a constaté un très grand nombre de points de Chronologie, en supputant le moment des Eclipses de Soleil, & de Lune, dont les Historiens avoient fait mention dans leurs ouvrages.

Je suivrai aujourd'hui la même voye, pour éclaircir un point d'Histoire sur lequel il me paroît que les Commentateurs d'Ovide & ceux qui ont écrit sa vie se sont écartés de la vérité. Il s'agit de l'année que fut exilé ce célébre & ingénieux Poëte. Je prétends tirer tout ce que je dirai, de ce qu'il nous dit lui-même dans ses Tristes, écrites du lieu de son éxil: & je prendrai ses témoignages comme autant de principes dont je me servirai, pour établir l'année qu'il partit de Rome, pour aller en Scythie.

PREMIERE PROPOSITION.

La naissance d'Ovide arriva

ın de Rome 711, année célébre ır la mort des deux Consuls de :tte année-là. Le Poëte nous ap-'end ce fait dans l'élégie dixiéme ı quatriéme livre.

Imo mihi patria est gelidis uberrimus
undis ....
litus hinc ego sum. Nec non ut tempora
noris,
Cum cecidit fato consul uterque pari.
Les Destins m'ont donné Sulmone
» pour Patrie,
Sulmone dont les eaux font un char-
» mant séjour,
Et l'année où je vis la lumière du jour,
A deux Consuls vainqueurs a vu per-
» dre la vie.

Les deux Consuls dont il parle ınt Hirtius & Pansa, qui périrent la bataille de Modène, où Marc ntoine fut défait, & contraint : prendre la fuite.

On célébroit à Rome la Fête : Minerve pendant cinq jours

consécutifs au mois de Mars, depuis le dix-neuf jusqu'au vingt-trois, & les Romains appelloient pour cela cette Fête, *Quinquatria.* Le premier jour étoit destiné à honorer la naissance de la Déesse; c'est pourquoi on n'y donnoit point le spectacle des Gladiateurs; mais on le donnoit les quatre jours suivans pour célébrer la Déesse de la Guerre. Ovide parle de cette Fête au troisiéme Livre des Fastes, où il dit:

Ensibus exertis bellica læta Dea est.

» Les glaives meurtriers plaisent à la
» Déesse
» Qui préside aux sanglans combats.

Ce fut le second des jours de la Fête, le premier de ceux où l'on combattoit dans l'amphithéâtre, que naquit Ovide, comme il le marque dans l'Elegie déja citée, où, parlant du jour de sa naissance, il dit:

Hæc est armiferæ festis de quinque Minervæ

Quæ pugnâ fieri prima cruenta solet.

» C'est le premier des jours, que pour
» plaire à Pallas
» On croyant appaiser sa colére irritée,
» Dans des jeux inhumains, dans de
cruels combats,
» Rome voit tous les ans l'aréne ensan-
glantée.

Ce jour tomboit, le 13 des calendes d'Avril, c'est-à-dire le 20 de Mars. Nous avons donc deux points fixes, l'année & le jour de la naissance d'Ovide.

SECONDE PROPOSITION.

Ovide avoit cinquante ans lorsqu'il alla en Exil. Il le dit dans la huitiéme Elégie du 4. L.

Jamque decem lustris omni fine labe
peractis,
Parte premor vitæ deteriore meæ.

» Sans tache ayant vécu dix lustres en
» repos,
» Ce qui me reste à vivre est un tissu
» de maux.

Il exprime la même chose sous un autre tour, dans l'Elégie X.

Postque meos ortus, Pisæâ vinctus olivâ
Abstulerat decies præmia victor eques,
Cum maris Euxini positos ad læva Tomitas,
Quærere me læsi principis irâ jubet.

» Depuis le jour de ma naissance
» Jusqu'au jour que César irrité contre moi
» De me bannir de sa présence
» M'imposant la sévère loi,
» M'envoya de l'Euxin vers cet affreux
» rivage,
» Infesté par le Géte & le Scythe sauvage,
» Pise avoit vu dix fois un favori des
» Dieux
» Couronner d'olivier son front victo-
» rieux.

Ne semble-t'il pas que la question soit décidée? Ovide naquit l'an de Rome 711. il vêcut 50. ans jusqu'à son exil. Il paroît fort naturel de conclure qu'il fut exilé

n 761. Cependant ne précipitons ien, & ne prononçons pas si îte, ni avant que d'avoir tout onsidéré.

Troisieme Proposition.

Ovide partit pour son exil, ou ır la fin de Novembre, ou vers ɜs premiers jours de Décembre, l nous en fournit lui-même la reuve dans la dernière Elegie du . L. des Tristes. Il étoit en voyae & sur la mer Adriatique au ıois de Décembre.

ittera quæcumque est toto tibi lecta
 libello
Est mihi sollicitæ tempore facta viæ.
ut hanc me, gelidi tremerem cum
 menſe Decembris,
Scribentem mediis Adria vidit aquis.
J'ai fait pendant le cours de mon triste
 » voyage,
Les vers que vous lisez dans ce lugu-
 » bre ouvrage.

» La mer Adriatique & ses flots en
» reur
» M'ont vu du froid Décembre éprou-
» ver la rigueur,
» M'éloignant à regret de ma chere Pa-
» trie,
» Ecrire, en frissonnant, les malheurs
» de ma vie.

QUATRIEME PROPOSITION.

Il paroit que ce fut la nuit, qu'on alla signifier à Ovide, de la part d'Auguste, l'ordre de partir cette nuit-là même & avant le jour. Il le fait assez entendre dans la troisième Elegie du premier livre.

Cum subit illius tristissima noctis
imago,
Quæ mihi supremum tempus in urbe
fuit:
Cum repeto noctem, quâ tot mihi cara
reliqui;
Labitur ex oculis nunc quoque gutta
meis.

» De mille objets aimés le souvenir me
» reste,

» Mes pleurs & mes ſoupirs interrom-
» pent ma voix,
» Du moment que je penſe à cette nuit
» funeſte,
» Où je vis Rome, hélas, pour la der-
» nière fois.

Et peu après il ajoute :

Jam propè lux aderat, quâ me diſcedere
Cæſar
Finibus extremæ juſſerat Auſo-
niæ.
» Déjà le jour venoit où quittant ma
» Patrie,
» J'allois être exilé des bords de l'Au-
» ſonie.

La nuit même étoit avancée.

Jamque quieſcebant voces hominumque,
canumque,
Lunaque noctúrnos alta regebat
equos.
» Déjà règne partout le plus profond ſi-
» lence,
» Et la Lune en ſon char tranquillement
» s'avance.

Voila des circonſtances remarquables. Tout le monde commençoit à goûter le repos de la nuit. Il regnoit un ſilence profond, c'eſt-à-dire qu'on étoit vers les 10. à 11. heures du ſoir, quand Ovide recut l'ordre de partir. La Lune étoit fort haute ſur l'horizon. Nous profiterons de cette circonſtance là.

Cependant quelques amis viennènt conſoler Ovide, & prendre part à ſon infortune ; on pleure, on s'embraſſe ; on ſe prépare au départ ; il s'écoule du tems. La nuit s'avance & le jour s'approche. La grande Ourſe paroît renverſée étant au Meridien ſupérieur au deſſus du Pole.

Verſaque ab axe ſuo Parrhaſis Arctos
erat.

» L'Ourſe au-deſſus du Pole alors étant
placée
» Sur la fin de la nuit paroiſſoit renver-
» ſée.

Au tems d'Ovide la grande
arse étoit dans cette situation
rs les 5. heures du matin. La
rniere Etoile du quarré de cette
nstellation passoit au Méridien
périeur le 10. Décembre à 5.
ures 22 minutes du matin.

NOUVIÉME PROPOSITION.

Pendant qu'on profitoit du tems
nt on auroit bien voulu arrê-
: la rapidité, l'Etoile du matin,
st-à-dire la Planette de Vénus
toit levée.

um loquor & flemus; Cœlo nitidis-
simus alto
Stella gravis nobis Lucifer ortus erat.

Je parlois, & pendant que nos yeux
» sont en pleurs,
'Etoile du matin éclairoit mes mal-
heurs.

Planéte funeste qui lui annon-
it le premier jour d'une triste
paration de tout ce qu'il avoit

de plus cher. Cette circonſtance ſi clairement marquée par Ovide ſervira à nous faire connoître l'année de ſon exil.

Si l'étoile de Venus qui eſt l'étoile du matin, & que le Poëte appelle avec tous les Auteurs Latins, *Lucifer*, parce qu'elle annonce le jour, quand elle eſt à l'occident du Soleil; Si, dis-je, dans une année, cette étoile n'étoit point viſible le matin, ni en Novembre, ni en Décembre, Ovide n'eſt pas allé en exil cette année-là, puiſqu'il vit cette planette le matin avant que de partir, & qu'il partit en Novembre ou en Décembre. Or ayant calculé le lieu de cette planéte pour la fin de Novembre & le commencement de Décembre de l'an de Rome 761, j'ai trouvé par les Tables Aſtronomiques du célébre M. Caſſini dont on connoît l'exactitude, que Vénus paroiſſoit alors, non le matin à l'Orient, mais le ſoir à

:ident; qu'elle suivoit le *So-*
u lieu de le précéder; qu'elle
nçoit la nuit & non le jour,
élongation étant alors, sça-
le 10 Décembre, de 34 de-
26 minutes. Ovide n'est donc
t parti au mois de Décembre
an de Rome 761. ni au mois
ovembre, puisqu'il étoit alors
ssible de voir Vénus le matin.
yant calculé le lieu de Vénus
le 10 Décembre de l'an 762.
rouvé cette planette occiden-
par rapport au soleil levant,
alors elle ne pouvoit être
rçue, n'ayant que 8. degrés
minutes d'élongation, & étant
gnée de la terre beaucoup au-
de sa moyenne distance, c'est-
e, plus que le Soleil n'est
gné de la terre. Ainsi Ovide
point allé en éxil l'an 762.
lleurs il auroit eu non cin-
nte ans seulement, mais 51.
& 8. mois pour le moins.
ais l'an 760. de Rome, année

qui est la septiéme de l'Ere Chrétienne, Vénus étoit le 10 de Décembre à 42. degrés 8. minutes du Soleil, le matin. à son occident, & par conséquent très-visible, se levant près de 3. heures avant le Soleil. Ainsi tout s'accorde avec cette année.

Ces preuves, ou si l'on veut ces démonstrations tirées de l'Astronomie, s'ajustent parfaitement avec les dates & toutes les autres circonstances marquées par Ovide.

Il est né l'an de Rome 711, le 20. de Mars. Il est allé en exil l'an de Rome 760. vers le 10. Décembre. Cet espace comprend 49. ans & près de neuf mois. Cela peut évidemment passer pour cinquante ans, surtout en Poësie où l'on employe plus commodément les comptes ronds. Ceux qui placent l'exil d'Ovide un an plus tard sont aussi obligés de convenir que ce Poëte n'a pas parlé dans la derniere précision, quand il a dit qu'il

avoit cinquante ans lorſqu'il fut exilé, puiſqu'ils lui donnent près de neuf mois au-delà.

J'ai pareillement calculé l'âge de la Lune pour le 10. Décembre de 760. Elle avoit 13. jours, elle étoit au Méridien, & fort haute vers les 10. heures du ſoir, ſe trouvant alors dans les ſignes ſeptentrionaux, & Ovide avoit très-grande raiſon de dire,

Lunaque nocturnos alta regebat equos.

Puiſque toutes ces circonſtances s'accordent ſi bien enſemble, on a tout lieu de croire qu'Ovide partit pour ſon exil l'an de Rome 760. vers le 10. de Décembre.

ARTICLE LIII.

*EXTRAIT D'UN TRAITÉ démonstratif de la quadrature du Cercle, & de la duplication du Cube, contenant des principes nouveaux. Par M**. A la Haye 1748. in 4°. 26 pp. sans compter les Planches.*

PEut-être seroit il utile au Public, il le seroit du moins à bien des particuliers, qu'on pût une bonne fois démontrer l'impossibilité absoluë de la quadrature du cercle. Comment démontrer ce qui n'est pas? Il y a dans la nature des choses un quarré que Dieu voit égal à un cercle. On trouve même démonstrativement l'à-peu-près aussi grand qu'on veut de cette égalité. Archimede & mille autres ont trouvé des à-peu-près suffisans pour la pratique; & dès qu'il y a un quarré

.us grand qu'un cercle (celui
ıi lui eſt circonſcrit) & un quar-
: plus petit (l'inſcrit) & que l'un
t diminuable & l'autre augmen-
ble à l'infini par une infinité de
:ogrès d'augmentation & de di-
inution, la poſſibilité d'un quar-
précisément égal à un cercle,
eſt-à-dire, qui embraſſe au-
nt de terrain ni plus ni moins,
t ſuffiſament démontrée. Mais
: n'eſt pas par l'endroit qu'indique
Auteur, ſçavoir, parce qu'on n'a
l prouver encore l'incommenſu-
bilité de la circonférence du
:rcle & de ſon diamétre. L'in-
ımmenſurabilité n'empêcheroit
:n à cet égard. Le quarré de
Diagonale eſt bien égal au dou-
e quarré du côté d'un quarré, toute
:ommenſurable qu'eſt cette Dia-
ınale avec ce côté. C'eſt même
tte égalité des quarrés qui produit
l'incommenſurabilité de leurs
tés. Ainſi par ſa Préface même
par le *Diſpoſitif* de ſa quadratu-

re, l'Auteur Anonyme, à qui nous sommes sincérement fâchés de n'avoir rien de mieux à dire, est un peu suspect de l'avoir entreprise comme tant d'autres, & d'y avoir consumé son tems sans aucun fruit.

Il y a bien du travail & de l'emploi d'un tems bien précieux, dans sa maniere détaillée de quarrer le cercle. Il y procéde par un calcul & des progressions arithmétiques, qui sûrement prennent un tems infini, & dont l'impression a dû beaucoup lui coûter. Car nous connoissons les Libraires peu curieux de vouloir mettre du leur, dans une nouveauté aussi anciennement décriée ou désespérée que celle-là. Il y a ici plusieurs Planches d'impression repliées dans le Livre, & dont il y en a telle qui a près de quatre pieds de longueur sur près de deux de largeur, & qui contiennent plusieurs colonnes de chifres entremêlés de discours. C'est du papier, c'est du travail, ce sont des frais,

La quadrature n'eſt ſûrement pas
ſolument, phyſiquement, géo-
:triquement impoſſible. Mais au-
ıt vaut; elle l'eſt comme mora-
nent, elle l'eſt ſagement, elle
ſt ſçavamment, ſi on peut par-
ainſi. Elle l'eſt pour les Sçavans.
ſont eux mêmes qui ſe font la
, & ſemblent devoir la faire aux
:res, de ne pas perdre un quart
eure de leur tems à la chercher.
nais Sçavant, nous oſons le croi-
, ne l'a cherchée ſérieuſement,
profeſſo, dans la paſſion ou dans
pérance de la trouver.
Nous doutons qu'Archiméde mê-
y ait perdu un moment de ſon
ıs, quoiqu'on cite communé-
nt ſa maniére d'en approcher.
détermination qu'il a faite des
ports de 21. ou de 22. à 7. com-
limites entre leſquelles la qua-
ture eſt renfermée, eſt une vé-
: abſolue, qu'il étoit bon qu'on
nontrât une fois. Le calcul de
Polygone de 96. côtés eſt un

vrai & bon calcul. Nous doutons qu'il ſoit allé plus loin. Et la plûpart des grands Géométres, comme Newton, Grégoire de ſaint Vincent, &c. qui ont enrichi la Géométrie de découvertes, qui paroiſſent tendre à cette fin, trouvent dans ces découvertes l'excuſe à la ſolidité de leur génie, qui ſeroit fort vain, s'il n'eût eu que l'objet d'aller au-delà. Qu'avec un tel génie & une ſcience profonde de tout ce que la Géométrie a découvert de grand & d'utile juſqu'ici, un grand Géométre de profeſſion s'ouvre de nouvelles routes, ſaiſiſſe de nouvelles propriétés de l'étendue, faſſe éclore de nouvelles méthodes, toujours dirigées à cette fin, parce qu'elles le ſont à la meſure générale des choſes; il n'y a que ſolidité & honneur dans tout cela. Mais, nous ſommes obligés, quoique fachés, de le répéter, tous ceux qui s'annoncent pour avoir achevé ce grand œuvre, ne l'ont

bauché par une étude
: la vraye Géométrie
at de la question.
anonyme de celle-ci
, dans ses recherches,
d'Euclide & le calcul
le le plus élémentaire.
ne fait rien, & avec
ens si simples, on ne
r, ni commencer peut-
grand ouvrage. Il se
ne régle qu'il traite de
: qu'il va jusqu'à re-
me une inspiration du
qui ne nous paroît
ration arbitraire pour
l'infini & sans princi-
s limites d'Archiméde,
tre qui en a assigné. On

ple, l'Auteur prend pour
rès Métius, d'un côté les
1 $\frac{111}{112}$ & 7: de l'autre
; & prescrit par sa re-
ne rend pas d'autre rai-
ndre le numérateur de la

fraction de l'antécédent du premier rapport avec le numérateur de la fraction de l'antécédent du second rapport en les additionnant. La somme sera, dit-il, le numérateur de la fraction du nouveau rapport qu'il nomme C; d'opérer de même sur les dénominateurs, &c. & au lieu des fractions d'abord jointes à 21. *d'y joindre la nouvelle fraction C, &c.* Nous avouons que nous ne connoissons rien en Géométrie, soit de principes, soit de calcul, qui ressemble à cette opération que nous consentons, s'il ne faut que cela, pour plaire à l'Auteur qui le souhaite, de regarder comme toute nouvelle.

Tout ce que nous pouvons deviner de la vûe & de l'esprit secret qui dirige ici cet Auteur, c'est qu'en prenant successivement diverses fractions qui jointes à 21, le rapprochent peu à peu de 22, il a cru sans doute saisir comme au passage, le juste milieu qui les divise

ie mesure du cercle. Car
ere planche est une liste de
; $\frac{70}{71}$. $\frac{71}{72}$. $\frac{72}{73}$ &c. qui arrivent
u'il ajoute successivement
op foible, pour arriver à
fort; pour arriver, disons
il est possible, c'est-à-dire,
Mais il n'est pas besoin
:, puisque le juste rapport
qu'on cherche, est entre
$\frac{12}{13}$: mais justement c'est là
iteur n'a mis que des points
lés.

vrai qu'un peu plus bas
titre, *Fruit des opérations
Régle nouvelle*, l'Auteur a
tement ces deux nombres
5761 & 214036900, com-
ix qui expriment le vrai
juste & précis de la cir-
ence du cercle avec son dia-
D'où il tire cette consé-
qui est vraye, & qu'on
'ailleurs, que la circon-
contient trois fois le
re, *plus* un reste un peu

plus petit que la ſeptiéme partie de ce diametre ; d'où nous tirons cette autre conſéquence que les nombres aſſignés par l'Auteur ſont au moins dans le cas d'une bonne approximation. Voilà tout ce qu'on peut géométriquement lui accorder : & c'eſt même un éloge de n'avoir pas donné dans l'écueil de tant d'autres qui ont la témérité, en ſe trompant groſſiérement, de ſortir des limites d'Archimède, & de vouloir le convaincre d'erreur.

Du reſte, ſi l'Auteur veut en avoir le cœur net, il n'a qu'à laiſſer tout ce détail de tâtonnemens & d'approximations, auquel perſonne n'a le tems de ſe prêter en faveur d'un réſultat ſi équivoque; & à compoſer une propoſition ou une petite ſuite de propoſitions préciſes bien énoncées, bien démontrées, dont les Géométres au moins puiſſent juger avec quelque facilité. Tout le monde ne peut pas faire

faire une découverte, mais quand elle eſt faite, tout homme du métier peut la comprendre & en juger. Dès que Chriſtophe Colomb eût découvert le nouveau monde, il fut poſſible à tout Pilote d'y aller, Tout ce que nous appercevons, ſouvent en un quart d'heure d'étude, dans les ſciences, dans les arts, a couté des ſiècles pour être inventé. Que la Quadrature ſoit une fois trouvée, vingt & trente ſe flatteront de l'avoir trouvée, & tous diront, quoi! n'eſt-ce que cela? Quand Chriſtophe Colomb eut, ſur une table de marbre, aſſis immobile un œuf ſur ſa pointe un peu écraſée, chacun dit, j'en aurois bien fait autant.

Le mal de la plupart des Auteurs, c'eſt qu'ils impriment leur travail, leur cabinet, au lieu de n'en imprimer que le réſultat, le fruit. Au lieu de nous mettre tout d'un coup au point où ils *ſont arrivés, ils* nous content toute

franchir avec eux, c
rer avec eux, de no
ber avec eux, & le
ſans eſpoir de jamais
eux ; parce qu'eux-mê
jamais arrivés, pren
min pour le terme,
pour la fin, & croya
réuſſi, uniquement
ont travaillé. C'eſt
Quadrature que nous
traire & caractériſer
que voilà toute la
que nous ayons ſçu e

Nous finirons par l
dinaire à ceux qui on

...ées & des hommes ... M. ...
n avoir atteint le faîte & le
plus ultrà. Quelqu'un qui,
avoir seulement appris à lire
écrite, ou les élémens de la
ue Grecque, Latine ou Fran-
, se donneroit pour avoir
un Poëme supérieur à l'Ilia-
l'Enéide, à la Henriade mê-
ne mériteroit-il pas bien
le renvoyât à la Grammaire
à b c, Euclide & l'arithmé-
i sont que l'a b c, les Elé-
la Géométrie. Plus sages
te, & peut-être plus mo-
ont une foule d'Auteurs
etent pour tels depuis 20.
is, & qui ne nous don-
ces Elémens remaniés à
lli...

ARTICLE L

ACTA SANCTO
Septembris &c. Tom. I
I. II. &c. III. contin
Antuerpiæ &c. Fol. 1
Saints &c. Tome I. de
bre, où sont contenus
premiers jours de ce
Anvers &c. Suite de
XLVIII. au I. Vol.
1749.

NOus commençons ce
par un Article bien
rable dans cette continu
Bollandus : C'est celui de
nose, prévôt d'un Mon
le Mont Soracte, au V
Les Actes de ce Saint ont
par le Pape S. Gregoi
d'une manière très abré
sorte que le fort du travai
giographes a eu pour obje
re Posthume, comme il

...ujours, quand ils veulent expri-
...er les honneurs rendus à un Saint
...puis sa mort.

...Le Corps de S. Nonnose a été
...feré du Mont Soracte (au-
...d'hui S. Oreste) à Frisingue
...Baviere : mais comment, en
...tems, & pour quelles raisons ?
...ne peut le dire précisément. Il
...ertain qu'au milieu du dernier
...le, une partie de ses Reliques
... honorée avec beaucoup de
...nité dans cette Ville de Fri-
...e, & que vers le même tems,
...ues morceaux en furent dé-
... pour les Religieux du Mont
...e, qui dès lors commence-
... faire la fête de leur saint
... ou Prieur : (car ces deux
...nt synonimes dans les Mo-
... où il y a un Abbé.)

...te de S. Nonnose est donc
... depuis environ un siècle,
...re en Italie : il a augmen-
...ière depuis l'année 1708,
...el on trouva la plus gran-

de partie de son Corps, dans un lieu souterrain de la Cathédrale de Frisingue. Les circonstances & l'appareil de cette nouvelle Translation; les miracles qui se sont faits dans la cérémonie, & en général toutes les années suivantes, jusqu'en 1744. occupent l'Hagiographe, qui est encore le P. Stilting.

Un autre de ses Ouvrages est l'Article de S. Agricole Evêque d'Avignon. Il est plus aisé de rendre un compte exact du culte de ce Saint, que des actions de sa vie. La Ville d'Avignon le révère comme son Protecteur; elle posséde ses précieuses Reliques; elle a dans son enceinte une Eglise Collégiale, fondée en l'honneur de S. Agricole, par le Pape Jean XXII. A l'égard des Actes qui concernent le Saint Evêque, on ne peut s'y fier entierement, puisqu'ils ont été écrits par un Auteur très moderne: c'est principalement sur ce morceau, que s'exerce la critique du P. Stilting.

le que nous pouvons
i quelques lignes d'un
que nous avons sous les
qui fut envoyé autrefois
ıond. C'est une liste des
ii ont gouverné l'Eglise
ı : elle va jusqu'au tems
François Bordini étoit
:t & Archevêque de cet-
par conséquent jusqu'au
:ment du dernier siècle.
:tte liste à l'année 650.
: *Sanctus Agricolus, fi-*
li Magni, & Patronus
Avenionensis, de cujus
'us Rituali Officio, at-
onasterio Lirinensi habe-
pauca satis authentica.
piscopatum annis 50.
re d'années ne s'accorde
es 40. que lui donne la
ipportée par le P. Seil-
lleurs l'indication qu'on
du Monastère de Lerins,
ouvant fournir des choses
:ntiques sur S. Agricole

peut paroitre de quelque conséquence à ceux qui voudroient éclaircir encore tout ce qui regarde le même Saint.

S. Etienne Roi de Hongrie. Un Saxon Protestant nommé Godefroi Schwartz a prétendu, dans un Ouvrage imprimé en 1740, que la conversion des Hongrois au Christianisme, doit être attribuée au zèle des Grecs, non à celui de S. Etienne; ainsi que le porte la vie de ce Monarque.

Voilà ce qui fournit la matière d'une ample controverse; & le P. Stilting commence par-là son travail sur les Actes de S. Etienne. *Si le nouveau Critique*, dit-il judicieusement, *ne s'étoit proposé que l'intérêt de la vérité; s'il eût procédé en ceci avec la modestie convenable; s'il avoit dit seulement autant de bonnes choses qu'il en a mis de mauvaises dans son Ouvrage, il seroit digne d'éloges; mais on ne trouve sous sa plume nulle*

lidité, nulle modération, nul
mour du vrai. On peut juger par
 début de la multitude des traits
ui se décochent contre le Doc-
ur Allemand. Comme il est prin-
palement question de maintenir
s Actes de la vie de S. Etienne,
crits par l'Evêque Carthuitius, le
ollandiste montre que cette pièce
érite des égards; que le vrai y
omine sur les méprises; que l'Au-
ur vivoit peu de tems après le S.
oi; que sa narration s'accorde
our les faits essentiels avec les au-
es anciennes Histoires: mais ceci
'est que comme le préambule de
 dispute. On examine si en effet
s Grecs ont travaillé à la conver-
on des Hongrois; & il se trouve
ue peut-être deux Seigneurs du
aïs, *Bologud* & *Gylas* auront re-
 le Baptême à Constantinople
vant le milieu du X. siècle. Ce fait
ft très douteux; plus douteux en-
ore s'ils persévérérent dans la pro-
fession du Christianisme. Mais ce

qu'il y a de certain, c'est que leur exemple n'entraina point le reste de la Nation, & que la Hongrie ne commença à rejetter véritablement le culte des Idoles, que sous le Duc Geysa Pere de S. Etienne, qui mit le comble à cette grande & sainte entreprise.

Après la réfutation complette du Protestant moderne, l'Hagiographe suit les principales actions de S. Etienne. Il place sa naissance vers l'an 983. & le commencement de son Regne à l'an 997, tems de la mort de Geysa son Pere. Il détaille les Evêchés que le S. Roi fonda en Hongrie, il montre que la Couronne Royale, le titre de Légat, le droit de faire porter devant lui la Croix haute, furent des bienfaits accordés par le Pape Sylvestre II, & non par l'Empereur Grec, ainsi que l'imagine Godefroy Schwartz. Ensuite toutes les œuvres de pieté, de charité, de liberalité envers les Eglises &

des Pelerins, sont exposées dans le plus grand ordre, & l'on n'oublie pas les expéditions militaires de ce saint Roi. Arrêtons-nous un moment à la guerre qu'il eut à soutenir contre l'Empereur Conrad en 1030. Ce demêlé fut promptement appaisé : mais l'Hagiographe fait une observation importante sur ce qui en avoit été la cause. Quelques Historiens copiant Aventin, en ses Annales de Baviere, prétendent qu'après la mort de Henri [illegible] de cette Province, S. Etienne envoya demander à l'Empereur Conrad la succession pour son Fils [illegible] qui y avoit des droits du chef de sa Mere Gisele ; & que sur le refus qu'on lui en fit, les Hongrois declarerent la guerre à l'Empereur. Or ce fait est démontré [illegible] par l'Annaliste Bavarois, [illegible] contredit positivement à ce récit [illegible] d'Aventin ; [illegible] qu'aucun des anciens Hist[illegible] n'a parlé comme celui-

ci : notre Bollandiste aime mieux avouer qu'il ignore la cause de cette guerre, que d'en produire une fausse, ou très-douteuse. Ce qu'il dit en cet endroit pourra rectifier l'Histoire toute récente d'Allemagne, qui donne aussi à S. Etienne des vuës sur la Baviere, & des desirs de se venger dans la guerre qu'il entreprit contre l'Empereur Conrad.

S. Mansuet ou Mansüy I. Evêque de Toul. Il est plus louable de se piquer d'une grande antiquité dans la profession du Christianisme, que de faire remonter l'origine de sa Patrie ou de ses Ancêtres aux tems des Héros. Cependant il faut que la vérité l'emporte sur toute autre considération: c'est ce qui autorise le P. Limpenus Auteur de cet endroit des *Acta SS*. à conseiller aux habitans de Toul, de ne plus faire leur I. Evêque, S. Mansuet, disciple du Prince des Apôtres, S. Pierre. Car il

est démontré par toute sorte
bonnes raisons qu'il faut recul
l'époque de ce S. Prélat, jusqu'a
tems de Constantin, ou même d
ses enfans. Voilà un sacrifice qu
est difficile à faire dans le Dio
cèse de Toul, quoiqu'il y ait plus
d'un siécle que le P. Sirmond l'ait
souhaité, dans une Lettre, où il
écrit à M. Maimbourg Chanoine
de cette Eglise: *la tradition de vo-*
tre Diocèse, qui tient que S. Man-
suy fut envoyé par S. Pierre, ne
peut se soutenir qu'avec peine. Il
nous semble que le Bollandiste au-
roit pu s'appuyer un peu du senti-
ment d'un si grand homme, dont
la lettre est toute entière dans l'Hi-
stoire de Toul, par le P. Benoît
Picart.

L'époque de S. Mansuy, reculée
jusqu'au IV. siécle, ne fait aucun
tort à l'autenticité de son culte;
l'Hagiographe en produit tous les
caractères; & il transcrit de suite
les Actes de ce Saint, tels qu'on

nous les a donnés au X. siécle
quoi il ajoute les relations de q
ques miracles célébres : insér
partout ses Observations, ses C
tiques, ses Eclaircissemens.

S. Rémacle Evêque de Maëstri & ensuite Abbé de Stavelo.

Saint, né en Berry, vers l'an 6
fut élevé par S. Sulpice le Déb
naire. Les premiers exercices d
vertu & de son zèle parurent d
l'Abbaye de Solignac en Limo
qu'il gouverna le premier en q
lité d'Abbé. Il passa de là en A
trasie, & il fut choisi pour suc
der à S. Amand dans l'Evêché
Maëstricht ; après quoi il fonda
Monastéres de Stavelo & de M
medy à demi-lieue l'un de l'au
Il quitta même son Evêché pou
retirer à Stavelo, où il mourut
où son Corps répose, à l'except
de quelques parties qui ont
données à l'Abbaye de Solig
La question critique sur la vie
S. Rémacle est de savoir, s'il

son séjour à Tongres : c'est ce qu'a prétendu, dans ces derniers tems, le Baron de Craffier, l'un des Conseillers du Prince de Liége. L'Hagiographe (le P. Veldius) réfute modestement, quoique d'une manière très-efficace, cette opinion, dénuée en effet de toute probabilité.

S. Godegrand Evêque de Sées & Martyr. Ce qui rend surtout recommandable cet Article du I. Vol. des *Acta SS.* de Septembre, c'est qu'il a donné occasion de mettre au jour la vie du Saint Evêque de Sées. Elle étoit restée Manuscrite dans l'Abbaye de S. Evroul en Normandie ; & elle meritoit de voir le jour. L'Auteur est Hérard Archevêque de Tours au IX. siècle ; il l'adressa à Hildebrand II. un des Successeurs de S. Godegrand, cent ans environ après la mort de celui-ci. On avoit déja bien des particularités de cette vie dans celle de Ste. Opportune sœur du Saint ; & en com-

parant ces deux pièces, on s
truit assez bien de ce qui conc
Saint Godegrand. Ce n'est pas
ne reste quelques points à écla
dans ces légendes. Le P. Sti
s'acquitte très bien de sa fon
à cet égard; laissant néanmoin
détails qui regardent Ste. Op
tune, parce que ce morceau a
été manié par le P. Henschi
au XXII. d'Avril. Si jamais on
touche cet endroit des *Acta*
(XXII. April.) il y aura une
tique du P. Pagi à refuter ou
connoitre pour bonne & légiti
touchant le lieu où les Reliqu
Ste. Opportune furent transp
tées, pour les soustraire à la
reur des Normans. (Voy. C
Pag. ad An. 879. n. IV.

ARTICLE LV.

DEFENSE DU DOGME Catholique sur l'Eternité des Peines. Par D. Sinſart, Abbé Régulier de Münſter, au Val-S. Gregoire, Ordre de S. Benoît, de la Congrégation de S. Vanne. A Strasbourg &c. 8°. Suite de l'Article XXXVII. au mois d'Avril 1749.

L'Anonyme Anglois ſi déclaré contre le Dogme de l'Eternité des peines, ſe porte pour reconnoître l'autorité des écritures. On peut douter, ſans jugement téméraire, de la ſincérité de ſes paroles; mais enfin ce langage extérieur autoriſe toujours notre controverſiſte D. Sinſart, à procéder par la voye des Saints Livres.

Il remarque donc d'abord que le terme *Eternel* appliqué dans le N. T. aux peines des réprouvés, doit

toujours être pris littéralement, ſans modification, ſans figure; c'eſt-à-dire, qu'on doit concevoir par ce mot un état de ſouffrance qui n'aura point de fin. « Suppo-
» ſons que J. C. ait voulu nous en-
» ſeigner que les peines des Pé-
» cheurs impénitens dureront ſans
» fin, qu'on nous diſe de quelles
» expreſſions plus fortes il auroit
» pû ſe ſervir ? Il n'eſt point de
» termes ni plus précis, ni plus ex-
» près pour marquer cette vérité,
» que ceux qu'il a employés, ſur-
» tout ſi l'on fait attention qu'il
» appuye ſur ce mot *Eternel.* S'il
» l'a répété coup ſur coup, comme
» de deſſein marqué, afin qu'on
» ne perdit pas ſa penſée, afin de
» frapper ſon Auditeur; peut-on
» douter après cela qu'il n'ait vou-
» lu qu'on prît ſon expreſſion à la
» lettre ? D'ailleurs dans une ma-
» tière auſſi importante, où rien
» n'eſt plus intéreſſant que de ſça-
» voir préciſément ce qu'on doit

» croire ; ne pourroit on pas dire
» que J. C. nous auroit induits en
» erreur, si en nous parlant sou-
» vent des peines éternelles, sans
» nous donner d'autre explication,
» il n'eût voulu nous annoncer que
» des peines qui devoient prendre
» fin ? Un pareil soupçon ne peut
» tomber sur la sagesse Souve-
» raine. »

Aussi quel concert dans tous les tems & dans toutes les sociétés qui font profession du Christianisme, pour reconnoître cette éternité proprement dite ! Il y a bien eu quelques Auteurs qui ont imaginé que le feu de l'Enfer n'étoit pas sensible & corporel : Sentiment improbable & réfuté mille fois ; mais enfin ceux qui l'ont soutenu ne donnerent jamais atteinte à l'Eternité absolue des peines de l'Enfer. Ils voyoient dans l'Ecriture que le feu destiné à tourmenter les coupables *ne s'éteindra jamais ;* qu'il y a des péchés qui ne

doivent être remis ni dans cette vie ni dans l'autre ; que, selon S. Paul, les Auteurs de certains péchés seront privés pour toujours du royaume des Cieux ; que dans la Sentence qui sera prononcée au Jugement dernier, le supplice éternel des méchans est mis en contraste avec la vie éternelle des Elus ; qu'ainsi cette dernière Eternité étant proprement dite & sans fin, la première doit l'être pareillement : sans quoi nulle précision, nulle clarté dans cet Oracle divin.

Notre Auteur manie aussi avec beaucoup de dextérité le passage invincible du chap. XX. de l'Apocalipse, où il est dit que *la Bête & les faux Prophêtes seront tourmentés jour & nuit dans les siécles des siécles*. Voilà certainement des paroles qui ne peuvent exprimer qu'une durée infinie. On lit au Chapitre XXII. que *les Serviteurs de Dieu regneront dans les siécles des siécles*. On ne donne à ce regne

aucunes bornes, aucune meſure ; pourquoi en donneroit-on au ſupplice des réprouvés que le Texte ſacré préſente ſous les mêmes termes ?

Après cette diſcuſſion, D. Sinſart conſulte les Pères de l'Egliſe, il en forme une Tradition durant les cinq premiers ſiécles ; & l'on voit qu'il n'eſt rien de plus précis, de plus unanime, de plus conſtant dans les écrits de ces ſaints Docteurs, que le Dogme de l'Eternité des peines. Mais venons à la ſeconde partie de cette importante controverſe.

C'eſt l'examen de la Préface ou Introduction du Livre Anglois ! Morceau deſtiné à poſer les fondemens de ce dangereux Ouvrage. La méthode que ſuit ici notre R. P. Abbé, eſt de propoſer les articles principaux de l'Adverſaire, & de répondre briévement à chacun : ce qui fait un tiſſu de compoſition fort difficile à repréſenter

ſant contre l'anonyme Anglois. On trouve même, dans une de ſes Lettres, qu'il admet encore un état mitoyen *pour les Ames médiocrement vertueuſes, chez qui la juſtice n'aura pas détruit toute injuſtice.* Ainſi, voila un double Purgatoire : le premier qui ſera l'Enfer des Pécheurs, mais Enfer limité, Enfer où l'on ſatisfera à la Juſtice Divine, Enfer où l'on fera pénitence ; par conſéquent vrai Purgatoire ſuivant les notions des Catholiques ; l'autre qui ſera le lieu de purification pour les Ames médiocrement vertueuſes, l'état de travail & de mérite où elles acheveront de ſe rendre dignes de la gloire du Ciel. Tout ceci n'eſt-il pas admirable ? « La prétenduë » réforme, dit fort bien D. Sinſart, » s'applaudiſſoit beaucoup de nous » avoir enlevé le Purgatoire : un » de ſes Enfans plus équitable, » au lieu d'un nous en rend deux. » Il ne faut pas déſeſpérer qu'il

2°. Que les desirs qui entraî-
nt l'homme vers le bonheur *ne*
ouvent pas qu'il doive se le pro-
ettre, s'il ne fait ce qu'il faut
ur l'obtenir. Le bonheur est pro-
sé à l'homme, mais sous condi-
on, au cas qu'il soit fidéle au
écepte.

3°. Qu'en parlant des desseins
: Dieu dans la création du mon-
:, on ne peut, sans témérité, ref-
aindre ses volontés, comme fait
nonyme Anglois : car enfin *le*
out-Puissant ne peut-il pas avoir
ulu produire des créatures pour
ontrer sa puissance & sa gloire,
: peut-il pas avoir eu dessein en
éant des êtres libres, de les ren-
e heureux, s'ils usoient bien de
ur liberté, & de les soumettre
ux Loix de la Justice, s'ils abu-
ient de cette même liberté pour
ui désobéir : que peut-on repren-
re dans cette disposition ?

Dans tout le reste de sa Préface,
Auteur Anglois raisonne toujours

attaquoient sous main le dogme de l'éternité des peines. On verra ici avec plaisir la réfutation de leurs principes ; & mille autres choses plairont encore dans cet ouvrage, que nous estimons très-utile, très-propre à faire connoître le zèle, les lumieres & le bon esprit de l'Auteur. Nous avouerons qu'il nous a été très-épineux d'en donner l'extrait ; c'est la forme de cette controverse qui en est cause : il seroit peut-être à propos que le R.P.D. Sinsart composât sur le même objet un traité suivi, dogmatique, & plus à la portée du commun des lecteurs.

vie ; & l'embarras qu'il éprouve à concilier ses maux avec la Bonté infinie du Souverain Etre, le fait recourir à l'aveu de son ignorance : il reconnoît que ce sont là des mystères incompréhensibles, des évènemens dont les causes nous sont totalement cachées ; mais, reprend ici notre Abbé controversiste, *pourquoi n'a-t'il pas poussé plus loin son aveu ? Il est embarrassé de concilier l'éternité des peines avec la bonté de Dieu ; il pouvoit se dire : je place ceci au rang des choses dont les causes me sont cachées, comme il s'est vû forcé de le dire pour ce qui ne lui étoit pas moins inconnu que ce qu'il veut décider témérairement. Il coupoit par ce mot la racine des écarts où il s'est jetté.*

A cette réponse de D. Sinsart, nous ajoûtons que les difficultés, proposées par cet Adversaire extrêmement captieux, pourroient bien être de nouveaux appuis don-

efforts de la Médecine & des remedes. L'Auteur de cette Dissertation l'avouë sans détour ; & il ne fait pas non plus mystère de son défaut de connoissance à l'égard des causes de ce terrible fléau. Ce n'est pas qu'il n'ait lu tout ce qu'en ont écrit les plus habiles Physiciens de France & d'Italie ; qu'il n'ait examiné soigneusement tous les symptômes du mal : mais il est mille choses, dans la Nature, qu'on voit, qu'on tâche d'expliquer, & qu'on ne connoît pourtant jamais. La contagion présente peut servir d'exemple.

M. Blondet ne promet donc point au Public des lumières supérieures, ou des remédes efficaces. Il procéde seulement par voie d'observations, ausquelles il ajoute des raisonnemens fort précis & fort clairs. Ainsi quelle que soit la nature de ce mal épidémique, l'expérience montre que, dans les animaux qui en sont atta-

Après cette vie, il y a une récompense éternelle pour ceux qui auront fait un bon usage de leur liberté, & des châtimens éternels pour ceux qui en auront fait mauvais usage.

Tous ces points sont très-certains, & peuvent se démontrer par les argumens qui leur sont propres, (la raison, l'expérience, la révélation.)

Au contraire, il n'est aucun argument qui démontre que l'abus du libre arbitre, le mal moral, le mal physique, les châtimens éternels ne puissent pas exister sous un Dieu souverainement bon & souverainement juste. Tel est le rempart invincible du Chrétien & du Catholique : il a pour lui des preuves claires, directes, positives sur les cinq articles ci-dessus énoncés, tandis qu'on ne peut lui objecter que des difficultés obscures, indirectes & négatives ; des défauts de connoissance ultérieure sur les ar-

maladie, ſoit plus abondante par lès pores du cuir de l'animal.

Ce principe poſé, & très-ſolidement poſé, à ce qu'il paroît, M. Blondet inſinue deux moyens *d'augmenter l'excrétion cutanée;* ou bien *en augmentant la force du cœur, ou en diminuant la réſiſtance qui lui eſt oppoſée.* Le premier moyen porte ſur cette notion certaine, qui eſt que la ſueur & les humeurs en général ſe ſéparent d'autant plus facilement & plus abondamment du corps, qu'elles ſont pouſſées avec plus de force, par la contraction du cœur, vers l'extrémité des vaiſſeaux ſécrétoires de la peau. En augmentant donc la force contractive du cœur, on augmente cette tranſpiration. Le ſecond moyen n'eſt pas moins évident: ſi l'on diminue les réſiſtances qui peuvent s'oppoſer au mouvement des humeurs vers l'extrémité des vaiſſeaux ſécrétoires de la peau,

fantastique d'une béatitude universelle qu'il dit être le rétablissement promis dans les Livres saints; abus manifeste d'une multitude de Prophéties, qu'il applique à une prétenduë conversion de tous les Pécheurs, tandis qu'il n'est question dans ces Oracles que du retour de la captivité, ou des changemens qui devoient suivre la venuë du Messie; conjectures improbables, pour ne pas dire insensées, sur la pénitence future des réprouvés, dans le lieu même de leur supplice. C'est ce qu'il appelle l'état de *purification*, n'osant pas l'appeller *Purgatoire*, parce qu'il est Protestant. Mais D. Sinsart montre, de la manière la plus sensible, que cet état ne différeroit presque en rien de celui que les Catholiques reconnoissent pour les Ames justes, ausquelles il reste encore quelque chose à expier au sortir de cette vie. Tout cet endroit est curieux, intéressant, pres-

& amollir les fibres dont le tiſſu de la peau eſt compoſé. 2°. A décharger l'animal d'une partie du poids énorme de l'Atmoſphére qui l'environne.

La premiere opération peut ſe faire en mettant l'animal dans une eſpéce d'étuve dont on explique la fabrique, l'uſage, les ſuites heureuſes qui doivent en réſulter. La ſeconde choſe s'exécutera en ſe ſervant de ventouſes, dont le propre eſt de diminuer la peſanteur de l'air : & notre Auteur entre à ce ſujet dans un détail fort circonſtancié. Pour ſuppléer à ce que nous ne pouvons tranſcrire, il faut ſe munir du Livre même dont l'acquiſition ne doit pas être couteuſe, vû ſon petit volume. Encore une fois cette Diſſertation nous paroît fort méthodique, fort ſage, & nous ne pouvons qu'applaudir au zèle & aux attentions de celui qui nous la donne.

ARTICLE LVII.

*LETTRE * AU P. B. J. SUR un Article de ces Mémoires.*

M. R. P.

VOus avez rendu compte dans vos mémoires de Mars 1748. des moyens de conciliation que propose M. Vernet Professeur en Belles-Lettres à Genève, au sujet de l'éloge de J. C. qui se trouve au chapitre XVIII. des antiquités Judaiques de Josephe, & dont quelques sçavants contestent l'authenticité. Tout le monde sçait que cet éloge est dans tous les manuscrits, excepté dans celui du Vatican ou il est raturé, par qui ? On

---

* Cette Lettre très - bien raisonnée, doit être luë avec attention. L'Auteur dit tout, mais d'une manière si précise, qu'on pourroit perdre de vuë son objet, si l'on lisoit avec trop de rapidité.

se voit assez. On sçait aussi que tous nos Auteurs Ecclésiastiques étoient en possession paisible de le regarder comme Authentique, lorsque deux écrivains Protestants entreprirent d'en démontrer la supposition. M. V. croit saisir le vrai en partageant le différend. C'est ce qu'il fait dans son traité de la vérité de la religion Chrétienne, section 1re. Là il conjecture que le passage contesté est, quant au fonds, de la main de Josephe, mais que ce fonds a été enflé & embelli par quelque Chrétien séduit par ce faux zèle qui ne rendit jamais de bons offices à la vérité.

Ce système de conciliation acquiert entre les mains du sçavant Auteur une telle convenance & un si grand air de vérité, qu'on le prendroit d'abord pour la vérité même. Mais ne nous laissons point éblouir : examinons.

Donnons d'abord le passage de Josephe. Le voici de la traduction

de M. V. » Vers ce même tems
» étoit Jesus, homme sage, si du
» moins on doit l'appeler un hom-
» me; car il faisoit des œuvres
» merveilleuses, instruisant ceux
» qui aiment la vérité, & il attira
» à lui plusieurs Juifs & plusieurs
» Gentils. C'étoit le Christ, &
» quoique Pilate l'eût fait crucifier
» à l'instance des principaux de
» notre nation, ceux qui l'avoient
» aimé dès le commencement ne
» renoncerent pas à lui. Car il leur
» apparut de nouveau vivant, le
» troisième jour, les Saints Pro-
» phétes ayant prédit cela de lui
» avec plusieurs autres choses.
» C'est depuis ce tems que subsiste
» le nom (ou l'espece) des Chré-
» tiens. »

Il n'y a ici qu'un de ces trois partis à prendre; c'est ou de reconnoître que ce passage est en entier de Josephe, ou qu'il est supposé en entier, ou enfin que le *fonds est* de l'Historien Juif & *les embellissemens* d'une main é-

fortit des mains de Josep
y aura retranché. On y a
ajouté ces mots : *si du*
doit l'appeller un homn
aura retranché ceux-ci
pour être le Christ. R
donc ce qu'il soupçonn
ajouté, ajoutons ce qu
ture avoir été retranché
quel sens tout cela p
l'esprit. Voici quel sera
après le retranchemen
même tems étoit Jesus, h
car il faisoit des œuvres
ses &c. On ne me con
que, par ces *œuvres me*

Mais laiſſez le paſſage tel qu'il eſt, j'y vois une ſuite toute naturelle : *C'étoit un homme ſage, ſi du moins on doit l'appeller un homme, car il faiſoit des œuvres merveilleuſes.* Cela forme un ſens clair : c'étoit un homme ſage, ſi toutefois ce n'étoit qu'un homme ; les miracles qu'il a faits, & que nul autre que lui n'a faits, décélent en lui quelque choſe de divin. Ce raiſonnement eſt exact ; il eſt digne de Joſephe. Ne retranchons donc rien du Paſſage.

Faut-il y ajouter ? C'eſt une ſeconde conjecture de M. V. ou plutôt ce n'eſt qu'une ſuite de la premiére. Je n'y vois pas plus de ſolidité. Le texte de Joſephe portoit dans ſon origine, (c'eſt la penſée de notre Auteur) *Il a paſſé pour être le Chriſt :* Et une main téméraire a retranché ces mots radoucis : *Il a paſſé pour être*, elle y a ſubſtitué ce mot affirmatif *C'étoit.*

Mais pourquoi donner aux gens

ses victorieuses qu'on a fournies ne laissent rien à desirer. N'importe. J'ai peine à ne pas dire un mot de cette objection usée qui se présente d'abord: Joseph est mort Juif. Cela ne se conteste point. Or, dit-on, si l'éloge de Jesus-Christ qu'on lui attribue étoit de sa façon, ne se seroit-il pas fait Chrétien ? On suppose donc que les hommes sont toujours conséquents, que leur conduite répond à leurs lumieres. Or très-souvent rien ne s'accorde moins. Josephe a appliqué à un Empereur Payen, à Vespasien, les Prophéties qui annonçoient le Messie. Josephe auroit dû, s'il eût été conséquent, ou adorer Vespasien, ou du moins adorer les Dieux que Vespasien adoroit. Il est resté Juif. C'est par une inconséquence toute semblable qu'il a fait un éloge si complet de Jesus-Christ, sans se faire Chrétien. On trouve dans l'homme un assortiment bisarre de grandeur & de petitesse, de vertus
&

& de vices : tantôt se prêtant aux impressions de la raison & de la Religion, il sacrifie sa politique, ses intérêts à la vérité. Tantôt la passion le transporte, il sacrifie à ces intérêts & à cette politique, vérité, raison, Religion. Ces alternatives étoient parfaitement dans le caractère de Josephe.

Je suis, &c.

FR. HUBERT HAYER,
Récolet.

A Paris, ce 9.
Février 1749.

ARTICLE LVIII.

HISTOIRE GENERALE d'Allemagne par le P. Barre, Chanoine Régulier de Sainte Geneviève & Chancellier de l'Université de Paris. Tome IX. qui comprend les régnes depuis 1558. jusqu'en 1658. A Paris chez Delespine & Herissant, &c. pages 896.

CE neuviéme volume de l'histoire d'Allemagne contient un espace de 100. ans, depuis 1558. jusqu'en 1658. & les règnes de six Empereurs, Ferdinand I. Maximilien II. Rodolphe II. Mathias, Ferdinand II. Ferdinand III. Comme nous ne pouvons qu'effleurer les principaux événemens, nous prions ceux de nos Lecteurs qui ont du loisir & des livres, de suivre un peu les routes où nous sommes entrés nous-mêmes : c'est-à-dire de comparer

cette Histoire avec d'autres ouvrages que nous indiquerons ; ou que leurs lumières, plus abondantes que les nôtres, pourront leur faire découvrir à eux-mêmes.

Ferdinand I. frere de Charles V. fut Empereur un peu plus de six ans. Un de ses premiers soins après avoir été reconnu par le Pape Pie IV. fut de demander la célébration du Concile Général. Le Pontife s'étoit déja déterminé sur cet Article: détermination que notre Auteur exprime ainsi (P. 41.) » Pie IV. tourna ensuite toutes » ses pensées du côté du Concile. » Il trouvoit sur cela beaucoup de » difficultés, & ne sçavoit, comme » il l'avoua confidemment au Car- » dinal Moron, s'il devoit l'assem- » bler ou non. Il voyoit que le » Concile ne seroit d'aucune uti- » lité pour l'Eglise, & qu'il ne ser- » viroit qu'à mettre en danger » l'autorité Pontificale ; mais que » *le monde qui* n'étoit pas suscep-

» tible de cette vérité, ne lui laiſ-
» ſoit pas la liberté de s'y oppoſer
» ouvertement. Ainſi il conclut
» qu'il étoit bon, à tout événe-
» ment, de ſe montrer dans la diſ-
» poſition de tenir le Concile.«

Nous ne ſçavons trop comment Pie IV. pouvoit voir que le Concile (qui ne devoit être que la continuation du Concile de Trente auteur de tant de SS. Décrets) ne seroit d'aucune utilité pour l'Egliſe. Il faut apparement mettre ſur le compte de Frapaolo cette ſorte de jugement deſavantageux ou de critique : Car tout le morceau que nous venons de citer ſe trouve ainſi dans Frapaolo de la trad. du P. Courrayer. (T. 2. p. 66.)
» *Pie tourna enſuite toutes ſes pen-*
» *ſées du coté du Concile. . . . Il*
» *trouvoit ſur cela beaucoup de*
» *difficultés, & il ne ſavoit, com-*
» *me il l'avouoit confidemment*
» *au Cardinal Moron, ſur la pru-*
» *dence & l'amitié duquel il comp-*

» *toit beaucoup, s'il devoit l'assem-*
» *bler ou non..... Il tenoit pour*
» *certain que le Concile ne seroit*
» *d'aucune utilité pour l'Eglise,*
» *ni pour rétablir l'unité, & ne*
» *serviroit qu'à mettre en danger*
» *l'autorité Pontificale; mais que*
» *le monde, qui étoit peu suscep-*
» *tible de cette vérité, ne lui lais-*
» *soit pas la liberté de s'y opposer*
» *ouvertement.... Tout bien consi-*
» *déré, pour rester moins décou-*
» *vert, il conclut qu'il étoit bon,*
» *à tout événement, de se montrer*
» *dans la disposition & même dans*
» *le désir de tenir le Concile.* «
Nous avons mis, de tems en tems, quelques points entre les phrases, parceque l'Histoire d'Allemagne n'a pû être aussi étenduë sur les particularités du Concile que Frapaolo qui n'avoit que cet objet. Elle procede, cette Histoire, par manière d'abregé, passant d'un endroit à l'autre, & faisant un tout de ces divers morceaux rapprochés.

pour toutes. Quant à l'
Concile par Frapaolo
trouve dans ce IX vol.
42. 43. 48. 50. 51. 5
58. 61. 73. 74. lesque
dent au T. 2. de la T
Courrayer pag. 67. 78.
99. 159. 169. 218.
527. 542.

Il y a sous le Régne de
I. nn grand morceau
(T. IX. P. 16.) qui co
guerres du Czar contre
n'ens. Nous voudrions q
eût cité M. de Thou (l
raconte tout ceci en l

ne entière confrontation.

Maximilien II. Fils & Succeſſeur de Ferdinand I. fut un Prince amateur de la paix & des Lettres. Il parut en certaines occaſions favorable aux Proteſtants. Il ermit, par exemple, à la Nobleſſe d'Autriche, d'embraſſer la Confeſſion d'Auſbourg: Conceſſion ui excita bien des murmures parmi les Catholiques. Ce fut dans es circonſtances que le Cardinal Commendon, Légat du Pape Pie '. déploya toute l'activité de ſon èle & tous les reſſorts de ſon génie. On repréſente ici (p 132.) la onférence qu'il eut à ce ſujet avec l'Empereur. « Maximilien prit d'abord la parole, & témoigna à Commendon que, s'il avoit ſouhaité qu'on ne lui envoyât aucun Cardinal, ce n'étoit pas qu'il refusât cette Légation; mais par la crainte que, dans la chaleur de la guerre des Pais-Bas où pluſieurs *Princes d'Allemagne* étoient en-

» gagés, cette Ambassade ne pa-
» rût suspecte. Il ajouta que, puis-
» que sa Sainteté en avoit jugé au-
» trement, il se félicitoit de l'ar-
» rivée de Commendon : qu'au res-
» te il vouloit bien lui rendre
» compte de la permission qu'il a-
» voit donnée à la Noblesse d'Au-
» triche d'embrasser la Confession
» d'Ausbourg ; qu'il avoit cru que
» c'étoit le seul reméde à tous les
» maux dont l'Empire étoit mena-
» cé ; que par ce moyen on arrê-
» toit le cours de tant d'opinions
» monstrueuses, qui s'élevoient dans
» l'Allemagne ; que cette grande
» multitude d'ennemis & de nou-
» veautés causoit des séditions, af-
» foiblissoit l'autorité des Loix, &
« pervertissoit le culte divin, &c. »
Il faut voir toute la suite de cette Négociation, qui se trouve aussi en cette manière dans la traduction de la Vie de Commendon par M. Fléchier (p. 299.) *Le lendemain il alla voir l'*Empereur qui prit *d'a-*

*arole, & témoigna à Com-
, que s'il avoit souhaité
lui envoyât aucun Car-
ce n'étoit pas qu'il refusât
gation, qui lui étoit fort
le : mais qu'il craignoit que,
chaleur de la guerre des
Bas, où plusieurs Princes
agne étoient engagés, cet-
ion ne parût suspecte : que
sa Sainteté en avoit jugé
nt, il se réjouissoit de son
qu'au reste il vouloit bien
re raison de la résolution
oit prise de permettre aux
l'Autriche de vivre selon la
elon les cérémonies de la
n d'Ausbourg : qu'il avoit
étoit le seul reméde à tous
qui menaçoient l'Empire,
trancher la liberté qu'on
it dans ces Provinces, de
une foi, un culte & une
ant le caprice de quelques
x Docteurs ; qu'il avoit ré-
leur accorder, sous de cer-*

taines conditions, l'exercice d'une de leurs Religions, afin d'arrêter le cours de tant d'opinions monstueuses, qui s'élevoient tous les jours dans ses Etats; que cette grande multitude d'erreurs & de nouveautés causoit des séditions, affoiblissoit l'autorité des loix, & pervertissoit tous les droits du culte divin, &c. On a ici quelques différences peut-être considérables pour le fond de l'Histoire. 1°. Il paroît que Maximilien avoit seulement résolu d'accorder le libre exercice de la Confession d'Ausbourg, & qu'il ne l'avoit pas encore accordé. 2°. Il semble qu'il étoit question de l'accorder non simplement *à la Noblesse*, mais en général *aux peuples de l'Autriche*. 3°. Maximilien ne se plaignoit pas précisément de la *multitude d'ennemis*, mais de la *multitude d'erreurs*, &c. Il faudroit voir aussi la Négociation de Commendon en Pologne au tems de l'élection d'un

oi ; & comparer la maniére dont
le est racontée par M. Fléchier,
. 382. 389. 396. 398.) avec la
rration de notre Histoire d'Alle-
agne, *T. IX. p. 246. & suiv.*)
L'Empereur Rodolphe II. fut aussi
cifique, mais beaucoup plus foi-
e, & moins digne de regner que
laximilien son pere. Sous lui on
t se former dans l'Empire deux
gues opposées qui eurent la Re-
gion pour motif. L'Auteur en
pporte l'origine au démêlé pour
succession de Cleves. Après avoir
diqué les noms & les droits des
ivers Prétendants, il dit (*pag.
89. de ce IX. Vol.*) « Les pre-
miers mouvements que la Suc-
cession de Clèves causa dans l'Al-
lemagne, réveillerent l'attention
des Protestants. L'Electeur Pala-
tin profita de l'occasion pour se
mettre à la tête d'un grand parti,
en ranimant les anciennes hai-
nes que le tems avoit un peu
assoupies. Il se voyoit, pour ainsi

» dire, bloqué au milieu de ses
» Etats par les Princes Catholi-
» ques, qui l'environnoient de tou-
» tes parts. Devenu Calviniste, a-
» près avoir été Luthérien, il crai-
» gnoit qu'on n'entreprît de le pri-
» ver de la liberté qu'on n'avoit
» accordée qu'à ceux qui profes-
» soient la Confession d'Ausbourg.
» Comme il tenoit le premier
» rang entre les Princes ennemis
» des Catholiques, il se croyoit
» aussi plus obligé que les autres
» de pourvoir à la sûreté de son
» parti. Il trouva des dispositions
» favorables à son dessein dans les
» Protestants, qui se plaignoient
» sans cesse de la Chambre Impé-
» riale de Spire, & du Conseil Au-
» lique. On se faisoit déja de peti-
» tes guerres dans les Territoires de
» Strasbourg, de Passaw & d'Aix-
» la-Chapelle. Ainsi l'Electeur n'eut
» pas de peine à persuader à plu-
» sieurs Princes & Etats Protestans,
» de s'unir ensemble pour leur dé-

[redacted]

nſe commune, & il fit aiſé-
ent paſſer, dans des eſprits déja
gris, toutes les craintes & les
ſiances dont il étoit agité. »
Ce fut ainſi que ſe forma &c. »
ez *la ſuite*, où l'on remarque
goût de narration, & une dou-
de ſtyle qui font plaiſir. On
eut imaginer que l'Hiſtorien
lemagne ait pris d'autre mo-
que le Pere Bougeant, Jéſuite
bre, qui donna en 1727. *l'Hiſ-*
des Guerres & des Négocia-
s qui précéderent le Traité de
phalie. 4°. Chez Mariette, rue
acques. Voici le texte de cet
eur. (*p*. 22.)

es premiers mouvemens que cet
ement (la Succeſſion de Clè-
) *cauſa dans l'Allemagne, ré-*
erent l'attention de tous les
ces; & l'Electeur Palatin pro-
de l'occaſion pour ſe mettre à
te d'un grand parti, en rani-
t les anciennes haines que le
avoit un peu aſſoupies. Il ſe

voyoit, pour ainsi dire, bloqué au milieu de ses Etats par les Princes Catholiques qui l'environnoient de toutes parts. Devenu Disciple de Calvin, après avoir été Luthérien, il craignoit qu'on n'entreprît de le priver de la liberté qu'on n'avoit accordée qu'à ceux qui professoient la Confession d'Ausbourg. Comme il tenoit le premier rang entre les Princes ennemis des Catholiques, il se croyoit aussi plus obligé que les autres de pourvoir à la sûreté de son parti. Il trouva des dispositions favorables à son dessein dans les Protestans, qui se plaignoient sans cesse de la Chambre Impériale de Spire & du Conseil Aulique. On se faisoit déja de petites guerres dans les Territoires de Strasbourg, de Passaw & d'Aix-la-Chapelle. Ainsi l'Electeur n'eut pas de peine à persuader à plusieurs Princes & Etats Protestans, de s'unir ensemble pour leur défense commune, & il fit aisément passer dans des

esprits déja aigris, toutes les craintes & les défiances dont il étoit agité.

Ce fut ainsi que se forma, &c. Voyez la suite; & comparez aussi dans l'Histoire d'Allemagne les pages 394. 397. 432. 457. 461. 464. 466. 467. 486. 500. 518. 521. 525. 528. 529. 530. 565. 581. 587. 588. 598. 622. 623. 626. 629. 631. 642. 643. 656. 706. 740. 774. 776. avec l'Histoire du même Pere Bougeant, pag. 28. 29. 32. 35. 39. 41. 46. 47. 48. 56. 62. 81. 83. 87. 88. 91. 93. 94. 124. 134. 140. 147. 148. 151. 187. 188. 193. 199. 205. 210. 211. 216. 258. 412. 588. 590.

L'Historien d'Allemagne reléve quelquefois les méprises du Pere Bougeant, & il nous a paru que, dans deux ou trois circonstances ausquelles nous avons donné plus d'attention, la censure étoit juste: préjugé légitime pour les autres *observations* de même espèce; mais

il falloit joindre, ce ſemble, un peu de reconnoiſſance aux critiques, & déclarer qu'en notant les fautes de cet Auteur, on ne laiſſoit pas de lui être redevable de pluſieurs morceaux qu'on avoit tracés d'après lui.

Les grandes guerres, qui ne finirent que par le Traité de Weſtphalie, agitèrent les Régnes de Matthias frere de Rodolphe, de Ferdinand II. couſin de l'un & de l'autre, & de Ferdinand III. fils de ce dernier. Sous Matthias en 1618. commença la révolte des Bohémiens, qui fit répandre tant de ſang, & qui cauſa la perte de l'Electeur Palatin. Ce fut Ferdinand II. le plus grand peut-être des Succeſſeurs de Charles V. qui diſſipa la ligue de Bohème. Le Régne de ce Prince eſt fort chargé d'événemens. On y voit les efforts des Danois & de leur Roi Chriſtiern IV. pour le rétabliſſement de l'Electeur Palatin: Expédition qui eſt ici dé-

crite assez au long. Consultez T. IX. les pages 553. 554. 556. 557. 567. 574. On représente ainsi (*pag.* 553.) la force du parti dont le Monarque Danois étoit le Chef.
» Christiern ne fut pas le seul qui
» entra dans le projet du Roi d'An-
» gleterre pour le rétablissement
» de l'Electeur Palatin. Les intel-
» ligences du Monarqne Anglois
» avoient aussi attiré dans son parti
» les Princes & Etats de la Basse-
» Saxe, à l'exception du Duc de
» Lunebourg. Tous d'un commun
» consentement avoient élû le Roi
» de Dannemark pour Capitaine
» Général de leur Cercle, après que
» le Duc de Brunsvic se fut démis
» de cette dignité. Le nouveau Gé-
» néral ne tarda pas à lever des
» troupes dans toute la Basse-Saxe.
» On en fut allarmé à la Cour de
» l'Empereur; & le Comte de Til-
» ly, Commandant de l'Armée des
» Ducs de Baviére & des Princes
» qui étoient entrés dans l'Union

» Catholique d'Allemagne, écrivit » aussi-tôt aux Princes & Etats de » Cercle de la Basse-Saxe, pour les » exhorter à se maintenir dans l'o» béissance de sa Majesté Impériale, » & à ne pas prêter l'oreille aux sol» licitations des Hollandois, qui » vouloient leur persuader d'em» ployer leurs troupes contre l'Em» pereur, & contre les Princes & » Etats de l'Empire, qui lui étoient » unis. » S'il y avoit quelques fautes dans ce récit, il ne faudroit pas s'en prendre à l'Historien d'Allemagne, mais à son garant, M. Desroches, Auteur d'une Histoire de Dannemark imprimée à *Paris* en 1732. chez Rollin fils. Cet Auteur dit au VII. Tome, pag. 71. *Christian ne fut pas le seul qui entra dans le projet du Roi d'Angleterre, pour le rétablissement de l'Electeur Palatin. Les intelligences de ce dernier Monarque avoient aussi attiré dans son parti les Princes & Etats de la Basse-Saxe, à*

*:xception du Duc de Lunebourg ;
tous d'un commun consentement
'oient élû le Roi de Dannemark
ıur Càpitaine Géneral de leur Cer-
e. Le nouveau Général ne tarda
ıs à lever du monde dans toute la
ısse Saxe. On en fut allarmé à la
ıur de l'Empereur ; & le Comte
Tilly, Général de l'Armée des
ucs de Baviére & des Princes qui
ıient entrés dans l'Union Catho-
ıue d'Allemagne, écrivit aussi-
t aux Princes & Etats de la
ısse Saxe, pour les exhorter à se
ıintenir dans l'obéissance de sa
lajesté Impériale, & à ne pas
êter l'oreille aux sollicitations
s Hollandois qui vouloient per-
ader d'employer leurs troupes con-
: l'Empereur, & contre les Prin-
: & Etats de l'Empire qui lui
ıient unis.* Voyez le même M.
:sroches, T. VII. pag 76. 79.
. 84. 97. 115.

Nous laissons ce Volume de l'Hist-
ire d'Allemagne aux guerres du

grand Gustave : matière qui nous occupera dans un autre Extrait.

ARTICLE LIX.

L'ANTI-LUCRECE, POEME sur la Religion naturelle, composé par M. le Cardinal de Polignac ; traduit par M. de Bougainville de l'Académie Royale des Belles-Lettres. 2. vol. 8°. A Paris chez Guérin, Coignard, de Saint, Saillant, le Mercier &c. Suite de l'Art. XXXI. au mois d'Avril.

EN commençant ce second Extrait de l'Anti-Lucréce François, nous achevons de faire connoître le beau Discours de M. de Bougainville. Sa seconde Partie roule, comme nous avons dit, sur la forme & le style de l'Anti-Lucréce ; sur l'Histoire de ce Poëme depuis la mort de l'Auteur ; sur les caractéres de la Traduction qui vient de paroître.

premier Article contient un
éloge de l'ouvrage du Car-
On en fait remarquer le bel
, l'aisance, l'aménité, l'éru-
. Quelques taches qui s'y ren-
nt, n'échappent pas à M. de
inville ; mais de son juge-
il résulte toujours que l'Anti-
ce est une production digne
ortaliser son Auteur, n'eût-
t d'autre titre pour intéresser
erité.

Poëme, livré par M. de Po-
mourant à M. l'Abbé de Ro-
, tomboit dans le sein d'un
& dans les mains d'un ha-
omme. Les soins que cet il-
Abbé s'est donnés pour le
e en état de paroître, four-
t beaucoup aux sentimens
. de Bougainville, qui sçait
re les sollicitudes de l'amitié,
s aux scrupules de la criti-
Comme ami, M. de Rothelin
ouloit hasarder sur rien la ré-
on du Cardinal, & comme

critique, le même Abbé pouvoit apprécier au juste toutes les parties du Poëme.

Cependant la grandeur du dépôt lui fit souhaiter des secours. Rome avoit ses Scipions & ses Lælius, quand il falloit juger des piéces de Terence, avant que de les exposer aux yeux du Public : & Paris, depuis deux siécles, ne manque point de Connoisseurs en tout genre de Littérature. La question est de sçavoir choisir : M. l'Abbé de Rothelin eut recours à tant de personnes, qu'il ne courut pas risque d'être trompé dans la totalité des avis.

M. de Bougainville nous parle avec connoissance de cause, de ces tribunaux littéraires qui furent établis pour entendre lire l'Anti-Lucréce. Il y étoit entré quelquefois, il avoit observé les diverses impressions que le Poëme faisoit sur les esprits différens. » Mais ce qui me touchoit le plus, ajoute-t-il, c'est » l'inquiétude avec laquelle M.

Abbé de Rothelin cherchoit à
:mêler le véritable sentiment
: ses auditeurs, & la satisfaction
ve que lui causoient de sincé-
:s applaudissemens. On eût dit
a'il étoit l'Auteur du Poëme.
.n le voyant occupé sans cesse
: cet ouvrage ; se livrer avec pa-
ence, avec ardeur, aux plus lon-
aes discussions ; revenir à tout
ıoment sur ses pas sans se re-
uter ; faire ses délices de toutes
:s fatigues inséparables d'une
›areille entreprise, je jouissois
'un spectacle plein de char-
ıes pour les cœurs sensibles. »
M. l'Abbé de Rothelin n'a pu
r l'édition de l'Anti-Lucrece,
tout le monde sçait que M. Le
ıu, célébre professeur d'éloquen-
dans l'Université de Paris, a eu
gloire de mettre la derniere
in à cet ouvrage : mais avant
mort du docte Abbé, la traduc-
n Françoise étoit commencée &
st *encore* à lui que le Public doit

une si belle entreprise. Sans Mecène nous n'aurions ni Horace ni Virgile ; & sans M. de Rothelin nous n'aurions l'Anti-Lucrece ni en François ni en Latin. Voila ce que valent aux Nations les Grands, quand ils sont hommes de lettres & Citoyens.

Dans la seconde partie de son discours, M. de Bougainville louë tout le monde, hors lui-même & sa traduction: nous ne lui passerons pas cette espèce d'injustice. Mais d'abord nous nous mettrons de son côté, pour reconnoître les peines immenses que cet ouvrage a du lui donner ; & les dégouts sans nombre qu'il a du éprouver dans le cours de son travail. Ceci même n'est point assez fort, pour représenter tout ce que nous pensons à ce sujet. Aprés une lecture exacte de l'Anti-Lucrece Latin & François, nous ne revenons pas de l'admiration que nous cause l'inaltérable patience du Traducteur.

Le

e Poëme de M. de Polignac eſt
ès-long, très-ſçavant, très-rai-
›nné, très-abſtrait en mille en-
roits. Il a fallu, pour ſe le rendre
ropre, devenir Philoſophe, Aſtro-
ome, Anatomiſte, Contempo-
ain des Anciens & des Modernes,
)iſciple de Deſcartes par néceſſité,
: Antagoniſte de Newton par
ienſéance. Il a fallu repaſſer cent
›is ſur des objets Métaphyſiques,
:ur prêter les agréments de notre
ingue, les placer à-peu-près dans
ordre où ils ſe ſont préſentés au
;ardinal, ſans ſuivre néanmoins
:s idées en eſclave.

On admire quelquefois la conſ-
ance & l'intrépidité des Géométres
ans le détail de leurs démonſtra-
ons & de leurs calculs; mais ceci
e nous paroît rien vis-à-vis de
ouvrage qui nous occupe. Nous
e ſommes pas même auſſi éton-
és de l'entrepriſe de M. de Poli-
nac que du travail de ſon Tra-
ucteur. Le premier eut le plaiſir

bel esprit, & les fr
de ſes bonnes étud
cours d'une très-long
pu ajouter, retranch
il a pu jouïr de ſa
riſquer, & dans un
à qui il liſoit ſon Pc
dommager de la pei
priſe pour le comp
Bougainville s'eſt trc
poſitions preſque c
mérite de l'inventi
point été réſervé ;
ſans relâche & conſo
vrage en moins de te
faut à la plûpart de
pour parcourir ſeule

fortune d'un particulier. Quel-
es amis, il est vrai, ont don-
des conseils pour la traduction :
is quels secours, qui ne peuvent
vent faire naître que des vuës
perfection sans diminuer le tra-
l, ou qu'il est quelquefois auf-
npossible de mettre en œuvre,
il a été facile de les demander
le les donner!

On peut donc dire que l'Auteur
l'Anti-Lucréce François fut *mu-
du triple airain* comme le Navi-
eur d'Horace. Son travail sera
ne grande ressource pour la
ification de nos François, quand
les accusera de legéreté dans
irs entreprises litteraires ; &
us invitons déja toutes les au-
s nations à donner une aussi
nne preuve de leur constance.

Mais nous reprochions présen-
nent à ce Traducteur de ne
nnoître pas assez la réalité & la
indeur de ses succès. *Je sens*, dit-
combien cette traduction est im-

parfaite. Et nous entreprenons au contraire de montrer par des citations & des comparaisons un peu raisonnées, qu'il n'est guéres possible, à tout prendre, de faire mieux. Nous disons *à tout prendre*: car pour ne pas faire le métier d'admirateurs insipides, nous insinuerons quelques critiques, qui ne seront pourtant que des doutes sur certains endroits de cette traduction.

Avant que d'entrer dans le corps de l'ouvrage, écoutons les deux regles que s'est proposé partout M. de Bougainville. La première est fondée sur cette reflexion, que M. de Polignac etant né François, il est à croire que ses idées se présenterent d'abord à lui dans le gout, & même selon le tour de sa langue naturelle. Ainsi, dit M. de B. » Comment devoit agir le » Traducteur de l'Anti-Lucréce? » Songer d'abord qu'il étoit moins » question de traduire que de resti-

tuer ; de tracer une copie que de faire revivre un original. En conséquence, se remplir des idées de son Auteur, en démêler la forme naturelle à travers les dehors étrangers dont il les avoit revêtuës ; épier, pour ainsi dire, l'instant de leur naissance, pour observer ce qu'elles étoient alors, & chercher ensuite à les exprimer d'une maniére que pût avouer un Ecrivain qui parleroit bien sa langue.

» La seconde régle, continue-t-il, c'est qu'il faut conformer son style au sujet qu'on traite. Or l'Anti-Lucréce est tantôt un Poëme, & tantôt un Ouvrage purement Philosophique. J'ai donc crû devoir, en traduisant les morceaux de Poësie, donner à ma prose le tour poëtique, semer des fleurs, chercher l'harmonie, la variété, la richesse des expressions, & sur-tout conserver les images qui sont l'essence de la

» Poësie. Mais dans l'examen des
» matiéres abstraites, j'ai simple-
» ment tâché de réunir la préci-
» sion, la justesse & propriété des
» termes. J'ai banni les Images,
» lorsqu'elles usurpoient la place
» des idées, &c. »

Nous croyons que ces *Images bannies* par notre Traducteur, sont celles qui auroient pû venir à lui-même, comme pour *usurper la place des idées.* Car on peut assûrer que celles du Texte Latin ont dû être conservées par-tout, excepté dans les endroits où une sage critique feroit croire que le Cardinal les auroit prodiguées trop facilement. Et qu'y a-t-il de mieux en effet que de représenter dans la traduction d'un Poëme, fût-il le plus philosophique qu'on pût imaginer, toutes les images qui font l'agrément du texte?

On connoît déja les objets qui entrent dans chaque Livre de l'Anti-Lucréce, & nous ne devons pas

ımencer ici l'analyſe de ce
Ouvrage. Il faut ſeulement,
ıe nous diſions plus haut, ci-
comparer. Voici d'abord un
ıdroit du Livre premier.

EXTE LATIN.

Verſ. 45. & ſuiv.

am, dum te regionibus infero ſa-
'is,
m in campum liceat deducere fon-
;
os, verſis læta in viridaria dumis,
ım in noſtros Aganippida fundere
rſus!
hi quæ veſtro quondam facundia
ti,
ı dulce melos, nec par eſt gratia
tûs.
t ille ſuâ Graiorum ſomnia lin-
â,
peregrinæ mandamus Sacra lo-
elæ.
ıptatem & veneres, Charitumque
oreas

Carmine concelebrat ; nos veri, dogma severum :
Triste sonant pulsæ nostrâ testudine chordæ.
Olli suppeditat dives natura leporis
Quidquid habet, lætos summittens prodiga flores.
Illius ad plectrum suspirant molliùs auræ ;
Gratior & Cœlo radius descendit ab alto.
Si terram aspicias, nemorum tibi porrigit umbram ;
Garrula per clivos elabitur unda virentes ;
Lactea fertilibus decurrunt flumina campis ;
Suave canunt pictæ volucres ; perque humida prata
Nil nisi fœcundosque greges, armentaque monstrat
Læta boûm, saltant pecudes, pecudumque Magistri.
Æneadûm genitrix felicibus imperat arvis
Aëriasque plagas recreat, pelagusque profundum.

TRADUCTION.

» Que ne puis-je répandre sur
» les routes sacrées que je vous
» ouvre, tous les agrémens qui
» embellissent celle où vous mar-
» chez ! Que ne puis-je arro-
» ser ce terrain aride, & changer
» ces buissons en bosquets déli-
» cieux ! Moins éloquent que vo-
» tre Poëte, je n'ai ni sa force, ni
» ses charmes : mes chants n'ont
» pas l'harmonie des sirens. C'est
» dans sa langue naturelle qu'il a
» développé les dogmes d'une sé-
» duisante Philosophie : moi j'ex-
» pose dans un langage étranger
» les principes de la sévère mora-
» le. Il a célébré dans ses vers la
» Volupté, les Amours & les Gra-
» ces ; je consacre les miens à l'aus-
» tère vérité ; les chordes de ma
» lyre ne rendent qu'un son
» grave & sérieux. Les fleurs nais-
» sent sous les pas de Lucréce ; la
» nature lui prodigue tous ses tré-

» sors. A sa voix les Aquilons de-
» viennent des Zéphyrs : le Soleil
» brille d'une lumiére pure dans
» un Ciel sans nuages. Si vous jet-
» tez vos regards sur la terre, il
» vous offre des forêts qui la cou-
» vrent de leur ombre, des ruis-
» seaux qui serpentent, en murmu-
» rant, de vastes pleines où l'a-
» bondance coule avec les fleuves
» qui les arrosent. Les oiseaux char-
» ment à la fois les oreilles & les
» yeux. De nombreux troupeaux
» bondissent dans de fertiles prai-
» ries, & le son de la musette ani-
» me les danses des Bergers. *L'u-*
» nivers est l'empire de Venus ;
» Venus rend la terre féconde ;
» elle peuple les régions de l'air &
» les abîmes de l'Océan. »

Nous ne croyons pas que per-
sonne puisse reprocher au Traduc-
teur de n'être pas assez noble, as-
sez coulant : ceux mêmes qui n'au-
ront aucune teinture de la Langue
Latine, pourront lire cet endroit,

en général tout l'Anti-Lucréce ançois comme un Ouvrage de premiere main, comme une proiction originale. Nous remarions ici que M. de Bougainville it disparoître à propos l'espece : *tautologie* qui est dans ces exessions, *Liceat deducere fontes astalios*, &c. *ac totam in nostros ganippida*, &c. Mais nous souiiterions qu'il eût conservé l'iage d'*onde Aganippide*, qui est acieuse & convenable au sujet.

ius ad plectrum suspirant molliùs auræ.

Ce vers charmant est-il rendu ir cette expression ? *A sa voix s Aquilons deviennent des Zéiyrs.* Des vents moins violens ie les Aquilons ne pouvoient-ils is s'adoucir encore à la voix de icréce? Il est pourtant vrai que, si on traduisoit L'Anti-Lucréce en ers François, ces *Aquilons* & ces *éphyrs* feroient une très-belle iage.

Lactea fertilibus decurrunt flumina campis.

M. le Cardinal n'a-t-il point voulu imiter par ces deux mots *Lactea flumina*, quelque chose de ce qui est dit de la Terre promise où *couloit le lait & le miel?* si c'étoit sa pensée, il suffiroit de dire: de *vastes plaines où coule l'abondance*, sans parler de *fleuves qui arrosent ces plaines*.

Nous voulions continuer nos citations, mais cet Extrait passeroit les bornes prescrites, il faut en remettre la suite à un autre Volume de nos Mémoires.

ARTICLE LX.

MOIRE SUR LA GOUT-E avec une Consultation des lédecins de Paris. A Nantes iez André Querro an. 1746. ialogue sur l'expérience des emedes indiqués dans le même lémoire. A Nantes chez la Veu-e P. Maréchal. An. 1747. (a) t se trouvent à Paris chez Briasn, rue S. Jacques.

Ous joignons ensemble ces deux brochures dont la seconst faite en faveur de la pre, afin que les Lecteurs soient en état de juger de l'utilité Remède. La question est in-

---

(a) Ces deux Ouvrages qui ont paru plus de deux ans, n'avoient pû ici trouver place dans nos Mémoi- Nous les rappellons aujourd'hui ne très-utiles & très-dignes de l'a du Public.

téressante. On demande si la goute est une maladie qu'on puisse guérir radicalement, c'est-à-dire, *sans retour & sans crainte d'aucune suite facheuse*. Fût-il démontré que la goute est un mal incurable, il semble qu'il seroit de l'humanité de n'en rien dire. Ne vaudroit-il pas mieux laisser aux goutteux la vaine espérance d'une guérison parfaite, que de leur annoncer sans ménagement qu'ils ne guériront jamais. C'est les réduire en quelque sorte à la condition de ces malheureux qui sont condamnés au dernier supplice, & qui ne sçauroient se flatter d'obtenir leur grace.

On indique d'abord les causes de la goutte. On a beaucoup fait quand on connoît avec certitude la vraie source des maladies dont on entreprend la cure; mais la Médecine est de tous les Arts celui où l'on est plus souvent obligé de se livrer aux conjectures. On de-

vine quelquefois juste, parcequ'on prend toutes les précautions imaginables pour n'être pas trompé ; quelquefois aussi malgré toutes ces précautions on devine mal. C'est le défaut de l'Art, non la faute de ceux qui l'exercent. Les Médecins de ces derniers tems sont bien autrement profonds qu'Hippocrate dans la Physique, dans l'Anatomie, dans la connoissance des simples : tous ces avantages si précieux ne sçauroient les préserver de plusieurs méprises, qu'on auroit tort de leur imputer.

La cause de la goute selon Celse, Frédéric Hoffman, & plusieurs autres, c'est la foiblesse naturelle ou acquise des parties affectées de ce mal. La foiblesse naturelle est produite par l'âge, le tempérament, l'habitude, la disposition héréditaire. La foiblesse acquise vient des maladies, des veilles continuelles, de l'assiduité à l'étude, des méditations profondes, surtout

pendant la nuit, des purgatifs violents, de la vie oisive, du trop grand usage des liqueurs spiritueuses.

L'Auteur ne se contente pas d'exposer les causes primordiales de la Goutte, il explique en détail comment l'altération des sucs nourriciers, les embarras de la circulation du sang, l'affoiblissement de la transpiration, sont, par un certain méchanisme, les sources immédiates de cette bizarre & incommode maladie. Comme il ne nous convient pas d'établir une doctrine qui seroit entenduë de peu de personnes, nous ne nous étendrons pas plus au long sur cet article; nous ne marquerons même pas les divers symptomes qu'on éprouve, & qui sont les avant-coureurs de la Goutte; ni plusieurs autres observations très-sages & très-utiles; nous passons a ce qui peut soulager les malades dans des atteintes si douloureuses.

avoit demandé à l'Auteur si
utte pouvoit être guérie ra-
ment. Il est trop habile &
udicieux pour se flatter d'y
r. Après les efforts inutiles de
e Médecins également éclai-
expérimentés, seroit-il de la
nce de promettre qu'on fera
e personne n'a encore pû fai-
ne faut pas dire que la Goutte
e maladie absolument incu-
: mais on ne s'engage pas
lus à la guérir radicalement,
e contente d'indiquer les
ns de soulager ceux qui en
ttaqués. Rien n'est plus dan-
x que d'y procéder par quel-
néthode indiscrette : c'est s'ex-
, pour un mal dont on veut
ivrer, à cent autres encor plus
tes. Quel goutteux ne frémi-
s en considérant la liste des
eurs dont il est menacé par
discrétion ou celle du Médé-
ui le gouverne ?
luteur assure qu'il a vû plu-

sieurs goutteux que le reflux de la matiére de la Goutte, causé par un *traitement indiscret, a fait tomber dans des Fievres lentes & Hectiques, qui ont été suivies d'une Hydropisie ascite, dont la mort a été le dénouement.* Herman Boerhaave, l'Esculape des Provinces-Unies, déclare *qu'il n'est rien de plus funeste en cette maladie que d'empêcher le cours de la matiére de la Goutte, déja formée depuis longtems, & qu'on n'a point dissipée ou corrigée..; car cette matiére retenuë donne lieu à des Apoplexies, des Paralysies, des Delires, des Foiblesses, des Assoupissemens, des Tremblemens, des Convulsions de tout le corps.* Arrêtons-nous ici, & faisons grace à nos Lecteurs, à ceux mêmes qui seroient goutteux, du reste de ce long & ennuyeux catalogue, nous en avons mis assez pour les intimider, & pour leur persuader qu'ils se gardent bien de se trop hâter & de ne con-

r que l'envie extrême qu'ils
le voir ceſſer leur miſere. Nous
terons encore ce trait. C'eſt
lorſqu'on a empêché le cours
a matiére de la Goutte, c'eſt
neceſſité d'en faire revenir un
rel & violent accès, pour tirer
atient du danger où il eſt.
a ſeule méthode dont il ſoit à
os d'uſer pour le ſoulagement
goutteux, c'eſt de détruire au-
qu'il eſt poſſible, *la princi-
cauſe éloignée* du mal. Tant
le ſubſiſtera, la matiére de la
te ſe reproduira toujours &
era de nouveaux accès : *C'eſt
quoi la curation conſiſte à for-
les parties affoiblies : à éva-
la matiére par des voyes con-
bles, & à rendre aux viſceres
premiere vigueur.* Suit la recette
rite par l'Auteur, que nous
anſcrirons pas, parce qu'elle
peroit trop de place dans un
it, & que d'ailleurs il eſt très
à tout Particulier qui voudra

s'assujettir à cette ordonnance, de se procurer la Brochure que nous annonçons. Nous finirons par quelques maximes dont tout le monde pourra profiter. Elles ne sont pas entiérement inconnuës, mais elles n'en sont pas mieux pratiquées.

Un exercice moderé sera très-utile. Tous les Médecins le recommandent comme une remède universel.

Le moyen le plus sûr pour conserver la santé, c'est la modération dans l'usage des alimens convenables au tempérament. Selon Hippocrate, *l'Homme qui boit & mange peu, n'est jamais malade.*

Les goutteux ne doivent point boire de vin nouveau, & ne boire du vin pur qu'avec beaucoup de ménagement: on voit ici que cette liqueur ne leur est pas absolument interdite, & l'on doit juger par-là combien est coupable devant les goutteux tout Médecin qui les réduit à la Prisane.

aura soin de ne se livrer à
: passion violente, d'éviter
d & le serein, de ne point
er au vent froid, ni aux
ars, sans s'y donner du mou-
t.

avertit (p. 29.) ceux qui
ans l'habitude de se purger
écessité en certains tems de-
iés, quoiqu'ils jouissent d'ail-
d'une parfaite santé, de re-
r à cette mauvaise habitu-
l'on en croit Hippocrate,
*té des personnes les plus sai-
détruit promptement, si on la
e de purgatifs.*
te maxime seroit d'un grand
lice à toute la Pharmacie, si
qui sont dans l'usage des Mé-
es periodiques, venoient à
désaccoutumer. Cet inconvé-
n'est pas beaucoup à crain-
l'habitude de se purger est
le celles dont on se corrige
lifficilement : elle a sans dou-
s charmes sécrets & connus

ſeulement de tous ceux qui l'ont contractée.

M. le Moyne eſt l'Auteur du Memoire qui a été envoyé à Paris en forme de Conſultation. Trois Médecins ordinaires de l'Hôtel-Dieu, le premier, ancien Profeſſeur, le ſecond, ancien Doyen de la Faculté de Médecine, le troiſiéme, Profeſſeur en Pharmacie, avec le Demonſtrateur Royal en Chirurgie, ont pris lecture du Memoire. Ils ont eſtimé que la Théorie eſt tirée des meilleurs Auteurs, & fondée ſur les principes de la ſaine Médecine: mais comme on n'y explique pas la compoſition de l'*Eau Tonique*, & ſur tout de l'*Eau Balſamique*, qui paroit être la baſe de toute la curation, ils n'ont pas été en état de prononcer ſur ces Eaux. Il y a apparence que c'eſt un nouveau ſécret que M. le Moyne ſe réſerve.

Dialogue sur l'expérience des Remèdes indiqués dans le Memoire.

Un Marquis, un Comte, un Baron sont les trois Acteurs qu'on met sur la scéne. Ils ne peuvent être mieux choisis. Comme dans ces trois conditions on a des occasions plus frequentes de jouir des plaisirsdela vie,il n'est pas rare d'y trouver des goutteux ; il leur sied bien quand ils conversent,de s'entretenir des maux qu'ils ont soufferts,& des divers moyens dont ils ont usé pour se procurer du soulagement. Tels sont les interlocuteurs du Dialogue. Il seroit déraisonnable de chercher ici de l'aménité, le sujet ne la comporte pas. Tout est sérieux parce que tout doit l'être.

Il n'est pas étonnant que des hommes de condition qui ont eu de l'*éducation*, soient capables de

faire des réflexions très-judicieuses sur une maladie qu'ils ont éprouvée. L'expérience dans la Goutte, comme dans le reste, est un excellent maître. Si tous les Médecins qui ont écrit sur la Goutte en avoient essuyé de longs & frequens accès, ils auroient un degré d'autorité qui manquera toujours à ceux qui ne la connoissent que spéculativement : c'est par-là que Sidenhan est devenu une espéce d'Oracle en cette matière : il lui en a tant coûté, que si l'on n'accordoit qu'à ce prix les honneurs du Doctorat, ils ne seroient pas fort recherchés.

On rapporte plusieurs guérisons fort surprénantes qu'on attribue aux *Eaux Tonique & Balsamique.* Le Baron ne doute pas de leur vertu, dont il a vû les effets : mais ce n'est pas assez pour vaincre la défiance de ceux qui n'en ont pas été témoins. Jusqu'à ce qu'on soit instruit de la composition de ces

eaux

ux nouvelles, on aura une gran-
: répugnance à en uſer. Nous
'ons dit que c'étoit un ſécret que
nventeur ſe réſervoit. La lectu-
du Dialogue nous détrompe, &
eſt juſte que nous détrompions
s autres. M. le Moyne ne pré-
nd pas en faire un myſtère. C'eſt
qui paroît par ce que nous tranſ-
ivons d'une de ſes Lettres, citée
ns le Dialogue.

Si j'en ai paſſé ſous ſilence la compoſition (*des Eaux Tonique & Balſamique*) & ſi je prends toutes les meſures néceſſaires pour qu'elles ne ſoient pas contre-faites, ce n'eſt que pour en faire connoître plus ſûrement les proprietés, afin que lorſque je la donnerai au Public, comme je m'y ſuis engagé, on ne puiſſe en attribuer les differens effets qu'à l'Artiſte, ſans que cela diminue rien de leur crédit. « Ainſi ce eſt pas en vûe de ſon interêt particulier, mais par des vûes plus

nobles, que l'Inventeur ne s'est point encore expliqué. Il annonce d'avance les noms de toutes ses drogues qui entrent dans cette composition. Dans la suite il y ajoutera les doses, sans quoi la connoissance des drogues ne seroit pas d'une grande utilité.

La plûpart de ces noms sont si peu connus, & il y en a tant, car ils remplissent quatorze lignes, que nous renvoïons les curieux au Dialogue. Les Pharmaciens sont en droit d'examiner s'il n'y a rien dans toute cette liste qui puisse nuire à la santé.

Notre siècle ne cédera *pas aux* siècles les plus vantés, s'il peut se flatter d'avoir trouvé le secret de faire fondre les pierres dans le corps humain, & le secret de guérir la goutte, Ces deux découvertes bien constatées, seront très-glorieuses aux Inventeurs & à leurs Nations. L'Angleterre se déclarera pour la Delle Stephens ; la France

l'Auteur du Mémoire, si son
ède a un plein succés.

RTICLE LXI.

OUVELLES LITTERAIRES.

SAVOYE.

De Geneve.

Iscours en vers & autres Poësies, in 12. pag. 20. Nous connoissons point l'Auteur de petit recueil. Il déclare en peu mots que pour empêcher les vaises Editions qu'on faisoit de Poësies, il les donne au Public. trouve ici quatre discours en s: le premier sur la Poësie en éral : c'est un détail de tous les onvéniens attachés au métier Rimeur. Le second sur differens

points de morale : c'est une sui de très bons avis que donne à l'A teur un Ecclésiastique de ses ami Le troisième sur les inclinatio de l'Auteur pour les Arts, la Sc ciété, la guerre &c. Le quatrièm sur la Tragédie en général, & si les difficultés qui y sont attachée Ce dernier morceau est le plu considérable, & il s'y rencontr des traits bien finis : dans les autre piéces on remarque aussi des beau tés qui decèlent le génie, le bo gout & l'honnête homme. Citon cet endroit qui est une critique d style langoureux de notre Poësi Dramatique.

Heureux si sur les pas des maîtres de l
Grèce
Nos Auteurs, de la scéne exiloient l
tendresse :
Nous pourrions à ces jeux, devenus flo
rissants,
Délasser sans fadeur nos esprits languis-
sans.

Qu'eſt devenu ce tems, où le Peuple
d'Attique
Voyoit avec plaiſir ſon Théâtre tragique
Des plus chaſtes attraits pompeuſement
vêtu,
Et juſques ſous le maſque admiroit la
vertu.
Cet heureux tems n'eſt plus : un goût
trop déplorable
Sur la Scène n'admet qu'un amour mépriſable &c.

Après le Diſcours on trouve trois Odes & quelques autres petites Poëſies, entr'autres des Stances intitulées, *les Miſères de la Vie.* L'Auteur y parodie avec aſſez de dexterité l'Ode de M. Rouſſeau ſur les miſéres de l'homme. Voici le commencement :

Qu'un Livre eſt bien durant ſa vie
Un parfait miroir de douleurs !
En naiſſant ſous la preſſe il crie,
Et ſemble prévoir ſes malheurs.

Paroît-il ? Combien de Censeurs ?
Un Pédant porteur de tristesse,
Des goûts de toutes les couleurs,
Des Jugements de toute espèce &c.

Pour expliquer le sixième Vers on met une note qui désigne le fameux Critique qui vivoit alors (M. l'Abbé D. F.) Sur quoi l'on peut demander si le caractère est bien juste ; si ce Censeur écrivoit en *Pédant* & en *Porteur de tristesse*, du moins à l'égard du Public pris dans sa totalité.

Enfin le recueil est terminé par quelques petites Lettres qui sont peu de chose pour la matière & pour la forme. On avertit qu'elles ont été imprimées sans l'aveu de l'Auteur. Nous doutons qu'il mette cette action au nombre des services.

FRANCE.

DE DIJON.

Ludovico XV. Victori Pacifico

Panegyricus dictus in Collegio Divio-Godranio, Soc. JESU *à Claudio Bichot, Societatis ejuſdem Preſbytero. XIV. Kal. Decemb. An. M. DCC. XLVIII* In-12. pp. 34. Panégyrique de Louis XV. Vainqueur Pacifique, prononcé à Dijon par le P. Claude Bichot de la Compagnie de Jesus, &c. à Dijon chez Deſaint. 1749.

Cette Harangue eſt comme celles des Anciens, ſans premiere ni ſeconde Partie, du moins indiquées nommément. Louis conſomme la Paix au milieu de ſes triomphes, & à la veille de nouveaux ſuccès : voilà le monument éternel de l'amour qu'il porte à ſes peuples ; & c'eſt auſſi tout l'objet de ce Diſcours. Nous citerons ce morceau, pour donner une idée de la bonne manière de l'Auteur. Il eſt queſtion des avantages que Louis procure à ſes Alliés. *Huic ſe debere dicent alii quidem, quod victoriæ fructus ex incertis dubiiſque*

certos & exploratos habeant: alii, quod in sua quibus exuti armis fuerunt, restituti sint: alii, quod avitis sese possessionibus vindicaverint: alii, quod hostis & potentis & irati jugum effugerint, simulque ferocis ac rebellantis populi conatus represserint. Dicet Hispania, si Gallum Principem anteà suscepit, cui se regendam permitteret, fecisse te, ut esset Hispano Principi, ubi extrà Hispaniam imperaret. Ostentabit Genua suos etiamnùm portus, munitiones, aditus, armamentaria, Basilicas, Palatia, Signa, Tabulas, cæteraque ornamenta propter quæ Superba nuncupatur, &c.

DE PARIS.

Discours qui a remporté le Prix d'Eloquence par le Jugement de l'Académie Françoise en l'année 1748. Avec plusieurs piéces de Poësie, dédiés à Madame la Dauphine, par M. Soret Licentié en

Droit. Chez Claude Hérissant, rue neuve Notre-Dame, &c. In-12. pag. 80.

Le Discours roule sur ce sujet qui avoit été proposé : *Les hommes ne sentent point assez combien il leur seroit avantageux de concourir au bonheur les uns des autres.*

Quoiqu'il n'y ait point ici de division, on y remarque néanmoins un ordre, une suite & un progrès d'idées. L'Orateur fait voir 1°. que, sans l'attention à concourir au bonheur des autres, tous les avantages qu'on estime dans le monde, ne peuvent rendre les hommes heureux. 2°. Que cette attention à concourir au bonheur des autres, suffiroit pour faire disparoître tous les maux, les désordres, les crimes, qui regnent sur la terre. « Si les » hommes, dit M. Soret, sentoient » combien il leur importe de con- » courir au bonheur les uns des » autres, on verroit changer la face » *de l'univers*, un nouveau monde

» que homme en par
» regarderoit plus co
» tre où toutes chos
» boutir, mais plut
» membre du corps
» ne peut avoir de
» vement & de forc
» union intime avec
» il fait partie. On
» aisément que le b
» homme qui prétend
» indépendamment
» est semblable à ce
» sés que rien ne sou
» essuyant toute la
» tempêtes, s'écroule

A la suite du Discours on trouve plusieurs piéces de Poësie, parmi lesquelles il semble qu'on doit distinguer 1°. celle qui a pour titre, *La gloire de Louis XIV. perpétuée dans le Roi son Successeur.* 2°. L'Eclogue où deux Bergeres des extrémités de la Flandre s'entrétiennent des conquêtes & des vertus du Roi. 3°. L'Ode intitulée, l'Impuissance de la Raison. Nous n'en produisons que cette Strophe.

Oui, nos foiblesses sont les vôtres,
Sages, qui nous dictez la loi;
On a la raison pour les autres,
On retient les vices pour soi.
Sous l'ombre d'un devoir austère,
Appius, ton ordre sévère
Cache ton infame dessein;
Et le pere de Virginie
Ne l'arrache à ta tyrannie,
Qu'en devenant son assassin.

David le jeune, Libraire, Quay des Augustins, au Saint Es-

prit, a reçû d'Ecosse des Editions Grecques charmantes, & ausquelles nous souhaittons que le public fasse beaucoup d'accueil : en voici la liste.

L'Iliade d'Homére en Grec & en Latin, séparément l'un de l'autre; deux Vol. in-8°. à Glascow, 1747. C'est la premiére fois qu'on a imprimé le Prince des Poëtes dans cette Ville. Le prix des deux Vol. reliés 12 livres.

Les Tragédies de Sophocle en Grec & en Latin, avec les variantes & quelques notes du Docteur Johnson : deux Vol. in-8°. à Glascow, 1745. 12 livres, reliés.

Les Tragédies d'Æschyle en Grec & en Latin, avec les variantes: deux Vol. in-8°. à Glascow, 1746. 12 livres, reliés.

Pindare avec le Latin au bas des pag. Deux Tomes en un Vol. in-8°. à Glascow, 1744. 6 livres, relié. Ce Pindare nous paroît d'une magnificence supérieure, Le caractère

en eſt plus gros que celui des précédentes Editions, & le format en eſt plus grand.

Recueil contenant pluſieurs Fables d'Eſope, les Dialogues de Lucien, les deux Oraiſons d'Iſocrate à Démonicus & à Nicocles, la Table de Cebès, & l'Oraiſon de Galien de Bergame ; le tout en Grec & en Latin, in-8°. à Edimbourg, 1747. 6 livres, relié.

Le même Libraire (M. David) a reçû d'Edimbourg un très-beau Virgile en un vol. petit format, avec d'autres curioſités littéraires que nous annoncerons une autre fois : diſons un mot de ces belles Editions Grecques. Voilà donc l'Ecoſſe qui a du zèle pour la bonne Antiquité ; on ne s'amuſe pas en ce pays-là de Compoſitions frivoles, de Romans ridicules, de Poëſies imbéciles : mais les richeſſes de Rome & d'Athènes y fleuriſſent, y trouvent des Protecteurs ; & de-là, malgré notre antipathie pour

l'érudition, elles se répandront chez nos Libraires, qui auroient bien fait de ne pas abandonner si-tôt la pratique d'imprimer ces excellens Ouvrages. On a donné, il est vrai, quelques Editions Latines, proprettes, élégantes & bien soignées; mais pour le Grec, il est anéanti, & nous ne sçavons s'il existeroit aujourd'hui, chez plusieurs de nos Typographes, assez de caractères pour imprimer de grands Ouvrages en cette Langue. Si Henri Etienne revenoit au monde, on lui diroit de porter son attelier à Glascow ou à Edimbourg. *Collige Sarcinulas...., jam gravis es nobis.* Et Paris ne rechercheroit ses belles Editions, qu'à condition qu'elles vinssent d'au-delà des mers.

Quoiqu'il en soit, nous félicitons fort le sieur David d'avoir eu le courage & le zèle de présenter parmi nous les Livres que nous annonçons: ceux qui verront son Pindare ne pourront résister au dé-

ſir de l'acquérir : les autres Volumes Grecs ne ſont pas tout-à-fait ſi magnifiques, mais ils ont tous leur beauté, & nous les croyons tous imprimés avec exactitude.

Le ſieur Cavelier, Libraire rue ſaint Jacques au Lys d'or, a reçû de Rome les Livres ſuivans.

Benedicti XIV. Pont. Opt. Max. olim Proſperi Card. de Lambertinis, primùm Anconitanæ Eccleſiæ Epiſcopi, deinde Bononienſis Archiepiſcopi; de Synodo Diæceſanâ Libri VIII. nunc primùm editi ad uſum Academiæ Liturgicæ Conimbricenſis. Romæ, M. DCC. XLVIII. in-4°. pag. 649.

Venerabilis Viri Joſephi Mariæ Thomaſii S. R. E. Card. Opera omnia, 7. Volumes in-4°. Le Cardinal Thomaſio né en 1649. & mort en 1713. étoit un Prélat très-illuſtre par ſa naiſſance, par ſa capacité, & par ſes éminentes vertus. On raſſemble ici tous ſes Ou-

vrages, dont le plus considérable est sur les Pseaumes.

Della Historia Ecclesiastica descritta da F. Giuseppe Agostino Orsi dell'Ordine de Predicatori, Segretario della sacr. Congreg. dell' Indice. Tom. I. II. III. in-4°. Cette Histoire Ecclésiastique est fort estimée en Italie, & l'Auteur passe pour un des Ecrivains qui possédent le mieux la Langue du Pays.

Philosophia à Benedicto Stay Ragusino versibus tradita Libri sex. Editio secunda, auctior & emendatior. Romæ, M. DCC. XLVIII. Cette nouvelle Edition est dédiée à M. le Cardinal Valenti, *Sécrétaire* d'Etat, & précédée d'une Lettre de M. Christophe Stay frere de l'Auteur. On fait tant d'accueil à ce Poëme en France & en Italie; que ce ne sera probablement pas la derniére fois qu'on le donnera au public. Nous attendons du même Poëte la Philosophie de Newton en vers du même goût.

On trouve chez le même Libraire un *Traité de la petite Vérole par M. Théophile Lobb, Docteur en Médecine; Membre de la Société Royale de Londres; traduit de l'Anglois sur la seconde Edition par M. G. B. Docteur en Médecine.* 2. Vol. in-12.

Catalogue des Livres de la Bibliothéque de feu M. l'Archevêque Docteur en Médecine, &c. A Rouen chez Nicolas le Boucher Libraire sur le Port, & à Paris chez Jacques Barrois, Quai des Augustins, in-8°. pag. 424. Nous commençons par avertir nos Lecteurs que cette Bibliothéque sera en vente le 16. de Juin à Rouen, & que la distribution se fera non à l'amiable, comme le marque le frontispice du Catalogue, mais à l'enchère. C'est un préliminaire important qu'on nous prie d'annoncer au public.

Ensuite nous faisons remarquer

qu'il y a 5009. Articles, c'est-à-dire, environ 15000. Volumes dans cette vaste Bibliothéque : ce qui prouve les soins, la constance, l'ardeur du Propriétaire. Presque sans fortune & sans secours, il a sçû former une Collection capable de picquer le zèle d'un Millionaire, qui seroit homme de Lettres.

Nous avons parcouru la plûpart des suites du Catalogue, & chacun d'elle nous fourniroit une ample matiére d'observations, s'il falloit en donner une notice exacte. Nous nous contentons de dire qu'on trouve de tout ici, de l'excellent, du bon & du médiocre : mais l'excellent & le bon dominent. Chaque classe présente des richesses qu'on découvre à l'œil, & dans le détail on rencontre même des raretez, des curiositez dignes de l'attention des connoisseurs. Par exemple, qui ne voudroit pas bien acquerir les Livres suivants,

La Polyglotte de Ximenés, de 1514.

Le Quintuplex Psalterium, de 1509.

Le N. Testament Grec de Robert Etienne (ô mirificam.) 1549.

Le Breviaire de Rouen, 1491.

Le Breviaire du Card. Quignonez, 1543.

Le Concile de Trente 4°. 1566.

Le Traité de Claude Seyssel sur la Providence, 1508.

Les très merveilleuses victoires, &c. de Guill. Postel, 1554.

Le Plaute de Milan, 1500.

Le Térence de Venise, 1483.

Le Lucain de 1477.

Le Valere Maxime de 1475. &c.

Et ceux qui examineront avec soin le Catalogue, verront bien le cas particulier qu'il faut faire des articles concernant la Théologie, les Belles-Lettres & l'Histoire. Ils feront attention à quelques MSS. qui s'y rencontrent; aux Editions d'Alde, des Etiennes, d'Elzevir,

de Gryphe, &c. Et pour l'ordre du Catalogue, ils rendront justice aux connoissances & aux talens de celui qui l'a dressé. Enfin il leur sera aisé de juger qu'il est ici, comme dans toutes les grandes Collections, bien des Livres qui ne doivent tomber qu'en main sûre, étant d'une doctrine ou d'une morale qui n'est pas toujours celle de la verité.

Nous sommes apparemment les derniers à parler des projets de Place, qui font l'entretien de Paris; mais en ceci il y a peut-être de l'avantage à ne dire sa pensée qu'après tout le monde. On nous a communiqué d'assez bonnes choses sur cette matiére; & d'abord une Brochure, intitulée: *Lettre de divers Auteurs sur le projet d'une Place devant la Colonnade du Louvre pour y mettre la Statue Equêstre du Roi.* On a, dans ce petit Recueil, une premiére Lettre qui en occasionne

trois autres. Et cette premiére est d'un Anonyme homme d'esprit, quoique sans connoissances, dit-il, en matiére d'Architecture. C'est peut-être un de ces cas où il ne faut pas prendre un langage de modestie au pied de la lettre. Le même Auteur préconise beaucoup l'emplacement du Louvre, tant parce qu'on dégageroit la belle Colonade, objet des vœux de toute la Nation, que parce qu'on ne peut guéres imaginer de situation plus favorable pour la Statue de S. M. Mais l'anonyme ne s'en tient pas là, il fait à l'occasion de ce projet une petite excursion critique sur le peu de goût qui regne dans les ornemens de Paris. Il y a plus de beautés dans cette Ville qu'il n'en faudroit pour en faire la merveille du monde; mais la plûpart de ces beautés sont si mal entendues pour la situation, le point de vuë, les accompagnemens, la distribution, que l'œil du Citoyen &

& à l'Histoire le soin de dire le reste.

Une troisiéme Lettre, qui est de la même main que la seconde, raisonne sur les désirs de rendre Paris plus beau qu'il n'est aujourd'hui. Quoique ceci soit une espéce de pure Théorie, puisqu'il ne dépend pas d'un Particulier de donner une meilleure tournure à la Capitale d'un grand Empire ; il est pourtant vrai que ses reflexions méritent d'être accueillies, & peut-être protégées ; tant parce qu'elles favorisent le goût des Arts, qu'à cause des ouvertures qu'on y peut trouver, soit *dans* ce siécle soit *dans* un autre. Mais encore que dit la Lettre en question ? D'abord elle ne censure pas mal la legéréré de nos Concitoyens, qui affectionnent tantôt un quartier de Paris & tantôt un autre; qui ont commencé à décorer le Marais, puis sont allés au quartier S. Honoré, ensuite au Faux-

bourg S. Germain ; ne finissant rien nulle part, ou plutôt bâtissant par-tout sans autre attention que celle de se loger magnifiquement ; ne tenant compte ni des alignemens, ni des points de vûe, ni du soin de ménager des places, des carrefours, des issues favorables au Public. De cette inconstance qui entre assez dans notre caractère, l'Auteur passe à bien des réflexions qui remedieroient un peu à cet inconvénient. Il forme des projets pour l'embellissement de nos rues, soit en continuant de les élargir, de les redresser comme on a commencé de faire : avantage dont jouiront nos arriéres-neveux ; soit en cachant avec dexterité les defauts sans nombre qui s'y rencontrent. Il voudroit, cet Ecrivain attentif, qu'on fît à peu près comme M. le Nôtre qui profitoit des inégalitez mêmes d'un terrain, pour rendre un Jardin plus beau & plus agréa-

ble, Il faut lire cette Lettre où il y a du détail & qui est assez bien écrite.

La derniére Lettre de ce Recueil est encore adressée à l'Auteur de la premiére, mais elle est dans un goût différent de la seconde & de la troisiéme. Elle approuve bien l'idée de découvrir la Colonnade, en abattant lés batimens qui l'offusquent ; mais l'Auteur voudroit qu'on plaçât ailleurs la Statue du Roi. Ce seroit, dit-il, augmenter la magnificence de Paris que de former une autre Place, & d'y élever le Monument destiné à perpétuer la gloire de S. M. mais où sera cette Place ? Les Architectes ont donné des desseins de toute espèce, ils ont porté leurs vuës au-delà & en deçà des Ponts. Nous ne croyons pas qu'il y ait un lieu dans Paris un peu apparent dont on n'ait parlé : cependant l'Auteur de cette derniére Lettre, (à la verité point Ar-

chitecte, comme il l'avouë) trouve encore un endroit auquel perſonne n'avoit ſongé, du moins que perſonne n'avoit propoſé de maniére à le faire agréer : C'eſt de conſtruire la Place devant l'Egliſe de S. Sulpice. « Son Portail, dit-» il, n'eſt-il point aſſez Majeſtueux, » pour former le côté principal » d'une belle Place où les nobles » habitans de Paris, ſortant de » rendre leur culte au Tout-Puiſ-» ſant, ſeroient avertis par la re-» préſentation du Roi, qu'ils ver-» roient en face au milieu de cette » Place, de ce qu'ils doivent, après » Dieu, à leur Prince ? »

Voilà un projet qu'on ne peut pas dire inutile pour cet endroit de Paris, ni pour la grande Egliſe qui s'acheve aujourd'hui. Nous ignorons ce que le Public a penſé de cette ouverture, & des raiſons qui la favoriſent.

Après le Recueil de Lettres qu'on *nous* a communiqué, nous

parlerons d'un projet de Plan, qui fut adreſſé à M. de Tournehem le 30 Décembre dernier. Nous ne connoiſſons pas l'Auteur, circonſtance qui ſe rencontre ſouvent par rapport aux productions qu'on adreſſe à nos Mémoires. Ce n'eſt pas un mal, c'eſt même un bien, parce qu'il en réſulte un peu plus de liberté. Or la liberté, ménagée, ſçavante & raiſonnable, eſt aſſez voiſine du vrai; & qu'eſt-il beſoin d'écrire, ſi l'on ne dit la vérité? L'Architecte Auteur du projet préféreroit donc, pour la place qu'on médite, le terrein qui eſt entre le Pont-tournant & les Champs Eliſées: ceci dit-il, forme un bel emplacement, n'occaſionneroit aucune dépenſe pour l'acquiſition, faciliteroit beaucoup la conſtruction, enfin contribueroit infiniment à la décoration des Thuilleries qui, par ce moyen, ſembleroient unies aux Champs Eliſées.

Il y a beaucoup de vérité dans ces raisons & beaucoup de noblesse dans la Description que l'Artiste joint à son projet : il imagine que la place seroit quarrée, de 160 toises de long sur 140 de largeur, fermée par les deux côtés de face, de bâtimens, & terminée par quatre Pavillons détachés & par des ruës de 20 Toises de largeur chacune. Les deux autres faces, sçavoir celle qui borne les Thuilleries & celle qui borde les Champs Elisées, seroient formées par des murs de terrasse & des fossés.

Il explique ensuite la structure, le goût, la décoration tant des Bâtimens que de la Statuë placée au milieu; & nous remarquons dans ce détail 1°. qu'il n'y auroit rien de plus aisé que de multiplier des ornemens relatifs aux grandes actions & aux vertus du Monarque; les murs de terrasse du côté des Champs Elisées & des Thuille-

ries étant susceptibles de recevoir tous les bas-reliefs qu'on jugeroit à propos. On pouroit même décorer dans le même goût les bâtiments de face : idée néanmoins que l'Auteur n'approuve pas tant, à cause qu'en entrant dans la place on ne pourroit voir ces ornements que de profil. 2°. Nous observons avec plaisir que l'Artiste a bien songé aux proportions que doit avoir la Statue dans un endroit si vaste & un point de vuë si immense. Il en décrit tous les accompagnements comme devant être de grandeur très-colossale : nous croyons qu'on ne pouroit excéder en ce genre.

La seule objection un peu forte qu'on a faite contre ce dessein, c'est que la place & la Statue seroient hors de Paris : à quoi l'Auteur répond que telle a été depuis long-tems le sort de la plûpart des grandes Places. On ne leur a point trouvé de situation commode dans

le centre des Villes, mais hors des remparts où l'on étoit plus maître du Terrein.

Il y a une autre objection qui nous touche, c'est que dans ce systême l'intérieur de Paris ne seroit point décoré: ce qui est néanmoins un objet important dans l'intention de ceux qui gouvernent & dans les désirs du Public. Mais cette difficulté, comparée avec les avantages, disparoitroit peut-être: nos Lecteurs en jugeront.

Parmi le grand nombre d'Architectes qui ont donné des plans, on a distingué M. Laurent; ses plans au nombre de sept ont été présentés dans le détail convenable à chacun. Nous n'avons point vû l'exposition de ces desseins; mais nous sçavons d'ailleurs que des personnes d'un goût sûr font beaucoup de cas de cet Artiste. On peut juger de son génie par les plans, coupes & élévations qu'il *a composés* pour les Carmes Bil-

lettres. On a aussi de lui le dessein d'un Buffet d'orgue destiné pour la Paroisse de Saint Sulpice. Nous voudrions que ce morceau fût exécuté, pour raisonner avec plus de connoissance de cause de cette entreprise vraiment hardie. Il doit en résulter que les tuyaux ne nuiront point à la décoration, & que la décoration augmentera même le son des tuyaux. On peut voir l'Estampe de ce Buffet d'Orgue, qui présente à l'œil une multitude d'ornemens. Comme la Tribune & l'élévation de cet endroit sont immenses, il y a tout lieu de croire que toutes les richesses de cette architecture feront un bel effet.

Puisque nous parlons d'Estampes, le Public sera bien aise d'apprendre qu'on en voit une très-belle du Roi de Pologne Electeur de Saxe, gravée d'après le portrait de ce Prince peint en 1715 par feu M. Rigaud. Ce morceau de gra-

vure a deux pieds & demi de haut sur 21. pouces de large. Le Roi de Pologne y paroît dans un champ borné par un arbre & par une espèce de rocher tronqué. Il est debout tenant un bâton de Commandement qui porte sur le rocher. La draperie est militaire, cuirasse, bottes, brassards, &c. & par derrière flotte le manteau Royal doublé d'hermine, qui répand une lumière éclatante du côté droit. A gauche, on voit un Maure domestique du Prince, lequel semble marcher & venir présenter un casque à son Maître. L'ombre de la figure du Roi tombe sur ce Maure, & occasionne avec la doublure d'hermine, qui répand de l'éclat du côté droit, un très-bel effet de clair obscur.

Cette belle Estampe est de M. Balechou, qui, sur cet ouvrage, a été agréé unanimement, & reçu le 29. de Mars dernier, par l'Académie Royale de Peinture & de

lettes. On a aussi de lui le dessein d'un Buffet d'orgue destiné pour la Paroisse de Saint Sulpice. Nous voudrions que ce morceau fût exécuté, pour raisonner avec plus de connoissance de cause de cette entreprise vraiment hardie. Il doit en résulter que les tuyaux ne nuiront point à la décoration, & que la décoration augmentera même le son des tuyaux. On peut voir l'Estampe de ce Buffet d'Orgue, qui présente à l'œil une multitude d'ornemens. Comme la Tribune & l'élévation de cet endroit sont immenses, il y a tout lieu de croire que toutes les richesses de cette architecture feront un bel effet.

Puisque nous parlons d'Estampes, le Public sera bien aise d'apprendre qu'on en voit une très-belle du Roi de Pologne Electeur de Saxe, gravée d'après le portrait de ce Prince peint en 1715 par feu M. Rigaud. Ce morceau de gra-

vure a deux pieds & demi de haut sur 21. pouces de large. Le Roi de Pologne y paroît dans un champ borné par un arbre & par une espéce de rocher tronqué. Il est debout tenant un bâton de Commandement qui porte sur le rocher. La draperie est militaire, cuirasse, bottes, brassards, &c. & par derrière flotte le manteau Royal doublé d'hermine, qui répand une lumière éclatante du cô.é droit. A gauche, on voit un Maure domestique du Prince, lequel semble marcher & venir présenter un casque à son Maître. L'ombre de la figure du Roi tombe sur ce Maure, & occasionne avec la doublure d'hermine, qui répand de l'éclat du côté droit, un très-bel effet de clair obscur.

Cette belle Estampe est de M. Balechou, qui, sur cet ouvrage, a été agréé unanimement, & reçu le 29. de Mars dernier, par l'Académie Royale de Peinture & de

iné que Zénon le supposoit-
a même beaucoup déclamé à
ujet contre ce Philosophe & en
ne tems contre les Anciens,
traitant d'*Inepties* la plus gran-
partie de leurs propositions. Il
y a cependant rien de plus vrai
ue ce prétendu Sophisme; jamais
Achille n'attrappera la Tortue. On
ne soutient le contraire que faute
de prendre le sens de Zénon; &
cette proposition, connue sous le
nom de Sophisme des Anciens, est
vraiment celui des Modernes.

Il s'agit ici de l'étendue intel-
lectuellement divisible à l'infini.
Zénon ne suppose pas que le mou-
vement d'Achille & de la Tortue
sera un mouvement uniforme, te
que l'est celui d'un homme q
marche naturellement; il n'y
point de doute que s'ils s'y pr
noient de cette manière ils se jo
droient: mais il entend un mo
ment uniformément retardé
s'il ne le dit pas formellemen

›tèse, c'eſt parce que la dé-
ration l'explique aſſez. *Pen-*
qu'Achille ſera, dit-il, *une*
, *pendant qu'il ſera un dixié-*
lieuë, *pendant qu'il ſera un*
me de lieuë &c. & de même
lant de la Tortuë, *pendant*
fera un dixiéme de lieuë,
nt qu'elle ſera un centiéme de
, & ainſi de ſuite. Pouvoit-il
er plus clairement la nature
ouvement dont il vouloit
? On ne s'y feroit point mé-
l'on avoit comparé l'hypo-
la démonſtration.
ſſi n'a-t'on jamais raiſonné
nconſéquemment, qu'on a
ligé de le faire pour réfuter
iloſophe. *Tous ces dixiémes*
iémes que parcourra la Tor-
ment, dit-on, *une progreſ-*
n infinie, *dont le dernier*
devient ſi petit, *qu'on peut*
ndre pour zero. Mais ſi cette
eſſion eſt infinie, comme on
, a-t'elle un dernier terme ?

Elle a un premier terme $\frac{1}{10}$ avant lequel il n'y en a point d'autre ; si l'on en admet un dernier, il n'y en aura point non plus au-delà de ce dernier ; & par conséquent cette progression sera finie.

Mais par infini, on entend, dira-t'on, *un très-grand nombre.* Quel est-il ce très-grand nombre ? Manque-t'on de nom pour le dénommer ; on a dix chiffres : quel qu'il soit, c'est autant qu'il en faut pour le chiffrer. *Vous ne saisissez pas notre pensée,* continuera-t'on, *si l'on chiffroit ce nombre on le détermineroit ; & par progression infinie nous entendons une progression qui a une infinité indéterminée de termes.* J'avoue que je n'entens point votre pensée. Vous m'assignez un dernier terme : si le nombre des termes de votre progression est indéterminé, ce dernier terme est aussi indéterminé ; s'il est indéterminé, pourquoi voulez-vous qu'il soit constam

ment égal à zéro ? Eſt-ce parceque quel qu'il ſoit il ſera toujours un infiniment petit, & que par cette raiſon il ſera indifférent de prendre pour ce dernier terme, par exemple, le cent milliéme ou le cent mille-uniéme ? Prenez garde, nous diſputons ici en Géométres & non pas en Phyſiciens. Si Achille n'attrape la Tortuë qu'au cent mille-uniéme terme, il ne l'avoit point encore jointe au cent milliéme; s'il l'avoit attrapée au cent milliéme, il l'a paſſée au cent mille-uniéme; ou ſi vous confondez le cent milliéme terme avec le cent mille-uniéme à cauſe de leur extrême petiteſſe, vous paſſez du Géométrique au Phyſique, vous ſortez de notre hypotéſe.

D'ailleurs ſi vous admettez une infinité indéterminée de termes, il m'eſt libre d'en ſuppoſer autant que je le voudrai, pourvu que j'en ſuppoſe un très-grand nombre. Or cent millions eſt un très-

grand nombre ; ainsi j'en admets cent millions, un autre en admettra un billion. Soit donc qu'une progression décuple ait cent millions de termes, soit qu'elle en ait un billion, la somme de tous ces termes sera toujours la même, sera toujours dans le cas dont il s'agit ici $\frac{1}{2}$ de lieuë ; & par conséquent, selon vous, la somme de neuf cent millions de termes qui se trouvent de plus dans la progression d'un billion de termes, que dans celle de cent millions, sera zéro. Or ce que je dis de cent millions & d'un billion convient à tous autres nombres ; donc le nombre des termes d'une progression infinie, ne peut point être un très-grand nombre indéfini : il ne peut être qu'un nombre réellement infini ; ainsi une progression infinie n'a point de dernier terme ; & par conséquent on ne peut point supposer que ce dernier terme est zéro.

Il y a plus, supposons pour un instant que la progression dont il s'agit ait effectivement un dernier terme, & que ce dernier terme puisse être pris pour zero; l'avant-dernier qui est dix fois plus grand que le dernier, pourra-t'il être pris aussi pour zéro, ou ne pourra-t'il point l'être? S'il ne peut point l'être, il est constant que la somme de tous les termes de la progression, depuis le premier jusqu'à l'avant-dernier inclusivement, ne sera point un $\frac{1}{9}$; & il suffit, pour s'en convaincre, d'en suivre un instant le calcul. A $\frac{1}{10}$ qui est le premier terme, il faudroit ajouter $\frac{1}{90}$ pour faire $\frac{1}{9}$, & l'on n'y ajoute que $\frac{1}{100}$; ainsi la somme $\frac{11}{100}$ est plus petite que $\frac{1}{9}$ de $\frac{1}{900}$: à $\frac{11}{100}$ il faudroit donc ajouter $\frac{1}{900}$ pour faire $\frac{1}{9}$, & l'on n'y ajoute que $\frac{1}{1000}$, la somme $\frac{111}{1000}$ est donc encore plus petite que $\frac{1}{9}$.

de $\frac{1}{9000}$; ainsi il faudroit ajouter $\frac{1}{9000}$ à $\frac{111}{9000}$ pour faire $\frac{1}{9}$, & l'on n'y ajoute que $\frac{1}{10000}$, la somme $\frac{1111}{10000}$ est donc encore plus petite que $\frac{1}{9}$; & ainsi de suite à l'infini. Il s'en faudra donc toujours de la neuviéme partie de cet avant-dernier terme, que la somme de tous les termes de la progression, depuis le premier jusqu'à l'avant-dernier inclusivement, ne soit $\frac{1}{9}$; & tant que cet avant-dernier terme ne sera point zéro, sa neuviéme partie sera quelque chose. Or en ajoutant à cette somme zéro pour le dernier terme, & telle partie de zéro que l'on voudra, on ne l'augmentera point; donc elle ne vaudra point $\frac{1}{9}$; & par conséquent, c'est non seulement en vain que l'on prétend résoudre la question, en disant que pendant que la Tortuë fera la $\frac{1}{9}$ partie de la seconde lieuë, Achille qui va dix fois plus vîte qu'elle, fera $\frac{10}{9}$ de lieuë, qui font une lieuë & $\frac{1}{9}$; mais c'est pré-

:isément en cette solution que :onsiste le sophisme des adversai-'es de Zenon, puisque la Tortuë ie parviendra jamais à faire ce ieuviéme de lieuë : je le répete, parce que c'est ici le point illusoi-:e ; il est bien vrai que pendant que la Tortuë feroit un $\frac{1}{9}$ de lieuë, Achille qui va dix fois plus vîte qu'elle, feroit $\frac{10}{9}$; mais jamais la Tortuë ne parviendra à le faire ce ieuviéme. Si l'on dit au contraire que l'avant-dernier terme peut être pris aussi pour zéro, je ferai sur l'antepénultiéme le même raison-iement que je viens de faire sur l'avant-dernier ; & je démontrerai le la même maniere dont je viens le le faire, que la somme de tous les termes sera toujours moindre que $\frac{1}{9}$.

Mais, répondra-t-on, *ce dernier terme n'est point effectivement Zéro ; il est seulement si petit qu'on peut le prendre pour Zéro. Or si l'on peut le prendre pour* Zèro, *plus forte raison* pourra-t-on

prendre sa neuviéme partie pour Zéro ; ainsi puisque la somme de tous les termes de la progression dont il s'agit ne différe de $\frac{1}{9}$ que de cette neuviéme partie, la différence de la somme de tous les termes de la progression dont il s'agit à $\frac{1}{9}$ sera plus qu'infiniment petite ; donc elle sera nulle ; donc la somme de tous les termes ne différera point de $\frac{1}{9}$; donc elle sera $\frac{1}{9}$.

J'avoue que ce terme que vous appellez le dernier, pourra être infiniment petit ; mais je ne puis l'admettre pour le dernier. Car enfin il sera encore quelque chose, ou il ne sera plus rien. S'il est encore quelque chose, c'est en vain que vous m'objectez qu'il sera si petit que je pourrai le prendre pour Zéro. Quelque petit que vous le supposiez, je lui conçois encore une dixiéme partie, une centiéme partie, une milliéme partie &c ; je conçois donc encore des termes au-delà de celui que vous appellez le dernier ; la progression n'est donc point encore épuisée ; il n'est donc pas le dernier. S'il n'est rien, je ne puis admettre rien pour un des termes d'une progression géométrique. Une progression est une égalité de rapports ; des rapports géométriques sont des maniéres de contenir, sont des com-

paraisons ; or zéro ne contient ni n'est contenu : comparer à rien, c'est ne point comparer.

Tout ce que je puis vous accorder, c'est que la différence de la somme de la progression dont il s'agit à $\frac{1}{9}$ sera toujours aussi petite qu'on le voudra, de même que la racine approchée d'un nombre qui n'est point une puissance parfaite différe d'aussi peu qu'on le veut de la racine de ce nombre ; excepté que l'on connoît toujours la différence de cette somme à $\frac{1}{9}$, & que l'on ne peut jamais connoître celle d'une racine approchée à la vraye racine. Or dès qu'il y aura une différence de cette somme à $\frac{1}{9}$, telle qu'elle soit cette différence, c'est tout ce que je demande, c'est tout ce que prétend Zénon lui-même. Eh ! comment en effet n'y auroit-il pas de différence ? Comment Achille pourroit-il joindre la Tortuë, tant qu'ils suivront l'un & l'autre les progressions dans lesquelles l'hypotèse les astreint ? La progression que fait la Tortuë n'anticipera-t-elle pas toujours d'un pas celle que fait Achille ? Le premier terme de la premiere n'est-il pas le second terme de la seconde ; le second terme de la premiere n'est-il pas le troisiéme de la seconde, & ainsi de suite à l'infini ? Il suffit d'avoir des yeux pour s'en convaincre.

Progreſſion que ſuit la Tortuë.

$$\frac{1}{10}.\ \frac{1}{100}.\ \frac{1}{1000}.\ \frac{1}{10000}.\ \&c.$$

Progreſſion que ſuit Achille.

$$1.\ \frac{1}{10}.\ \frac{1}{100}.\ \frac{1}{1000}.\ \&c.$$

De ce qu'Achille & la Tortuë s'approchent l'un de l'autre de plus en plus à l'infini, on a cru qu'ils devoient enfin ſe rencontrer; & c'eſt ce qui a fait naître l'erreur. C'eſt ſouvent envain que deux choſes s'approchent l'une de l'autre de plus en plus à l'infini, elles ne parviendront jamais à ſe joindre. Les Aſymptotes ne s'approchent-elles pas de plus en plus à l'infini de leur hyperbole, & n'eſt-il pas démontré qu'elles ne la rencontreront jamais? N'eſt-il pas démontré que l'on peut tirer entre une Tangente & un Cercle une infinité d'Arcs qui ſeront près de plus en plus de cette Tangente, & que l'on ne parviendra cependant jamais à en tirer un qui ſe confonde avec cette même Tangente? N'eſt-il pas démontré qu'une ligne courbe peut devenir courbe de moins en moins à l'infini, ſans cependant jamais devenir une ligne droite? Pourquoi donc Achille ne pourra-t-il pas s'approcher de plus en plus à l'infini de la Tortue, & cependant ne la jamais joindre; quoique dans l'hypotèſe la Tortue ne parvienne jamais à la neuviéme partie de la ſeconde lieue, comme je crois l'avoir démontré.

eſt cependant conſtant, dira-t-on en-
que ſi Achille va dix fois plus vîte
ie Tortuë, il attrapera la Tortuë,
qu'elle ait cent lieuës d'avance ſur
D'accord; mais ce ne ſera point en
prenant de la manière que lui préſ-
Zénon. Il l'attrapera, parce qu'après
t fait un pas, il ne fera point $\frac{1}{10}$
as, & qu'après avoir fait $\frac{1}{10}$ de pas,
fera point $\frac{1}{100}$ de pas, & ainſi de
; mais parce qu'après avoir fait un
l fera un autre pas égal au premier,
nſi de ſuite; parce que la Tortuë
s avoir fait un pas qui ne ſera que
kiéme partie de celui d'Achille, puiſ-
lle va dix fois moins vîte que lui,
un autre pas égal au premier, &
de ſuite, Achille & la Tortue ſe join-
t, parcequ'ils ſuivront l'un & l'au-
ne progreſſion Arithmétique, & non
ine progreſſion Géométrique, com-
l'exige Zénon, On peut s'y prendre
uſieurs manieres pour parvenir à un
ie but: mais parmi ces différentes
ieres il peut y en avoir par leſquel-
l eſt impoſſible d'arriver au but que
ſe propoſe, Or c'eſt préciſément une
ces dernieres manières que Zénon
crit à Achille, & par conſéquent ce
point un Sophiſme qu'il lui propo-
nais ſeulement une manière impoſſi-
le joindre la Tortue.

[illegible]